

« rougeâtre », on admet un élément radical de type *eru-, *ru-, à côté du groupe bien établi de *ruber*, etc., la forme de *rutilus* ne sera pas éclaircie pour cela ; la structure du mot reste énigmatique.

rutrâmina n. pl. : « gangue », CIL I² 5181 (Lex metal. Vipasc.). Mot technique, que l'on dérive de *rutrum*, mais que Niedermann, *Recueil*, p. 173, rattache à *rûdus*, -eris.

rutrum : v. *ruō*.

rutuba, -ae f. : glosé *perturbatio* par Nonius 167, 9, qui cite un passage, du reste corrompu, de Varron, *Sextogenesi* 488 : *ergo tum Romae parce pureque uiuentis | uitare t in patriam; nunc sumus in rutuba*. Se retrouve dans les Glossaires et peut-être dans Symmaque (*rutuva*, Epist. 1, 14, 3?).

Sans rapport visible avec le nom d'une rivière de Ligurie, *Rutuba*, cf. Pline 3, 48, à moins de supposer quelque plaisanterie sur ce nom. Forme et sens douteux.

sabâia, -ae f. : sorte de bière. Mot illyrien, cité par Amm. 26, 8, 2 comme le dérivé *sabaiârius*. Cf. v. h. a. *saf* « Saft », rac. *sab-?

sabanum, -In. : pièce de toile (*linteum uillōsum*) servant à divers usages, torchon, serviette, peignoir. Emprunt tardif (Pallad., Vég.) au gr. σάβανον, qui est lui-même d'origine sémitique et signifie « tissu fait à Saban (près de Bagdad) ». Représenté en espagnol et en v. fr. *savene*, cf. M. L. 7478 ; en germanique : got., v. h. a. *saban* et en v. sl. *savan* « linceul ».

sabbatum, -I n. (surtout au pl. *sabbata*) ; les langues romanes attestent un doublet *sambatum*, cf. M. L. 7479, et v. *sa(m)bucus*, *stra(m)bus* : le sabbat. Emprunté à l'hébreu *sababat* « repos » par l'intermédiaire du gr. σάββατον ; apparaît dès l'époque impériale (Ov., Hor., etc.) ; panroman ; irl. *sapat*, britt. *abat*; germanique : v. h. a. *sambazac*. Autres emprunts : *sabbatizō*, *sabbatismus*. Avec suffixe latin : *sabbatarius*. V. B. W. *samedi*.

sabîna, -ae f. : sabine, plante. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 7482 ; v. h. a. *sevina*. Le rapprochement avec *Sabinus* « Sabin » est peut-être une étymologie populaire. Cf. *sabucus* ?

Sabini, -ôrum m. pl. : Sabins, ancien peuple italique dont la réunion aux Latins a contribué à former Rome. Apparenté à *Sabelli* et à *Samnium*, d'où dérivent *Samnis*, -itis ; *sanniticus*. Semble sans rapport avec *Sabus* (Silius 8, 423), dont l'a fait difficulté. Cf. *Sabius*, *Sabidius*.

La forme indigène était *Safinī* : osq. *Safinim* « Samnum » (cf. Solmsen, *Untersuchungen*, p. 202). †

sabîeus : v. *sam-*.

sabulum, -I (*sabulō*, -ōnis m. ; formes syncopées *sabulum*, *sablō* dans Venant. Fort. et dans les gloses) n. : sable ; et spécialement « gros sable, gravier ». Attesté depuis Varron ; technique. V. B. W. s. u.

Dérivés : *sabulosus* ; *sabulēta*, -ōrum : sablières (Plin.) et **sabellum* (M. L. 7481), M. L. 7484, 5, 6. Germanique : b. all. *zavel*.

Il y a un rapport avec d'autres noms du « sable », gr. φάμπος et ἔρμης, φάμαθος et ἔρμαθος (à côté de φαράπος « fin »?), avec v. isl. *sandr* et v. h. a. *samt*, et même avec arm. *awaz*. Mais on ne saurait préciser. Mot populaire, dont il n'y a pas lieu de tenter de restituer l'original ; le -μ- simple de φάμαθος, ἔρμαθος montre que μ- de φάμπος, ἔρμης est expressif ; le -b- de *sabulum*, qui peut reposer sur *-bh-, concorde avec le -w- de arm. *awaz*.

saburra, -ae f. : lest de navire, ballast. Dérivés : *saburro*, -as ; *saburrâlis*, -ârius. Ancien (Plt.). M. L. 7487-7488.

S

Terme technique, suspect d'être emprunté, dont l'aspect rappelle celui des noms propres *Mamurra*, *Suburra*.

saccharum, -I n. (Plin.) : sorte de sucre, fait de la distillation des pousses de bambou. Transcription du gr. σάκχαρον, qui est lui-même emprunté au moyen indien *sakkarā*. Les formes romaines et germaniques remontent à l'arabe *sukkar*. M. L. 8441 a ; B. W. s. u.

saccus, -Im. (d'après le témoignage des formes empruntées du céltique et du germanique) : sac (à blé, à argent, etc.) ; s. *uinârius* : sorte de panier ou de crible en osier dans lequel on passeait le vin pour le clarifier, d'où *saccō*, -âs « filtrer » ; s. *niuârius* : morceau d'étoffe placé au-dessus d'un vase, d'une coupe, etc., sur lequel on disposait de la neige ou de la glace pour rafraîchir le vin ; cf. *côlum*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7489 ; céltique : irl. *sacc*, britt. *sach*, et germanique : got. *sakkus*, v. h. a. *seckil* « bourse », de *sacculus*, etc.

Dérivés et composés : *sacculus* ; *sac(c)elus* (cf. offa/ *ofella*) ; *sacceus* et *saccinus* (Vulg.) : fait de toile à sac ; *saccârius* ; *sacculârius* : coupeur de bourse ; *sacellârius* : trésorier ; *saccellô*, -âs ; *saccellatiô* (Vég.) ; *biscacium* (Pétr.) ; *biscaccia*, Gloss.) : besace, M. L. 1121 ; *saccipérium* : poche pour le porte-monnaie (Plt.), de *sacco* + un dérivé de πήρα « besace » ; la forme *sacciuccis* (Arn.) : « aux joues gonflées comme un sac », n'est qu'une conjecture de Saumaise. — Les gloses ont aussi *saccia*, et *sacelliônes* « *sacculôs* ».

Le mot se retrouve en gr. σάκχος, qui l'a emprunté au sémitique *saq*, où il désigne une étoffe grossière servant à toute sorte d'usages : « cilice, tapis, couverture » et aussi « sac ». C'est dans ce sens secondaire que le mot a passé en latin ; toutefois, dans le latin biblique, il a aussi le sens du classique *cilicium*. La façon dont ces mots ont été empruntés n'est pas exactement déterminable.

V. *secô*.

sacêna (*scêna*), -ae f. : *scena ab aliis a quibusdam scacena appellatur dolabra pontificalis*, Fest. 422, 32 ; et 444, 8, *scenam... utrum securis an dolabra sit ambigatur...* *Liulus in Lydio* (Com. 2) : « corruit quasi ictus scena, haut multo secus ». Vieux terme du rituel, conservé seulement dans cette glose.

V. *secô*.

sacer, -era, -erum (ancien *sakros* attesté dans l'inscription du Forum, CIL I² 1) ; cf. aussi *sacer-sanctus* (avec ô?) ; *sacer* est à *sanciô* à peu près comme *tagro- dans *in-teger* à *tangô*. Pas de comparatif (c'est *sancior* qui en tient lieu) ; superlatif *sacerrimus* (rare, archaïque). A côté d'un thème en -o/e-, qui se retrouve en osco-ombrien : osq. *saxopo* (qui semble féminin), ombr. sa-

kra « *sacrās* », a existé en thème en *-i *sākri-*, bien attesté par osq. *sakrim* « *hostiam* » (abl. sg. *sakrid*, abl. pl. *sakriss*) et ombr. *sakre* « *sacrum* » (nom. acc. sg. *n.*), avec abl. pl. *sacris*, etc., conservé en latin dans la langue religieuse, notamment dans l'expression *sācramētūm porcum*, *sācrēs porcī* qu'on trouve chez les archaïques, cf. Fest. 420, 26 sqq.; dans Rud. 1208, Plaute à la scansion *sacrēs*, *sûre*; pour la longue, cf. lat. *acer*, *acrīs*, en face de gr. ἄκρος, et *pacer* (ital.) sous *paco*.

Ce qui est *sacrum* (ou *sacrē*) s'oppose à ce qui est *profānum*; ce qui est *sacrum* appartient au monde du « divin », *quicquid quod deorum habetur*, suivant l'expression de Trébatius (chez Macrobe II 3, 2), et diffère essentiellement de ce qui appartient à la vie courante des hommes; on passe du *sacer* au *profānus* par des rites définis, et les deux catégories sont bien tranchées. Le sens de *sacer* diffère de *religiōsus* (distinction artificielle dans Gaius, Inst. 2, 3, *sacrae [res] sunt quae dis superis consecratae sunt*; *religiōses quae dis manibus relictae sunt*); cf. *Via Sacra*, *Sacer Oceanus*, etc. La notion de *sacer* ne coïncide pas avec celle de « bon » ou de « mauvais »; c'est une notion à part. *Sacer* désigne celui ou ce qui ne peut être touché sans être souillé, ou sans souiller; de là le double sens de « *sacer* » ou « *maudit* » (à peu près). Un coupable que l'on consacre aux dieux infernaux est *sacer* (*sacer esto*; cf. gr. ἄγνοις), d'où le sens de « criminel » (*auri sacra fames*); cf. aussi *sacer morbus* = ἄγνοις νόος (épilepsie), *sacer ignis*; *os sacrum* = ἄγνοις δοτέον. Le n. *sacrum* désigne toute espèce de chose sacrée : *sacrum facere* « accomplir une cérémonie sacrée », d'où *sacrificūs*, *-ficiō*, *-ās* (-fīcōr et *exsacrificō*, Enn.), *sacrificium* (cf. ἀπούρεως, -γλα), *sacrificulus* (surtout dans l'expression *rex sacrificulus*, où *-fīcūlus* semble être à *-fīcō* comme *bibulus*, *legulus* à *bībō*, *legō*). V. plus loin *sacerdōs*, pour une forme plus ancienne du nom d'agent. Au pl. *sacra*, *-ōrum* « les cérémonies du culte » et le culte lui-même : *s. pūblica*, *s. priuāta*. Ancien, usuel, non roman, où il a été éliminé par *sanc̄tus*, qu'a répandu l'Église. Celtique : l'irlandais a des mots d'Église : *sacraile*, *sacraibac*, *sacrifis*, *sacramint*, *sacrista*.

Autres dérivés et composés : *sacellum* : diminutif du n. de *sacer*, substantivé dans le sens de « petit sanctuaire », consacré à un dieu, contenant un autel, mais dépourvu de toit, d'après Fest. 422, 15; *sacrarium* : endroit où l'on enferme les *sacra* (comme *armarium/arma*), cf. Dig. 1, 8, 9, « *sanctuaire* »; *sacrarius* m. : sacristain; *sacrānus*, *-a*, *-um* : *-i... Reate orti... dicti sacerani quod uera sacro sint nati*, P. F. 425, 1 (cf. *primānus*, *prīmus*); *sacrima* : *... mustum quod Libero sacrificabant*, P. F. 423, 1 (cf. καθλημος en face de καθλης); *sacer*, *-ās* : consacrer (cf. les formes osques du verbe fréquent, e.g. *sakarater* « *sacrātūr* », avec les dérivés osq. *sakaraklūm* « *sacellum* » et pélignien *sacarāriz* « **sacrātrīs* »); d'où le composé d'aspect déterminé *cōsacrō* (*cōnsacrō*, M. L. 2155; celtique : irl. *cosecrain*, britt. *cusegru*), et ses dérivés *cōsacrātiō* et, à basse époque, *cōsacrān(e)us* : *συμβόστης*; *dēsacrō* (*dēsecrō*), époque impériale (contamination de *cōsacrō* et *dēdicō*); *exsacrō* (et *exsecrō*) : exécrer, maudire; *obsecrō* : « *obsecrare est opere a sacris petere* », P. F. 207, 7, « priser au nom des dieux », avec tmēse *ob uōs sacerō*, souvent formule de la langue familière; employé en incise, avec

valeur affaiblie, cf. Plt., Au. 733 : *quo, obsecro, posses possum*, v. Bryant, Harv. Stud. 9, 123 sqq.; *Was kernagel, Verm. Beitr. z. griech. Sprachk.* 24, d'où *tmēcum reus populū comitū orauerat per deos ut eo perficulū liberaretur, iubebat magistratus eum resarcere*. Plautus (Au. 684) : « *resarcere, mater, quod dūdum obcraueram* », P. F. 353, 14; rare et archaïque. Cf. M. L. 7493, *sacrāre*; 7494, *sacrātūm*, et 7494 a, **sacrīsta* (avec suffixe grec).

De *sacerō* dérive, en outre : *sacrāmentum*, terme de droit : « dépôt fait aux dieux d'une certaine somme comme garantie de sa bonne foi ou de la bonté de sa cause dans un procès »; cf. Varr., L. L. 5, 180, *ea pecunia quae in iudicium uenit in liūibus, sacramentum a sacro; qui petebat et qui in infutabatur, de aliis rebus uerius quingenos aeris ad pontem (l. pontificem?) deponebant, de aliis rebus item certo (certabat Collart) alio legitimo numero assum (l. actum?)*; qui *iudicio uicerat, suum sacramentum e sacro auferebat, uicti ad aerarium redibat*. Cf. Festus 468, 16 sqq. Il est probable que ce dépôt s'accompagnait d'une prestation de serment (*iūsiūrandūm*; de là le sens dérivé qu'a pris le mot; cf. Fest. 466, 2 sqq., *sacramento dicunt quod <iuris iūrandū sacro> ne interpositum actum<est>*, et P. F. 467, 3. C'est ce sens de « *serment* » que le mot a pris dans la langue militaire, où il s'employait d'abord dans une acceptation différente de *iūsiūrandūm*, le *sacrāmentum* étant personnel et volontaire, le *iūsiūrandūm* étant collectif et imposé; cf. T.-L. 22, 38, 2-5. Dans la langue de l'Église, *sacrāmentum* a désigné tout objet ou tout acte ayant un caractère sacré : mystère, révélation, sacrement, etc. (v. Blaise, s. u.). M. L. 7492; *sacrāmentāriū* : sacramentaire. Sur *sacramentum*, v. H. Lévy-Bruhl, REL XXX, 1952, 296 sqq.

sacerdos, *-dōtis* c. (le féminin *sacerdōta* est récent, plus récents encore *sacerda*, CIL VIII 3307, 10375, fait peut-être sur *sacerdos* prononcé *sacerdus*; et *sacerdotissa* (cl. *abbatisa*) : celui qui accomplit les cérémonies sacrées, prêtre en général; cf. Varr., L. L. 5, 83, *sacerdos uniuersi a sacris dicti*. Passé par l'Église en celtique : irl. *sacart*, *sacerdote*, et en germanique : v. angl. *sacerd.* Dérivés : *sacerdōtium*, *-dōtīs*, *-dōtāre*; *sacerdōtula*. De **sakro-dhō-ts*, le second élément appartenant à la racine *dhē*, v. *faciō* et *-dō*; le vocalisme du timbre *o* du second terme de composé est ancien. Thème consonantique : le génitif pluriel est *sacerdōtūm*; pour la formation, cf. *locu-plēs*, *plē-t-is*. Vieux composé de type indo-européen, à côté duquel s'est formé en latin même le type récent *sacrificium*, voisin de *sacrificium*. V. H. Pedersen, MSL 22, 5.

sacrilegus (cf. *legō* et la citation de Non. 332, 23), qui du sens de « voleur d'objets sacrés », *ἱερόσυλος*, a passé au sens plus large de « sacrilège, profanateur »; *sacrilegium* (époque impériale); *sacrifer* (Ov.); *sacrīcola* (époque impériale) : victime, prêtre.

sacrōsanc̄tus (ō, Orientis 2, 830; confirmé, selon L. Hayet, Man., § 322, par la prose métrique; cf. Cic. Balb. 32, *si quidem sacrosanctum est*; et la « tmēse », *sacroque sanctus* (Plin. 7, 143) : adjetif appartenant à la langue du droit et de la religion, qualifiant une personne ou un objet dont le caractère sacré ou inviolable a été solennellement reconnu; cf. F. 422, 17 : *-m dic-*

*tim quod iure iurando interposito est institutum, si quis id uiolasse, ut morte poenas pendere, et Rosenberg, Hermes 48, 3. Sans doute juxtaposé formé de *sacrō* (ablatif instrumental de *sacrum*) + *sanctus* (cf. *uērisimilis*). Les explications par un couple asyndétique *sacrō(s) sanctus* dont les éléments se seraient soudés ou par un composé dont le premier élément serait la forme du thème nu *sacrō-* semblent contredites par la quantité longue de l'*o* de *sacrō-* et soulèvent, du reste, d'autres objections. Toutefois, Tertullien recrée *sacer-sanc̄tus*.*

sanc̄tō, *-is*, *sānxī*, (*sanc̄tuī*, Pomp.), *sānctūm*, (*sanc̄tuī*, Lucr.), *-ire* : terme de la langue religieuse et politique « rendre sacré ou inviolable » : *s. lēgem*; par suite « établir solennellement par une loi, etc. » : *s. lēge ut, né*; et enfin « ratifier, sanctionner ». Alors que *sacer* signifie en certains cas « voué aux dieux infernaux, exécutable, etc. », *sanc̄tō* a aussi le sens de « proclamer comme exécutable », d'où « interdire soi-même », puis « punir » : *s. capite, suppliciō, execrātōnibus pūblicis*. De là : *sānctus* « rendu sacré ou inviolable, sanctonné », cf. Ulp., Dig. 1, 8, 9, où la différence avec *sacer* est bien établie : *proprie dicimus sancta quae negue sacra negue profana sunt, sed sanctione quadam confirmata, ut leges sanctae sunt, quia sanctione quadam subnixae. Quod enim sanctione quadam subnixum est, id sanctum est, eti deo non sū consecratum* (cette différence de sens entre *sacer* et *sanc̄tus* n'exclut pas la parenté initiale; l'état de *sanc̄tus* est obtenu par un rite de caractère religieux; *sacer* indique un état, *sanc̄tus* le résultat d'un acte); puis *sanc̄tus* a reçu le sens du gr. ἄγνοις, qui, lui-même, chez les juifs et les chrétiens, a reçu le sens de l'hébreu *gōdōš*; du sens de « consacré, établi, consolidé par un rite », on est passé ainsi à uns sens essentiellement moral : « *vénéré* » et « *vénérable* », « vertueux » et, dans la langue de l'Église, « saint ». *Sānctūm* n. « sanctuaire » : *s. sānctōrum* (rendant τὸ ἄγνοις, τὰ ἄγνα, τῶν ἄγνων). Mais, dans le latin classique, *sanc̄tus* est encore loin de cette valeur toute morale ; chez Cicéron et Virgile, *sanc̄tus* est dans une période de transition.

Dérivés : *sānctō f.* : *sanction*; *sānctor* (Tac.); *sānctūm* « inviolabilité » et « sainteté »; *sānctitudo*; *sānctūmūm*, *-mōnīali*; *sānctūmūm* (époque impériale pour *sacrārium*); *sānctēsō* (Acc.), et, dans la langue de l'Église, *sānctificus*, *-ficiō*, *-ficiūm*, *-ficiātī*, etc., calques du gr. ἄγνας, ἄγνοις. Cf. M. L. 7569, *sanc̄tus*; 7567, *sanctificare*; 7568, *sanc̄tūtās* [celtique : irl. *santi*, *saith*; britt. *sanc̄t*, *sanctair*, mots savants], tous mots qui ont pénétré dans les langues romanes par l'intermédiaire de l'Église.

Pour *Sanc̄tus*, v. ce mot.

La forme de *sanc̄tō* est pareille à celle de *uincīō*; le perfectum *sāncti*, l'adjectif en *-to*, *sānctus*, sont du même type que *uincī*, *uinctus*. Comme dans lit. *jūngi* en face de lat. *iungō* (v. ce mot), il y a ici à la fois l'insfixe nasal, qui s'est largement développé en latin et en baltique, et le suffixe de présent *-ye/-ī*. L'*ā* de osq. *sānhtūm* « *sanctum* » a l'air de supposer un ancien **sankto-* en italique; l'ombrien *a*, de même, *sahatam* « *sanctam* ». Les objections de Kretschmer, Glotta, 10, p. 155 sqq., ne prouvent pas contre le rapprochement de *sacer* et de *sanc̄tō*, que Kretschmer n'écarte, du reste, pas absolument, et elles aboutissent à priver *sanc̄tō* de

toute étymologie. Du reste, de même que l'on a lat. *con-iugāre* en face de *con-iungere*, l'osque a *sakahīter* (pour **sakarahīter?*) « *sacrificateur* », à côté de *sānhtūm*, en face de lat. *sanc̄tūm*. Un présent à nasale inflexé tel que *sanc̄tō* indique le passage à un état de choses nouveau. Si, comme il semble, *sacer*, *sanc̄tō* est apparenté à hitt. *šaklai* « coutume, rite », le latin et le hittite auraient en commun une racine servant aux idées religieuses et juridiques du plus ancien vocabulaire indo-européen. En dehors de ce rapprochement, il est impossible de trouver un correspondant précis au groupe italique de lat. *sacer*, *sanc̄tō*. On rapproche v. isl. *sótt* « entente, compromis », qui est de sens différent et où le caractère de la consonne finale n'est pas discernable. Ce mot scandinave ne doit pas être séparé du groupe de got. *sakan*, qui s'applique à toute discussion, à toute querelle de caractère verbal et, à en juger par le sens précis de v. isl. *sók*, v. sax. *saka*, v. h. a. *sakka*, etc., se rapporte originairement à une « affaire judiciaire », à un « procès », donc à quelque chose qui se règle au moyen de formules. Un rapprochement avec le groupe de *sacer*, *sanc̄tō* est donc possible. Le fait que le germanique a le représentant k d'un ancien *g* en face de k italique ne fait pas difficulté : la forme du verbe *sakan* donne lieu de croire qu'il s'agit d'une racine fournissant un présent aoriste radical de type athénétique, ce qui rendrait aussi compte de lat. *sanc̄tō*; dans ces racines, le flottement entre sourde et sonore finale arrive souvent. Dès lors, rien n'empêcherait de rapprocher, d'autre part, le groupe de gr. ἄγνοις « j'ai un respect religieux pour » présent dérivé dont la forme s'expliquerait bien dans une racine fournissant un ancien présent radical athénétique, ἄγνοις « saint », ἄγνοις « pur »; le rapprochement de ces mots grecs avec la famille indo-iranienne de skr. *yājati* « il sacrifie » n'est bon ni pour la forme ni pour le sens. Toutefois, les trois groupes de lat. *sanc̄tō*, de got. *sakan* et de gr. *άγνοις* ne comportent pas de concordances de sens ni de formes assez précises pour autoriser une affirmation. Il est curieux qu'aucun mot pour la notion de « sacré » ne soit attesté pour l'indo-européen commun : le vocabulaire proprement religieux varie beaucoup d'une langue indo-européenne à l'autre.

sācōma, *-atis* n. : contrepoids. Emprunt (Vitr.) à une forme dorienne correspondant à att. *σάχωμα*.

Dérivé : *sācōmārius*, *-a*, *-um* (tardif).

sacrima : v. *sacer*.

saeclūm (*saeclūm*), *-ī* n. : génération (sens fréquent dans Lucrèce, au pluriel : *saeclū hominū, ferārum, ani-mantū, mortālia saecla*, etc.), correspondant à gr. *γενε-* et à φύλον; cf. avec Hom. η 206, *ἄριτα φύλα γενέ-* των, la traduction latine *fera saecula* et les exemples cités par Burger, *Les mots de la famille de φύλα en grec ancien*, p. 83 sqq.; durée d'une génération, fixée, entre autres, à cent ans, « siècle », cf. Varr., L. L. 6, 11, *saeclūm spatiū centū annorū uocarunt*, et P. F. 441, 4, *sae-clūlūrū ludi apud Romanos post centū annos fiebant*, *quia saeclūm annos centū extendi existinabat*; puis « longue période d'une durée indéterminée »; enfin, dans la langue de l'Église, « le siècle, le monde », traduction du gr. *αἰών*, qui lui-même s'est chargé du sens d'un mot

gissement *-i*; car le celtique a une forme élargie : *irl. salann*, et il y a une autre forme élargie dans *got. salt* (neutre) et *arm. alt* (thème en *-i*) « sel, saline ». Lat. *sallō* de **saldō* n'a rien à faire avec un thème nominal en *-d*; *-de/o-* y est le suffixe de présent connu par *tendō*, *cūdō*, *fallō*, etc. Vocalisme radical *a* qui n'a rien de surprenant dans ce terme technique.

salamandra, -ae f. : salamandre. Emprunt (*Celse*, *Plin.*, *Pétr.*) au gr. σαλαμάνδρα, déformé dans la langue populaire ; cf. M. L. 7525.

salapitta, -ae f. : chiquenaude (*Arn.*, *Ital. Ioh.* 18, 22, et *Gloss.*). Conservé dans un parler italien. M. L. 7526. De gr. σαλπη(γ)κής, avec épenthèse osque?

salapūtīm, -īn. (*salaputtum*) : nain, nabot (?). Mot familier (*Catul.* 53, 5), de formation et de sens obscurs. On a un cognomen *Salaputis*, CIL VIII 10570.

salar, -aris m. : sorte de truite, ou jeune saumon (*Aus.*, *Sid.*). Cf. *salmō*.

salāriāna, -ae f. : sorte de châtaigne (*Pline*). De *salarius*?

salebra : v. *saliō*.

salgama, -ōrum n. pl. : conserves (faites dans le sel = Δημητηρίου), Col. Le singulier *salgamum* est plus récent.

Dérivés : *salgamarius* et sans doute *salmacidus*, glosé ἀλμυρός; **salmuria* « saumure ». M. L. 7543, 7545.

Sans étymologie.

salicastrum : v. *salix*.

Salii, -ōrum m. pl. : Saliens, collège de prêtres consacrés au service de Mars par Numa. Leur nom est rattaché à *saliō* par tous les anciens, cf. *Varr.*, L. L. 5, 85, *Salii ab salitando, quod facere in comitiis in sacris quotannis et solent et debent*, et les références de Goetz-Schoell, ad loc., et le composé *praesul* semble désigner à l'origine le chef des Saliens ; cf., toutefois, F. 438, 27, *salios a saliendo et salitando dictos esse quamvis dubitari non debeat, tamen Polemon ait Arcada quendam fuisse, nomine Salium, quem Aeneas a Mantinea in Italiam deduxerit, qui iuuenes Italicos ἐνόπλους salitationem docuerit*.

Dérivés : *Saliaris*, -e; *salaires* *cenae*, *epulæ*, expressions dont dérive le sens de « somptueux, magnifique »; cf. *Fest.* 439, 7 sqq.; *Saliatus*, -ūs.

La forme *Salisubs.lī* (-lis?), génitif d'un nom de divinité (?), *Catul.* 17, 6, est obscure : de *saliō* + *subsiliō*?

saliō, -īs, *salūf* (et *saltūi*, *salī*, époque impériale), *salutum*, *salire* : sauter, bondir; cf. *Plin.* 10, 111, *ambulant aliquae [ques] ut cornices; saliunt aliae ut passeræ, merulæ; jaillir [de aqua], palpiter [de corde]; saillir [transitif dans la langue des éléveurs]; d'où *salāx* « lubrique » et « aphrodisiaque ». Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7540; B. W. *saillir*. Irl. *salach* « *salāx* ».*

Dérivés : *salāx* (cf. plus haut); *salāciās*; *Salācia*, nom d'une déesse marine, opposée à *Malacia* (v. *salum*); *salēbra*, -ae : aspérités du sol, ornière, cahot, M. L. 7527; cf. *latebra*, *scatebra*; *salebrōsus* et *salebrātūs*, *salebrītās* (tardifs).

salutis, -ūs m. : saut, bond, puis passage étroit, pas » (cf. Pas de Calais, Pas des Thermopyles), « dé-

filé » (*sensū obscēnō*, dans *Plt.*, *Cas.* 922 et *Cu.* 56), et, comme ces endroits sont souvent couverts de bois ou de pâturages, « pâturage, herbage », et même « mesure de terre de 4 centuries » (*Varr.*, R. R. 1, 10). Dérivés : *saltuārius*, *saltuātim*, *saltuāns*, *saltuāsus*. Cf. *saltus*, M. L. 7553, 7554, et *saltuārius*, 7552. *salto* (et *salītor*), *salītiō* (*Vég.*). Celtique : *irl. salī*.

Saliō a fourni de nombreux composés en *-siliō* dans lesquels le préverbier précise seulement l'idée verbale : *ab*, *ad*, *circum*-, *dē*, *dis*-, *ex*-, *in*-, *prae*-, *prō*-, *re*-, *sub*-, *trāns-siliō*. Il faut noter seulement que *insultus* apparaît dans la langue de l'Église avec le sens de « insulte », sans doute sous l'influence de *insulare*, qui est employé au sens moral déjà par Cicéron. Cf. Pour *praesul*, v. ce mot.

De *saliō* existe un itératif-intensif ancien et usuel : *saltō*, -ās (*saliō*, *Varr.*), qui tend à se substituer à *salire* (comme *cantāre* à *canere*) dans le sens de « sauter », bien représenté dans les langues romanes. M. L. 7554, et en germanique : v. h. a. **salzōn*, v. angl. *sealitan*. Du sens ancien de « sauter à plusieurs reprises » est dérivé le sens technique de « danser » ; de là : *saltāor*, -ītrix, -īti, -ītūcula, -ītōrius, -ītus, -ītūs, *saltābundus*, qui tous se rapportent à l'idée de « danser ». Comme *saliō*, l'itératif *saltō* a de nombreux composés qui sont en *-siliō* : *ad*-(*as*), *dis*-, *ex*-, *in*-, *per*-, *prae*-, *re*-, *sub*-(*sus*), *trāns-siliō*. *Exsultō* et *insultō* ont souvent le sens moral qu'ont leurs calques du français savant *exultier* et *insulter*. Forme récente sans apophonie : *dēsaliō*. Dérivé secondaire : *satiōtō* (*Hist. Aug.*).

Le présent *saliō* n'a d'autre correspondant exact que gr. ἄλλοιαται, qui a le même sens. Pas plus en grec qu'en latin, il n'y a trace d'un aoriste en *-s*. La langue homérique a conservé un aoriste radical ἄλτω, ἄλμενος.

salis(s)ātiō, -ōnis f. (*Marc. Emp.* et *Gloss.*) : palpitation, s. *cordis*, gl. παλμός Du gr. σαλάσσω, cf. *comissatiō* et κωμάζω ; rattaché par étymologie populaire à *saliō*, cf. *Isid.*, *Or. I*, 26, *salisatores uocati sunt, quia dum eis membrorum quaecumque partes salient, aliquid sibi exinde prosperum seu triste significari praedicunt*.

salīua, -ae f. (pl. *salīuae*, ap. *Lucr.* 4, 1108) : 1^e salive, bave. Se dit aussi de toute espèce de sécrétion visqueuse; 2^e saveur (qui excite la salive); salive en tant que marque de désir ou d'appétit. Ancien (*Lucr.*, *Catull.*); panroman (sauf roumain). M. L. 7541.

Dérivés : *salīuārius* (*Plin.*); *salīuārium* « mors »; *salīuōsus*; *salīuō*, -ās; *salīuātūm*; *salīuātiō*, tous d'époque impériale.

Même formation que *gingīua*. Sans étymologie claire. Irl. *saile* peut être emprunté.

saliūnca, -ae f. : valériane ou nard celtique (depuis Vg. et *Plin.*); dim. *salīuncula*. Celtique ou ligure?

salīx, -icis f. : saule. Ancien ; panroman. M. L. 7542; v. B. W. s. u. Cf., pour la formation, *larix*.

Dérivés : *salicātūs* n. : douce-amère qui croît parmi les saules, d'ailleurs aussi *labrusca*, *Pline*, 23, 20, M. L. 7531, et irl. *soileastar*; *salīgnus* ou *salīgneus* : de saule; *salictūm* : saussaie, et *salicētūm*, M. L. 7532-7534, gall. *sailchoit*; *salicātūs*. Certaines

formes romaines supposent **salicārius* et **saliceus*; cf. M. L. 7530-7533.

Salīx a un correspondant dans irl. *sail* « saule » (gén. *salīch*). Dans v. h. a. *salaha*, v. angl. *sealh* « saule » (gén. *salīch*). Dans l'formation est différente (de **salihjōn*). Si l'on rapproche la forme que donne Théophraste, θέλχη, pour le nom de « saule » en Arcadie, il faut admettre que la forme latine reposerait sur **sōlik-* (mais alors on attendrait plutôt **sūlīc-*) et la forme germanique sur **solt-*.

salmacīdūs : v. *salgamā*.

salīmō, -ōnis m. : saumon (*Plin.*, *Aus.*). M. L. 7544. Mot gallois. Cf. *Salmōna* « *Salm* », affluent de la *Moselle*, et *salār*. Passé en germanique : v. h. a. *salmo*.

salpa, -ae f. : saupe, poisson de mer (Ov., *Plin.*). Emprunt au gr. σάλπη. M. L. 7549.

salpūga (-*punga*), -ae f. : sorte de fourmi ou d'araignée venimeuse. Mot (espagnol d'après Plin. 29, 92?) déformé par l'étymologie populaire en *solipuga*, *solipu-* *ga*, *solifuga*; cf. P. F. 389, 4, *solipugna*, *genus bestiolae maleficæ, quod acris concitatusque fit ardore solis, unde etiam nomen traxit*. V. Sofer, p. 58, et Alessio, R. di Filoli, 1938, p. 152, qui suppose un emprunt à un gr. **σαλπύγος* (μύρμηχ). Sans étymologie.

saltem : particule invariable signifiant « du moins, au moins » et marquant une restriction, généralement après une proposition concessive commençant par *sī*, tout au moins à l'époque archaïque, e. g. *sī illud non licet, | saltem hoc licebit*, Tér., Eu. 639-640. Toutefois, l'opposition peut n'être pas exprimée ; cf. Cie., Fam. 12, 23, 3, *antēchācum sperare saltem licebat; nunc etiam id erexit est*; entendez « il nous était permis au moins d'espérer (à défaut d'autre chose) : *sī nil aliud* ». De cet emploi découle celui qu'on fait de *saltem* à l'époque impériale, où on le joint à *nōn*, *neque* avec un sens équivalent à celui de *ne... quidem*; cf. T.-L. 5, 38, 1, *ibi tribuni militum non praemunito uallo... non deorum saltem si non horum in membris memoræ, nec auspicio... instruant aciem*. Ancien, usuel et classique. Ne semble plus attesté après Apulée ; non roman.

Étymologie inconnue ; la finale rappelle celle de *au-* *tem*, *quidem*, etc. De **s(i) al(i)tem*?

salutis, -ūs m. : v. *saliō*.

saluber, -bris : v. *salūs*.

salūia, -ae f. : sauge (*Plin.*). Panroman. M. L. 7558. Germanique : v. h. a. *salbeia*. Sans doute de *salūs*, à cause de ses propriétés bienfaisantes. Le sens de « sauge » est secondaire. A l'origine, semble avoir désigné une autre plante ; cf. *Pline*, 22, 147 et 26, 31.

salūm, -īn. (et *salus* dans *Enn.*, e. g. Sc. 195, *undan-* *tem salūm* ; le changement de genre est dû sans doute à l'influence de *mare*, cf. *sale*) : mer libre, mouillage devant le port ; cf. T.-L. 37, 10, 10, *ante portum in salo*; 37, 13, 18, *paris in salo ad ostium portus in ancoris steti-* *ū*; Cie., *Verr.* II 5, 35, 98, *quadrirememque fluctuantem in salo reliquerat*. Peut-être emprunt au gr. σάλος, quoique le sens de « mouillage » ne soit pas attesté avant Pöyhe et puisse provenir du latin. Sur le mot « pré-i.e. » *sala*, v. Battisti, St. Etruschi, XVI, 342 sqq.

salor, -ōris m. : couleur de la mer (*Mart. Cap.*)? Forme unique et peu sûre.

Les Latins y rattachent aussi *Salācia*, nom d'une déesse marine (qui s'oppose à *malacia*) et femme de Neptune ; cf. *Varr.*, L. L. 5, 85, *Salacia Neptuni ab salo*, avec les références de Goetz-Schoell, ad loc., et l'étymologie de Fest. 436, 14, *Salacia... quod salum ciet*. Sans doute étymologie populaire ; *salacia* semble inséparable de *salāz*.

Pour *insula*, v. ce mot.

salūs, -tis f. : v. le suivant.

salūs (*saluus*), -a, -um : entier, intact ; cf. *Plt.*, *201*, *di me seruant, salua res est* : *saluom est si quid non perit*, et les expressions du type *salū lege*, *salūō* *iūre*, *salūs auspiciis* ; par suite « *sauf*, *sain* et *sauf*, en bon état » (souvent joint à *sānus* dans le couple allitrant *sānus saluus*) ; usité dans la formule de politesse *saluus sis*. Dans la langue de l'Église a pris le sens moral de « sauvé du méchant ou du mal par le Sauveur ». Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 7559. Adverbe *salū*, usité surtout dans la langue de la comédie : *sān saluē*? Formule archaïque reprise par Apulée, e. g. *Met.* 1, 26. Le substantif correspondant à *saluus* est :

salūs, -ūtis f. (thème consonantique, abl. *salūte*) : état de celui ou de ce qui est *saluus*, bon état, salut, sauvegarde, conservation ; souvent joint à *ops* dans *opem salūtē ferre* ; par suite « vie (sauve) » par opposition à « mort », *pestis*, *pernicies* : *salūtē debere alicui*. Personifié et divinisé dans la déesse *Salūs* « celle qui assure le salut » (*Salūs Sēmōnia*, Macr., Sat. 1, 16, 8) ; cf. *Plt.*, Mo. 351, *nec Salus nobis saluti iam esse, si cu-piat, pestis, perlost*, par allusion à une formule usuelle ; employé souvent comme formule de salut : *salūtē dicere, dare, reddere, accipere*. Dans la langue de l'Église a désigné le « salut » (= σωτηρία). M. L. 7555 ; britt. *sal*.

Dérivés et composés : 1^e de *saluus* : *salueō*, -ēs, -ēre : être sain et sauf, bien portant, etc., usité surtout comme formule de salutation, *saluē*, *saluētō*, etc., souvent joint à *ualere* : *uale*, *salue*, Cie., Fam. 16, 9, 4, etc.; *salūd*, -ās : sauver. Bas latin, apparaît à partir de Végèce et remplace *seruō*, auquel ne correspondait aucun adjectif. Usité surtout dans la langue de l'Église, ainsi que les dérivés et composés : *salūtō* = σωτηρ, *salūtātō*, -mentum; *salūficus*, -fīcō; *re-salūtō*. Panroman (sauf roumain). M. L. 7557, 7557 à ; britt. *salw*, *sylwadour*.

Noms propres : *Saluius*, -ūnus, -ūllus. !

2^e de *salūs* : *salūber* (-bris), -bris, -bre : salutaire » et « salubre » (souvent opposé à *pestilēns*) ; quelques fois aussi « en bonne santé », M. L. 7556 a; d'où *salū-* *brītās*, -ter et l'opposé *insalūber* (-bris); *salūtāris* : salutaire (conservé par la langue de l'Église); *salū-* *tāriter*.

salūtō, -ās : donner le salut, sauver. Sens rare et tardif ; *salūtō* est presque uniquement usité avec un sens affaibli dans des formules de politesse au sens de « saluer », comme les dérivés et composés : *salūtātō*, *salūtātō*, *cōsalūtō*, *obsalūtō* (Festus), *persalūtō*, *resalūtō*, *insalūtātūs*, etc. Panroman. M. L. 7556 ; britt. *saludi*.

salūtē-fer (poétique) ; *salūtificātō* (Tert.) ; *salūtēger*

(poétique, tardif) ; *salūtigerulus* : porteur de salutations (Plaute).

Salūs est, comme *fides*, un exemple d'un ancien terme religieux, passé ensuite dans la langue courante, puis repris par la langue de l'Église chrétienne, qui lui a redonné un nouveau sens religieux. *Salūs* est de création récente ; on disait dans la langue classique *serōd*, *cōserōd* dans ce sens ; *salūs* a été créé par suite de l'affaiblissement de *salūtō*, qui, ne subsistant plus guère que dans des formules de politesse, n'avait pour ainsi dire plus rien de commun avec *salūs*, *salūsus* ; de là *salūtōr*, *salūtōtō* ; cf. Aug., Serm. 299, 6. C'est le gr. σωτήρ, σωτήριος, σωτήρια qui a servi de modèle. Au III^e siècle après J.-C., il n'y avait pas plus de rapport entre *salūre* et *salūtēre* qu'il n'y en a en français entre « sauver » et « saluer ».

Salūs rappelle skr. *sdrvah* « entier, intact, tout », av. *haurvā*, v. p. *haruva-* « entier », gr. ὅλος¹ (supposé par la correspondance hom. ὅλος, att. δῶσις, où le vocalisme radical est autre). Le mot indo-iranien s'oppose par le sens à skr. *vīpāh*, av. *vispo*, v. p. *visa-*, qui se traduit par lat. *omnis* ; en sanskrit, il a été fléchi comme *vīpāh* ; mais, à en juger par Y., LVIII 6, où le nominatif pluriel *haurvā* signifie « intacts », le fait n'est pas indo-iranien. En latin, *salūs* n'a gardé que le sens original de « entier », avec la nuance « en bon état de santé » ; et il n'a pas reçu la flexion du démonstratif, parce que c'est *tōtūs* qui a reçu le sens de « entier » et a pris en conséquence cette flexion ; ceci n'empêche pas, du reste, que, pour rendre le sens de « intact, entier », sans aucune nuance religieuse, le latin a créé *integer*, qu'ont conservé les langues romanes. Le sens propre de *salūs* a été commandé par la valeur religieuse qui est attachée à ce mot et qui ressort de *salūs*. — Le vocalisme à degré zéro de lat. *salūs* se retrouve dans osq. σωλήν, *sala* vs. *salūs*, ombr. *saluvom* « salum », etc., et dans le nom de notion lat. *salūs*, qui est ancien (v. BSL 28, p. 40 sqq.), tandis que av. *haurvātās*, qui y répond pour le sens, est un dérivé secondaire de *haurvā*. Les mots italiques supposent une forme de suffixe à voyelle initiale ; cf. gr. δῶσις. Le vocalisme à degré zéro est sans doute ancien dans ces formes, et l'o radical de gr. δῶσις doit être pris à δῶσις.

Sans le suffixe *-wo-, on a en latin même *solidus*, avec -l- simple (cf. osq. suluh « omnino »?), et *sollus*, avec -l- géminé, ce dernier se retrouvant largement en osque : *sullus* « omnino », pélignien *solois* « omnibus », etc. La forme -ll- est du type des formes expressives à géminées, qui est courant en italique. La gémination se retrouve dans le nom propre *Sallustius*. De même gall. *holl* « tout entier ». Comme la racine n'est pas dissyllabique, irr. *slān* « entier, sain et sauf » ne s'explique pas directement ; comme *sānus* s'associe à *salūs* (*salua ac sana sunt*, Plt., Mer. 176), il peut y avoir dans irl. *slān* une contamination.

Dans grec. *alls* « πᾶς, δῶσις », etc., il y a, sans s initial, un mot pareil en tout à lat. *sollus*, gall. *holl* ; il y a -l- simple dans *ala*- au premier terme de composés (got. *in allam alamanam* « dans tout l'ensemble des hommes »), ce qui rappelle lat. *sollus* : *solidus*. — H. Pedersen, V. Gr. d. kelt. Spr., I, p. 411, enseigne que la forme sans s- initial de irl. *uile* « tout, entier » résulte d'un passage de s- à h- en celtique ; l'irlandais a, en effet, une ortho-

graphe *huile*, et le gallois a *holl* et *ol* « tout entier ». Quant à arm. *olj*, équivalent à lat. *salūsus* pour le sens de « non blessé », on ne saurait dire s'il y a eu un s- initial. — La coexistence des formes avec et sans s- rappelle le cas déjà cité : got. *inu*, etc.

Le germanique et le slave ont un autre mot *hails*, v. sl. *celū* ; sur v. pruss. *kailūstikan*, v. BSL 28, 41 ; sam : v. *sum*.

samardeacu, -I m. : imposteur (St Aug.). Mot albanien ?

samartia, -ae f. : erreur causée par une borne située aux confins de trois champs? (Grom., p. 360).

samaueca, -ae f. : sorte de poisson (Polem. Silv.). Mot gaulois?

sambūca, -ae f. : 1^e sorte de harpe ; 2^e machine de guerre qui servait à escalader les murailles, nam u. organo chordae, sic in machina intenduntur funes, F. 435, 4. De là : *sambūcus* « harpiste », *sambūcina*, *sambūcista*. Emprunt au gr. σαμβύκη, σαμβύκτρα, qui est lui-même emprunté. M. L. 7560.

sambūteus, -I (Plin. ; *sābūteus*, Ser. Samm. et gloss. *sabbūcus*, *sabuncus*) f. : sureau ; *sambūcum* (sab.) : baie du sureau ; *sambūceus* (-cius). — Depuis Lucius Panroman. Les deux formes *samb-* et *sab-* sont représentées dans les langues romanes, mais la seconde a plus d'extension que la première (cf. *sabatum* et *sabatum*). M. L. 7561-7562 ; v. h. a. *būhila*?

Sans correspondant, sauf peut-être le dace *osba*, Cuny, MSL 16, 329. Même finale que dans *abbuc*, *lactūca*.

sāmentum, -I n. : défini par Marc-Aurèle ap. Front. Ep. 4, 4, lingue *Hernica pellucilam de hostia quam apicem suum flamem, cum in urbem introeat imponit*. Sans autre exemple ; sans doute vieux terme du rituel. De *sak-s-mento-m? Cf. *sagmen*.

samera (*samara*), -ae f. : semence d'orme (Plin. Col.). Gaulois? Cf. fr. *samare*.

samius, -a, -um : de Samos ; *samia* n. pl. : vaisselle de Samos ; *samia testa*, *samius lapis* : tesson de vase ou pierre servant à polir ; d'où *samiō*, -as : fourbir, polir (terme de la langue militaire, Vég.), M. L. 7563 ; *samitor*, gl. δικοντής ; *samidiārum*!

samolus, -I f. (?) : plante inconnue. Mot peut-être celtique ; cf. Plin. 24, 104.

sampa, -ae f. : pulpe d'olives triturée et conservée (Plt., Col.). M. L. 7564.

Sānātōs : v. *sānus*.

sanciō, *sanctus* : v. *sacer*.

Sancus, -īs (et *Sancus*, -i récent) m. : nom d'une ancienne divinité italique d'origine sabine d'après Varro, L. L. 5, 66. *Sancus* signifierait « le ciel » d'après Lydia De Mens. IV 90, et est identifié à *Deus Fidius*. Le mot est joint à *Sēmō* dans le groupe *Sēmō Sancus* (ou *Sancus*). — Le dérivé *Sanquālis*, cf. -is porta appellata proxima aedi *Sancus*, P. F. 465, 6 ; -ais que osifragi dicitur, id. 421, 1, prouve l'ancienneté du thème en -i-.

L'ombrien a *Sansio*, épithète des dieux *Fiso (P.

dios), *Fisovio* et **Vesticio* de sens inconnu. On rattache généralement *Sancus* à *sacer*, *sanciō* (cf. Ov., F. 6, 119 sqq., qui identifie *Sancus* et *Sanctus*, et CIL XIV, 168) comme *Fidius* à *fides*, ce qui justifie l'assimilation à *Deus Fidius*. Mais le groupe *Sēmō* (v. *serō* « semer ») *Sancus* ne s'explique pas par là ; et la présence du thème *en* n'est pas plus claire (cf. *Conus*, *Iānus*). Il y a là peut-être la trace d'une vieille divinité indigène, dont le culte primitif s'est perdu et qui a été rapprochée secondairement de *sanciō* et assimilée au *Dius Fidius Zeūs sēmōc* « le dieu qui sanctionne ».

sandala : v. *scandala*.

sandalium, -I n. : sandale. Emprunt au gr. σάνδαλον (ov.).

Dérivés et composés : *sandalīarius* (Suét.) ; *sandalīgerula* (Plt.).

sandapila, -ae f. : sorte de civière ou de bière grossière qui servait à porter en terre les corps des pauvres et des malfateurs. — Mot populaire, attesté seulement à l'époque impériale (Mart., Suét., Juv.), sans doute emprunté.

Dérivés : *sandapiliō* ; *νεκροβάττης* ; *sandapiliārius*.

sanguis (puis *sanguiis* à partir de Vg.), -inis m. (arch. *sanguen* n., Enn., et *sanguis*, -guis, -tardif) : 1^e sang qui coule, différent de *crux* « sang coagulé », pas de puriel, sauf dans la langue de l'Église, *uir sanguinum* (Vulg.), *uae ciuitati sanguinum* (Ezech.), qui traduit sans doute un hébreuisme ; 2^e sang en tant que constituant la parenté ou la descendance : *sanguine coniuncti*, Cic. Invent. 2, 161 ; Sall., Iu. 10, 3 ; *in suum sanguinem sanguire*, T.-L. 40, 5, 1 ; *o sanguen diis oriuendis*, Enn. ; de là *consanguineus* = διαίσιος, σύναισιος, *consanguinitas* ; 3^e sang en tant que symbole de la force. Utilisé de tout temps. Panroman. La langue écrite de l'époque classique et de l'empire n'emploie que *sanguis*, mais les formes romaines remontent à *sanguen*. M. L. 7574.

Dérivés et composés : *sanguineus* : de sang, sanguin, et *consanguineus*, M. L. 7572 ; *sanguinalis* et *sanguinaria* ; d'où *sanguinaria* f. « sanguinaire, renouvelé » ; *sanguinolentus* et *sanguilentus* (-nentus, Orib.) : sanglant, M. L. 7570 ; *sanguinosus* : sanguin (langue médicale, Cael. Aurel. = αἷματός), M. L. 7573 ; *sanguinō*, -as : saigner (époque impériale), M. L. 7571 ; *sanguiculus* : boudin de sang de chevreau (Plin., M. L. 7569 c) ; *sanguculus* (Pétr. 66, 2) ; *sanguīuga* : sangsue, composé qui se substitue à *hirūdō* à l'époque de Plin. (v. s. *hirūdō*), et *sangsūgia* (Gloss.) par haploglie, M. L. 7575 ; *sanguī-worus*, *-bibulus* (tardifs) ; *exsanguis* (ancien, classique) ; *exsanguinātu* (Vitr.) ; *exsanguinēscō* (tardif).

Il est vain de rappeler ici le groupe de skr. *dsrk*, *undh* « sang », signalé sous *asyu*, car il n'y a de commun aux deux groupes que *s*, et toute la formation de *-sanguis* ainsi coupé demeurerait inexplicable. Le latin a connu le groupe de skr. *dsrk* ; car le lette 'a encore *asins* (féminin) pour désigner le « sang » ; mais le slave a généralisé le mot v. sl. *krv*, etc., qui est de la famille de lat. *crux*, et le lituanien a aussi *kraijas* (féminin), en face de v. pruss. *krawian* (neutre) et *krawia* (féminin), Ench. ; *cravyo*, Voc. Souvent les mots qui

désignent le « sang » sont d'origine obscure, ainsi gr. αἷμα, got. *blob*, irl. *fuil*, gall. *gwæed*. Le genre neutre est fréquent pour cette notion ; *sanguen* se comprend donc bien ; c'est le masculin *sanguis* qui est un peu surprenant. Comme dans lat. *sanguen*, il y a un a radical dans gr. αἷμα et dans gall. *gwæed*.

saniēs (*sania*, Gl.), -ei f. : 1^e « sang corrompu » qui s'écoule des blessures, intermédiaire entre le sang proprement dit (*sanguis*) et le pus (*pūs, tabūm*) ; cf. Cels. 5, 26, 20, *ex his [wolneribus ulceribusque] exiit sanguis, sanies, pus...* *sanies* est *teniūor hoc [sanguine]*, *varie crassa et glutinosa et colorata...* ; 2^e en poésie « bave du serpent », puis toute espèce de liquide ressemblant à la sanie. Ancien (Enn., Cat.). M. L. 7577.

Dérivés et composés : *sanīōsus* (Plin.), M. L. 7579 ; *sanīō* et *essanīō*, -as (technique, époque impériale), M. L. 3065 a ; *saniola* (Cass. Fel.).

Pas d'étymologie. A en juger par des cas tels que *aciēs* ou *prōgeniēs*, serait le dérivé d'un thème radical représenté par lat. *san-*, mais dont aucun correspondant n'est connu. Les Romains étaient naturellement tentés de rapprocher *sanguis* ; mais cela ne prouve rien.

sanna, -ae f. : grimace, moquerie (Pers., Juv.) ; *sannīō*, -ōnis : bouton, paillasse, grimace (déjà dans Cic.) ; *sannō*, -as, *sannātor* et *dē*, *sub-sannō*, -ātor, -ātō, -ātīō, *sub-sannīō* (tardifs), M. L. 8392. Emprunts populaires au gr. σάννας, *savvatos*. M. L. 7583.

Sanquālis : v. *Sancus*.

santerna, -ae f. : borax (Plin.). Sans doute mot étranger (étrusque?). Cf. Runes-Cortsen, *Der etr. Text d. Agramer Mumienbinde*, p. 72.

Santonieus, -a, -um : adjectif dérivé du nom de peuple gaulois *Santonī*, appliqué à différents produits qui en sont originaires, en particulier -m (*absinthium*) : *santolin*. M. L. 7583 b.

sānus, -a, -um : sain, bien portant (de corps ou d'esprit). Souvent joint à *salūs*. L'adverb *sāne* « d'une manière saine » s'emploie comme *ualdē* avec une valeur intensive : *sāne sapere*, puis avec toute sorte de verbes ou d'adjectifs ou d'adverbes : *sāne metuere*, *sāne bonus*, *sāne bene*, *s. sapienter* ; et, avec négation, *haud*, *nō sāne*. Souvent joint dans la langue familière à un impératif qu'il renforce : *i sane*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7584.

Dérivés et composés : *sāniās* : santé, M. L. 7580 (d'où **sāniārē*, *sāniōsus*, Orib., M. L. 7581, 7581 a) ; *sānō*, -as (et tardif *sānō*, M. L. Chir.) : rendre sain, guérir (sens physique et moral), M. L. 7566 ; *sānīōtō* (Cic.) ; *sānātor* (Paul. Nol.) ; *sānātōrius* (Cass.) ; *sānābilis* (rare, mais classique) et *insānābilis* = ἀνάτος ; *sāndītūs*, *sānāria*, *sānātāria* « peucedan », déformé en *satanāria*, v. André, *Lex.* (tous tardifs) ; *con-*, *per-*, *pra-* *sānō*, *resānō* (rares tous quatre et d'époque impériale) ; *sānēscō* (Col., Cels., Plin.) et *resānēscō* (d'après *recrū-dēscō*) ; *sānīfer* (Paul. Nol.). Sur *sānāre* « châtrer » dans certains dialectes romans, v. M. Leumann, KZ, 1942, 215.

insānūs : malsain, malade ; presque uniquement employé dans le sens de « qui n'est pas sain d'esprit, insensé, fou » et aussi « qui rend fou » (*insāna herba*,

i. e. *laurus*) ; cf. *Insāni montēs* traduisant le nom grec d'une montagne de Sardaigne, τὰ πανύσσεις ὄρη. *Insānum, insāne* s'emploient aussi comme adverbes de renforcement, cf. notre « furieusement », dans la langue familiale. Dérivés : *insānia*, mot courant ; M. L. 4455, *insātās* (rare, mais dans Cie., Tusc. 3, 4, 8 et 3, 5, 10, Varr. ap. Non. 122, 24) ; *insāniō, -is; uē-sānūs, uēsāniō, -is* : même sens que *insānūs* ; cf. uēcōs.

A *sānūs* les anciens rattachent aussi *Sānātēs* ; cf. Fest. 474, 22 : *Sanates dicti sunt qui supra infraque Romanam habauerunt. Quod nomen his fuit quia, cum defecissent a Romanis, breui post redierunt in amicitiam, quasi sanata mente. Itaque in XII (1, 5) cautum est ut idem iuris esset Sanatibus quam Forcitibus, i. e. bonis, et qui numquam defecerant a P. R.* Sans doute étymologie populaire ; il s'agit vraisemblablement d'un nom propre du type *Arpinās*, cf. *forctis* s. u. *fortis*. V. M. Lejeune, R. Ph., 1951, p. 221.

Aucun mot pareil ne se retrouve ailleurs, sauf peut-être en ombr. *sanes* « sānis, integris », T. E. IV 8 (emprunt?). Le vénète *sahnēti dat.*, épithète d'une déesse *Reitā*, est obscur. Un rapprochement avec gr. ιών « je guéris », etc., ne s'obtient qu'à l'aide d'hypothèses arbitraires. Pour iirl. *slān*, v. sous *saluus*.

sapa, -ae f. : vin cuit jusqu'à réduction des deux tiers. Ancien (Cat.), technique. Dans les langues romaines, *sapa* a le sens de « sève ». M. L. 7585.

Le sens de « sève » qui est celui des mots romans, it. *sapa*, fr. *sève*, etc., se retrouve dans un mot germanique semblable : v. isl. *safe*, v. h. a. *saf*, etc., ou, avec consonne géminée, v. angl. *saep*, etc. (si ces mots ne viennent pas du latin). D'autre part, arm. *ham* « goût » fait penser à lat. *sapiō*, *sapidus*, etc.

sāperda, -ae f. : *genus pessimi piscis*, F. 434, 7. Emprunt au gr. σάπερδης.

sapiō, -is, sapiū (-ii), -ēre (parf. *sapuī* dans Aug., C. D. 1, 10 et inf. *sapēre* supposé par les formes romaines du type *savoir*, cf. M. L. 7586 ; *sapēre* n'est pas représenté en roman) : avoir du goût, de la saveur (ou du parfum) ; s'emploie absolument des choses : *oleum male sapiet*, Cat., Agr. 66, 1; ou des personnes, le plus souvent au sens figuré « avoir du goût, du discernement ; être sage », *hic homo sapienter sapit*, Plt., Poe. 606, joint à *sentire*, cf. Plt., Poe. 1200, *nunc hinc sapit, hinc sentit quicquid sapit*, et Cic., Rep. 1, 65, etc. Transitivement : « se connaître en, comprendre, savoir ». Formule courante de la conversation : *si sapis, si sapias*. Usité de tout temps. Panroman. De là : *sapiēns* adj. et subst. « sage », *sapienter, sapientia* (= *soφία* et φιλοσοφία) ; Ennius emploie *sapientia* pour traduire *soφία* et le marque expressément ; c'était une innovation, M. L. 7588 ; *persapiēns, insipiēns, insipiente, -tia, sapientipotēns* (composé artificiel créé par Ennius, qui l'oppose à *bellipotēns*) ; *sapientificō* (Itala) ; *cōsipiō* : être dans son bon sens (rare, époque impériale) ; *dēsipiō* : n'être pas dans son bon sens (classique) ; *dēsipientia* (Lucr.) ; *resipiō*, *-iuī (-ii et resipū)* : reprendre ses sens, recouvrir la raison ; *resipientia* (Lact., pour traduire μετάνοια). Par contre, *resipiō* a presque uniquement le sens concret de « avoir le goût, la saveur de »

(cf. *redoleō*), e. g. Varr., R. R. 1, 54, 3, *mustum resipū ferrum* ; cf. **resapiūm*, M. L. 7237 (la forme sans apophonie *resipiō* se lit dans Isid. 10, 236, et dans Pseudo-Apulée ; v. Sofer, p. 108) ; ce n'est que tardivement qu'il est confondu avec *resipīscō*. Ont également le sens concret le substantif *sapor* « saveur, goût » et « sens du goût » (physique et moral), d'où *sapōrō, -ōs, sapōrātūs, -ōsūs, sapōrūs*, l'adjectif *sapidus* (époque impériale, Apicius), M. L. 7590 et 7587, et son contraire *insipidus* (**insapidus*), M. L. 4466 ; cf. aussi *male sapidulus*. Toutefois, le sens de « sage » pour *sapidus* apparaît dans Ausone. Petrone a un composé *nesapūs* « imbécile » (cf. *nesapus* « qui non sapit »), Terent. Scarr., GLK VII 12, 4, forme populaire faite sur *nescius* qu'il met dans la bouche de Trimalcion, Sat. 50, 5 ; c'est à *sapiō* que remontent le type roman *sage* et britt. *sab*, mais les formes romaines sont troubles ; v. B. W. sous *sage*.

Sapiō a un correspondant en germanique : v. sax. *an-sebbian* « apercevoir, remarquer », v. h. a. *int-setten* (prétér. -*swob*) remarquer, goûter » ; cf. v. isl. *sef* « pensée ». La formation est la même que celle de *capio*. Mais il n'a pas survécu de formes telles que *captus* ou *cēpi*. En revanche, l'osque a une forme à *ē* unique en son genre : *sipūs* « sciens », cf. volsques *sepu* « scient », à ce *sipūs* osque il faut sans doute rattacher *sibūs* et *persibūs*.

saplūtūs : adaptation latine de ζέπλουτος (= διδόπλουτος) « très riche », qu'on lit dans Pétr. 37, 6, avec prononciations de ζ initial ; cf. *Saguntum* = Ζάχυνθος.

sāpō, -ōnis m. : savon (Plin., Mart., Ser. Samm.), M. L. 7589 ; britt. *sebon* (mot savant). Dérivés : *sapōnātūm, -i* « eau de savon » ; *sāponāriūs* (Orib.). Mot d'emprunt, germanique ou céltique, désignant d'abord une substance propre à laver et à teindre les cheveux. Cf. all. *Seife* « savon ».

sappa, -ae f. : sorte de hoyau (Gloss., Isid.). Le britt. a *saffwī* « lance, pique ». Français *sape*, v. B. W. s. u. ; M. L. 9599 : *zapp-* (illyrien?).

sappīnūs (sapīnūs), -i f. : sapin, sapine. Dérivé : *sap(p)īneus* ; d'où *sappīnea* : partie inférieure du sapin et « pomme de pin ». Les manuscrits de Pline ont aussi une forme *sappīnum* (16, 61). Ancien (Varr., R. R. 1, 6, 4). M. L. 7592.

Le v. fr. et prov. *sap* représentent un ancien **sappū*, prélatin ou gaulois ; et *sappīnūs* serait issu d'une combinaison de **sappo-* et *pinus*, ou simplement dû à l'influence de *pinus*, favorisée par l'existence de formes comme *carpinus*, *fraxinus* : tout ceci, incertain. Le v. angl. *saeppe* (Gl., v. Hoops, *Waldbäume*, p. 226) doit être un emprunt adapté du latin.

sappīrus, -i f. : saphir. Emprunt au grec d'origine sémitique σάφειρος attesté sous cette forme dans Pline 37, 119 ; et plus tard sous la forme hellénisée *sappīrus* (*sappītrūs*, Fort.), d'où *sappīrinūs, -rātūs*, cf. fr. *safir*, *saphir* ; iirl. *safir*.

sapsa : v. *ipse*.

sarcīō, -is, sarsī, sartūm (sarsum, tardif ; resarsum, Suét., Claud. 6), -īre : défini par Festus, 428, 25, « int-

*grum facere ». Le sens premier est sans doute « recoudre », cf. *sarcina* et *sarcimen* : suture (Apul.), *sarcinātrix* (Non. 56, 22) ; *sarculum* : alène (Gl.) ; et plus généralement « réparer, raccommoder ». Sens propre et figuré ; le participe figure dans le couple asyndétique *sartus tectus*, employé notamment dans le cahier des charges des bâtiments de l'État que l'entrepreneur devait s'engager à maintenir en bon état « clos et couverts » ; cf. Fest. 428, 25 ; Plt., Tri. 317 ; T.-L. 29, 37, 2. L'expression est devenue proverbiale ; cf. Cic., Fam. 13, 50, 2 : *hoc mihi da atque largire ut M'Curium sartum et tectum, ut aiunt, ab omni incommode, detrimento, molestia, sineretur integrumque conserueret* ; de là *sānē sartēque*. Ancien, usuel. M. L. 7599 et 7615, *sartum* ; B. W. *sertir*. Brittonique : gall. *seirch*, de *sarcia*.*

Dérivés et composés : *esarcīō (exercīō)*, archaïque ; *resarcīō* ; *sartor*, M. L. 7614, -*trix*, -*tūra* ; *sartāgō* : *to mélange, ramassis, fait de pièces et de morceaux* ; *to poële à frire* (= τήγανον), M. L. 7613 ; *sarcictor*, Isid. Or. 19, 19, 2 (*sarcītōr*, Gloss.) ; *sarcōriūs*, Col. (W. H.) ; *sarsōriūs* (bas latin) ; *sarcīmen* (Apul.) ; *sarcīna* (usité surtout au pluriel) « paquet(s), bagage(s) » enveloppés d'abord dans une toile cousue (opposé à *fascis, impedimenta*), M. L. 7598. De là : *sarcīnula*, diminutif affectif et familier ; *sarcīnlīs, -āriūs (-e, -iūm iūmentūm)* ; *sarcīnūs* (Apul.) ; *sarcīnātūs* (*sarcīnō* n'est pas attesté, mais l'époque impériale connaît *cōsarcīnō*) ; *sarcīnātōr, -trīs* : raccommodeur, -deuse.

La racine de *sarcīō* n'a de correspondant exact nulle part ; en italien, on a rapproché l'expression ombr. *sepe sarese*, qui se lit une fois (T. E. VI b 11) et dont les deux termes ont été traduits de manière conjecturale : *sānē sarebē*, mais que Vetter estime « noch nicht sicher felsklārt » (Hd. p. 249). Hors de l'italique, cf. gr. ἔρχος « clôture », ὀρχάν « enceinte, clôture » et hitt. ʃarnink « dédommager » ? Le vocalisme radical de lat. *sarcīnō* n'est pas surprenant dans un terme technique ; cf. *sarpō*, etc. La technique de la clôture qui est envisagée ici est celle du clayonnage.

sarcophagus, -ī m. : (sarcophagum, sartophagus, sartogās, inscr.) : cercueil. Emprunt tardif (Plin., Juv.) au gr. σαρκοφάγος (σάρος) « (pierre) qui consomme les chairs », passé en français. M. L. 7600 ; B. W. s. u. ; v. h. a. *sark*.

sarculum : v. *sar(r)iō*.

sarda, -ae f. : sorte de thon ; *sardina, -ae f.* : sardine (Orib.). De *Sardus* « Sarde », en raison de leur origine. M. L. 7603, 7604.

sarda, -ae f. : cornaline, pierre précieuse ; *sardius, -a, -um* et *sardius m. subst.*, *sardinus lapis* ; cf. *sardonyx*, emprunts au gr. σάρδιος, σάρδονξ.

sardārē : « intellegere ». Infinitif d'un verbe **sardō*, employé par Naevius au titre de Varr., L. L. 7, 108, et de Festus, P. F. 429, 8. Peut-être dérivé par plaisir de *Sardus* « comprendre comme un Sarde », le nom des Sardes étant devenu proverbial de plusieurs manières.

sargus, -ī m. : sargue, poisson (Enn.). Emprunt au gr. σάργος, demeuré dans les langues romanes, M. L. 7605. Diminutif : *sargulus*.

sariō, -ōnis m. : nom d'un poisson (la truite saumonée?) dans Aus., Mos. 130. V. *fariō*.

sariō, -is, -īuī (-ui), -ītūm (sartum, Col.), -īre (sariō), cf. Niedermann, Mél. Sauss. 46) : sartor. Ancien (Cat., Plt.) ; technique. Rare dans les langues romanes, où il a été remplacé par *sarculāre*, qui est panromain. M. L. 7606 et 7615, *sartum*.

Dérivés et composés : *sar(r)iōtō, -tor*, M. L. 7607 ; *-tōriūs*, 7608 ; *-tūra*, 7608 à ; *sarculum* (de **sar-tlo-m*) « houe, sarcloir », M. L. 7602 ; *sarculō, -ās* (époque impériale), M. L. 7601 ; *sarculatiō* ; *resar(r)iō?*, Plin. 18, 183 (lecture douteuse, mais cf. M. L. 7238) ; **sarcullūm*, M. L. 7597. Cf. aussi M. L. 3066, *exsartum* (Lex Burgund.), fr. *essarts*. Terme technique, à vocalisme radical a, comme *sarpō* ; v. ce mot.

saris(s)a, -ae f. : lance macédonienne. Emprunt au gr. σάρπια.

sarma : v. *serna*.

sarmen, -mentum : v. *sarpō*.

sarpa, -ae f. : héron (Serv. ad G. 1, 364). Forme douteuse : de gr. ἕρπων avec influence de *sarpō* ?

sarpō (sariō), -is, sarpsi (Gramm.), *sarpum, sarpere* : tailler la vigne ; cf. P. F. 429, 1, *sarpia uinea, putata, i. e. pura facta, unde ei uirgulæ abscisæ sarmenta. Sarpare enim antiqui pro purgare ponebant*. Ancien (XII Tables), technique. Panroman. M. L. 7612. Cf. fr. *sarpe*.

Dérivés : *sarmen?* (Plt., Mo. 1114, texte corrompu) ; *sarmētūm* : *sarmētūs*, M. L. 7609 ; *sarmētōs* ; *sarmētūs*. Cf. aussi M. L. 7610, *sarmētūm* (comme *sēmēn, sēmīnūm*) ; v. André, *Lex*.

Une racine **serpēt-* est attestée par gr. ἔρπηνξ « rejeton, scion », v. sl. σ्रাপු « ἔρπενων » et lette *střipis* « faucale ». Le vocalisme a de lat. *sarpō* ne surprend pas dans un terme technique. Gr. ἔρπηνξ « faux, faucale » a un vocalisme ambigu. — Cette racine comporte peut-être un élargissement : cf. skr. स्रीनि « faucale » et lat. *serra* (et *sariō?*). Irl. *serr* « faucale », qui peut se rattacher à *sarp-*, est sans doute emprunté au lat. *serra*.

sarraca, -ae f. : hellébore (Ps. Dsc.). De *serra*.

sarrācius, -a, -um : *a lactūca* (bas latin, pour *serrācius*) ; *sarrālia* « scarole » ; v. *serra*.

sarracum, -ī n. (et *sarraca f.*) : sorte de chariot à roues basses et pleines. Mot vulgaire d'après Quint. 8, 3, 21. On trouve aussi *serracum*, cf. Juv. 3, 255 et 5, 23, et le grec αράρας αράρας (Hes.) et σαράρας (ed. Diocl.). Sans doute emprunt à l'illyrien, déjà dans Senna.

sartāgō : v. *sarcīō*.

sat, satagō : v. *satis*.

satelles, -itīs m. (surtout au pluriel) : garde(s) du corps ; satellite (sens propre et figuré). Dérivé tardif : *satellitūm*. Ancien, usuel et classique. Étymologie inconnue ; sans doute mot d'emprunt, peut-être étrusque (v. Ernout, Philologica I, p. 46), le premier roi de Rome à qui la légende attribue des « satellites » étant Tarquin le Superbe. — V. *termes*.

satira : v. *satur*.

satis adv. (forme abrégée *sati* de **sati* issu de **sati* sans *s* final; cf. *satin* de **sati(s)n(e)*, comme *uiden*) : assez et, à basse époque, « très » (Peregr. Aeth.), comme *nimis*. Souvent joint à *esse*, *habere* : *sati est*, *sati habeō*. Peut avoir un complément au génitif : *satis uerborūm*, etc. Muni d'un comparatif *satus* employé dans la langue courante avec le sens de *potius* : *satus est* « il vaut mieux ». Ancien (Enn.), usuel, classique. Représenté seulement en ancien fr. *sez*, M. L. 7617 ; remplacé par *ad satis*, panroman, sauf roumain, M. L. 199.

Satis s'unit à un certain nombre de verbes pour former des juxtaposés, dont le plus usité et le mieux soutenu est *satisfaciō* « donner satisfaction à quelqu'un » (formes savantes en roman, M. L. 7618), d'où *satisfactiō* ; d'après ce mot, *satisacceptiō*, *satisdatiō*, termes de la langue du droit. De *sati* a été formé *satagō*, *-is* (-*agīō*, *-ās*), usité surtout dans le sens de « en avoir suffisamment à faire », terme de la langue militaire, litote du genre de *labōrare* « être à l'ouvrage » ; cf. Caton ap. Charis., GLK I 218, 2, *iam apud uallum nostri satis agebant*; Auct. B. Afric. 78, 7, *Caesar alteram alam mittit qui satagibus celeriter occurserent*; par suite « être affaire, se démenier » (= πολυπραγμονέα), d'où *satagius* dans Sén., Ep. 98, 8.

Dérivés de *satis* : *satiētās* : abondance, suffisance, satiétié. Comme il n'y a pas d'adjectif **satus*, le dérivé *satiētās* doit être formé analogiquement, peut-être sur *ebrietās*. De *satiētās* est issu, sans doute par haplographie, *satiās*, *-ātis* (n'est ni dans Cicéron ni dans César; archaïque et postclassique, employé par Lucrece pour éviter le tribrâque de *satiētās*) ; *satiō*, *-ās* : rassasier, satisfaire (premier exemple dans Cicéron) ; *satiēs*, *-ei* f. (Pline, Juvencus) ; *satiētās*, *satiētās* ; *exsatia* (époque impériale) ; *insatiētās*, *insatiētābilis* « insatiable », traduction du gr. *ἀτροκ*, et « dont on ne peut se rassasier » ; *insatiētābilis*. V. aussi M. L. 7919, *satiūm*, et *assatiētā*, M. L. 717.

A *satis* se rattache :

satur, *-ra*, *-rum* : rassasier (surtout de nourriture). Ancien (Carm. Fr. Aru.), usuel. M. L. 7621.

Satur est sans doute pour *satu-ro-s*, dérivé à l'aide du suffixe *-ro-* d'un thème en *-u-* **satu-*.

Un féminin *satura* (scil. *lanz*), puis *satira* (époque impériale), substantivé à désigné une macédoine de fruits, de légumes, un mets composite, cf. Varr., Quaest. Plaut. II dans GLK I 486, 7, et P. F. 417, 1; et par dérivation, en littérature, une pièce de genres mélangés (cf. notre mot « farce »), pour s'appliquer spécialement ensuite à la satire d'Horace ou de Juvénal. C'est du moins l'explication des anciens, mais qui a chance d'être une étymologie populaire ; sur une origine étrusque du mot, v. F. Müller, *Zur Gesch. d. römischen Satire*, Philol. 78 (1923), 230 sqq. L'expression *per saturum* s'applique à une loi de caractère composite ; sur le sens et l'emploi de l'expression, v. Hammarström, Eranos, 25 (1927), 37 sqq.

De *satur* dérivent : *saturitās* (auquel la prose classique préfère *satiētās*) ; *saturō*, *-ās*, doublet de *satiō*, demeuré en roman, M. L. 7622, et les dérivés *saturāmen* (Paul. Nol.) ; *saturātiō*, *-tor*, tous de basse époque ; *exsaturō*, *-turābilis* ; *insaturābilis*. Il en existe aussi un diminutif

familier *sattillus* (Varr.) avec un dénominalis *sattili-* (id.), qui est demeuré dans les langues romanes, dans Pl., Tri. 492, est peu sûr (*sallillum*, Lindsay avec les manuscrits palatins).

satiētās, dans *satiētās* et *satiētā*, et aussi dans *satiētā* etc., et *satis* ont l'air de formes adverbiales ; cf. pour la finale, gr. *χωπί* : *χωπίς*, etc., ou lat. *sint* en face de *mēg*, *ēvīc*; l'explication par un ancien nom en *-i*, **satis* devenu invariable, est moins vraisemblable. Le vocalisme de *satis* est le même que celui de hom. *ἄτρος* « insatiable » à côté de l'adverbial « à satiété » ; got. *saps* « rassasié », v. h. a. *sat*, all. *sat*, irl. *sathech* « rassasié ». Le degré plein *ā* de la racine figure dans irl. *sáith* « satiétié », got. *do sofa* « *τρόπη* », *ga-soþjan* « *χρήσασθαι* » et lit. *sotus* « rassasié », *sotis* « fait de rassasier », v. pruss. *sotūm*. Le grec seul conserve des formes verbales : hom. *ἀπειν* (infinitif supposant un thème radical de type athématique), *ἀσαι*, *ἀσαθεῖ*, *ἀσαν*, toutes formes où *ā* est conservé. — Les formes à *-s* désiderait ont fourni des dérivés : irl. *sásaim* « je rassasie » et, avec *ā*, gr. (ion. et lesb.) *άσαω* « je rassasie », *άση* « acte de rassasier ». — Lit. *sotus* et lat. *satur* indiquent une forme à *-u-* après *-i*. Il y a un *-u-* ajouté à la racine directement : arm. *y-ag* « satiétié », *y-agim* « je me rassasie » (où *g* doit reposer sur un ancien *w*), v. sl. *сн* « rassasié », *do syti* « à satiétié », véd. *d-sinoan* (composé du participe d'un présent à infixe nasal à thème *si-n-u-*) d'après quoi a été fait *asinvāh* « insatiable » (ou, inversement, le composé *d-sinavā* d'après *asinvāh*). Racine dont les formes verbales ne subsistent qu'exceptionnellement et dont les représentants diffèrent d'une langue à l'autre, en raison des éléments affectifs qui s'associent à son sens, mais dont on entrevoit quelques formes anciennes. Les formes à *i* : **sāi-*, **sai-*, y sont nombreuses ; *satis* n'est pas isolé.

satura : v. *satur* sous *satis*.

satureia, *-ae* f. : autre nom de la *cunila*, « sarriette » (depuis Ov.). Panroman, sauf roumain. M. L. 7623, B. W. s. u. Origine inconnue.

satureia, *-ōrum* n. pl. D'après André, *Lex.*, contamination de *satyrion* et de *sauricia* désignant des plantes aphrodisiaques (orchidées).

Saturnus, *-i* m. (doublet ancien *Saeturnus*, CIL I 449) : Saturne, divinité italique ; la légende en fait le plus ancien roi du Latium, qui serait venu en Italie sous le règne de Janus. Identifié avec *Kρόνος* et devenu, par un rapprochement avec *satus* dû à l'étymologie populaire, le dieu des Semaines, époux de *Ops Cōstua*, cf. Fest. 432, 17, qui *deus in Salariibus Sat[er]nus [lire Saeternus?]* nominatur, *uidelicet a satiōnibus*. Peut-être d'origine étrusque ; cf. F. Müller dans l'article cité s. *satur* et v. *crāpula* M. L. 7624. A fourni le nom d'un jour en celtique : irl. *dia saotharan*, gall. *dydd sadwrn*, et en germanique : v. angl. *sæternesdag*, etc.

Dérivés : *saturnius* (-*uersus* « vers saturniens », *quibus Faunus /ata occinisse hominibus uidetur*, cf. Fest. 423, 11), *Saturninus* (gall. *Sadyrinis*) ; *Saturnālis*, d'où *Saturnālia*; *Saturnāicus*; *Saturnālicius*; *Saturnīgena* (poétique).

sancapitus (*se-*), *-idis* f. : sorte de parfum. Mot de Paul. Ps. 832, sans doute forgé par lui, comme *maccis*. *sancius*, *-a*, *-um* : blessé, frappé. Se dit des personnes et des choses, du physique comme du moral. Dans la langue familiale s'emploie, sans doute par litote, au contraire de « ivre » (attaqué par la boisson, ainsi Pétr. 67, 11 et Enn. cité par Fulg., Serm. ant. 19, p. 117, *haec nūm* *nūmīnum sauciauit se flore Liberi*; cf. l'emploi de *percutiō*, Plt., Cas. 639-640, *nisi haec meracio se pūm percutiō flore Liberi*). Ancien (Liv. Andr., Enn.), quel classique. Non roman.

Dérivés : *sauciō*, *-ās* et *cōsauciō*; *sauciātiō* (Cic., Cœc. 15, 43); *sauciētās* (un exemple de Caelius Au-relius).

Adjectif expressif à vocalisme radical *a* ; étymologie inconnue. Le sens de ombr. *sauitu* (T. E. VI b 60) est incertain.

sauillum : v. le suivant.

sauium, *-i* n. : baiser amoureux ; cf. Serv., in Ae. 1, 160; *sauium uoluptatis... scorto sauium*. Ancien (Plt.), surtout familier.

Dérivés : *sāuior*, *-āris* (et *sāuiō*), d'où *dissāuior* (Q. Cic. in Cœc. Fam. 16, 27, 2); *sāuiolum* (Catulle); *sāuiātiō* (Plt.).

D'après Kretschmer, Glotta 9, 228, serait issu par dissimilation de **suāuium* (*suāuis*), mot de la langue enfantine ou amoureuse ; cf. *sauūlum* dans Cat., Agr. 84, de **suūlum*, désignant une sorte de gâteau, et *sauia* *iuia*, Apul., Met. 6, 8; *suāi sāuiātiō* (Plt., Ba. 116). Cf. *bāsium*.

saurix : v. *sōrix*.

saurus, *-i* m. : saurel, poisson de mer. Emprunt au gr. *σαύπος* (Laevius), passé en roman, également avec le sens de « lézard ». M. L. 7627. Sans rapport avec *saur* « brun clair, saur », M. L. 7626, sans doute germanique.

saxum, *-i* n. : pierre, et spécialement grosse pierre, roche, rocher : *saxum Tarpeium*, *saxum sacrum*. Ancien, usuel et classique, mais peu représenté dans les langues romanes, où il a été concurrencé par un mot nouveau, *petra*. M. L. 7631.

Dérivés et composés : *saxeus*, M. L. 7629; *saxōsus*; *saxātilis* (cf. *aqūtilis*) : qui se tient dans les pierres ; *saxīlīs* (bas latin, cf. *glaciālis*); *saxulūm* (un exemple de Cic., De Or. 1, 196) et *Saxula*; *saxētūm* : terrain pierreux (rare); *saxītās* : dureté, nature pierreuse (Cœl. Aurel.); *saxicola* : qui adore les idoles de pierre (langue de l'Eglise); *saxifer* (Valer. Fl.); *saxīfīcus* : pétrifiant (épithète poétique de Méduse = *λιθορρήγος*); *saxīfragus* : qui se brise contre les rochers (Enn.) et *saxīfraga*, *-gum* (-*frīca*) : saxifrage ; v. André, *Lex.*, s. u.; M. L. 7630; *saxigenus* (Prud.); *Subsāna*, épithète de Cérès.

Pour la forme, *saxum* concorde avec v. isl. *sax*, v. h. a. *sahs* « couteau, épée courte » ; mais le mot germanique appartient à un groupe de noms indiquant des objets tranchants : v. h. a. *sega*, *segō* « scie », *segēna*, *segāna* « faux », etc. Les mots germaniques sont donc évidemment de la famille de lat. *secare*. Le lat. *saxum* y peut aussi à la rigueur être rattaché, mais par un autre pro-

cès de sens : le rapport serait de même ordre que celui de lat. *rūpēs* avec *rumpō*, v. sl. *skala* « pierre, rocher, avec lit. *skeliū* « je fends », etc. Pour le vocalisme, cf. lat. *sacēna*, avec *sac-* issu de **so-k-*; mais l'*a* de v. h. a. *sahs*, etc., peut reposer sur *o*; il n'est donc pas évident que le mot latin et le mot germanique doivent être superposés.

scabellum, *scabillum* : v. *scamnum*.

scabō, *-is*, *scābi* (un exemple de *scaberat* dans Lucius, cité par Priscien, GLK II 507, 1), *scabere* : gratter, se gratter. Mot de la langue familiale. Non roman ; le français, l'italien, le provençal ont *gratter*, *grattare*, *gratir* empruntés. au germanique occidental ; cf. *kratzen*.

Formes nominales et dérivés : *scabiēs*, *-ei* f. (et *scabiā*) « aspérité, rugosité » et « gale, lèpre, dé mangeaison » (sens physique et moral). Ancien (Cat.); technique et familier. M. L. 7634. De là *scabīō*, *φορώ*, Pelag., *scabīlīs*, *scabidūs*, *scabīōsūs*, M. L. 7635, *scabītūdō*, *scabītīa*.

scaber, *-bra*, *-brum* (forme dialectale *scaber* : *τοφούς* *ἰναρχίας*, CGL V 243, 27) : rugueux, raboteux (sens physique et moral), galeux, M. L. 7633 a; *scabra*, *-ōrum* « dépôts, sédiments ». De là : *scabré*, *scabréatūs*, d'où **scabréare*, M. L. 7636 (conservé en espagnol et portugais), *scabréō*, *scabré* (Varr.), *scabridūs*; *scabritia* (-*tēs*), Plin., Col.

Avec vocalisme *o* de la racine : *scobis*, *-is* f. (et *scobs* dans Prise., GLK II 320, 24) : rápore, raclure, copeau, etc.; *scobia* f. : rápore, écoine; *descobinātūs*, Varr. ap. Non. 99, 25 (cf. *deasciāri*, *dēruncinātūs* dans Plaute.). Les formes romanes remontent à *scobīna* et **scöffina*, ce dernier sans doute dialectal. M. L. 7729; B. W. égoïne.

Scabō est un verbe technique à vocalisme radical *a*; par *scobis*, on voit que la racine avait la forme (**skēbh-*, **skobh-*). Le perfectum *scābi* a été fait sur *scabō*, peut-être par Lucilius. On ne saurait dire si l'on a *a* ou *o* dans got. *skaban* « gratter », lit. *skābiū*, *skōbī* « gratter », v. russe *skobī* désignant sans doute une sorte de couteau à racler. Le grec a *a* dans le groupe de *σακτόντω*; mais le sens est « creuser » et, en considération de pers. *skāfað* « le fend », *kāfað* « le creuse », dont *f* suppose *ph*, on ne peut dire si le φ de *σακτός* « action de scarder, hécher », *σακτῆ* « tombeau » et de l'ao. *τοκτήντη* repose sur *bh* ou sur *ph*; le *p* de lette *kaps* « tombeau » est ambigu, de même que celui de v. sl. *kopati* « creuser » ; le grec a *π* dans *χόπτω* « je frappe », *χόπτος* « coup, fatigue », etc. V. *scapula*. Il y a ici une racine d'emploi technique à formes variées et à sens variés ; v. *scrobis*.

scaena : v. *scēna*.

scaeūus, *-a*, *-um* : gauche, qui est à gauche ou qui vient de gauche. Usité surtout dans la langue augure ou avec des sens figurés : subst. *scaeua*, *-ae* f. « présage qui vient à gauche »; *Scaeua*, *Scaeula*, cognomen, « gaucher ». Comme *laecus*, à la sens de « d'heureux augure, favorable »; cf. l'emploi de *bona scaea* « bon présage » et *obsecaēra* dans Plt., St. 461, 672 (v. *stēna*), Ps. 1138, et le témoignage de Varr., L. L. 7, 97, *pueris turpicula res in collo quaedam suspendit, ne quid obsū, bona scaeuæ causa scaeuola appellatur*. *Ea dicta ab*

scaeva, i. e. sinistra, quod quae sinistra sunt bona auspicia existimantur. D'autre part, comme *sinister*, l'adjectif *scaeaus*, peut-être d'après le grec *σκαύς*, a pris (du reste rarement) le sens de « gauche, maladroït » et aussi de « défavorable, sinistre » (surtout dans Apulée); cf. P. F. 443, 8 : *scaeva res dicitur mala, quasi sinistra : σκαῦοντινα Γραες sinistrum dicunt*; mais *scaeva* avait conservé le sens de « présage » (indifférent, cf. Fest. 432, 26, *scaevam uolus guidem et in bona et in mala re uocat, cum aiunt bonam et malam*). Ancien et repris par les archaïsants. Non roman. Outre *scaeuia* et *Scaeuius*, on rencontre à l'époque impériale *scaeuatus* (Gell., Amm., Apul.) fait sur le modèle de gr. *σκαύτης*.

Les noms pour « gauche » sont divers (par contraste avec celui de « droite »; v. aussi *sinister* opposé à *dexter*). Le latin, qui a *laevis* en face de *λαός*, a de même *scaeaus* en face de *σκαύς*; formation parallèle, avec diphthongue *a* radical, ou emprunt? De *scaeaus*, *σκαύς*, on rapproche lit. *kairē* « main gauche », mais qui semble provenir de **kraiē*. Irl. *ciotan* « la gauche » et gall. *chwith* « gauche » ne concordent pas; à en juger par *scandō* et les cas analogues, le vocalisme *a* est une variante expressive et populaire (v. *saeus*). Du côté oriental, il y a des mots analogues: skr. *savyā* et v. sl. *šuji* « gauche »; sl. *šuji* indique un ancien **seyo-*, avec vocalisme e. Cf. obs(a)enus?

On a supposé pour *Scaeula* une origine étrusque (cf. Schulze, *Lat. Eig.* 369-419), de même que pour *Scaeua*; mais la démonstration n'est pas aussi probante que l'affirme W. Schulze. *Scaeua*, *Scaeula* rentrent dans la série des nombreux surnoms en *-a*. Tout au plus peut-on penser à un emprunt au grec.

scala, -ae f. : *calices et calathi et scalae poculorum genera, ante ex ligno facta, inde et uocata : Graeci enim lignum χάλα uocauerunt*, Isid. 20, 5, 5. ·

Mot germanique: all. *Schale*, etc. V. Sofer, p. 154 sqq.

scāla : v. *scandō*.

scalmus, -i m. : dame ou tolet, cheville pour l'aviron. Emprunt au gr. *σκάλμος* (déjà dans Cicéron), passé dans les langues romanes. M. L. 7640.

scalpō, -is, -psi, -ptum, -ere : gratter. Ancien, populaire dans ce sens (comiques, satiriques, etc.). A pris dans la langue des graveurs et des statuaires un sens technique et a servi à traduire le gr. γλύφω « tailler, graver, inciser » et « sculpter ». Il n'y a pas de doute que la langue classique n'aît connu que *scalpō* et ses dérivés dans ces sens divers, et la différence que l'on a voulu établir entre *scalpō* = ξέω et *sculpō* = γλύφω n'est pas fondée. Varro ne connaît que *scalpō* (cf. L. L. 6, 96, « *sculptere* a σκαλεῖσθαι »); Diomède également, GLK I 378, 31 : *scalpo, insculpo : quare « gemma scalpta » dicendum non « sculpta » ; adiecta enim praepositio facit « sculpta »*. Mais à l'époque impériale, sur le modèle des composés *exsculpō* (déjà dans Plt., Cil. 541, avec un sens figuré), *insculpō*, on voit peu à peu se substituer à *scalpō* dans le sens technique un simple *sculpō*; et il s'établit une différenciation de caractère secondaire et récent entre *scalpō* « gratter » et *sculpō* « sculpter, tailler ». Les inscriptions de bonne époque et les bons manuscrits ne connaissent que les formes en *a*: les Acta fratr. Arual. opposent correctement *sculptura* (*marmo-*

ris) à *insculpō*; les index de Pline l'Ancien et de Vitruve montrent que les meilleurs manuscrits ont en majorité les formes *scalpō*, *sculptor*, *sculptura*; cf. Hülsen, Philol. 56, 388. Très souvent, là où les éditeurs lisent *sculptura*, les manuscrits hésitent entre la forme en *a* et la forme en *u*; et la préférence donnée par les modernes à celle-ci n'est fondée que sur la différence de sens (on suppose arbitrairement entre *scalpō* et *sculpō* point de vue entièrement faux): ainsi, par exemple dans Ov., M. 10, 248, M¹ a *scalpsi* correctement la correction *sculpsi* adoptée par tous les éditeurs est-elle partagée entre *sculptum* et *sculptum*; et la comparaison de C. 3, 11, 51 montre que cette dernière leçon est la bonne. La différence entre *scalpō* et *sculpō* est une différence non de sens, mais de date. Toutefois, la forme *sculpō*, d'abord évitée par les puristes, et attestée pour commencer dans les inscriptions de langue peu soignée (cf. Hülsen, I. 1.), a vers le 1^{re} siècle fini par éliminer *scalpō* dans le sens de « sculpteur »; c'est à partir de cette date qu'elle a dû se répandre dans les manuscrits, d'où elle a souvent chassé un ancien et authentique *sculptō*; c'est ainsi que dans Cic., Ac. 2, 31, 101, tous les éditeurs lisent : *non est e saxo sculptus aut e robore dolus*, alors que Cicéron a fort probablement écrit *sculpsit* (cf. N. D. 2, 60, 150, *itaque ad pingendum ad fingendum ad scalpendum... apta manus est*) ou *exsculpsitus... edolatus* (cf. Att. 13, 28, 2, *exsculpsiteram*; 13, 47 a, *edolatus*). Il est à peu près certain que, jusqu'au milieu du second siècle de notre ère, les écrivains n'ont connu que *sculpō*. Dans les gloses, la différenciation entre les deux formes est achevée et l'on y trouve : *scalpō*, *sculptor*, *sculptum*, *sculptuum* (et naturellement *sculptrum*, *sculptulus*, *sculptum*, *sculpturi*, *sculptallū*), comme aussi *sculpō*, (et peut-être *sculpō*, -ās; cf. les gloses *sculpa γλύφων*, γλύφων et *sculpōtor*, et le composé *exsculpa γλύφων*, -ās dans Aus., Idyl. 11, Prét., *sculptor*, *sculptura*, *sculptus*, *sculptilia*. Les langues romanes ont conservé *sculptere* et un itératif **sculptiāre*; l'ital. *scoprire* suppose un doublet **sculpiere*, cf. M. L. 7643, 7644, 7754.

Formes nominales, dérivés et composés : *scalpum* (et *scaler* m., cf. *cultrum* et *cultur*) : outil tranchant. De ce sens général sont dérivés divers sens spéciaux dans les langues techniques : ciseau (s. *fabiile*); tranchet (de cordonnier); lancette, bistouri; canif; serpe, cf. Rich et Daremberg-Saglio, s. u. Demeuré dans les langues romanes, cf. fr. *échoppe*, M. L. 7645. De la *sculptūs* : en forme de serpe; *sculptulus* (*Gloss.*), *sculptum* (-lus, Celse; **scarpellum*) : scapel, M. L. 7642, et *scapellos*, -ās (Marc. Emp.), M. L. 7641; *sculptor*, *sculptura* : graveur, gravure; sculpteur, sculpture; cf. Plin. 36, 5, 1, *sculptores marmorum*; *sculptorium* : grattoir.

sculptiō, *sculptiūdō* (*Gloss.*) : démangeaison, prurigo; *sculpturiō*, -is, Plt., Aul. 467 (*sculptiō*, *Gloss.*); *sculp*rīgō**; *sculticū* : dartreux (Theod. Prisc.).

exsculpō : arracher en grattant; faire sortir en crevant, d'où « faire sortir du marbre, sculpter » (cf. *exprimō*). Ancien (Plt.), comme le montre le vocalisme intérieur; *insculpō*, -is : tailler, sculpter dans (cf. *incidō*). — A côté de ces formes anciennes existent des composés récents qui ont maintenu l'*a* : *adsculpō*

(April), *circumsculptus* (Plin.), *exsculpō*, *intersculptus*, *redecorpō*, tous avec le sens de « gratter »; *auri-, denti-*, *redecorpō*: cure-oreilles, cure-dents (cf. ἀτογλυφές). Termes techniques sans étymologie claire, comme les autres verbes à vocalisme radical *a* (cf. *caedō*, *claudō*, etc.). Même radical dans gr. *σκάλλω* « fouir » et *σκάλοφ* « taupe ».

scambus : v. *scaurus*.

scannum, -i m. : 1^{re} escabeau, marchepied, tabouret, banc; 2^{re} dans la langue rustique « banquette de terre entre deux sillons »; qui, dans la langue des agriculteurs, a servi à désigner la « largeur » d'un champ, par opposition à *striga*, sa longueur. V. Rich, s. u. *Anthen* (Bnn., A. 96); technique. M. L. 7649 et 7648, *scannum*. Celte: irl. *scamon*, britt. *yscraf*.

Dérivés : *scannatus* : en forme de *scannum*; *scannariū* : droit de banc; *scabellum* (*scabillum*, *scabellus*): 1^{re} petit tabouret, escabeau; cf. Varr., L. L. V 168, *qua simplici scansione scandebant in lectum non altum, scabellum; in altiore, scannum*; 2^{re} instrument de musique composé essentiellement d'une sonnelle de bois très épaisse dans laquelle était insérée une lame vibrante, cf. Rich, s. u. M. L. 7633; *scabillariū* (Inscr.); *scamellum* (-*millum*): doublet de *scabellum*, également représenté dans les langues romaines, M. L. 7647, en germanique: v. h. a. *scanal*, et en celtique: corn. *scavel*. V. B. W. *escabeau*.

Il y a, pour exprimer la notion de « appuyer » et « ce qui sert à appuyer », des mots à **sk-* initial et labiale finale, mais avec élément interne variable et des différences dans la forme de la labiale, soit skr. *skabhñāti* (il était), *skambahā* « était, pilier », av. *fraskəmbā*, *frambān* « était, pilier » — lat. *scapus* et dor. *scapton*, et *scaphtron* « bâton » — et, avec cela, gr. *σκηπτομαι* « j'appuie », *σκηνω* (et variante *σκηπτων* d'après *σκηνων*) ; v. lat. *scipio*. On peut penser à *σκῆπτος* - *χλά-* et au groupe de gr. *σκήπτω*. Sur des mots de sens comparable et de forme **stebh-*, **stabh-*, v. W. H. s. u.

scandala (*sandala*, *scandala*), -ae f. : épeautre (Plin.). Sans doute mot étranger, demeuré en roman (italien, langues hispaniques). M. L. 7650.

scandalum, -i n. : pierre d'achoppement; dispute, scandale. Emprunt fait par la langue de l'Église (Terullien) au gr. *σκάνδαλον*; d'où *scandalizō*, *scandalosūs*. Formes savantes: fr. *scandale* (v. B. W. s. u.); irl. *scandal*.

scandō, -is (parfait et supin non attestés), *scandere* : monter, gravir; dans la langue de la grammaire, « scandere » les vers, par allusion aux mouvements du pied qu'on levait et baissait pour marquer la mesure (cf. en gr. *ἀπος* et *θέος*). *Scandō* est ancien (Cat., Agr. 50, 2) et classique, mais rare, et remplacé par ses composés d'aspect déterminé *ad-* et *cō-**scendō*.

Dérivés : *scānsiō* (très rare, sauf au sens technique de « scansion »; on dit *ascensiō*); *scānsili* (époque impériale); *scānsoriū* (Gl.); *scānsoriū* (Vitr.); **scānsi-* *s* n'existe pas.

scāla (de **skand-s-lā*; usité surtout au pluriel *scālbri*, britt. *ysgol*). De là : *scālāris*, *scālāriū*.

Composés : *ascendō* (*ads-*), *ascendi* et *ascendidi* à basse époque (cf. *prandidi*; *ascendiderat*, Itala, Euang. Palat. Ioh. 6, 22) : monter; faire monter (Itala, Act. 9, 39, Cod. Laud., traduisant ἀνηγγείων εἰς); *ascendentes* « ascendantes », terme de la langue juridique (opposé à *descendentes*); *ascēnsiō* (= ἀναγνήψεις dans la langue de l'Église), cf. M. L. 695; *ascēnsus*, -ūs m. : abstrait et concret, 1^{re} montée, 2^{re} degré, échelon, 3^{re} terme de rhétorique = *χλημαξ*; *cōscendō* : monter, spécialement « s'embarquer »; *cōscēnsiō* (rare); *cōscēnsus* (tardif); *dēscendō* (parfait *dēscendidi*, Valer., ap. Gell. 7, 9; Labor., ibid.): descendre; *dēscēnsiō*, -sus, M. L. 2589, britt. *discynn* et, dans la langue de l'Église, *condēnsare* et, descendre se et a perfectionis rigore aliquid relazasse; *ascēndō* (*exsc-*): monter, synonyme de *ascendō*, *escēnsiō* (*T.-L.*), *escēnsus* (*Tac.*) *Escēnsiō* a aussi le sens de « débarquement »; *escēnsiō ab nauibus in terram*, *T.-L.* 22, 20, 4; *incēndō* : monter dans ou sur; *incēnsus*, -tiō; *trāscēndō* : s'élever au delà, traverser.

Ascendō est représenté en italien, espagnol, vieux provençal, mais a été concurrencé par un dérivé de *mōns*, fr. *monter*, etc.; v. B. W. s. u.; M. L. 5668; *descendō* est panromain, M. L. 2588; le gallois a emprunté *ascen* et *disgn*. Sur **scandāculum* « échelle, sonde » que supposent certaines formes romaines, v. M. L. 7649 a.

Scandō à la vocalisme radical *a* qui caractérise des formes populaires, expressives, telles que *caedō*. Ce vocalisme n'a rien d'essentiel; c'est une déviation qu'explique le caractère particulier du mot; le védique a des intensifs : *caṇikadat*, *kāṇikan*. Le celtique offre le vocalisme *-e* qui est normal : m. irl. *scendū* « ils s'élancent », etc. (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. K. Spr.*, II, p. 616), gall. *cy-chwyn* « partir ». L'a est ambigu dans l'aoriste véd. *adhi-skān* « in-siluit », dans le parfait *cas-kanda* et dans v. irl. *sescaind*, qui ont sans doute d'anciens *o* radicaux. Le présent skr. *skāndāta*, en face de l'aoriste athénétique *skan*, doit avoir été fait secondairement; les anciennes formes à *e* radical ont dû s'éliminer du sanskrit, où elles se seraient confondues avec la racine *chand-* « sembler », racine dans laquelle *ch-* a été généralisé. Le terme technique gr. *σκάνδαλον* « piège, pierre d'achoppement » a le même vocalisme, expressif et populaire, que lat. *scandō*. — Pour les racines à **sk-* initial signifiant « sauter », v. *scateō*.

scandula, -ae f. (et *scindula*, gr. *σκίδαξ*) : bardeau, petite planche servant à la couverture d'un toit. Attesté depuis Hirtius; technique. V. Rich, s. u. Les formes romaines remontent à *scandula* et *scindula*, M. L. 7652; à *scindula* le v. h. a. *scintala*, l'irl. *stind* « imbrex ». Le correspondant grec et la technique même de la fabrication du bardeau, que l'on obtient en fendant l'arbre suivant le fil du bois — c'est de moins ainsi que l'on procède en Savoie, où les chalets sont couverts avec des bardeaux de sapin — sont en faveur de *scindula*, quoique la présence de l'*n* soit étonnante.

Dérivés : *scandulāris*, *scandulāriū*. Il doit s'être produit des associations qu'il est actuellement impossible de déterminer et qui rendent difficile de faire un départ entre l'origine réelle et l'« étymologie populaire ».

scandulāca, -ae f. : *genus herbae frugibus inimicæ*

quod eas uelut edera implicando necat, P. F. 443, 10 ;
eusecute, cf. *scandala*. Cf., pour la finale, *portulaca*.
Autre forme : *scandulacium*. Le rapport supposé avec
scandō n'est peut-être qu'une étymologie populaire.

scapha, -ae f. : barque. Emprunt (depuis Plt.) au gr. σκάφη latinisé, d'où *scapharius* : caboteur (Inscr.) ; *scaphē*, -ōnis m. : cordage [qui tient la barque] (Gaec.) ; *scaphula* (tardif, Vég., Cael. Aur.). M. L. 7653. Celtique : britt. *cataf* ; irl. *scaf*, *scabal*. De *scapa provient le v. h. *a. scaf*.

*scaptos (*scapus*) : *sagitta*, Isid., Or. 18, 8, 2. Sans doute germanique ; v. Sofer, 44.

scapula, -ae f. : sorte de vigne, synonyme de *uen-nucula*, Plin. 14, 34. Sans doute de *scāpus*.

scapulae, -ārum f. pl. (singulier rare et tardif, Vulg.) : épaules ; sens techniques : bras d'une machine (Vitr.) ; croupe d'une montagne (Tert.). Ancien (Cat., Plt.), usuel ; sert de cognomen : *Scapula*, d'où *Scapulānus*. Peu représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 7657, où il a été remplacé par *spatula*, v. B. W. *épaule*. Dérivés tardifs : *scapulāre* n., irl. *scabal* « scapulaire » ; *scapulātus*, *interscapulāe* = μεταρρέπων (Cael. Aur.).

En ombrien, on lit une fois *desrame scapla* « in-dram scapulam ». L'explication du mot par la racine de gr. σκάπτω « je creuse », etc., qu'on justifie par le fait que les os des omoplates servaient de bêches à creuser la terre, est évidemment hypothétique ; cf. la substitution postérieure de *spatula* à *scapula*. V. *scabō* ; les omoplates ont pu, du reste, être nommées d'après leurs ressemblances avec des bêches. J. Bloch a signalé *marathā khavā*, de *skapaka*.

scāpus, -i m. : désigne d'une manière générale toute espèce de montant ou de soutien ; spécialisé dans les langues techniques avec diverses acceptations : fût de colonne (d'où le sens de « membrum uirile »), d'escalier, montant de porte, tige de candélabre, fléau d'une romaine, cylindre sur lequel on roulait les manuscrits, ensouple de tisserand autour duquel est enroulée la chaîne ; cf. Rich, s. u. Depuis Varro : technique. Dérivés : *scāpulus* (Greg. T.). M. L. 7656, *scapiculus.

V. *scamnum* et *scopa*. Peut-être emprunté au grec : cf. σκάπος · χάδος (Hes.).

scara, -ae f. : escarre. Emprunt tardif (Cael. Aur.) au gr. σκάρα, avec chute de l'e initial comme dans *scia*, q. u. M. L. 2915 a, *eschara*.

scarabaeus, -i m. : scarabée, escarbot, etc. (Phèdre, Pline). Sans doute dérivé du gr. κάραβος « crabe » ; pour la variation à l'initiale, cf. *corium* et *scortum* ; le doublet *scarafas, M. L. 7658, doit être d'origine osque ; v. *crabrō*. Sur les contaminations qui se sont produites entre *escarbot* et *escargot*, v. B. W.

scarda, -ae f. : poisson inconnu (Pol. Silv.).

scardia, -ae f. : autre nom de l'aristoloche, Ps.-Ap., Herb. 19 (seulement dans la classe β des manuscrits ; cf. Howald-Sigerist, p. 57, l. 27 et appar. crit. ad l.).

scarfla, -ae f. : coquille d'œuf (Gl.). Latinisation tardive d'un mot germanique.

scarizō, -ās : emprunt tardif au gr. σκαρίζω « s'agiter vivement » (Irén. I 24, 1; 30, 6).

scarificō, -ās (Colum., Pallad.), *scarifīō* (Scrib. Larg.) ; *scarificō* ; adaptations de *scarifō* (scari-ficātiō, -fātiō) ; Col., Plin. ; -factiō, Orib.), emprunt au gr. σκαριπέσσω, sous l'influence de *sacrificō*, etc. M. L. 7662. L'origine de germ. *schreppen*, *schrappen* est douteuse.

scarpinat : forme de glossaire, d'un verbe *scarpināre* « gratter », que supposent quelques formes romaines, M. L. 7663. Appartient au groupe des mots populaires en *sca-*, cf. *scabō*, *scalpō*, et suppose peut-être un verbe *scarpō, alternant avec *carpō*, cf. *corium* et *scortum*. Les gloses ont bien une forme *scarpō* : *eligo*, CGL V 578, 15 ; mais ce *scarpō* n'est qu'une « graphie inverse, par « hyperurbanisme » (cf. *scia*) de *excarpō*, doublet vulgaire de *excarpō* ; cf. *dēcadō* (Isid., Or. 16, 2, 10) en face de *dēcidō*.

scarus, -i m. : scarce (déjà dans Ennius). Emprunt au gr. σκάρος, demeuré en italien, espagnol, portugais. M. L. 7664.

scateō, -ēs (et doublet ancien *scatō*, -is, -ēre), -ēre : sourdre, jaillir (d'une source). Le verbe évoque une idée d'abondance ; aussi est-il employé dans le sens de « déborder, grouiller, regorger de » (cf. *abundō*). Ancien (Enn.), technique.

Dérivés : *scatebra* f. : jaillissement ; eau jaillissante ; *scatērosūs* ; *scatur(r)iō*, doublet expressif de *scateō*, d'où *scaturrex* (Varr. ap. Non. 172, 23) « source abondante » ; *scatur(r)igines* (Front., Amm.) ; *scatur(r)iginosus* (Col.). Les gloses attestent aussi *scatēs* CGL V 514 60 et 482, 53 (avec un doublet *scatēs*) qui n'est peut-être qu'une faute de copiste ; on y trouve aussi : *scatus* : *impetigo*, *sicca scabies* ; *scatērio* (*scatērio* : *lepra* ; confusion avec *scalpturio*?). Il n'y a pas d'autre rapprochement clair qu'avec lit. *skastū*, *skataū*, *skasti* « sauter » ; l'a du latin est du type des a du vocabulaire « populaire » ; l'a lituanien est ambigu. — Si la racine ne se retrouve pas ailleurs, c'est que, pour « sauter », les formes expressives à sk-initial sont variées, ainsi gr. σκάπτω, σκράπτω (et κόπτει, κραδαῖτω), sl. *skokū* « saut » (et tout le groupe), etc. On notera arm. *cayti* « il jaillit » (avec forme à th « populaire » *cayt'i*), qui est intéressante pour le sens ; le i initial arménien s'explique bien par *sk-.

scauria : v. *scōria*.

scaurus, -a, -um : pied bot, *cuius calces retrorsum abundantius eminent* (Gloss.). Surnom romain : *Scaurus*, d'où *Scaurinus*, *Scaurianus*.

Le grec a σκαῦρος, mais seulement dans les Hippistica, dont la date est fort tardive. Il est peu probable qu'il y ait eu emprunt du latin au grec, et le contraire est plus vraisemblable, étant donné l'ancienneté du mot en latin. Les gloses expliquent *scaurus* par σκαύρος, σκελλός, στρεβλόπους, βλαστόπους, mais ignorent σκάρος, ce qui prouve que les rédacteurs ne connaissent que la forme latine de l'adjectif.

Adjectif à vocalisme radical a pour indiquer une infirmité. Cf. le type de *claudus*, *caecus*, etc. La structure du gr. σκαῦρος (emprunté par Suét., Oth. 12, 1) est pareille. On rapproche skr. *khorah* « boiteux », qui, comme *scaurus*, a un aspect « populaire » avec son kh.

scelus, -eris n. : 1^e mauvaise action, faute, crime ;

2^e dans la langue familière, terme d'injure « vaurien, criminel ». Terme général, sans doute d'origine religieuse ; cf. dans la formule du *uer sacrum* conservée par T.-L. 22, 10, 5, *si quis clepsit, ne populo scelus esto, neue cui cleptum erit* ; et le sens de *scelerare* « souiller », opposé à *pius* dans Vg., Ae. 3, 42, *parce pias scelerare manus* ; de même *sceleratus*, c. g. *scelerata terra*, id., ibid. 3, 60 ; *Sceleratus Vicus, Campus*, etc. On trouve aussi dans la langue familière *scelus* avec le sens de « malheur, infortune », et *sceleratus* avec le sens de « malheureux » ; cf. Plt., Cap. 762 ; Mo. 563, *ne ego sum miser, | sceleratus, natus dis inimicis omnibus*. Les deux sens de « malheureux » et « misérable » sont réunis, As. 476, *scelerate, non audes mihi scelsto subuenire?* Ancien, classique, usuel. Non roman.

Dérivés : *sceleratus* : très fréquent dans la langue de la comédie ; Cicéron ne l'applique qu'à des choses ou à des mots abstraits : *rēs, facinus* pour les personnes, il se sert de *sceleratus* ; *scelerōsus* (archaïque et postclassique) ; *scelerō*, -ās (rare et seulement poétique) ; premier exemple dans Catulle) : souiller ; *sceleratus* (très fréquent ; cf. *scelerata (herba)*, v. André, Lex., s. u.), d'où *cōscelerō* et *cōsceleratus*. L'existence d'un adjectif *scelerus* dans Plaute est douteuse ; v. G. Lodge, *Lex. Plaut.*, s. u. L'adjectif gallois *ysceler* est issu de *sceler*.

Évidemment ancien, mais sans correspondant. Le rapprochement avec skr. *skhālati* « il fait un faux pas », arm. *szalim* « je fais un faux pas, je commets une faute » est possible (cf. *peccō*), mais ne s'impose pas ; celui avec got. *skulan*, lit. *skelēti* « devoir » pas davantage, encore moins celui avec gr. σκέλος « jambe ». Faute de concordance exacte, on ne sort pas de vagues possibilités. Cf. encore hitt. *iškallā(i)* « briser, mutiler ».

scēna (et *scēna*, graphie fréquente qui note sans doute un ē ouvert ; aussi *scaina*, par « contrépel »), CIL I² 1794, -āe f. : scène (sens propre et figuré) ; *scēna* « spectacle, spectateurs ». Ancien (Plt.), classique, usuel. Irl. *scian*. Germanique : v. h. a. *giscin*, v. angl. *scin(n)* « phantasma ».

Dérivés et composés : *sc(a)enālis* (rare, Lucr.) ; *sc(a)enāriūs* (Amm.) ; *sc(a)enātilis* (Varr.) ; *sc(a)enātūs* (id.). Mais l'adjectif le plus employé est *sc(a)enātūs* du gr. σκηνώς substantivé dans *sc(a)enīcūs*, -ās « acteur, actrice », avec son adverbe *sc(a)enīcē* (Quint.) ; *proscenium* (-scē) : avant-scène ; emprunt au gr. προσκήνιον, déjà dans Plaute ; technique.

Le mot latin, avec tout son groupe, est emprunté au gr. σκηνή, dans la mesure où ce mot grec a un sens technique et s'applique à des choses du théâtre. Mais la forme ionienne-attique σκηνή ne rend pas compte de la graphie *scēna*, et la forme σκᾶνα des autres dialectes ne fournit pas davantage une explication.

Un intermédiaire étrusque est possible ; la graphie *scēna* rappelle les transcriptions étrusques *Calaina*, *Lais* de gr. Τάλαινη, Λάτε. Cf. aussi *Saeturnus*, *Aesculā-pius*, *paelex* et, inversement, *crāpula*. Le mot ferait partie des mots relatifs aux jeux et au théâtre venus par l'étrusque : *lūdus*, *persōna*, *histriō*, *sporta*, etc.

scēna : v. *sacēna*.

scēptrum (et *sceptrum*, cf. *scēna*) : -i n. : sceptre.

Emprunt au gr. σκῆπτρον, latinisé (depuis Lucr., Cic.) ; composés poétiques *sceptri-fer*, -er = σκηπτροῦχος (Hom.), σκηπτροφόρος (Anth.).

scheda : v. *scida*.

sēdēnius, -a, -um : impromptu, fait sur-le-champ. Emprunt au gr. σχέδιος ; d'où *schedia* : genus nauigii inconditum, i. e. trabibus tantum inter se nexis factum, unde mala poemata schedia appellantur, P. F. 451, 9. M. L. 7680.

schēma (*sce-*), -āe f. (puis schēma, -atis n.) : figure, aspect ; figure de rhétorique, figure de géométrie. Plaute a seulement *schēma*, -ae (Am. 117, Pe. 463). Emprunt au gr. σχήμα (les termes latins correspondants sont *habitus* et *figūra*), entré d'abord en latin par la voie orale et passé dans la première déclinaison, et par là rangé dans la catégorie des féminins, puis refait par la langue écrite sur le modèle grec plus fréquent σχῆμα. Adverb plautinien : *ineuschemē*. M. L. 7684 a. Irl. *sciam*.

schidia, -ārum f. pl. : copeaux. Emprunt (Vitr.) au gr. σχίσια, demeuré dans quelques langues romanes. M. L. 7689.

schisma, -atis n. : séparation, schisme. Emprunt de la langue de l'Église (Tert.) au gr. σχίσια. M. L. 7693.

schoenus (-num), -ām : sorte de jonc, dont on tirait un parfum grossier dont se servaient les prostituées de bas étage ; Plaute, pour cette raison, a *schoenicula*, Cil. 107. Emprunt au gr. σχοῖνος.

schola (*scola*), -āe f. : école (sens abstrait ou concret), exercice d'école, etc. Emprunt au gr. σχολή (Lucil.), d'abord rendu par *lūdus* et dont le sens est ainsi défini par Festus, 470, 14, *scholae dictas sunt non ab otio ac uacatione omni, sed quod, ceteris rebus omissis, uacare liberalibus studiis pueri debent*. Le sens de « repos, lieu de repos » est conservé dans une expression technique : *schola lābri*, *schola aluei* qui désigne une sorte de salle d'attente ou de repos dans les bains, cf. Rich, s. u. et dans *Octaviae scholae* « galerie d'Octavie » (Plin. 36, 29). Représenté en roman par des formes savantes, M. L. 7703 ; B. W. école. Irl. *scol*, britt. *yscol* ; germanique : ags. *scol*, etc. Dérivés latins : *scholāris* (époque impériale), M. L. 7704 ; *antescholārius* (Pétr.), CIL VI 14672, 9 ; *antescholānus* (Gloss.). Les autres dérivés : *scholasticus*, etc., sont des calques du grec.

scia, -ae f. : os de la hanche (Plin., Val.) ; *sciaticus* : qui a la goutte sciétique (id.) ; *sciaticum* (Ps.-Apul.) ; formes tardives de *ischias*, *ischiatricus*, -cum (avec c au lieu de d'après *arthriticus*, etc.), du gr. λογκή, λογκάς. Cf. *scara*, *Spania*, pour *Hispānia*, etc., par « hyperurbanisme ». M. L. 4549. Celtique : irl. *siatag*.

scida, -ae f. : feuille de papyrus, feuillet. *Scida* est la graphie des manuscrits de Cic., Fam. 15, 16, 1 ; Att. 1, 20, 7, et de Quint. 1, 8, 19 ; aussi a-t-on pensé à rattacher le mot à *scido*, mais la formation serait sans exemple. D'autre part, le palimpseste de Pline, 13, 77, à la leçon *scida* (comme Martial 4, 89, 4), et Charisius, GLK 1, 107, note : *scida* ἀπὸ τοῦ σκλέρου. Ceci incline à penser que *sc(h)ida* est une déformation de *scheda* (cf. *schedius* par étymologie populaire, sous la double influence de σχῆμα et de *scindō*. De *scheda* dérive *schedula*

« cédule » (Hier., in Ruf. 3, 2). M. L. 7678, 7681. Irl. *sgoetha*; germanique : all. *Zettel*.!

scilicet adv. : évidemment (= δηλούτι), sans doute. Adverbe affirmatif, fréquent dans la langue parlée, souvent avec valeur ironique. Attesté de tout temps; non roman. Cf. *ilicet*.

L'étymologie *scire licet* apparaissait encore assez nettement pour que *scilicet* ait pu être accompagné, sans doute par recomposition étymologique, d'une proposition infinitive, complément de *scire*; e. g. Pl. Ru. 395, *nunc eam cum navi scilicet abiisse pessum in altum*.

scilla, -ae f. : scille ou oignon marin. Emprunt au gr. ὄχυλα, comme les dérivés *scillinus*, *scilliæs*. V. aussi *squilla*.

Sur *sylla* sorte de luzerne », qui est sans rapport avec *scilla*, v. M. L. 8494 a.

scineus (*stinchus*, *stingus*), -i m. : nom d'un lézard (Plin.) ; transcription du gr. ὄχυλος, dont la chair passait pour aphrodisiaquelet qui a été pris pour un nom de plante à la même propriété, l'*orchis* ou *satyron*; v. André, R. Phil., 1954, p. 60.

scindō, -is, *scieidī* (puis *scidi* tiré des composés), *scissum*, -ere : 1^e fendre (s. *cuneūs lignūm*, comme *findō*, de même formation); et par suite « déchirer », s. *uestem*; puis « arracher », s. *comam*; 2^e par dérivation « divisor, séparer », quelquefois « interrompre ». Ancien (Naev.), usuel et classique. Ne semble pas représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 7719; certaines formes supposent un dérivé **scisāre*, M. L. 7725.

Dérivés et composés : *-scidium* dans *di-scidium* « déchirement, séparation, divorce », synonyme de *discissiō*, joint par Lucrèce à *percindere*, 6, 293; cf. Cypr., Un. eccl. 23, *scindi unitas non potest, nec corpus unum discidio compaginis separari*. Rien de commun avec *cadō*, malgré Walde; cf. gr. σχίζω, et aussi *ex(s)cidiō*, *ex(s)cidium*, dont le rapport avec *exscindō* est évident; cf. Vg., Ae. 1, 177, *nec posse Argolicis exscindi Pergama telis*; et, 12, 655, *deiecurum arcis Italum excidiquo daturum*; mais des confusions ont pu se produire entre *cadō*, *caedō*, *scindō*, en raison du voisinage de sens, et, pour les composés de *caedō* et *scindō*, l'homonymie de certaines formes. Pour *excidiō*, le Thes. note : « ab *exscindo*, ut uid. (cf. *excidiō*...) ; contra *cidio* : PAVL. FEST : p. 80 -*ne* urbis a caendendo dictam manifestest est... At fortasse re uera duae uoces i. -*cidio* et -*ctidio* extitisse putandae sunt; cf. *abscidio*, *occidio* (V 2, 1231, 60 sqq.); *scissio* (Macr., Vulg.); *scissor* = écuyer tranchant (Pétr.); *scissura* (époque impériale); *scissus*, -us (Gloss.); *scissilis* (Cels.); *scissim* (Prud.), tous tardifs.

ab-scindō = ἀποσχίζω, souvent confondu avec *abscidō*; *circum-, cōn-**scindō*, M. L. 2456; *discindō* = διασχίζω; *exscindō*; *interscindō* = skr. antár-chid « séparer en coupant »; *per-, prae-, prō-* (M. L. 6786), *re-, trān(s)-scindō*.

La racine de *scindō* fournissait un aoriste radical athématisé, conservé dans véd. *chedna* « nous avons coupé » (le thématique *āchidat* est fait sur la 3^e plur. *āchid-an*, qui est attestée). Le présent est du type à suffixe nasal dans véd. *chinḍati* « il coupe », 3^e plur. *chin-*

dānti, comme dans lat. *scindō*. Le perfectum *scidi* est comparable à skr. *cichide*. *Scindō* se comporte vis-à-vis de véd. *chinḍati* comme *findō* vis-à-vis de skr. *bhindū* « il fend », de la racine *bhid-*. — A côté de la racine normale **sk eid-*, établie par les faits sanskrits, il y a une forme expressive à -*kh-*, attestée par le groupe de gr. σχίζω (présent secondaire dérivé d'un aoriste athématisé) et de véd. *khidati* « il déchire », forme sans s d'une racine *sk hid-* aussi attestée : véd. *ashkhidat*. Le latin ne distingue pas *kh* de *k* non aspiré, on n'a pas le moyen de décider si le groupe de *scindō* repose sur **skid-* ou sur **skhid-*. — Le verbe à vocalisme populaire, expressif, lat. *caedō*, est sans doute une forme de ce groupe. Sur les formes celtes peut-être apparentées v. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I, p. 77. Lit. *skēdīu* « je coupe (un liquide), je filtre » est ambigu : *k* peut reposer sur *k* ou *kh*, est sur n'importe quelle diphongue en -i-; mais le v. sl. *čistū* « pur » indique *k* et sans doute *i*; sl. *čediti* « διωτίζειν » a un ancien *k*. Le pt. de arm. *čem* « j'égratigne, j'écorche » doit reposer sur **skid-*; il exclut *skh-* et concorde ainsi avec véd. *chidāti*. Comme la racine fournissait un aoriste radical athématisé, il a pu y avoir, à la finale, une alternance de la sourde et de la sonore, ce qui expliquerait que, à côté de v. angl. *scitan* « cacare », qu'on rapproche d'ordinaire, le germanique ait, avec des représentants de -t, got. *skaidan* « séparer ».

scindula : v. *scandula*.

scinip(h)os (-fes, *cini*), -um f. pl. : artison, ver du bois. Emprunt (attesté depuis Pétrone, Sat. 98) au gr. σκύνπες, κύνπες et σκύνφες.

scintilla, -ae f. : étincelle. S'emploie au propre et au figuré, et comme nom propre. Ancien, usuel. M. L. 7720.

Dérivés : *scintillula*; *scintillō*, -ās, M. L. 7721; *scintillatō* (Plin.); *scintillōsus* (Cassiod.).

Mot expressif. Le vocalisme i joue un rôle pareil dans le nom grec de « l'étincelle », σπωθήρ, et dans gr. στύλως; cf. *cicindela*.

sciō, -is, -iūl (et *scit*, d'où les formes contractes *scisti*, *scisse*, etc., fut. *scibō*), *scitum*, *scire* : savoir; *sciēns* « qui sait » (opposé à *insciēns*, *imprudēns*, d'où le sens de « à bon escient ») substantivé *sciēns*, e. g. : *uitis pampinari, sed a sciente*, Varr., R. R. 1, 31, 1; *sciēns esse* « être au courant de », *scientem facere*, etc. *Sciēns*, traité comme adjectif, a un comparatif et un superlatif, comme *sapiēns*, et un adverbe *scienter*.

Le sens de « savoir » est le seul attesté pour *scire*; on trouve parfois, chez les historiens de l'époque impériale, le sens de « décider, décréter », e. g. T.-L. 26, 33, 10, *tribunis plebis rogationem ferret scirete plebs uit...*, mais c'est par suite d'une confusion avec *sciscō*, due à ce que les deux verbes ont un même parfait et un même supin; de même, Tacite, H. 4, 80, 1, emploie *adsciri* abusivement pour *adscisci*. Ces exemples n'autorisent pas à conclure que le sens premier de *sciō* était « décider », encore moins à déduire que ce sens moral de « décider » provient d'un plus ancien sens physique de « séparer, trancher ». Ancien, usuel, classique. Peu représenté dans les langues romanes, où il a subi la concurrence d'un verbe de forme plus pleine, et plus expressif, *sapere*,

M. L. 7722, et 7727, *scīta*; 7239, *rescīre*. V. B. W. sous savoir.

2^e *sciscō*, -is, *scītū*, *scītūm* : inchoatif, « chercher à savoir, s'informer », par exemple Acc. ap. Non. 505, 15, *ibo ad eam ut sciscam quid uelint*; spécialisé dans la langue du droit public au sens de « discuter, débattre une question », *sciscere rogationem*, d'où *scītū* « j'ai débattu et je décide », par suite « je décrète », *scītūm* « décret », *populi*, *plēbi-scītūm* décision du peuple, de la plèbe ». Le sens du parfai s'est ensuite étendu au présent (comme dans *nōscō* vis-à-vis de *nōui*; cf. l'emploi de *sciscō* au sens de *sciō* dans Plt., Ba. 301-302, *auferrimus aurum... | palam atque aperte, ut illi id factum sciscerent*); de là des emplois comme Cic., Leg. 2, 5, 13, *multa perniciose sciscuntur in populis* (joint à *sancire*). 3^e *scītor*, -āris : itératif intensif bâti sur *scītū* (de *sciscō*) « chercher à savoir » (archaïque, poétique et tardif). Évité par la prose classique, qui lui préfère la forme tirée de *sciscō* (comme *agīto* de *ago*) : *sciscitor* (*sciscītū*, Plt., Merc. 386); d'où *sciscītātor*, -tiā, d'époque impériale. M. L. 7726?

Dérivés et composés : 1^e de *sciō* :

sciōs : qui sait, doublet de *sciēns*, rare et non classique sous cette forme, mais très usité dans les composés : *cōnscius* = συνειδώς « qui sait avec d'autres, conscient de, confident, témoin, complice ». Souvent joint à *mēns*, *animus*, ou accompagné d'un pronom au datif, e. g. Tér., Ad. 348, *conscia mihi sum a me culpam esse hanc procul; d'ou cōnscientia (= τὸ οὐεῖδός) « connaissance commune, conscience, complicité », souvent avec une valeur péjorative. C'est le sens de *cōnscius* qui a amené Horace à créer *cōnscrire* sur le modèle de σύνοδα, Ep. 1, 1, 61, *nil conscrire sibi, nulla pallescere culpa; inscius, nescius* (ce dernier fait sur *nesciō*); *praescius*. De *sciōs* apparaît à basse époque un diminutif *sciōlūs*. De *sciēns* a été dérivé *scientia*: science (= επιστήμη), britt. *sciant*, *scient*; *scientiola* (Aug., Arn.), *scientiālis*, *scientificus* (Boëce); *insciēns* (formé sur *insciōs*), *inscientia*; *sciōs* : qui peut être su (Tert., Mart. Capella); *nesciō* : « je ne sais pas », ancien juxtaposé dont les termes se sont soudés. M. L. 5899, 5900.*

2^e de *sciscō* :

scītū : adjetif en -o- marquant l'état (cf. *adolescō/adultus*) « qui a appris à connaître, qui sait, savant »; se dit surtout des personnes, mais aussi des choses : *scītūm cōnsiliūm*; par extension, « bien fait », cf. Plt., Merc. 755, *sati scītūm filū mulieris*, sens fréquent surtout dans le diminutif *scītūlūs* (Plt. repris par Apul., Arn.); *insciēns* : ignorant; *insciāta*. La langue distingue *insciēns*, *inscius* de *insciēns*; le premier signifie seulement « qui ne sait pas », *haec insciēntia me euenerunt* « ces choses se sont faites à mon insu ». Dans *insciēns*, à l'idée d'ignorance se joint une nuance de blâme ou de mépris.

Scītōs a fourni un certain nombre de composés avec préfixe, dont les uns appartiennent à la langue du droit et ont un sens dérivé de celui de « décider »; les autres, au contraire, se rattachent simplement au sens de « savoir ». On a ainsi :

1^e *adscīsō* : rejoindre par décret, ou officiellement, Cic., Rep. 2, 25, *regem alienigenam... sibi... populus*

adscītū eumque... Romam Curibus accīuit; Leg. 2, 19, *des... adūnas... publice adscītos*. En droit privé « s'adjoindre par adoption ». Dans la langue courante est devenu synonyme de *arcessō*, *adiungō*, *assūmō*; cf. P. F. 13, 22. Sur *adscīsō* d'après *adscītū* a été formé *adscītō*, peut-être sous l'influence de *accītō*. *Adscītō* est rare : premier exemple dans Vg., Aen. 12, 38.

cōnsīscō : arrêter, décider en commun ou d'accord avec d'autres. Joint à *cōnsentīō*, *cēnseō*. Dans la langue commune, « arrêter, décider », surtout dans l'expression *mōrem sibi cōnsīscere*. A basse époque, quelquefois synonyme de *sibi comparare*.

desīscō « scīscēndō dēfīcere », abandonner un parti, une alliance, etc., à la suite d'une délibération publique; cf. Caes., B. C. 1, 60, 5, *multae longinquiores ciuitates ab Afranio desīscunt*. Dans la langue courante est devenu synonyme de *dēfīcēō*, *dēserō*; ainsi dans le Mon. d'Ancyre, 5, 28, *descīscēntem* est traduit par *ἀφοράτεν*.

2^e *per-scīscō* : s'informer en détail (très rare et tardif, un exemple de Dict. Cret.).

prae-scīscō : chercher à deviner (Vg., Col.); *re-scīscō* : venir à savoir, apprendre par contre-coup (surtout langue familiale, Plt., Tér.). *Rescītō* semble avoir été formé sur *rescīscō*; cf. Gell. 2, 19.

L'italique n'a pas trace d'un correspondant du parfait indo-européen attesté par skr. *vēda*, gr. (F)οῖδα, got. *wait* « je sais », que le céltique conserve, au contraire. Le latin a recouru à une racine qui n'a de correspondant dans aucune autre langue. On admet d'ordinnaire que le sens initial serait « décider », plus anciennement « trancher »; cf. skr. *chyāti* « il coupe » et irl. *scian* « couper ». Mais autre chose est « cribler, séparer », qui a fourni *cernō*, autre chose « couper ». Le sens de *dē-scīscō* est dû au préverbier, et *plēbiscītūm* n'indique rien. Le rapprochement avec le groupe de « couper » est en l'air, tout en étant, semble-t-il, le seul possible. Des mots comme *sciō*, *scīscō* n'ont pas de chance d'être des emprunts. Le hittite a « savoir » (de *sk-), *sēk-/sāk-*; cf. Vaillant, BSL XLII, p. 84 sqq.

scīpiō, -ōnis m. : bâton, sceptre. Surnom célèbre de la gens *Cornelia*. Ancien (Plt.), conservé surtout à l'époque impériale dans la langue de la chancellerie : *s. eburneus*. Non roman.

Cf. gr. σκίπτωμα « j'appuie », σκίπων « bâton », et v. *scamnum*, pour l'ensemble du groupe; peut-être *cippus*?

scīpus (quelquefois *sirpus*), -i m. : jone. Ancien (Plt., Enn.). M. L. 7724; et germanique : v. h. a. *sci-luf*, etc.

Dérivés : *scīpeus* (*si-*) : de jone; *scīpea* : panier de jone, caisse de tombereau, M. L. 7723; *scīpītūs*, -a, -um et *scīpītūs*, -i m. (*scīpītūla* f.), même sens que les précédents, avec les graphies *si-*, *sur-*; *scīpō* (*sirpō*), -ās : tresser, lier avec du jone; *scīpūla* : sorte de vigne.

Pas de rapprochement clair.!

scīrus, -i m. : écureuil. Emprunt au gr. σκιουρός, devenu dans la langue populaire *scīriolus*, par dissimilation du diminutif **scīriolus*, CGL III 569, 76. M. L. 8003; B. W. s. u.

scclareia, -ae f. : nom de plante (*salvia sclarea* « sclaree, ormin, toute-bonne »). Tardif (Gargil. Mart., De med. 62, et Capit. carol. de *uillis*) ; cf. A. Thomas, Rev. Philol. 31 (1907), 199 sqq. Sans doute mot étranger, d'origine inconnue.

scloppus : v. *stroppus*.

scobis : v. *scabō*.

scolopendra, -ae f. : 1^e scolopendre ; 2^e poisson de mer. Transcription du gr. οξολόπενδρα déjà dans Pline. Passé dans le latin vulgaire et de là dans quelques dialectes romans ; v. M. L. 7730 et Schuchardt, Z. f. roman. Philol. 32, 238 sqq.

scomber, -bri m. : maquereau. Emprunt au gr. σκόμπης (depuis Plt.). M. L. 7733.

scopa, -ae f. : nom de plante, s. *rēgia* (Plin. 21, 28 ; 25, 44), variété d'ansérine. — Même mot que le suivant ? V. André, *Lex.*, s. u.

scōpae, -ārum f. : balai. Le singulier est tiré du pluriel plus fréquent *scōpae* « brins, brindilles, balayures » ; cf. Varr., L. L. 8, 7, *unae dicuntur scopae* ; et 9, 24, *scopae, non dicitur una scopae*. Ancien (Naev., Cat.) ; technique et familier. Celtique : irl. *scūap* ; britt. *yscub*, *yscubausr*. V. fr. *escoufe* et *écouillon*.

Dérivés : *scōpō*, -ās : balayer (Vulg.) ; *scōpārius* : balayeur (Dig.) ; *scōpulae*, *scōpīiae* (Gloss.) ; *scōpiō*, -ōnis m. « rafle ou rafle », grappe de raisins sans grains ; attesté aussi sous la forme *scōpius*. M. L. 7734, 7735, 7736, 7737.

V. le groupe de *scāpus*, etc.

scopulus, -i m. : rocher, écuil. Emprunt ancien (Enn.) fait par voie orale et latinisé au gr. σκόπελος apparenté à σκέπτομαι, v. Vendryes, *Choix d'études*, p. 124 ; s'emploie au propre comme au figuré. Dérivé : *scopulōsus*. Panroman, sauf roumain. M. L. 7738 ; B. W. *écueil*.

scordalus, -i m. : querelleur ; *scordalia*, -ae f. Mots populaires de la latinité impériale (Pétr., Sén.). Sans doute mot d'argot grec *σκορδάλος, dérivé de σκόρδον, σκόρδον, par allusion à l'habitude de nourrir avec de l'ail les coqs de combats ; cf. σκορδίζω « nourrir avec de l'ail », et par suite « exciter, aigrir, exaspérer » (Aristophane).

scordiseus, -i m. : selle de cheval ; *scordiscum*, cuir cru ; *scordiscarius*. Mots tardifs, de *Scordisci*, peuple d'Ilyrie.

scōria (*scau*), -ae f. : scorie (Plin.). Emprunt au gr. σκόρπια. M. L. 7739.

scorpiō, -ōnis m. (et doubles poétiques *scorpios*, *scorpius*) : 1^e scorpion et « rascasse » ; 2^e nom de plantes diverses ; 3^e objets évoquant le scorpion, machine de guerre, fouet à pointes de fer, tas de pierres. Emprunt au gr. σκορπίος, Σκορπίων (nom propre). M. L. 7741, 7741 a et 7740 *scorpaena*. Irl. *scorp*. Dérivés latins : *scorpiōnus*, *scorpiacum*. De *scorpiōnem* provient got. *skaurjo*.

scortum, -i n. : 1^e peau, cuir ; 2^e prostitué, prostituée (cf. le français vulgaire « peau n. » *quia ut pellucidae subiguntur* ; cf. Hammarström, Eranos 23 (1925),

104 sqq. ; et aussi Don. in Eu. 424, *abdomen in corpore femininarum patiens iniuriae coitus scortum dicitur*. Une *scortes* ; i. e. *pelles testium arietinorum, ab eisdem pelli-bus dicti*, P. F. 443, 8. Ancien ; technique ou familier. Non roman.

Dérivés : *scorteus* : de peau, d'où *scorteia* « écorce » dans les langues romanes, M. L. 7742 et B. W. s. u. ; *scortic* : autre pour l'huile (Diocl.) ; *scortinus*. Au sens de « prostitué » se rattachent : *scortulum*, *scortillum* ; *scortor*, -āris (irl. *cortan?*) ; *scortator*, -tus, mots de la langue familière ou vulgaire.

Pour l'étymologie, v. *corium*. La racine est de la forme **sker-* ; cf. v. h. a. *scrēan* « couper, tondre », irl. *scaraim* « je me sépare » et, pour le sens, v. sl. *skora* « peau », à côté de *kora* « écorce ».

scoruseus, *scoriseus* : v. *coruscus*.

scotōmia, -ae f. : ab accidenti nomen sumpsiu, quod repentinae teneseria ingerat oculis cum uertigine capiūs, Isid. 4, 7, 3. Adaptation tardive de gr. σκότωμα, v. Soffer, p. 155 ; *scotōmō*, -ās : étourdir ; *scotōmaticus*.

scrattae (*scriptae*) : mot de Plt., Nervol. fr. 97 L., que Festus 448, 4 explique par « *nugatoriae ac despiciendae mulieres...* ab [h]is quae *screa idem appellabantur* ». Fait partie d'un ensemble obscur : *scrattae*, *scruppedae* (*scrupipedae*, Varr., L. L. 7, 65), *strittabillae* (*strittiulæ*, Gell. 3, 3, 6), *sorditiae* (*tantulæ*, Varr., ibid.). Cf. Hammarström, Eranos 23 (1926), 111 sqq.

Mot de type populaire en -a, comme *scurra*, etc. ; forme peu sûre (*sartæ* P. F. 449, 1).

serautum : *pelliceum, in quo sagittae reconduntur, appellatum ab eadem causa qua scortum*, P. F. 459, 7. Sans doute identique à *scrōtum*, -i n. « *scrotum* » (Cels.). Peut-être faut-il y rattacher *scrūta*, -ōrum « nippes, vieilles hardes » (v. ce mot), *scrūtulus*, *scrūtillus* « ventre de porc farci » ? Cf. *raudus/rōdus/rūdus* ; *nōgæ* et *nūgæ*. V. *scortum*.

On rapproche les formes germaniques du type v. h. a. *scrōtan* « couper, tailler », *scrot* « coupe ».

screea n. pl. (cf. Fest. 448, 4 s. u. *scrattae*) : crachats. Peut-être le nom est-il tiré du verbe *scroē*, -ās : cracher (en râlant la gorge, expectorer), dont dérivent *scrētor*, *scrētus*, uniquement dans Plt. et Tér., *exscrē* (cf. *expuō*), *cōscrē*. Non roman. Sans doute onomatopée, comme les formes romaines dérivées de types **krak* (B. W. *cracher*), **rak*, **usp*, M. L. 4752, 7017, 7461. Cf. *crepō*. Mot expressif, comme *spuō*.

scrib(i)lita, -ae f. : tarte au fromage (v. Caton, Agr. 78) ; de là *scrib(i)litiarius*. Rare et familier.

Rappelle certains dérivés grecs en -tūtēs ; cf. W. Heeraeus, *Die Spr. des Petron. u. die Glossen*, p. 4 (Kl. Schr. 59), et M. Niedermann, I. F. Anz. 29, 36 ; sans doute emprunté, comme de nombreux termes de cuisine. Mais le rapport avec στρεβήλος n'apparaît pas.

scribō, -bis, -psi, -ptum, -bere : écrire. Correspond au gr. γράφω qu'il traduit, ainsi *dicam scribere* = διγαγγέγραφειν ; s'emploie au sens propre de « tracer des caractères », e. g. Plt., Ps. 132, *quasi in libro quom scribuntur calamo litterae*, et se dit d'un écrivain qui compose une œuvre : s. *historiam*, *poemata*, etc. ; s'emploie aussi dans

la langue du droit : s. *legem*, s. *militēs* « enrôler des soldats », s. *hērēdem*, s. *nummōs*, *pecūniām*, *alicui*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7745. Celtique : irl. *scribaim*, *scriptur* ; britt. *yscrif*, *yscrifen*, *Yscrythur* ; et germanique : v. h. a. *scriban*, etc.

Formes nominales, dérivés et composés : *scriba* m. : *ad proprio nomine antiqui et librarios et poetas vocabant* ; *at nunc dicuntur scribab̄ equidem librarii qui rationes publicas scribunt in tabulis*, P. F. 446, 23, M. L. 7744 et B. W. *écrivain* ; *scribātus*, -ūs m. (Cod. Just.) ; *scriptor*, spécialisé au sens « noble » de « écrivain » lorsque *scriba*, forme vulgaire en -a, eut pris le sens de « écrire, griffer » ; *scriptoriūs* ; *scriptoriūm* = γράφον ; *scriptiū* : écriture et art d'écrire » (presque uniquement ciceronien) ; *scriptiūcula* (rare et bas latin) ; *scriptilis* (Amm.) ; *scriptiōnālis* (Mart. Cap.) ; *scriptō*, attesté seulement dans Priscien, GLK II 429, 23 ; III 466, 17, et remplacé par *scriptiō* (classique) ; *scriptūra* « écriture et « art d'écrire », dans la langue de l'Église « les Écritures » et « l'Écriture », d'après le gr. γραφή, γράψω, M. L. 7746 a. Dans la langue du droit, *scriptūra* a désigné une taxe sur les pâturages de l'État fixée par écrit ; cf. Plt., Tru. 144 et 146 ; de là : *scriptūrāriūs* : *ager publicius appellatur in quo ut pecua pascantur certum ad est, quia publicanus scribendo conficit rationem cum pastore*, F. 446, 23 ; *scriptus*, -ūs m. « greffe, secrétariat » ; *scriptūrātiō*, -is (Sid.).

Cf. aussi les noms propres *Scribō*, -bōnius, -nia, -niāns.

Scribō a fourni en outre, comme γράφω, un grand nombre de composés dans lesquels le préverbé précise le sens du verbe simple ; à ces verbes composés correspondent généralement des abstraits en -tiōs, des noms d'agents en -tor, des noms concrets en -tum, etc. On a ainsi *adscribō* (-ās) = προσγράφω « ajouter par écrit », *scrip̄tō*, -ptor, *āscripticūs*, *āscriptiūs* (= *accēnsus*) ; *circumscribō* = περιγράφω ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *pra-*, *prō-*, *re-*, *su-*(s), *super-*, *trān*(s)-*cribō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἀγράφω, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticūs*, *āscriptūs* ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11

Cf. Varr., L. L. 7, 65, *scruppedam (-pidam)* *Aurelius scribit a scauripeda; Iuuentius comicus dicebat a uermiculo piloso qui solet esse in fronde cum multis pedibus; Valerius a pede ac scruea. De *scrūpipedā?*

scrūpus, -i m. : caillou pointu. Employé aussi une fois par Cic., Rep. 3, 16, 26, au sens de « angoisse, souci », réservé d'ordinaire au diminutif *scrūpulus*; cf. P. F. 449, 5, *scripi dicuntur aspera sara et difficilia attractu; unde scrupulosam rem dicimus quae aliquid in se habet aspera*. Ancien (Enn.); rare. Doublet tardif *scrūpō* dans Isidore et les gloses. Non roman.

Dérivés : *scrūpeus*, d'où *scrūpea* f.; *scrūpōsus* (Pac.); *scrūpulus* (*scrī-*), *scrūpulum*, et *scriptulum* (*-lus*) par rapprochement avec *scriptum*, cf. Charisius, GLK I 105, 5, *scriptulum quod nunc uolgas sine t dicit*, et qui cite un exemple de *scriptulus* de Varro; du reste, les médecins grecs de l'Empire traduisent ce *scriptulum* par *γράμμα*: 1^o petit caillou; 2^o scrupule, 24^e partie de l'once, puis de l'heure, etc., en général la plus petite division d'une unité de mesure (pour le double sens de « caillou » et de « poids »), cf. *calculus* [Thes. III 143 sqq.], angl. *stone*; 3^o au sens moral « petit ennui qui blesse », *inicere, eximere scrūpulum*, joint à *aculeus* par Cic., Att. 1, 18, 2; de là « scrupule ». Ancien, usuel, classique. Celtique : irl. *scrēpul*, « monnaie », d'où britt. *yscrubl* « bétail »; cf. pour le sens *pecūnia*, *pēcūlūm*; germanique : all. *Skrupel* (tardif, savant). Dérivés : *scrūpōsus* « caillouteux » et « scrupuleux » (époque impériale); *scrūpulōsē, -lōsītās* (rare et non classique).

Pas de rapprochement clair.

scrūta, -ōrum n. pl. : hordes, défroques, friperies. Synonyme de gr. γρύπτη. Populaire (satiriques; Vulg.). Non roman.

Dérivés : *scrūtarius*; subst. *scrūtarius*, -a « fripier, friprière », -um n. = γρυποταλεῖον; *scrūtor*, -āris (et *scrūtō*) : fouiller (comme un chifonnier, cf. dans les gloses *scrutor* = γρυπέω), scuter, explorer (sens physique et moral; avec ce sens déjà dans Ennius), irl. *scrutaim*; *scrūtātō* (rare, époque impériale), -or-, -trix (id.); *scrūtinō* (Vulg.); *scrūtinium* (Apul., Vulg.), irl. *scrutan*, d'où **scrūtināre*, M. L. 7752-7753; *perscrūtor*, M. L. 6425.

Scrutor s'est dit d'abord des chifonniers qui fouillent dans les tas de hordes, soit des enquêteurs qui fouillent les esclaves ou les voleurs; cf. Cic., Rosc. Am. 34, 97, non *executio te... non scrutor*.

Pas de rapprochement sûr; cf. peut-être *scrautum*, *scrutorum*.

scrūtillus, -i m. : *uenter suillus condita parte expletus*, P. F. 449, 2. Sans doute de *scrautum*.

scrūdicia, -ae f. : instrument aratoire (Isid.). Sans doute de *excūdere*; cf. *scia*.

seulea, -ae f. (*sculta*) : forces (militaires; Greg. M. ep. 2, 33 bis, 13, 23). M. L. 7753 a. Probablement germanique.

seulna, -ae c. : synonyme, vulgaire et rare, de *sequeter* « arbitre, médiateur »; cf. Gell. 20, 11, 2; glosse συνθρόφων. — Mot étrusque?

sculpō : v. *scalpō*.

sculpōneas, -neif. et m. : sorte de galoches à semelles de bois; cf. Rich. s. u. *sculpōnātus*. Sans doute de *sculpō*.

scultatōrēs (*exculcatōrēs*, Not. Dign.), m. pl. : soldats de l'infanterie légère. Mot tardif (IV^e siècle) de l'argot militaire, Vég., Mi. 2, 17; *scutatōria* (*exculcō*) : vaisseau éclaireur (Cassiod.). La graphie avec *ex-* doit noter une prononciation *escul-*. V. *sculca* et *prosculcō*.

scultimidōnī : qui *sculimam suam quod est podicis orificium gratis largiatur* : dicta *sculima quasi scortorum intima* (Gloss.).

scurra, -ae (et *scurrus, scurrō* dans les Gloss., cf. Thes. Gloss. s. u.) m. : « citadin », « civil », le plus souvent avec une nuance de mépris ou d'injure (opposé à *homo militaris*, Plt., Ep. 15; cf. aussi Tri. 202, *urbani adiudi ciues quos scurras vocant*); « galant, mignon, débauché », cf. Cic., Sest. 17, 39, de *harusp. resp. 42*, ad Henn. 4, 14; usité surtout dans le sens de « bouffon » et « parasite », cf. Lejay, *Sat. d'Hor.*, p. 551 sqq. Dans le Bas-Empire désigne aussi un soldat de la garde de l'empereur (Lamprid., Alex. Sev. 61; Elag. 33), parce que ces soldats restaient en ville au lieu de faire campagne. Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés : *scurrilis* (*scurris*) (-bilis, tardif; cf. *seru-ilis*, *ueru-ilis*), -itās, -ter; *scurrula* (Apul., Arn.); *scurror*, -āris (Hor.).

Terme populaire, sans rapprochement clair. — Étrusque comme *sculna*?

scutāle, -is n. (ū?) : bourse ou courroie de la fronde. Uniquement dans Tite-Live; peut-être dérivé du gr. σκῦτος.

scūtīcēs (*scytica*, P. F. 449, 7), -ae f. : fouet à lanière de cuir, peau d'anguille. Attesté à partir d'Horace. Sans doute féminin de l'adjectif *scuticus*, i. e. *scythicus*, gr. Σκυθικός; le gr. σκῦτος avec u long ne convient pas. M. L. 7758.

scutīlūs, -a, -um : -m tenue et macrum, et in quo tan-tum exilis pellicula cernitur, P. F. 441, 6. Sans exemple; étymologie inconnue.

scutra, -ae f. (*scrūta*, Ital. = χυτρόπους) : 1^o sorte de plateau ou de plat en bois; 2^o sorte de marmite, cf. Serv., G. 1, 110, *usa, ubi calda solet fieri, scutrae appellantur*. — (Plt., Cat.) ; technique. Non roman.

Dérivés : *scutella* (et *scutella* dans les langues romanes, par croisement avec *scūtum*) : plateau, écuelle, M. L. 7756; B. W. s. u.; celtique : britt. *ysguddell*; et germanique : v. h. a. *scuzilla*; *scutriscum*. Cat. Agr. 10, 11 (avec suffixe grec?); *scutillus* (tardif). Sur *scutella*, qui est le diminutif phonétique de *scutra* (**scutro-lā* > **scutrlā* > *scutella*), ont été refaita *scūta* (Lucil. ap. Prisc., GLK II 115, 8, *scūtam* | *ligneolam in cerebro infixit*) et *scutula*, d'après le type *tabula, tabella*; cf. *martellus, martulus*. *Scutula*, autre une écuelle sans doute en forme de losange (Mart. 11, 31, 19), a désigné aussi dans les langues techniques des objets de forme semblable, entre autres des incrustations en marbre, des garnitures de robe (chez Plt., Mi. 1178, une sorte de cache-nez). Dérivés : *scutula-*

tus; *scutullārius* « ouvrier marqueteur ou mosaïste », gr. σκυτολόριος. N'a rien de commun avec *scutula* « cylindre, rouleau de bois » (César, B. C. 3, 40, 4), qui est emprunté au gr. σκυτάλη.

Terme technique, aucun rapprochement sûr.

scūtūm, -i n. (*scūtūs*, Turp.) : grand bouclier oblong, différent du *clipeus*; cf. Rich. s. u. Ancien (Enn.), classique, usuel. Panroman. M. L. 7759. Rattaché à σκύτος par les anciens; cf. P. F. 449, 7 : σκύτος... graece pellis dictū, unde... scuta quia non sine pellibus sunt.

Dérivés : *scūtārius*, -a, -um; *scūtārius* : fabricant de boucliers. Sous l'Empire, le pluriel *scūtāriū* désigne les « gardes de l'Empereur » (Amm. 20, 4); M. L. 7755, fr. *écuyer*; *scūtārius*; *scūtūm*.]

On est tenté de rapprocher le groupe de skr. *skāuti* « le couvre »; cf. lat. *ob-scurus*. Mais irl. *sciatā*, gall. *ysgwyd* et v. sl. *štítū*, v. pruss. *staytan* (lire *scaytan?*), tous mots signifiant « bouclier », offrent une forme qui, si l'ū latin repose ici sur *oi*, apporterait un rapprochement plus exact. Aucun fait actuellement connu ne permet de déterminer quelle est l'origine de ū dans *scūtūm*.

scyphus, -i m. : coupe, vase à boire. Emprunt au gr. σκύφος, déjà dans Cicéron. Diminutif : *scyphulus* (*scyphus*). M. L. 7760. Celtique : irl. *escop*, *escibul*.

sē : v. *suī*.

sē : v. *sed*.

sēbum, -i n. : suif, graisse. Ancien (Plt.), technique. Panroman. M. L. 7762; B. W. s. u.

Dérivés : *sēbōsus* : gras, sert aussi de surnom; *sēbō*, -ās (Col.), M. L. 9708; *sēbās* (Amn.); *sēbāceus* (Apul.); *sēbātārius* (cf. *sebbaciaria*, CIL-VIII 3028). Termes techniques sans rapprochement net. Cf. *sapō?*

sēcāle (*sicale*), -is n. : seigle (Plin.). Les langues romaines attestent un ū, ce qui exclut le rapprochement avec *secō*; cf. M. L. 7763; B. W. s. u.; celtique : irl. *secul*, britt. *segal*; et germanique : v. h. a. *sīhhila*, v. angl. *sicol*. Sans doute emprunté. Sur **consēcale*, v. M. L. 2157 a.

secespīta, -ae f. : *culturum ferreum oblongum, manubrio eburneo, rotundo, solidō, uincto ad capulum argento auroquo fixum, clavis aeneis, aere Cyprio, quo flamines, flaminicæ, uirgines pontificesque ad sacrificia utebantur*. *Dicta autem est secespīta a secando*, P. F. 473, 6. Vieux terme de rituel, de formation obscure. Le rapprochement avec *secāre* n'est peut-être qu'une étymologie populaire.

secessiōnēs : *narrationes*, P. F. 453, 19. Peut-être à rapprocher de *insectiones* « narrations » qu'Aulu-Gelle attribue aux *antiqui*, 18, 9, 11. V. *inquam*.

sēcius : v. *sētūs*.

sēciūm : *libum est quod secespīta secatur*, P. F. 473, 11. V. *secō*.

secō, -ās, -ul, *sectum* (mais *secātūrūs*), -āre : couper, découper, tailler (sens propre et figuré); couper en deux, diviser (cf. gr. *τέμνω*), et aussi « trancher une question, décider ». Dans Vg., Ae. 10, 107, *quam quisque secat spem*, le verbe est sans doute employé

d'après *secāre mare, aurās, uiām*, et d'après le rapport que les Latins avaient faussement établi entre *secō* et *secta*, cf. Ae. 6; 899, *ille uiām secat ad nauis*, où Servius note « unde et sectas dicimus habitus animorum et instituta philosophiae circa disciplinam », Ae. 5, 658, *ingen-tum fuga secuit sub nubibus arcum*. Ancien (Cat.), classique, usuel. Le verbe est bien représenté dans les langues romanes, où il s'est spécialisé dans les langues techniques, notamment dans la langue de l'agriculture, éliminant *serrāre* dans ce sens; v. B. W. sous *scier*, M. L. 7764; d'où **seca*, M. L. 7762 a.

Dérivés et composés : -sex, dans *resex* m. : jeune vigne taillée, M. L. 7242; *fēnīsex* m. : faucheur de foin, d'où *fēnīseca* (avec l'a des noms de métiers, etc.), refait sans doute sur *fēnīsicūm* (employé au pluriel); *fēnīsecta*, -ōrum; -sīcūm et -sīcia dans *incīcūm* (*-cia*) : -a ab eo quod insecta caro, ut in carmine *Saliorum est*, quod in extis dicitur nunc *prosecutum*, Varr., L. L. 5, 110 (les formes romaines remontent à **sīcia*, M. L. 4551, avec i?), d'où *insīciārius* : charcutier, *insīciātūs*; *prōsīcūm* : quod *praesecutum proiecitur*, P. F. 252, 12, terme du rituel désignant les parts de viande découpées et offertes au dieu, qu'on retrouve dans ombrien *pruseçīa*; *secūs* non attesté en dehors de la glose de Festus, cf. plus haut, mais dont le composé *subsecūs* est bien attesté dans la langue de l'agriculture, cf. plus bas.

sectō : coupe; **sector** : coupeur. Tous deux rares dans ce sens, mais conservés dans les langues romaines, avec un dénominalis **sectāre*, M. L. 7766-7768, et l'adjectif *sectōriūs*, M. L. 7769. Se sont surtout employés dans la langue du droit, où *sectōrēs* désigne les acheteurs de biens capturés ou confisqués par l'État qui sont vendus *sub hastā*; cf. Gaius, Inst. 4, 146; *sectō*, la vente de pareils biens, et aussi la confiscation; de là *sectōriūs* ap. Dig., *sectrix* (Pline). L'origine de cette appellation est obscure. D'après Mommsen, l'acheteur est ainsi désigné parce qu'il doit retrancher du bien qu'il a acquis un certain pourcentage représentant le montant des dettes dont ces propriétés sont grevées; cf. Halm dans son édition du pro Roscio Amer., préface, n. 26; *sectilis*; *secūs* (tous deux d'époque impériale; cf. *secūs*, qui doit être plus ancien); *sectō* (rare, Varr., Plin.), M. L. 7770; *secābilis*, -biliās (tardif, Lact., Claud. Mam.), formes savantes, refaites sur le composé *insecābilis*, qui semble moins récent; *secāmenta*, -ōrum : ouvrages de menuiserie (Plin.).

segment (rare, usité surtout au pluriel) : coupe(s); et **segmentum** : entaille(s), coupe, segment, bandes taillées, chamarrures; *segmentatūs*.

secūla : nom campanien de la faux (ou de la fauille), cf. Varr., L. L. 5, 137, *hae [scil. falces] in Campania secula a secando*. L'ē est long d'après le témoignage de l'ital. *segolo*, cf. M. L. 7774.

secūris, -is f. : hache. Le rapport avec *secō* semble certain, mais la formation est obscure, M. L. 7775; de là : *secūrīcula*, -lāriūs; *secūrīlatūs* et *secūrīfer*, -ger (poët.).

Secō a de nombreux composés : *circum-, con-, dē-, dis-* (M. L. 2688), *ex-, in-, inter-, per-* (M. L. 6425 a), *praē-* et *praesegment* « rognure » (Plt.), *prō-, re-* (M. L.

7241) et *resectōrium* « ciseaux à ongles » (Gl.), *sub-secō* (et *-sicō*, forme à apophonie régulière souvent attestée chez Varron : *resicārī*, R. R. I 31, 2; *praesicātūr*, ibid. 3, 16, 34; *subsicuerunt*, ibid. I 50, 1, etc.), où le préfixe précise l'idée exprimée par le verbe. Certains composés ont servi à traduire des modèles grecs ; ainsi *insecabilius*, à l'époque impériale (Sén., Quint.), traduit ἀτροφος (Cicéron n'avait pas osé le créer) ; *insectum* dans Pline traduit ἄτροφος. L'adjectif *subsectius* (*subsi-*) appartient à la langue des *agrimēnōres* ; il y désigne une portion de terre qui est retranchée du partage comme étant en sus de la mesure, cf. Suét., Dom. 9, 3, *subsicuia, quae diuisus per veteranos agris carpitum superfuerunt* ; il s'est appliqué ensuite au temps « retranché sur le temps des affaires », puis a fini par désigner le superflu, ou l'accessoire, et par prendre le sens de « occasionnel, accidentel ».

La racine **sek-* « couper » est attestée dans plusieurs langues ; v. sl. *sēkъ*, *sēsti* « couper » indique, par son ē, un présent radical athématique indo-européen ; on cite aussi, du vieux lituanien, *i-sekti* « graver », *is-sekti* « sculper ». L'irlandais ne connaît que des formes à préverbale *in-* : *ésgid* « il abat », *tescaid* « il coupe », etc. (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, 612). Le présent en *-ā-*, *secō*, *secās*, est une formation dérivée remplaçant un ancien présent athématique ; l'ombrien a de même *prusekatu* « prôscatō » (la forme *prusektu* provient sans doute d'une faute du graveur ; cf., toutefois, Vetter, *Hdb.*, p. 198). Le participe *sectus* indique une racine monosyllabique, tandis que l'ombrien a *pru-sectu*, *pro-seseto*, *aseçeta* « non sectā » ; l'ombrien étendu le type *-eto*, comme on le voit par *uirseto* « uīsum ». Le *pefecutum secui* ne concorde ni avec l'ā constant de *secāre* ni avec le type de *sectus*. Hors du slave, du balto-allemand, du celtique et de l'italique, il n'y a pas de formes verbales connues.

La formation de *secūris* a un pendant approximatif dans v. sl. *seykra* hache : **sek-ū-r-* est commun aux deux mots. L'e du slave en face du ē de *sēkъ* atteste l'antiquité de la forme slave. La formation est insolite, aussi bien que la limitation au latin et au slave.

Il n'y a pas lieu de poser un rapprochement particulier de lat. *secuum* (chez Festus) et de v. sl. *sētivo* « hache » ; les sens divergent.

Le degré ē apparaît peut-être dans *sēcula* (cf. plus haut), si ce mot a la vocalisme de *tēgula*, *régula*.

Le germanique a plusieurs formes, toutes nominales : v. h. a. *saga* « scie », *sagesne* et *sēgansa* « faux », v. angl. *secg* « épée », v. isl. *sax* « couteau » (de **saksa-* du germanique, le sens ne permet guère de rapprocher lat. *saxum*, on l'a vu), etc. L's de v. isl. *sax* se retrouve peut-être dans lat. *sacēna* (de **sacesna?*). L'irlandais a *scian* « couteau, lime » (de **skeindā?*).

Racine à sens technique de la civilisation du Nord-Ouest inconnue à l'indo-iranien, à l'arménien et au grec. Si *scīa* a pour sens original « je coupe », ce serait une forme élargie de **sek-* ; v. ce mot.

secrētus : v. *cernō*. M. L. 7765.

secta, -ae f. : ligne de conduite ; suite, parti, secte, école (dans la langue philosophique). Souvent joint à *sequī* ; cf. Naev., B. P. 9, *eorum sectam sequontur multi*

mortales ; Cic., Cael. 17, 40, *nos qui hanc sectam ratione nūquā uitiae... secuti sumus*, etc. Rattaché par les anciens à *secō*, *sectus*, cf. Serv., Ae. 6, 899, cité s. u. *secō*, considéré à juste titre comme l'intensif ; cf. Plt., Mi. 91, *aīt sese ultro omnis mulieres sectarier*. Il est possible que *pugnō*.

Dérivés : *sectārius* : *uerbex qui gregem agnorum praecedens ducit*, P. F. 453, 15 ; *sector*, -āris : suivre habituellement, accompagner ; et « poursuivre », s. « sectateur » ; *sectātrix* (Aug.) ; *sectātiō* et les comparatifs *sēs as*, *cōn-*, *in-*, *per-sector* et leurs dérivés. M. L. 719, *V. sequor.*

secundus, -a, -um : ancien participe de *sequor* avec la forme exceptionnelle en *-undus* ; cf. *oriundus*, prudemment « qui suit », « qui n'offre pas de résistance ». S'est dit d'abord du courant que descend la barque, devant qui la pousse : *secundo flumine ad Lutetiam iter facere coepit*, Caes., B. G. 7, 58, 5 ; et *uentum et aestum uno tempore nactus secundum*, id. 4, 23, 6. S'est ainsi opposé à *aduersus* et a pris le sens de « qui va dans le sens de », « favorable », d'où *secundum* « suivant, conformément à », *secunda* n. pl. « prospérité », *secundae rēs*, *secundā* (époque impériale), *secundē*. Ancien, usuel, classique. Sert de cognomen, comme *Secundinus*, *Secundilla*. M. L. 7772-7774.

Il y a eu un développement de sens particulier : qui vient après, second (et par suite « inférieur ») ; dans ce sens, *secundus* a servi d'adjectif ordinal à *duo* et a fourni les dérivés : *secundānus* (-diānus) : de la seconde légion (terme de la langue militaire, cf. *primānus*, etc.) ; *secundārius* : de second rang, secondaire ; *secundātus*, -ūs (Tert., opposé à *primātus*) ; l'adverbe *secundō* (et *secundum*), d'où *secundicērius*, cf. *primicērius*. Substantivé, le pluriel *secundae* désigne : 1^o l'arrière-faix (dit aussi *secundinae*, Vulg. = *τὰ δεύτερα*) ; 2^o le second rang, la seconde part.

Le sens de « conforme, favorable » rappelle celui qu'a pris le correspondant de skr. *sēcē* en iranien : av. *hačāte* « hache » ; les sens divergent.

Le procédé indo-européen pour exprimer « second » était l'adjectif en *-tero*, dont got. *anpar* donne une idée ; l'italique l'a remplacé par la formation nouvelle du type lat. *alter* ; le brittonique a remplacé ce mot disparu par le représentant de **alyos* : m. gall. et bret. *el*. Pour le besoin de l'expression, les langues ont recouru à des procédés nouveaux, ainsi le grec avec δέτηρος. L'irlandais a un mot obscur, *tánaise* (M. Pedersen rapproche *im-thánad* « changement »). Lat. *secundus* « deuxième » résulte de la même tendance.

sēcula, *secūris* : v. *secō*.

secūris : v. *cūra*.

secus : v. *sexus*.

secus adv. et prépos. : *secus* comme préposition signifie « le long de », et Charisius, GLK I 80, 18 sqq., qui en note l'emploi, en fixe aussi le sens et l'étymologie : *id quod uolgas usurpat « secus illum sedi » hoc est « secun-*

*dum illum » et nouum et sordidum est. Il ajoute, pour en fixer la valeur adverbiale : *significat... aliter, exemplis omnium fere qui eam uocem usurpat*. Souvent *secus* est joint à une négation : *nōn*, et surtout *hau(d)*. *Secus* s'emploie aussi par litote pour « *nōn* », e. g. *nobis aliter uideatur : recte secusne, postea*, Cic., Fin. 3, 13, 44, ou pour un adverbe comme *male* dans *secus accidere* « arriver autrement [qu'on ne voudrait] », d'où « échouer », etc. ; cf. Plt., Cas. 376-7, *si illuc quod uolumus euenerit, gaudebimus ; | sin secus, patiemur animis aequis*. Le sens de « *secus* » est voisin de celui de *minus* ; celui de *haud secus [quam]*, de *haud minus [quam]* ; cf., par exemple, Pit., Poe. 835, *bibitur, esur quasi in popina, haud secus*. C'est cette similitude de sens qui a sans doute amené la création d'un comparatif *sequius*, sur le modèle de *secutus*, synonyme de *minus*, cf. plus bas s. u., avec lequel *secus* n'a rien de commun à l'origine ; cf. Afran. 293 R³, *sin, id quod non spero, ratio talis sequius ceciderit*. D'après *sequius* a été rétablie une forme de comparatif d'adjectif *sequior* = *inferior*, qu'on trouve attestée à partir d'Apulée : *sexus sequior* « le sexe faible ».*

Secus comme adverbe est usuel et classique ; à partir de Cicéron, il est surtout fréquent en poésie ; la prose impériale l'emploie peu et, à partir du r^e siècle, il tombe en désuétude. Comme préposition, *secus* apparaît, du reste rarement, chez Caton et Ennius ; inconnu de la prose et de la poésie classiques, il avait subsisté dans la langue populaire, où il se manifeste à basse époque (Inscriptions, Vulg.), ce qui justifie le jugement de Charisius cité plus haut. Existe aussi comme second terme de composé dans *altri-n*, *extrin-*, *utrin-*, *post-*, *circum-secus*. Représenté seulement en logoudorien, M. L. 7777 ; quelques dialectes ont aussi un représentant de *sestius*, M. L. 7883.

V. *sequester*.

Comme le groupe de **pedo-* « trace de pas » (gr. dial. *πέδη* « après », arm. *y-* et « après », littéralement « sur la trace de »), mais plus largement, le groupe de **sek-* fournit des formes adverbiales et prépositionnelles, diverses d'une langue à l'autre. Les plus proches du latin sont irl. *sech* « praeter, ultrā » (avec accusatif, comme *secus*) et v. gall. *hep* « sans », qui rendent compte des sens latins. *Lette secē* (avec accusatif) signifie « le long de », v. Endzelin, *Lett. Gramm.*, p. 532. En indo-iranien, **sáčā*, qui est un instrumental : skr. *sēcī* « avec », avec locatif, et av. *hačā*, v. p. *hačā*, avec ablative, pour indiquer le point de départ : on notera la concordance de sens de lat. *secus*, *sequester*, v. gall. *hep* et de l'iranien *hačā*. Le sanskrit a de plus *sakām* (avec instrumental) « avec » et l'ancien locatif véd. *saci* « de même », d'où véd. *saci-vid* « qui pense de même » ; on voit qu'il s'agit de formes isolées d'un ancien nom d'action radical **sek-*. Les deux valeurs « le long de » et « séparément » remontent donc à l'indo-européen ; ceci rappelle la double valeur, aussi indo-européenne, du groupe de **n-*, **ndh-* (v. *infrā*, etc.). Il y a là des faits de sens à expliquer, sans doute par une mentalité différente de la nôtre. — Cf. *sequor*.

sēd, sē, sō̄ : particule marquant la séparation, l'éloignement, la privation ; cf. P. F. 453, 9, *sed pro sine inueniuntur posuisse antiqui*. — Sē, sed préposition est encore attesté dans d'anciens textes de lois : *se* (*sed*)

sedeō, dans la loi des XII Tables (cf. aussi *sēdulō*), mais a été remplacé dans cet emploi par *sine* et ne se trouve plus dans les textes littéraires, où sē n'apparaît que comme préverbale au premier terme de composés : *sēdēdō*, *sēpōnō*, *sē-cūrus*, *sēdūlō*, *sēcernō*, etc. (sēd- devant voyelle : *sēt-iō*), avec voyelle brève dans : *solō* de **sēluō*, ou **sō̄-luō*; sēcōs (seulement dans Prudence) ; *sēorsum* n'enseigne rien ; v. aussi *sōbrius*.

Sēd est fréquent comme conjonction adversative ou restrictive au sens de « d'autre part, mais » ; se place en tête de la phrase ; en opposition à un *nōn* : d'où *nōn sōlum... sed etiam*. Il est probable que sēd représente sē dont l'e s'est abrégé devant le d final, tandis qu'il s'est conservé en composition : *sēditiō*. Les grammairiens citent une forme archaïque *sēdum*, douteuse, et non autrement attestée ; cf. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, p. 690 ; la graphie *set*, blâmée par eux, note sans doute un assourdissement du d final devant sourde initiale du mot suivant, cf. *apud* et *aput*, etc.

Trop peu expressif, *sed* n'a pas subsisté dans les langues romanes, où il a été remplacé par d'autres mots, en français par *magis*.

Le slave a de même *svēt*, *svētīje* « en dehors de », et l'arménien *k'ec* « détaché, séparé ». Il y a ici un sens particulier du groupe du réflechi sē, qui comporte des formes avec et sans sē et dont le sens initial comporte l'idée d'un groupe séparé ; v. *suī*. L'ombrien a de même *seipodruhepi* « *seorsum utrōque* », dont on rapproche le *sēdūtraque* de P'aute, Sti. 106 (leçon contestée, *id utrāque*, Ritschl).

sēdē, -ēs, sēdī, sessum, sedēre : être assis, siéger ; indique la station assise, par opposition à la station debout, stāre, et à la station couchée, *cubāre*. A divers sens spéciaux : dans la langue du droit et du rituel, se dit du juge qui siège, e. g. Cic., Clu. 38, 105 : *a quibus si qui quaereret sedissentive iudices in Q. Fabricium, sedisse se dicere* (cf. gr. *καθίζω*) ; de l'augure qui prend les oracles ; familièrement, s'emploie de quelqu'un qui reste inactif et sans bouger : *sedemus desides domi*, T. L. 3, 68, 8 (de là : *desideō*, *dēses* et *resideō*, *reses*, *obsideō* opposé à *oppugnō*) ; se dit aussi de quelque chose qui reste stable, Vg., Ae. 4, 15, *si mihi non animo fixum immotumque sedetur, | ne cui... ; ou de quelque chose qui se dépose (par opposition à *surgere*) ; cf. Lucr. 5, 474, *quid neque tam fuerint grauia ut depressa sedenter, | nec levia ut possent cum summis labier oras* (de là : *sedimentum*). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7780 ; fr. *seoir*, esp. *ser* « être », etc.*

Nombreux dérivés et composés :

1^o en *sed* : *sedile*, -is n. : siège (semble évité par la prose classique, surtout fréquent à l'époque impériale), M. L. 7783 ; *sedibōlis* (Cassiod.) ; *sediculum* : siège, P. F. 453, 12, non usité d'après Varr., L. L. 8, 54 ; *sedimen*, -*mentum* (Cael. Aur., Plin.) : fond, sédiment, M. L. 7784 ; *sedentārius* : sédentaire (rare, non classique, cf. *praesentārius*) ; *sedulāria*, -*ōrum* : sièges (Dig.), avec vocalisme u (cf. *edūlis*) ; *sellāria* : *sed-lā* : siège, chaise à porteurs, chaise percée, selle, etc. ; sur les différentes sortes de sièges désignées par ce mot, v. Rich. s. u. : *s. curūlis, castrēnsis, balnēaris, pertūsa, familiārica, tōnōria, gestātōria, fertōria, portōria, baiulātōria, equestris* ; de là : *sellārius*, -*ria*, -*ris*, -*riolus* ; *sellula*, -*rius* ; *sellī-*

sternium (cf. *lecti-sternum*) ; *adsellō* (-lor), -ās : aller à la selle, laisser aller, substitut de *cacare* dans la langue médicale (d'après le gr. ἐδόπα?), *adsellatō*; *sub-sellium* (employé surtout au pluriel *subsellia*) : ban(c)s; en particulier, ban(c)s où siègent les magistrats, tribunal. *Sella, sellārii*s sont demeurés dans les langues romanes; cf. M. L. 7795, 7796.

Enfin, il a dû exister un substantif **sedica* (cf. *pēs/pedica*, etc.), dont le dénominatif **sédicāre* est supposé par certaines formes romaines du type « siéger ». M. L. 7782; B. W. s. u.

Avec vocalisme en -ē- :

sēdēs, -is f. : siège, fondement; résidence (sens propre et figuré); diminutif : *sēdēcula* (Cic., Att. 4, 10, 1). M. L. 7781 et 7785, **sēdula*. Britt. *seydd*.

Avec vocalisme à degré zéro, on a *nīdus* de **ni-zdo*; v. ce mot.

2^e en *sess-* (d'après *sessus*) : *sessiō* (Cic. et, après lui, auteurs tardifs : Apul., Cael. Aurel., Dig.) : fait de s'asseoir ou de siéger; session; siège et bain de siège, *xāθūcūx*; *sessiuncula* (Cic.); *sestor* (rare; premier exemple dans Corn. Nép.) : celui qui est assis (spectateur, cavalier); celui qui réside, résident, d'où *sessōrium* (Pétr., Cael. Aurel.); *sessus*, -ās m. : fait de s'asseoir (Apul.). Formes rares : *sessibulum* (Plt., Apul.) et *sessible* (bas latin); *sessilis* : qui peut servir de siège ou de base (poétique et prose impériale), sessile (s. *lactūca*); *sessimōnum* (Vitr.); *sessiō*, -ās (rare; un exemple de Cic., Brut. 15, 59, et un d'Apul.). Les langues romaines attestent, en outre, **sēssula* et **sēssicāre*; cf. M. L. 7879, 7880.

Une forme -ses de **sed-s* (cf. *compos*), à thème consonantique se trouve dans les composés du type *dēses*, etc. V. plus loin.

Composés : *adsidēō* (**assidēō*) : être assis auprès; de là « assiéger », sens plutôt réservé à *obsidēō*; assister, ne pas quitter, s'occuper assidument de; dans la langue du droit, « être assesseur »; d'où *assessō*, assessor. M. L. 729. — *adsidēlae mensae, ad quas sedentes flamines sacra faciunt*, P. F. 18, 8; formation du type *candēla*, *suadēla*; M. L. 721, **assidiāre* (cf. *sidēō*); M. L. 722, **assidētāre*.

assidū : assidu, continu, continuuel. Dans la langue du droit, *assidūs* substantif a désigné l'homme « établi » (*locuplēs*), par opposition à *prolētarius*. L'étymologie ancienne ab *asse dando* n'est qu'un calembour. De là : *assidūe*, -du, -duiūs et, à basse époque, *assidūare* : continuer sans cesse.

dēsidiēō : être toujours assis, être paresseux, inactif; *dēses*, -idis : oisif; *dēsidiā*; *dēsidiābulum*; *dēsidiōsus*. Sur la possibilité d'une forme **dēsidiām*, v. M. L. 2590.

dissidēō : se tenir à l'écart de; siéger dans un parti opposé; être en dissidence, différent d'avis; et simplement être différent». Usité surtout au sens dérivé; le sens physique semble être créé par les poètes de l'époque impériale pour fournir un substitut rare de *dīstāre*, *dīfēre*. Joint à *discordāre*, Cic., Fin. I 44, 58; à *dītūngi*, Verr. II 5, 182.

insideō : être assis dans ou sur; d'où être établi, fixé (sens physique et moral); peut être transitif : i. *locum, arcem*. De là *insidēa* : embuscade, proprement « fait de s'établir à un endroit » pour y guetter une proie, un ennemi, cf. ἐνέδρα; par extension « guet-apens, per-

fidie, ruse, artifice », terme de la langue militaire, comme *obsidium*, *praesidium*, *subsidium*, cf. *suppetiae*, *insidēo*; *-āris* et ses dérivés; *insidiōsus*, M. L. 4460-4461. *obsidēo* : être assis ou établi devant, occuper un endroit; dans la langue militaire « camper devant une place forte pour en faire le siège », assiéger (sans battre, différent de *oppugnō*); de là : *obsidēō* (-dium, -diōnālis, -diālis); *obsidō*, -āris (rare et tardif; sur les formes romaines, v. B. W. *sousiōsiēge*); *obsessiō*; *obsor*. Pour *obses*, v. ce mot.

persedeō (persi-) : rester assis (latin impérial). *possidēo* : v. ce mot.

praesideō : présider; *praeses*, -idis : celui qui préside. Dans la langue militaire « être posté en avant »; de là *praesidium* « dictum qui extra castra praesidebant quatuor regio esset », Varr., L. L. 5, 90; *praesidārius*.

prōtōsedeō : avoir la présence. Hybride forgé par Tertullien.

resideō : résider, rester, demeurer en arrière; *resē* « qui reste en arrière, paresseux, inactif »; *residūs* : qui reste (synonyme de *relicius*, *superstes*), en particulier « qui reste dû », d'où *residuae* f. pl. : arrérages, M. L. 7243 a.

subsideō, mal attesté, remp'acé par *subsidō* : se baisser pour s'asseoir; se baisser; se déposer, avec différentes sens techniques « se soumettre au mâle » (cf. *submittō*); « faire halte »; « être placé en réserve »; de là *subsidium* « troupes placées en réserve », *quod hi [scil. triarii] subsidēbant ab eo a subsidium » dictum*, Varr., L. L. 5, 89 (cf. *suppetō*, *succurrō*); de là « secours » et « *subside*, *impōt* »; *subsidō*, -āris; *subsidārius*, -i « les réserves » et *subsidīališ* (Amm.); *subsidūs* : qui s'est déposé au fond (rare); *subsidēntia* : dépôt (Vitr.); cf. aussi *subcessor* : qui se tient en embuscade; *subcessa* : embuscade (tous deux tardifs).

A *sedeo* correspond un factif ou causatif : *sedō*, -ās (cf. *placeō/placō*), proprement « je fais asseoir, je fais retomber », qui s'est appliquée à des objets soulevés par l'agitation, la tempête, etc.: *sedēr fluctus, mare, puluerem*, puis à toute espèce d'objets, avec le sens de « calmer, apaiser »: s. *sūtim, famem, dolōrem*, etc. Ancien (Plt.), usuel. Non roman. De là : *sedātō*, -tor (rare et tardif), -men (id.); *insedābilis*, glossé ἀκατάναστος; *insedābiliter* (Lucr.); *resēdō* (Pline) et *resēda*.

Enfin, à *sedeo* correspond une forme à redoublement *sidō*, -is ; le perfectum ancien est le même que celui de *sedeo*, soit *sidē*; toutefois, il a été fait secondairement, sur *sidō*, une forme *sidi* qui se trouve aussi; *sidi* a l'aspect déterminé et indique le procès arrivant à son terme: « je m'assis, je me pose » (cf. *sistō* je m'arrête » en face de *stō* « je suis placé, je suis debout », et *-cumbō* « je me couche » en face de *cubō* « je suis couché »); ainsi Vg., Ae. 6, 203, [*columbae*] *sedibus optatis gemina super arbore sidunt*. Comme *sedeo*, *sidō* a fourni de nombreux composés qui ont tous cette même nuance « déterminée »: *assidō* « s'établir », M. L. 729; *circumsidō* « s'établir autour », *dēsidō* « s'affaisser », *dissidō* « s'établir dans un camp séparé », *insidō* « se placer sur », *obsidō* « attaquer », *persidō* (Lucr.) « prendre possession de », *persidō* « s'arrêter, se déposer » (Lucr., Vg.), *residō* « se déposer », *subsidō* « baisser ».

Le type indo-européen n'est bien conservé nulle part. Le fait que les formes slaves et baltiques reposent sur **sēd-*, avec -ē-, dans une racine de la forme **sed-*, indique un ancien aoriste radical athématique. Mais déjà le védique a généralisé un type thématique *sādā-*. Dans les racines signifiant « se tenir debout, s'asseoir », ou « se coucher », il faut, à côté d'un aoriste indiquant le procès pur et simple, un présent indiquant la réalisation du procès, ce qui s'obtient avec des formes thématiques à redoublement ou une forme à nasale (v. *-cumbo*); à en juger par *sistō*, le présent *sidō* est un ancien présent de cette sorte, soit **si-zd-ō*, et c'est ce que montre, en effet, ombr. *sistu* « *siditō* »; le skr. *sidati* « il s'assied », avec son correspondant vestigie *ni-ś(h)i idati* « il s'assied », représente une forme altérée par un procédé qui n'est sûrement pas déterminé. Pour indiquer la notion d' « être assis », un type en -ē- est attendu; de même que le slave a *sēdēti* et le lituanien *sēdēti* « être assis », le latin a *sedēre*, l'ombrien a *serisitu* « *sēdētō* », *zēfēf*, *serse* « *sedēns* »; le présent *sedeo* est fait sur un type en -ē-, comme dans plusieurs autres cas en latin, notamment dans *uideō*; un procédé plus archaïque de formation du présent, avec vocalisme radical au degré zéro, apparaît dans v. irl. *saidi* « tu es assis », en face de v. sl. *seditū*, lit. *sēdi* « il est assis ». La forme du perfectum qui, de par son sens, s'oppose à la fois aux deux *fectum* *sidō* et *sedētō* est *sēdi*; phonétiquement, elle peut représenter soit **sēd-*, cf. got. *setun* « ils se sont assis », soit **se-zd-*, cf. le parfait skr. *sasāda* « il a été assis » (pluriel *sedūh*, d'un indo-iranien **sazd-*); la comparaison de *steit* donne lieu de croire qu'il faut partie du type du parfait à redoublement (cf. ombr. *sesust* « sédérit »?). — Comme *sidō* n'a pas reçu la valeur factitive qu'admet *sistō*, il fallait une sorte de causatif; or, le latin n'a pas conservé l'ancien causatif, qui est attesté, avec *ō*, dans irl. *at-suidi* « il retient » et got. *satjan* « poser », et, avec *ō*, dans v. irl. *sidūm* glossé « figō », v. sl. *sadiū* « établir », skr. *sādāyati* « il place », v. perse *niyāsādayam* « j'ai établi »; il a été créé en latin une forme nouvelle : *sēdāre*, du type de *celēre*.

En indo-iranien, en arménien et en grec, la réalisation du procès est souvent indiquée par un préverbé. En indo-iranien, le préverbé le plus fréquemment employé à cet effet est *ni-*; en iranien, l'emploi en est presque constant: av. *nišātan* « s'asseoir ». En sanskrit, il est fréquent: *niśidati* « il s'assied », etc. En arménien, il est constant: *niśim* « je m'assis », aor. *nstay* (avec un nom d'action *nist* « siège »). En grec, **ni-* a été remplacé par *xāta-*; déjà chez Homère *xābūčω* et *xābūčēto* sont fréquents et l'attique n'a que *xābūčω*. Cette présence du préverbé est chose ancienne. Les langues comme le germanique, le celtique, l'italique ne l'ont pas maintenu près des formes verbales, en partie sans doute parce que le préverbé *ni-* y est sorti de l'usage. Mais il en reste une trace: il y avait un composé **ni-zd-o*, « lieu où l'on s'établit », que le sanskrit garde sous la forme *nīdāh* ou, au neutre, *nīdām*. Au sens spécial d' « endroit où s'établit un oiseau », le mot est conservé dans lat. *nīdus*, irl. *net* (ou *t note un d non spirant*), gall. *nīdh* (féminin), v. h. a. *nest*, et, sous des formes altérées, dans lit. *līzdas*, v. sl. *gnēzdo* (neutre, comme skr. *nīdām*).

Il y a un nom d'action **sēd-* radical, dont le védique a des formes: acc. *sādām*, dat. *sādē*; c'est ce thème que présente, avec élargissement -ē-, lat. *sēdēs*; au génitif pluriel, *sēdūm* est resté plus courant que *sēdūm*, et l'ablatif singulier est *sēdē*, du type consonantique, et non du type en -ē-; l'accusatif pluriel est *sēdēs*, et non **sēdēs*.

Comme il est normal, le thème **sed-* a la valeur de nom d'agent à la fin d'un composé, dans le type *praesēs*, etc., en indo-iranien: véd. *apsu-sād* « qui réside dans les eaux », av. *maidīyōi-śādām* (accusatif singulier) « qui réside au milieu ». Le sl. *sq-sēdē* « voisin » a passé au type thématique.

Le mot *sella* doit aussi être ancien: le laconien a Σλάξ *xaθēdpa*, conservé par Héschius et qu'on ne saurait séparer du masculin got. *sūls* « siège ». — *Subsellium* en est dérivé.

Le mot *sedētē* est fait comme *cubile*; sans correspondant hors du latin.

Dans *solum*, on observe le passage du *d* intervocalique à l'qu'offrent d'autres mots latins (d'origine dialectale) tels que *oleo* en face de *odor*. L'irlandais a un correspondant *suidē* « fait de s'asseoir ».

Quant au type *dē-sidēa*, l'emploi du suffixe, qui est spécial au latin, est rendu nécessaire par le fait que *dē-sēs* s'applique à une personne. On a de même *praesidēum* en face de *praesēs*. Avec même formation, le mot *insidēa* est à rapprocher pour le sens de gr. ἐνέδρα, *ēnēdēa*.

Le correspondant de *sessus* se trouve dans skr. *satāt̄*, pers. *ni-śast* « assis »; et *sestor* est fait comme le nom d'agent skr. *sātātar*, av. *aiwi-śasta* « celui qui est monté (sur un cheval) ». — *sessiō* est l'élargissement d'un thème en -i- **sed-i-*, cf. skr. *nīsattih* « inaction ».

Le type de *assidēus*, *residēus* n'a pas hors du latin de correspondant exact; mais il y a en sanskrit un type en -an-, -vara- qui joue un rôle semblable; le védique a *pari-sādvan* « qui réside autour », *dru-sādvan*- qui réside dans les arbres », etc. (-an-, -ara- est ici un élargissement).

sēdītō, -ōnis f. : ea dissensio ciuum, quod seorsum eunt alii ad alios, *sēdītō* dicitur, Cic., Rep. 6, 1, 3; « sédition »; par suite « dissension, discorde, soulèvement », etc. De là : *sēdītōsus* (classique); *sēdītōnor*, *nārīus* (tardifs, rares).

Seraut formé directement de *sēd* + *iōtō*, peut-être d'après *sēcessiō*; il n'y a pas de verbe **sēd-eō*.

sēdō, -ās : v. *sedeo*.

sēdūlō, *sēdūlus* : v. *dolus*.

sēdum, -ī (doublets *sadum* et *sesuum* d'après Fest. 462, 13) n. : joubarbe des toits.

seges, -ētis f. : terre préparée et prête à recevoir la semence ou déjà ensemencée; cf. Fest. 460, 22: *dicitur ea pars agri quae arata et consita est*, et Cat., Agr. 29: *partem dimidiam (stercoris) in segetem, ubi pabulum seras, imponit*; par suite ce qui pousse sur le champ, récolte, moisson » (sens propre et figuré). Ancien (XII Tables, Cat.); technique. Conservé seulement en sarde. M. L. 7786.

Dérivés : *segetālis* (Ps.-Apul., Herb. 79, 18); *Se-*

gesta, -ae (Plin.) ; *inseghestus* (Plt., Tru. 314) ; v. Buecheler, Kl. Schr. 3, 54. S'y rattache sans doute *Seia* « déesse tutélaire de l'ensemencement ».

Pas d'étymologie claire. Pour rendre compte de m. gall. *sehe* « semence » (d'où *hen* « semer »), on pense à lat. *seges* plus qu'à la racine **sē-*.

segestre, -is n. (*segestra* f., Ed. Diocl., et *tegestre*, ibid. 8, 4 et 8, 42, par étymologie populaire qui faisait dériver le mot de *tegō* (cf. *tegeste*, Schol. Iuu. 6, 117) ; *segestra*, Ital., d'après *sagum*?) : couverture faite de paille tressée qui servait aussi d'emballage. Dérivé : *segestellum* (Not. Tir.). Du gr. ὄτεγαστρος, déformé par une dissimilation que favorisait un rapprochement avec *seges* ; cf. Varr., L. L. 5, 166 : *qui lecticam inuoluebant, quod fere stramenta erant e segete, segestri appellarunt...* nisi a Graecis : *nām ὄτεγαστρος*. La finale -*tre* dénonce peut-être un intermédiaire étrusque, comme dans *aplustre*. V. W. Heraeus, Kl. Schr., p. 6.

segmen, -mentum : v. *secō*.

sēgnis, -e (sur l'e long, v. Class. Rev., 1913, 125) : lent, paresseux. Attesté depuis Plaute (Tri. 796). Usité surtout au comparatif à l'époque classique (Cic., Cés.) ; de même pour l'adverbe *sēgniter* qu'on trouve particulièrement dans les litotes : *nōn, nihilō sēgnius*. Le positif est surtout fréquent à l'époque impériale.

Dérivés : *sēgniter*; *sēgnitiēs* (-*tia*), plus usuel que *sēgnitās*; *sēgnēscō*, -is; *sēgnipēs* (Juv.). Non représenté dans les langues romanes.

Aucun rapprochement sûr.

segūsius (*canis*) : chien de chasse. Mot gaulois, tardif (Lex. Sal. 6, 1) ; cf. le nom des *Segūsiāui*.

segutilum, -I n. (*segullum*) : terre qui indique le gisement d'une mine d'or. Mot espagnol d'après Pline (33, 67), qui est le seul à l'employer. Conservé dans l'esp. *segullo*, M. L. 7790.

Seispita, *Sispita* : v. *sospes*.

selāgo, -inis I. : plante odoriférante citée par Pline, 24, 103, qui d'après lui ressemble à *herba sabina*, mais non autrement précisée : sélaginelle ?

Terme technique, sans origine connue. Pour la forme, v. Ernout, Philologica I, p. 165 sqq.

selibra : v. *libra*.

seliquastrum, -I (sili-, Varr., L. L. 5, 128) n. : siège à l'ancienne mode (cf. Fest. 460, 1), dont la forme n'est pas autrement précisée. Dérivé de *sedeo* par les anciens, « *d littera in l conuersa* », peut-être par étymologie populaire, qui, du reste, n'explique pas la seconde partie du mot.

sella : v. *sedeō*; B. W. *selle*.

sem- : racine marquant l'unité, qui n'est plus attestée en latin que comme premier élément de composé, par exemple dans *simplex*, *simplis*, ou avec des particules (*semper*) ou des suffixes de dérivation (*semel*, *similis*, *sinceris*, *singul*, etc.). Correspond au skr. *sa-* dans *sa-kīt* « une fois », gr. *ἄ-nat* (de **syn-*), etc.

S'y rattachent sans doute ombr. *semu* « cum ūnō-

quōque », T. E. I b 42 ; *semenies* « singulis ». T. E. II b 1, v. Vetter, Hdb., p. 187 et 249.

V. ces mots ; et *ūnus*.
sembolla : v. *libra*.

semel adv. : 1° « une (seule) fois », « en une fois » ; 2° « une première fois », sens qui s'est développé de l'expression *semel atque ierum* ; de là *ubi*, *ut semel = ubi*, *ut primum* ; 3° « une fois pour toutes, définitivement », cf. Vg., Ae. 11, 418, *procubuit moriens et humum semel ore/memoedii* (*semul* P., *simul* MR., *semel* M² b c γ Servius) ; de là *semel in perpetuum* à l'époque impériale. Ancien (Enn., Caton), usuel. Conservé dans quelques vers italiens. M. L. 7800.

semel appartient évidemment au groupe de *sem-* « un » ; mais on ne sait comment le mot est formé : la formation est isolée ; on notera cependant le type germain de got. *simle* « une fois, autrefois ». Le groupe de *similis* a un autre vocalisme.

sēmen : v. *serō* 1.

sēmi- : demi, moitié. N'est employé que comme premier terme de juxtaposés ou de composés du type *sēmianimis*, *sēmideus*, *sēmioculis*, *sēmiuir*, etc., dont un grand nombre appartiennent à la langue littéraire et sont faits sur le modèle de mots grecs en ήμι, procédé de composition qui s'est surtout développé dans la latinité impériale. L'i de *sēmi* peut s'élider devant la voyelle initiale du second terme : *sēm-ēsus*, *sēmuncia*; *sēmis* et *sēmissis* de **sēm(i)-as(s)* « moitié de l'unité, demi », « demi-as », monnaie de cuivre pesant six onces (*unciae*) ; en banque « intérêt d'un demi pour cent par mois ». *Sēmis* est quelquefois traité comme adjectif : *semissem panem*, Pétr. 64, 6 ; le plus souvent, il est considéré comme un adverbe invariable, cf. Pall., 2, 13, in fine, *duobus semis pedibus*. Il a survécu dans certains dialectes italiens ; cf. M. L. 7811 et 7812, *sēmssis*. *Sēmis* est réduit à *sēs-* dans *sēstertius* : *dictiū quarta pars denarii qua tempore is decussis ualebat, i. e. dupondius et semis tertius*, P. F. 453, 3 ; dans *sēsq*ui** (de **sēmiske*), employé seul par Cicéron, Or. 56, 188, mais seulement usité dans le dérivé tardif *sēsq*ua*s*, ou en composition : *sēscuncia*, *sēscuplus*, et *sēsq*uiplex**, *sēsq*uipris**, *Sēsculēs*, *sēsq*uipēs**, *sēsq*uipedālis** « d'un pied et demi », *sēsq*eopus** « un travail et demi ; moitié plus d'ouvrage ». Plt., Capt. 725 ; *sēsq*uine*x* (Papin.) : *sēsq*uipolus**, adjectif composé tardif qui désigne l'écu-reuil ; etc.

Sēmi- se réduit à *sē-* par haplographie dans *sēmodius*, *sēmestrīs* de *sēm(im)odius*, *sēm(im)estris* ; sur *sēmodius* a été formé *selibra* (que Martial scande *sēlibra*) ; *simbella* est issu sans doute de **semi(l)i**bella*** > **sēm(i)-bella* > *simbella* avec fermeture de ē devant le groupe *m + b*, cf. *simplex* de **sem-plex* ; de même *sincipit* (v. ce mot).

A côté de *sēmis* apparaît en bas-latín (Cassiod., Jordan. et dans les Gloss.) un adjectif *sēmis* ou *sēnum* ; cf. *semum* : *ḥulcevov*, CGL II 182, 3, avec un dérivé *sēmatum*, CGL II 181, 45 et Diom. ; ces formes sont demeurées dans les langues romanes ; cf. M. L. 7811, *sēmis* et *sēnum* ; 7799, **sēmāre*. B. W. *seime*.

Comme premier terme de composé, avec la même valeur, on a les correspondants : gr. ἡμί- (ḥulcevov, etc.), v. h. a. *sāmī*, skr. *sāmī*. C'est à peine si, en

sanskrit, *sāmī* existe à l'état de mot isolé, et il doit d'ailleurs avoir été détaché de composés. I.-e. **sēmī-* indique ce qui n'a qu'un côté et appartient originellement au groupe **sem-* de *sim-plex*, etc.

sēmita, -ae f. : chemin de piéton, sentier, trottoir (= *crepidō*). Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 7813 ; B. W. *sente*.

Dérivés rares : *sēmitāls* (= ἐνόδιος), Vg., Cat. 8, 20 ; *sēmitāris*, Cat. 37, 16 ; *sēmitātim*, Titin. ; *sēmitō*, -ās, -ātus ; *Sēmitātrīces* (deae).

Sans étymologie sûre. Cf. *trāmēs*? On partirait de **sē-mīta*.

Sēmōnēs : v. *serō* 1.

semper adv. : une fois pour toutes, toujours ; chaque fois. De *sem* + *per*, qu'on a de même dans *parum-per*, etc.

Dérivés : *semipaternus*, formé sur *aeternus*, d'où, à basse époque, *semipaternās*. Composés (rares et tardifs) : *semper-flōrum*, *-ūnius* (= ἀελικος, -ον, nom de la jouboura). Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 7814.

Le *sem-* qui est ici est le mot indo-européen pour « un » que conservent gr. εἰς, ἐν avec le féminin gr. γῆ, le dérivé arm. *mi* « un » et des formes tokhariennes de même sens. Les autres langues ont en général, comme le latin l'a fait dans *ūnus*, substitué à l'ancien mot pour « un » le terme plus expressif pour « seul, unique ». — Ce **sem-* a largement subsisté dans des dérivés et des composés ; v. *sēmī*, *simplex*, *sin-cērus*, *similis* et *simul*, *semel*, *singulī*.

senex, -is (abl. *sene*, gén. pl. *senum*), adjectif et substantif ; s'emploie seulement au genre animé, masculin et féminin : « vieux, vieillard », de même le comparatif *senior*. Se dit surtout des personnes, cf. Caton, Agr. 2, 7, (*pater familias*) *uendat boues uetulos, plostrum uetus, ferramenta uetera, seruorum senem...* ; l'emploi avec des noms d'animaux ou d'objets n'est attesté que dans la poésie impériale. Le comparatif *senior* substantif s'oppose à *iūnior* : *centuriae seniōrum*, T.-L. 1, 43, 1, etc. Il comporte souvent une nuance de respect (que n'a pas *uetus*, tout au moins chez P. aut.). cf. Flor. 2, 16, 10, *sapienter, ut senior, suaserat*, qui explique le sens pris par le mot dans les langues romanes. Usité de tout temps. M. L. 7819, *senex* et **senicus* ; 7821, *senior*; B. W. *seigneur*. Irl. *senór* « senior » et *senad*, *senatōr*. Pas de superlatif.

Le nominatif *senex* comporte un suffixe -c- qui se retrouve dans un certain nombre de dérivés, tandis que d'autres sont formés sur le thème **sen-* des cas obliques. On a donc :

1° *senica*, -ae (vu'gaire ; Pompon., ap. Non. 17, 18), avec nuance, péjorative, de dérision, surtout usité comme surnom *Seneca* (cf. *Nāsica*), M. L. 7816 ; *seneciō* (Afran.), forme de diminutif comme *homuncio*, « vieillard », et « *seneçon* », plante (cf. *auia*), ainsi nommée à cause des poils blancs de ses aigrettes, M. L. 7817 ; sert aussi de surnom *Seneciō*, *seniculus* (Apul.) ; *senetus*, -a, -um (archaïque), usité surtout dans *senecta aetās*, d'où *senecta* « vieillesse » (cf. *iuuentia*), archaïque et postclassique, conservé dans des dialectes italiens, M.

sēnsus, L. 7818, auquel la langue classique préfère *senectūs*, -ūtis f. (sur cette forme, v. Ernout, Philologica I, p. 225 sqq.) ; et les composés *sēmī*, *per-senex*.

2° *seneō* (Acc., Pacuv.) ; *senēscō* et as., *con-*, *dē* (M. L. 2591), *in-senēscō* ; *senilis*, *seniliter* ; *senium*, -ī n. : fait d'être vieux, déclin, débilité, consommation ; puis, par métonymie (l'effet étant pris pour la cause), « char grin, douleur, dégoût » ; cf. Non. 1, 1, *senium est tae-dium et cdium : dictum a senectute, quod senes omnibus cdio sint flet aetio* (cf. toutefois, les doutes de Buecheler, Kl. Schr., III, 138 sqq.). Quelquefois terme d'injure pour désigner un vieillard (Lucil., Tér.).

senātus, -ūs m. (et aussi *senātūs*, -ī, cf. osq. gén. *senatis* (emprunt) ; autre gén. *senātuos*, SC Ba.; *senatus*, Varr. ; on trouve aussi *sinātūs* à partir de la Lex Iul. Mun. de 45 av. J.-C., et *sinātor* dans la Lex Urson., 44 av. J.-C.) : sénat, assemblée des anciens, cf. gr. γέρους de *répō* (dont la racine n'est pas représentée en latin), et Cic., Cat. M. 6, 19 ; quelques-uns, par extension, « assemblée délibérative, conseil » (cf. Plt., Mi. 592) ; *senāculum*, -ī : lieu de réunion ou assemblée du Sénat ; *senātor*, -ōris m. : sénateur, sans doute formé sur *dictātor*, *ōrātor* ; féminin *senātrīz* en bas latin ; *senātūs*. *Senātūs* appartient à un groupe de substantifs en -*us* qui a pris dans la langue politique un sens concret ; cf. de même *aedilis/aedilātūs*; *tribūnūs/tribūnātūs*; *magister/magistrātūs*, etc. ; et, pour le sens concret, *exercitus*.

Senex est l'élargissement d'un mot-racine **sen-* dont la forme ordinaire est thématique : *gaul. seno-* (dans les noms propres), irl. *sen* et gall. *hen*, gr. ἔνος, lit. *sēnas*, arm. *hin* (gén. *hnōy*), véd. *sānah* (et l'adverb. *sāndī* « depuis longtemps »), av. *hanō*. C'est l'adjectif qui s'oppose à ce qui est « jeune » ; dans l'Avesta, *hanō* « vieux » est distingué de *zauruō* « déterioré par la vieillesse ». En latin, les *seniōres* s'opposent aux *iūniorēs* (l'irlandais a le comparatif *sinīu*, de même que le gotique a le superlatif *sinīta* ; cf. l'indication d'Ammann Marcellin, 5, 9, 14, sur *sinītūs sacerdos apud Burgundios maximus*) ; mais *senēz* ne s'oppose pas à *nōus*. Ceci concorde avec le fait que la flexion de *senēz* est la même que celle de *iūuenis*, et non que celle de *nōus*, ce qui est propre au latin. Toutefois, en védique, *sānah* oppose à *nāvā* comme à *yūvā*, et le grec oppose τὴν ἔνη τε καὶ νέαν « la vieille et la nouvelle (june) », ainsi, Arist., Nuēes 1178 ; cf. Platon, Crat 409 b. De même que pour *iūuenis*, la forme du nominatif *senēz* est à part ; il n'y a guère lieu d'en rapprocher un thème *sānah* qui figure une fois dans le R̄gveda. Sur le sens de cette forme en -*ez*, v. Ernout, Philologica I, 133 sqq. — Lat. *senēre* est fait comme lit. *senēti* « devenir vieux » ; cf. le participe *perf.* *sanāyānt* « vieillissant ». *Seneca* est un dérivé populaire en -*a* ; le sanskrit a une forme en -*a-e*, *sanakāh* ; le francique a *Sinigus*.

Le hitt. *zana-* s'emploie comme *seneō*, *senēscō* pour désigner le déclin, le décroit (de la lune, de l'hiver, etc.) ; le sens de « vieux, vieillir » serait une spécialisation secondaire ; v. Benveniste, ESL 50 (1954), p. 33 sqq.

senī : v. *sex*.

sēnsus, *sententia* : v. *sentiō*.

sentīna, -ae f. : sentine ; par extension « rebut, lie ». Depuis Caton ; technique et classique. Non roman.

Dérivés : *sentīnōsus*; *sentīnō*, -ās : -are *satagere*, *dic̄tum a sentīna, quam multae aquae nauis cum recipit, periclitatur*, F. 454, 8 (Caecil.) ; *sentīnātor*; *sentīnāculum* (Paul. Nol.).

Étymologie incertaine ; on a rapproché, entre autres, *sentīu*, *sentīt* « puiser ». Sur gr. ἀντλεῖν « sentine », v. Benveniste, BSL 50 (1954), p. 39. Peut-être mot d'emprunt, comme beaucoup de mots relatifs à la navigation, influencé par *sentīo*.

sentīo, -īs, sēnsī, -sum, sentir, éprouver une sensation ou un sentiment. S'emploie seul ou avec un complément ; cf. Lucr. 4, 228, *perpetuo quoniam sensimus*; et Cic., N. D. 3, 13, 32, *omne animal sensus habet; sentit igitur et calida et frigida et dulcia et amara...* Se dit des sens et de l'esprit ; par suite « être d'un sentiment ou d'un avis » et, dans la langue juridique, « exprimer un sentiment, décider, voter » ; de là *sentīta* : façon de sentir et aussi de penser ou « décision, sentence ». Correspond pour le sens à gr. αἰσθάνομαι comme *sēnsūs* à αἰσθητος ; ainsi *communīs sēnsūs* traduit ἡ κοινὴ αἰσθητος, *sēnsibilis* = αἰσθητος, *insēnsibilis*, αἰσθητος. Sénèque écrit, Ep. 124, 2 : *(uolupatiū) sensibile (= αἰσθητος) iudicant bonum, nos contra intellegibile (= νοητόν)*. Usité de tout temps ; panroman. M. L. 7824; B. W. sentir ; celtique : gall. synio, bret. senti. Substantif dérivé : **sēntor*, -ōris « seneur », M. L. 7825.

A *sentīo* correspond un intensif-duratif en -ā-, -sen-, -āris dans *assentor* (*ad*) « partager l'avavis de, approuver » (souvent avec une nuance de flatterie qu'on retrouve dans les dérivés *assentītor*, -ītō, -tiuncula).

Nombreux dérivés et composés : *sēnsīcō*, -īs (Lucr.) : commencer à sentir ; *sēnsūs*, -ūs m. : sens (organe ; faculté de sentir) ; sensibilité ; sentiment, façon de sentir ; pensée ; signification (d'un mot, etc.), M. L. 7822 ; irl. *seis*, *sians*. En rhétorique, « phrase, période » (en tant que renfermant un sens plein) ; cf. Quint. 1, 8, 1 : *puer ut sciat ubi claudatur sensus* ; de là : *sēnsīculūs*, Quint. 8, 5, 14 ; *sēnsīlis* et *insēnsīlis*, tous deux lucrétiens et faits sur des types grecs, remplacés à l'époque impériale par *sēnsibilis*, *insēnsibilis*, d'où *sēnsibilitas* et *insēnsibilitas* (= ἀαίσθητος) (très tardifs) ; *sēnsūlis*, -tās, -ter (Apul., Tert.) et *insēnsūlis*, -tās (Cassiod., latin ecclésiastique) ; *sēnsūs* et *insēnsūs* (= ἀνόητος) (Firm., Vulg.); *sēnsūtūs* (Ital.); *insēnsātō*, *sābilis*, etc. ; *sēnsōrium* (Boëce), traduisant αἰσθητήριον d'Aristote ; *sēnsīfēr* (Lucr.); *sēnsīfīcūs* (Macr.), -fīco (Mart. Cap., Claud. Mamert.).

sēnsā, -ōrum « pensées » (Cic., Quint.).

sēsim adv. : de manière à être senti, a été employé par restriction dans le sens de « de manière à être seulement », c'est-à-dire « à peine, senti », « légèrement, entièrement » et en est arrivé à signifier « insensiblement » ; cf. Cic., Cat. M. 11, 38, *sēsim sine sensu actas eñescit*.

**sēnsīō*, -ōnis f. (n'existe que dans les composés *as-*, *præ-sēnsīō*).

sentītia : uniquement employé des sentiments de l'esprit et spécialisé dans la langue du droit (cf. plus

haut) ; et dans la langue de la rhétorique au sens de « phrase », et en particulier « trait qui termine la philosophique traduit δέξα ; cf. Cic., N. D. 1, 30, 85, ξέπι ; et aussi γνώμη ; de là *sentītīos* (rare, mais classique) et *sentītīalis* (tardif) = γνωμικός.

Ce substantif suppose sans doute un participe **sentītīo*, non attesté, qui est à *sentīo* ce que *parēns* est à indiquer l'antiquité du groupe de *sentīo*. J. Wackernagel (I. F. 31, 251 sqq.) et M. Niedermann (Mnemos, issu de **sentītia*, dont le premier i serait tombé par suite d'une dissimilation (ou plutôt d'une assimilation)).

Sentīnū « per quem infans sentit primum », *Sentīa* « a sentītias inspirando », noms d'*indīgītāmēta* cités par Varro ; v. Funaioli, Gramm. Rom. Fgm., p. 241.

Composés de *sentīo* : *adsentīo* (et *adsentīor* sans doute d'après *adsentor*) : joindre son sentiment à celui d'un autre, donner son assentiment à ; d'où *assēnsīo*, -sus (qui traduit, dans la langue philosophique, συγχαράσσεσθαι ; cf. Cic., Acad. 2, 37), -sor; *adsentīae*, CGL V 14, 14 (haploïdie de **ad-sentītiae*?) ; *assēntīneus* (Gloss.).

cōsentīo : 1^e rôle du même avis (= ὁμονόει), décider unanimement ; 2^e sentir en même temps (traduction dans la langue philosophique de συμπάσχειν, συναπάσχειν) ; *cōnsēnsīo* ; *cōnsēnsus* (plus fréquent) ; *cōnsēnsūs* ; *dissēnsīo* (-tior dans Prisc., GLK II 339, 12) : être d'un sentiment ou d'un avis différent ; être incompatible avec ; *dissēnsīo*, qui dans la langue technique traduit σχίσμα, διχοτομία ; *dissēntīneus* ; *per-sentīo* (-sentīscō, Plt., Tér., Lucr., qui a aussi le simple *sentīscō*) ; *præ-, prō-* (archaïque), *sub-* (archaïque, cf. *sub-le-*) *-sentīo*.

On rapproche irl. *sēt*, gall. *hynt* « chemin » et got.

sīnīa dans *ainamma sīnīa* « une fois », *ga-sīnīpa* « compagnon de voyage » ; cf. v. h. a. *sīndōn* « voyager », parce que v. h. a. *sīnnan*, qui semble appartenir à ce groupe, signifie « voyager, tendre vers, penser » (all. *sinnen*). Simple possibilité, et vague, puisque hors du latin on n'a qu'un substantif avec son dérivé. On rapproche de plus un av. *hant*, mais les deux passages de gāthās cités par Bartholomae sont obscurs ; arm. *anānam* « je cours », qui pourrait être rapproché, à un ancien -th-, mais le sens est différent. En somme, rien de clair.

sentīs, -īs m. (et f., Nux 113, Cul. 55), usité surtout au pl. *sentēs*, -īum : buissons, ronces ; *sentīs canis* (dite aussi *sentīx*, Ps.-Apul., Herb. 88, 31) = κυνόδοτος. Ancien (Plt.), technique. Non roman. Le doublet *sentīx* est aussi dans Isid., Or. 17, 7, 59 : *rhamnus genus est rubi, quam uolgo sentīcum ursinam appellant...* ; 60 : *sentīx dicta a sitū, quod est terra inculta in qua sentīces spīnae nascentur*.

Dérivés : *sentīcētūm* (Plt.), *sentīcōsus*, *sentōsus*, *sentōsus* ; et **sentīcella* supposé peut-être par le roumain, M. L. 7823. On y rattache aussi *sentītus*, -a, -um « broussailleux », attesté depuis Térence, rare et poétique.

Sans étymologie sûre.

sentīx, sentūs : v. le précédent.

seorsūs, -a, -um : qui est à l'écart, à part. Rare dans cet emploi ; usité surtout comme adverbe et préposition sous la forme *seorsus*, *seorsum* (*sorsus*, *sorsum*) « à l'écart, à part (de) » ; usuel, mais semble évité par la prose classique (non dans César, une seule fois dans Cicéron ; évité aussi par Virgile et Horace). De *se* + *uer-* (I. F. 31, 251 sqq.) et M. Niedermann (Mnemos, issu de **sentītia*, cf. *uerītō*).

sepār, -aris : v. *pār*. M. L. 7825 a.

sepārō : v. *parō*. M. L. 7826.

sepeliō (bas latin *sepelliō*, cf. Graur, Notes étym., p. 16), -īs, -īu(-īū), *sepulm̄* (*sepelitus*, Cat.), -īr̄ : ensevelir, mettre au tombeau. S'emploie au propre et au figuré : *uīnō, somnō sepulm̄*. Ancien (XII Tables), classique, usuel. M. L. 7827 ; B. W. *ensevelir*.

Dérivés : *sepelībūs* (z. λ. Plt., Cis. 62) ; *sepulcrum* : tombeau. Souvent écrit *sepulchrum* par un faux rapprochement avec *pulcher* ; *sepulcrālis* (Ov.) ; *sepulcrēum* (Catulle) ; *sepulūra* (irl. *sabaltair*) ; et tardifs *sepulcōr*, -tōrius (-rium) ; *sepulcūra* ; *sepultō*, -ās ; *insepultō* : 1^e non enseveli (*in*-privatif) ; 2^e enseveli dans (in local), cf. *inhumātūs* ; *semisepultus* (Ov.). La loi des XII Tables oppose *sepelīre* à *ūrēre*, distinguant ainsi les deux modes de traiter le cadavre ; cf. Cic., Leg. 2, 23, 58. Dans la suite, *sepelīre*, *sepulcrum* se sont appliqués aussi aux rites de la crémation : Tér., An. 128 sqq. ; Luc. 8, 729, *sepulcra* = *busta* ; 6, 526, *accēnso... sepulcro*, etc. Mais le terme a une valeur générale, bien indiquée par Pline, 7, 187 : *sepultus intellegitur quoquo modo conditus, humatus uero humus connectus*.

Etant donné que l'indo-iranien et le latin ont des termes juridiques et religieux en commun (v. réz., iūs, crēdō, etc.), le rapprochement avec véd. *saparyāti* « il honore » ne saurait être négligé malgré la différence du sens ; *sepeliō* se serait dit par spécialisation des honneurs rendus à un mort (cf. ital. *ossequii* « hommages, honneurs rendus » en face de fr. *obsèques*) ; il s'agirait, comme dans crēdō, de la conservation d'un ancien terme religieux. Sur un rapport plus lointain avec véd. *sāpāti* « il soigne », v. Benveniste, Orig. de la formation des noms en i.-e., p. 47 ; Renou, BSL, 36, 22.

sepīa, -ae f. : seiche. Emprunt ancien au gr. σπένα. Panroman, sauf roumain. M. L. 7828 ; *sepīola* : diminutif employé par Plt., Cas. 493, à côté de *olliguncula*.

septēm (invar.) : sept. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7830.

Dérivés et composés : *septēmūs*, M. L. 7835, irl. *septī* ; d'où *Septēmūs*, -a ; *septēmānūs* : qui touche au nombre sept : -ae Nōnāe : nones qui tombent le sept du mois (par opposition à *quintānāe*) ; -ae fētūrāe ; -i : soldats de la 7^e légion ; en bas latin *septimāna* = *hebdomās* « semaine », M. L. 7834, irl. *sechtman*, britt. *seithun* ; *septimātrūs* (cf. *quinquātrūs*), Varr., L. L. 6, 14 ; *Septimuleius*.

sepēni, -ae, -a (avec un singulier *septēnūs* dans les langues romanes, M. L. 7833) ; *septēnās* ; -us numerus, *uersus* ; *septēs*, *septēnūs* ; *septēber* (*mēnīs*) m. : septembre, septième mois de l'ancienne année

qui commençait en mars, M. L. 7832 ; *septembriūs* (Orib.) ; irl. *september* ; *septēs* (Macr.), latinisation de *ētētēc*.

septuāgīntā : soixante-dix, M. L. 7836, d'où *septuāgīsimus*, -ēnī, -ēnīrūs, etc. ; sur la formation (d'après *octuāgīntā?*), v. Wackernagel, KZ 25, 281 ; Skutsch, Forsch. 1, 23. Irl. *septēn*.

septīngēntī, -ae, -a : sept cents ; d'où *septīngēntēsimus*, -ēnī, -ēnīrūs, etc.

Le nom de nombre dix-sept, *septēmēdecim*, est un juxtaposé. *Septēm*, *septī*, *septī*, *septū* (sans doute d'après *quadrī*, *quadrū*, etc.) servent de premier élément à de nombreux composés, adjektifs ou substantifs, correspondant au type grec en ἑττα : *septēm-fluus* (Ov.), *gēminūs* (Catul.), *-mētrīs* (Censor.), *-plex* (Vg.), *-uirī*, *-uirālis*, *-uirātūs* ; *septētriōnēs* « les sept boeufs de la bâche », nom d'une constellation (la Grande ou la Petite Ourse). Le sens du second élément est vite devenu ininterprétable. Comme la constélation avait pour avantage de marquer le nord, le nom s'est employé pour désigner le nord par opposition au midi, *meridiēs*, et, dans cette acceptation, au pluriel s'est substitué le singulier *septēm-* (*septēm-*) *triā*, malgré la composition du mot. Virgile écrit, G. 3, 381, *septēm subiecta trīoni*, avec tmēs des deux composants (*septētriōnē* n'entrant pas dans l'hexamètre), si bien qu'i *septēm* se trouve accompagné d'un singulier. Du singulier *septētriōnē* est dérivé l'adjectif *septētriōnālis*, sur lequel a été fait *meridiōnālis*.

septī-collīs, -fāriām, -foliūm, -formīs ; *septīmontium* (Varr., Fest.), sur lequel a été créé *Septīzōnium* ; *-rēmis* (Q.-Curce), *septēremōm* sur la col. Rostrale, c'est-à-dire *septērēmūs* ; et *septēnnīs* (*septēnnīs*, -enīnum ; -plex ; *septēnx*, -cis m. : les 7/12 de l'unité).

Septēm a des correspondants exacts : irl. *sechtī n*, gr. ἑπτά, arm. *ewīn*, skr. *saptā*, av. *haptā*. L'ordinal *septēmūs* est dérivé de *septēmū* comme *decimus* de *decēm* (en face de *nōnūs* : *nōnēm*) ; mais c'est gr. ἑπτάδος et v. sl. *sedmū* « septième » qui, avec leur sonore intérieure, représentent, évidemment, la forme ancienne. Donc, malgré skr. *saptamāh* et pers. *haftum* « septième » et malgré gaul. *sextamētos* (attesté à la Graufesenque) et les formes correspondantes de parlers celtes, le *-ptē* de *septēmūs* est secondaire. D'autre part, il y a une forme à suffixe dental : véd. *saptāthā*, av. *haptāthā*, lit. *Iseptīnās*, v. h. a. *sibūnto*, qui est postérieur. Le hittite a un dérivé *śiptāniya*, où le nom de nombre « sept » est reconstruit ; v. Ehelolf, Orient. Literat. Ztg., 1929, col. 322 sqq. — La mutilation de la fin de *septēm* dans des composés tels que *septēnās* a ses analogies ailleurs (v. Brugmann, Grundr. 2, II 2, p. 19). *Septuāgīntā* fait partie de ces formes de dizaines dont le point de départ est *quadrāgīntā* (v. ce mot) et dont le détail ne se laisse pas exactement expliquer.

septētriōnē : v. *septēmū*.

sequester, -tra, -trūm (et *sequestris*, -tre plus récent) : adjektif usité surtout substantivement comme terme juridique : 1^e *sequester* m. « dépositaire d'un objet en litige » ; *dicitur apud quem plures eandem rem, de qua controversia est, deposuerunt*, Dig. 50, 16, 110 ; d'où « médiateur, intermédiaire », avec un féminin *sequestra* ; 2^e *sequestrum* (*sequestre*) n. : séquestration, séquestre.

Dérivé : *sequestrō, -ās* : déposer, et par suite « éloigner (de), soustraire (à) ». Ancien (Plt.), classique, usuel. Conservé en logoudorien. M. L. 7840; *sequestratiō, -tor, -tōrius; sequestrārius*.

V. secus, dont *sequester* est un dérivé, fait comme *magister*, etc.; pour *sequestris*, cf. le type *terrestris*.

sequior : v. *secus*.

sequor, -eris, secūtus sum, sequi : suivre. Emploi transitif et absolu; à une valeur locale ou temporelle « venir après » (cf. *secundus*, gr. ἔπειρος), physique ou morale (*sequi magistrum* [cf. *secula*, *sententiam*]). A aussi le sens de « marcher dans la direction de », *Italiām sequi*, et au sens moral *iustitiam s.*, d'où « s'attacher à », *sequitur heredem possessio*, « poursuivre ». S'emploie pour marquer une conséquence : *sequitur ut il s'ensuit que* (gr. έπειται et inf.). Se dit d'un objet qui prend facilement la direction qu'on lui donne, qui vient facilement ; cf. Varr., R. R. 1, 47, *herbae dum tenerae sunt wellendae: aridae factae celeris rumpuntur quam sequuntur*; Cic., Or. 16, 52, *oratio mollis et ita flexibilis ut sequatur quocumque torqueas*. De là le sens de « obéir », réservé surtout au composé *obsequi*, et la valeur favorable de *secundus*; cf. aussi Plt., Tri. 1118, *quod ago adsequitur, subest, subsequitur*. Usité de tout temps; panroman (sauf roumain). M. L. 7839, *sēquēre*; 7838, *sequēns*; 7837, *sequēnda*; B. W. *suivre*.

L'ancien participe passé de *sequor* devait être **sectus*, d'où *secta*, *sector* (q. u.); *secutus* est analogique. A *sequor* se rattache aussi *secus*, *secundus* (v. ces mots).

Pour *socius*, v. ce mot.

Dérivés et composés : *sequāx* adj. et *sequācītas* (bas latin); *sequela* f. : suite, séquelle; conséquence; *sequēntia* f. (Boëce); *-secus* (-*sequus*) dans *as-*, *cōn-*, *sub-secus*, auquel correspondent des substantifs comme *consequiae*, *obsequiae*, *subsequim* (cf. *reli-
eu*s, *reliquiae*); *pedi-sequis*, *-qua*.

ad-sequor (as-) : se mettre à la suite de; poursuivre; atteindre; suivre par la pensée, *mente assequi* (cf. *έπειται*), M. L. 724; B. W. sous *assouvir*; *assecula* (as*secula*) m. : suivant, acolyte (type de diminutif populaire en *-a*); *adsecū adv*; *assecūtiō, -tor* (bas latin); *cōsequor*: 1^e se mettre à la suite ou à la poursuite de; d'où « rattraper, atteindre, obtenir » (cf. M. L. 2158, *consequere*); 2^e venir à la suite de; *cōsequēns* : qui suit; dans la langue philosophique, « qui résulte de, qui est la conséquence de ». Traduit ἀκόλουθος (tandis que *insequēns* traduit παρεπόμενος, cf. Quint. 5, 10, 75), et quelquefois aussi προσήκον (par confusion avec *conueniens*) ou ἀνάλογος; *cōsequēntia* f. (= ἀκόλουθα); *cōsecutiō, cōsecuēns; cōsequēns* :

exsequor : suivre jusqu'au bout, faire cortège, notamment à un mort; accomplir, achever (opposé à *aggre-
dior*); poursuivre en justice, d'où « punir, venger »; *exsecutiō, -tor* (surtout termes de droit); *exsequiae* : convoi funèbre (pour la formation, cf. *reliquiae*); *exsequiālis* (Ov., St.); *exsequor, -āris* (Varr.); *inse-
quor* : suivre, poursuivre; venir après, M. L. 4456; *insecutiō, -tor*; *ob-sequor* : se prêter à, céder à, obéir; *obsequēns* et *inobsequēns*; *obsequēntia*; *obsequiblēs*; *obsequium*; *obsequiōtua*; *obsequēla* (archaïque); *obse-*

cula (Laev.). Même préfixe que dans *obœdiō*, (M. L. 6426), *prō* (M. L. 6787), *re-, sub-sequor*, ne présentent d'autres modifications de sens que celles qu'apporte le préfixe; noter le sens spécial de *persecutiō, -tor* dans la langue de l'Eglise; *obsequium* a donné en m. irl. *ósaic* « l'vement des pieds ».

Le présent *sequor* repose sur un thème indo-européen où les désinences moyennes étaient usuelles; cf. *il-
sechur* « je suis », hom. *ἴποιατ*, véd. *śdce*; le lit. *sekū* « je suis » ne peut rien enseigner à cet égard. La forme redoublement qu'offrent véd. *sígákti* « il suit », (3^e plus *sápcati*), ou du type thématique, véd. *sápcasi* « tu suis moy, sape » je suis » et de gr. ἔπειται (senti comme aристе) n'est pas représentée en latin; l'aspect « déterminé » d'achèvement du procès est exprimé par les formes à préverbales : *assequor, cōsequor, exsequor*. La généralisation de la forme analogique, assez singulière, *secūtus* s'explique par une tendance à différencier l'adjectif en *-to- de **sek-* « suivre » de celui de **sek-* « dire » que suppose *insectiōnēs* (v. sous **insecō*), et surtout de *secutus* (en face de *secare*); et sans doute plus encore par le besoin qu'on ressentait de retrouver dans le participe le *qu* de *sequor*; *loquor, locūtus* offrent la même particularité dont il est difficile de juger, faute de connaître l'étymologie de *loquor*; on pense souvent à une imitation de *volūtus, solūtus*. — Le fréquentatif *sector* a pu, au contraire, garder sa vieille forme et demeurer indépendant de *sequor*, parce que les fréquentatifs ont en latin leur autonomie.

sera, -ae f. : serrure, constituée à l'origine par une barre de bois qu'on glissait derrière la porte (μοχλός, θύρας), puis « verrou, cadenas »; cf. Rich, s. u. Ancien (Plt.), usuel. Non roman. Mais brittonique : gall. *ser-*

Dérivés et composés : **serula*, M. L. 7871; *ob-ser-
-are* : former (cf. *occlūdo*); *reserō* : ouvrir (propre et figuré; cf. *reclūdo*). Le simple *serō* n'apparaît qu'à basse époque (Ven. Fort.); le *serāre* « aperire » de Varr., L. L. 7, 108, semble n'être qu'une fantaisie étymologique pour expliquer *sardāre*. Les formes romaines remontent à **serrāre*, cf. M. L. 7871; B. W. sous *serer*, dont il faut rapprocher les formes de gloses *serra*, *sarra* et *serrāculum*, « gouvernil », glosse πτυχάλιον, *clāuis nāuis*, M. L. 7862. La géménie est obscure (formation expressive? ou, plutôt, influence de *serra*, en raison de la forme dentelée de certaines pièces de serrure ou de cadenas; cf. British Museum, *A guide to the exhibition illustr. Greek and Roman Life*, fig. 171, 172, 174, 175). *Serrāre* est panroman, sauf roumain.

Comme il s'agit d'un terme technique, le rapprochement avec les groupes de *serō*, *serutus* ne peut être affirmé. Le vocalisme *o* de *toga* en face de *tegō* ne s'y retrouve pas; mais le cas de *toga* est isolé en latin.

serēnus, -a, -um : *serein* (se dit du ciel, de l'atmosphère, etc.; puis s'emploie par image); *serēnum* : temps ou ciel *serein*. Le sens premier est « sec »; cf. Plt., Me. 877, *hic faunius est serenus, illuc austus imbricus*; Vg., G. 1, 100, *umida solstitia aquæ hiemæ orate serenes*; Pline, 10, 188, *salamandra magnis imbribus proueniens atque serenitate deficiens*; et Lucrèce emploie *serēso* dans le sens de « se sécher », par opposition à *juēscō*,

[1, 306 : *denique fluctifrago suspensae in litora uestes | iuēscunt, caēdem dispansae in sole serescunt*. Ancien (Einn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; B. W. s. u.]

Dérivés et composés : *serēnūs*; *serēnō, -ās*; *Serē-
nator* (épithète de Jupiter); *serēni-fer, -ficus* (époque impériale).

Serēnus est formé, comme *terrēnus*, *egēnus*, d'un ancien **serēno-s*; sans doute dérivé d'un ancien thème neutre en *-os/-es* désignant l'état clair et sec du ciel.

Le sens de « sec » suggère un rapprochement avec gr. ἔρηρος, ἔρηρος « sec », skr. *kṣārah* « brûlant », et avec v. h. a. *serēwēn* « sécher » (v. H. Pedersen, *Vergl. Gr. d. k. Spr.*, I 78). Mais tout ce groupe est obscur et mal défini, pour le sens comme pour la forme. Le mot grec ἔρηρος ne s'applique qu'à la terre ferme, hom. ἔρηρος neffoio, et le sens en est bien loin de *serēnus*.

serēsō : v. le précédent.

sēria, -ae f. : jarre, cruche. Attesté depuis Plaute jusqu'au Digeste. M. L. 7846. Sans doute emprunté à une langue méditerranéenne. Diminutif; *sēriola*, M. L. 7851.

serichatum, -I n. : plante aromatique, mentionnée par Pline, 12, 99, non autrement connue. Non latin.

sēricus, -a, -um : dérivé du nom de peuple *Sērēs* (transcription du gr. Σῆρες), « les Chinois » et appliquée à certains produits originaires de la Chine, notamment la soie : *a-vestis*, etc.; de là *sēriūm*, et *sērica*, *-ōrum*, M. L. 7848, *sērica* et *sarica*, *sīrica* (panroman sous des formes diverses; fr. *serge*); passé en celtique : irl. *gall/ sīric*, et en germanique : v. ang. *syric*, v. h. a. *sīlihho*, v. norr. *silke*, etc. Le mot n'apparaît pas avant l'époque d'Auguste.

Dérivés et composés tardifs : *sēriēcēs*; *sēriēcāriūs*; *sēriēcātūs*; *sēriōcōllā*; *trāmōsēriūs*; *holosēriūs*; *sub-
sēriūs* (Lampr.). Cf. aussi, dans les gloses, *seres* : *uermes* qui texunt, CGL V 390, 23.

seriēs, serilia : v. *serō* « j'entrelace ».

sēriūs, -a, -um : sérieux. Dans la langue classique, se dit seulement des choses, tandis que *seuērus* se dit des personnes et des choses. De là *sēriūm* (opposé à *icos*), souvent au pluriel *sēriā*. Ancien (Naev., Plt.), classique. Non roman.

Dérivés tardifs : *sēriētās* (Aus., Sid.); *sēriōsūs* (Fr. Boet.), *-ōsē*; fr. *sérieux*.

Le seul rapprochement qui s'offre est celui qu'on fait avec le groupe de gōt. *swers* « έπιμος », v. h. a. *sāvāri* « lourd » et de lit. *seriū* « je pèse », *sāvāri* « lourd ». L'ōt du germanique se retrouverait en latin. Il faudrait admettre une alternance initiale : *sw-/s-*, dont il y a nombre d'autres exemples.

serēmō, -ōnis m. : discours suivi; propos; conversation, entretien (familier, par opposition à *contentiō* [Cic., De off. 1, 132 et 2, 48], *ōrātiō* étant le terme générique; cf. Plt., Me. 877, *hic faunius est serenus, illuc austus imbricus*; Vg., G. 1, 100, *umida solstitia aquæ hiemæ orate serenes*; Pline, 10, 188, *salamandra magnis imbribus proueniens atque serenitate deficiens*; et Lucrèce emploie *serēso* dans le sens de « se sécher », par opposition à *juēscō*,

Dérivés et composés : *sermunculus* : méchant propos; *sermōnālis* (Tert.); *sermōnor*, attesté dans Aulu-Gelle 17, 2, 7 : *sermonari rusticius uidetur, sed rectius; sermocinari crebrius est, sed corruptius*, et sous la forme *sermōnō* dans les Inscr.; remplacé par *sermō-
cīnor* (classique, Cic.; fait sans doute sur *ūtīcinor*) et ses dérivés.

Sermō est rattaché à *serō*, *serēs* par les anciens, et il n'y a pas de raison de douter du rapprochement, bien qu'aucune langue n'offre pour la racine **ser-* le même développement de sens; le latin a usé de cette racine largement, plus que toute autre langue. Cf. Varr., L. L. 6, 64 : *sermo est a serie*: *sermo enim non potest in uno homine esse solo, sed ubi oratio cum altero coniuncta (tou-
tefois),* cette seconde partie de l'explication est contestable, *sermō* désignant plutôt étymologiquement « l'enfilade des mots »), et Serv., in Ae. 4, 277 : *sermo est conserto orationis et confabulatio duorum vel plurim*; l'expression *sermōnēm*, *sermōnēs* *serere* est fréquente, cf. Plt., Mi. 700; Vg., Ae. 6, 160, d'où *sermōnēm cōpu-
lāre*, Pl., Poe. 655. Cf. *dissērō, dissērtō*. Pour le suffixe et le genre animé, cf. *Sēmō*, *termō*.

serna, -ae f. (attesté dans les gloses, dans Diose. lat. et dans Isidore sous les formes *sarna*, (*t)zerna*, *sarma*, *sterna*): gale.

Dérivé : *serniōsus* (-nōsus) : galeux (bas latin); *ser-
niōsi quos nos petiginosos dicimus*, Theod. Prisc. 1, 12. Sans doute non latin, mais ibérique. V. Sofer, 154, 177, et Corominas, *Dicc. etim. de la lengua castell.*, s. u.!

1. *serō, -is, sēmū, satum, serere*: *serer* (= gr. στέρεω) planter (= φυτέω), sens propre et figuré. Se dit des plantes qu'on sème et des arbres qu'on plane : *s. oleam et uitam*, Cic., Rep. 3, 9, 16. Ancien, classique. Représenté seulement, sous forme de dérivés, en logoudorien. M. L. 7844; cf., plus bas, *sēmināre*.

Dérivés et composés : *sēmen* : semence (en particulier « semence de blé », d'où le sens de « blé », *adō-
reum*, dans la langue rustique; cf. Isid., Or. 17, 3, 6; Colum. 2, 12, 1); rejeton d'une plante (e. g. Vg., G. 2, 354); germe; correspond pour le sens au gr. στέρπεια, et comme lui, et sans doute d'après lui, a été employé par la langue littéraire et poétique dans des sens imaginés « principes, rejeton, descendance »; *sēmina*, comme στέρπεια, désigne aussi les céréales, les plantes, M. L. 7802; celtique : irl. *semen*. Dérivés : *sēminūm* n. (rare) : descendance, race (se dit des animaux), conservé en campidanien, M. L. 7810 et 7809, **sēmināre*; *sēmināliū* (= στέρπεια); *sēmāriūs*, d'où *sēmināriūm* : pépinière (sens propre et figuré); *sēmōnō, -ās* : *semer* (attesté des Plaute, mais rare, évité par la prose classique; sans doute terme de la langue rustique, qui a éliminé *serō* dans les langues romanes, M. L. 7807); *sēminātor* (Cic., Lact.), M. L. 7808; *sēminātēbius* (Vulg., Act. 17, 18, calque du grec); et *dissēmīnō*, non attesté avant Cicéron, qui l'emploie au figuré, e. g. joint à *dispergō*, Planc. 56. Rare, usité surtout dans la langue de l'Eglise. Sans doute imité du gr. σπαρεῖσθω.

sēmō, -ōnis m. : nom d'un ancien dieu des semaines, *sēmō Sancus*; pour le suffixe, cf. *sermō* (*serere* 2), *termō*; au pluriel dans le Carm. Fr. Aru. *Semunis*;

feminin *Sēmōnia* (Macr. 1, 16, 8) ; pélignien *Semunu* « Sēmōnum ». Formes de genre « animé » du thème qui est au neutre dans *sēmen*.¹

sēmentis, -is (accusatif et ablatif en -im, -i) f. : semaines (opposé à *mēsis*) ; temps des semaines, et « semences », M. L. 7805. De là : *sēmentius*; *sēmentō*, -ās : porter semence (très rare, Plin. 18, 259), M. L. 7803; *sēmentatiō* (Tert.) ; **sēmentifer* (Vg., Cir. 477, texte peu sûr). Cf. aussi B. W. s. u.; M. L. 7804, **sēmentia*.

satus : semé, ensemencé ; et « né de », *sate sanguine diuom*, Vg., Ae. 6, 125 (poétique d'après ὥπτρος) ; *sata*, -ōrum : champs semés ; *satiō*, synonyme de *sēmentis*, M. L. 7616; *sator* « someur »; *uitisator* (Accius). Sur fr. *saison*, v. B. W. s. u.

ad-serō : semer auprès de ; *cōserō* : planter, ensemer, surtout usité au participe passé *cōsūtus*; **dissērō* (rare), remplacé par *dissēmōnō* pour éviter les confusions avec *disserō* (de *serō* « tresser »); *insērō* : impranter (sens propre et figuré) greffer (avec lequel se confond le composé de *serō*: « tresser »), v. le suivant), M. L. 4457 et 4467, *insitāre*; 4437, *intinsitāre*; 4468, *institū*; *insitō*, -tiō, -tiūs, -ticiūs; *obserō*, surtout *obstus*; *inter*, *per*, *prae*, *re*, *sub*-*serō*; *pro-sātor*, -tiā (tardifs d'après τρόγονος).

A la racine de *serō* « je sème » les Latins rattachaient *Cōnsiuīus*, surnom de Janus (*Conseuius* dans Tert., Nat. 2, 11), cf. Macr. 1, 9, 16, *Consiuīus a conserendo*, i. e. *a propagine generis humani, quae Iano auctore conseritur*; et *Consiuīa*, surnom de Ops, cf. Varr., L. L. 6, 21, et Fest. 202, 19 : *opīma spolia... ab Ope, Saturni uxore... itaque illa quoque cognominatur Consiuīa, et esse existimat Terra*. Mais l'i fait difficulté (cf. Stoltz, *Hist. Gramm. d. lat. Spr.*, I, p. 140, pour un essai d'exploration).

Le double sens de *serō*, « semer » et « planter » (cf. *Insitus*), reporté à une époque où l'on semait non à la volée, mais en enfouissant un à un les grains dans la terre.

Inconnue à l'indo-iranien, à l'arménien et au grec (le rapprochement de έπων est à rejeter), la racine *sē- *sō- « semer » se trouve du slave jusqu'à l'italo-celtique. Le présent *serō* représente une ancienne forme à redoublement, sans doute thématique comme *sistō*, soit *si-sō; il n'a de correspondant nulle part. Ailleurs, le présent est de la forme : v. si. *sēq*, lit. *sēju*, got. *saia* (avec un préterit *saiso*) ; le celtique n'a pas de forme verbale. La forme *sē- est conservée dans *seutī*. Le *sē- de *satus* ne se retrouve qu'en celtique : gall. *had* « semence ». Lat. *sēmen* est comparable à v. sl. *sēme* « semence » et v. pruss. *semen* (même sens) ; à *Sēmō* répondent flit. or. *sēmenes* (masculin, pluriel; génitif *semeny*) « semence » et v. h. a. *sāmo* « semence » (également masculin). L'irlandais a une autre formation : *sil* « semence » (cf. gall. *hil* « descendance, postérité ») avec un suffixe de nom d'instrument ; le lituanien connaît de même *séklā* « semence ». — Il semble que, hors du latin, on rencontre seulement le sens de « semer » ; cf., toutefois, got. *menasēps* « humanité ». V. *iaciō*.

2. *serō*, -is, *serūl*, *serūtum*, *serere* : attacher en file, en enfilade ; tresser ; lier ensemble, attacher ; engager (s. *bella*, *certamina*). Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés et composés : *seriēs*, -ei f. : file, enfilade, enchaînement, suite ininterrompue (sens physique et moral), série ; *serta*, -ōrum n. pl. : guirlandes, tresses (d'où irl. *seirt*) ; *serula campāna* : mélilot (Pline 21, 53); *serātus* (Mart. Capel.) et *serōtō*, -ās (Gl.).

Les noms propres *Sertor*, -ōris (Fest. 460, 13 I), *Sertōrius*, seraient étrusques selon W. Schulze, *Lac*, chés à *serō* par « étymologie populaire ».

sermō : v. ce mot ; *serilia*, -ium n. pl. : cordages, cf. P. F. 460, 24.

adserō (as-) : attacher à soi. Terme technique de la langue du droit, usité dans la *liberitatis causa*. L'*asserrere manū* ou *manum*, cf. osq. *manum aserum* la personne dont la liberté est en jeu et plaide pour elle. De là *assērō* est arrivé à signifier « revendiquer, réclamer, affirmer, défendre », tous sens dérivés plus ou moins directement de l'acte de l'*assērtor* et qui sont développés à l'époque impériale. Mêmes sens dans *assertiō*, -tor, -tōrius (bas latin) ; *asserta*, -ōrum « assertions ».

cōserō : attacher ensemble, lier, entrelacer, enlacer. Terme de procédure : *cōserere manū* « entrer en contestation », par allusion au geste des parties qui posaient chacune la main sur l'objet revendiqué ; de là *cōserere manūs* « en venir aux mains, engager la lutte », c. *pugnam*, etc.; *cōserēti* « avec enchaînement »; *cōserētiō* (Arn.).

dēsērō : se détacher de ; lâcher ; désérer. D'abord terme de la langue militaire, formé sur *cōserere*, dont il est l'opposé : *dēserere pugnam*, d'après *cōserere pugnam* (cf. συρχόω) forme sur δακτύλω ; de la *dēsērōt*, *dēsērōti*. Dans la langue commune a pris le sens de « abandonner » (= *dērelinqüere*, auquel il est souvent joint) ; cf. Cic., Planc. 5, 13; N. D. 1, 5, 11); *dēsērōtus* « lâché (par ceux qui y étaient attachés) ; abandonné, désert » ; *dēsērta*, -ōrum (classique) ; *dēsērētum* (langue de l'Église traduisant le gr. ἡ ἔρημος). M. L. 2592; irl. *dēsērt*, britt. *dēsērth*.

dissērō : exposer, s'expliquer sur, dissenter. Terme de logique ou raisonner logiquement de », traduisant le gr. διδέξομαι (cf. Cic., De fato 1; De or. 1, 68; Fin. 1, 22, 5, 9, etc.) ; avec un fréquentatif *dissērēt* (rare), d'où *dissērētiō* (Gell.) ; *edissērō* et *ēdissērō*, intensif de *dissērō*. Par contre, il ne semble pas qu'il faille y rattacher, au moins directement, *dissertus*, q. u. *exserō* : tirer (d'un endroit où quelque chose est attaché) : *e. lingūam* ; en particulier « tirer de dessous un vêtement, découvrir » : *dextris umbris exserētis*, Cés., B. G. 7, 50, 2; d'où à l'époque impériale : *exserētus* « non dissimulé, évident » ; *exserētē* « ouvertement ». Intensif : *exserētō*, -ās.

inserō : insérer, introduire (glosé ἐντίθημι) ; greffer (peut-être par confusion avec *inserō* de *serō* « planter », confusion dont témoignent les langues romanes ; cf. M. L. 4457, *inserere*; 4468, *institū*, et 4459, *inserātū*, synonymes ; B. W. sous *enter*; de là *inserta* « ornement » (Macr.); *insertiō*, *inserticūs*; *insertiūs*; *insertō*, -ās (attesté depuis Virgile), M. L. 4459 et **inserēta*, 4458; *inter*, *per*, *prae*, *prō*, *re*, *sub*-*serō*; *subserō* : inséré dessous ; *trāns-serō* : enté.

praeseritum adv. : surtout ; proprement « en avant

de la série »; cf. *praecipue*. Surtout employé dans *praeseritum sī*, p. cum.

À la racine de *serō* se rattache sans doute *sors*, q. u. ; V. aussi *sermō* et *sera*.

Le présent *serō* ne se retrouve qu'en osque : *manim aserum* « manum adserere » sur la table de Bantia (emprunt?). Il doit remplacer un ancien présent athénien. Le vieil irlandais a *sernaid* « serit », qui doit sa forme en -na à un autre verbe et qui représente indirectement une forme **ser/ne-o* (v. en dernier lieu Marsfrander, Présents i.e. à *nasile infixée*, p. 26) ; l'irlandais a aussi le substantif *srēth* « rangée », de **sr̄ta*. Le grec a aussi le substantif *srēth* « attacher, entrelacer » ; exceptionnellement sans préverb dans un exemple de Pindare : εἴρειν ὀτρέψουσιν « tresser des couronnes », Ném. 7, 77; il y a trace de *s-* dans les formes homéiques du parfait : ἔρεψεν, ἔρπτο, ion. ἐ-ερψέψεν. En face de *sermō*, le grec a ἔρμα, χόρμη « pendant d'oreilles », ἔρμος « collier », ὀρμαῖς « file, rangée ». Le germanique à v. isl. *serve* « ciller de perles enfilées », et peut-être *gat. sarwa* « δπλα ». Arm. *orm* « mur » est loin pour le sens. Les formes sont aberrantes les unes par rapport aux autres, ce qui n'est pas étonnant pour un verbe de sens technique. V. *sermō*.

serpēns : v. *serpō*.

serpēstra, -ōrum n. pl. : éclisses pour redresser les jambes des enfants (Varr., L. L. 9, 11). Employé également par Cic., Att. 7, 3, 8, pour désigner les officiers qui empêchent les soldats de « mal tourner ».

Formation populaire d'origine obscure. Cf. *serpō* ?

serpō, -is, -psī, -ptūm, -ere (*serpiō*, Itala) : ramper, se glisser (sens propre et figuré). Ancien, usuel et classique. Peu représenté dans les langues romanes ; cf. M. L. 7857. Le participe présent a été substantivé : *serpēns* f. (scil. *bestia*) ou m. (d'après le gr. *dracō*) : serpent, épithète qui a remplacé le vieux nom du serpent, *anguis*, sans doute par suite de certaines interdictions de vocabulaire ; panroman, M. L. 7855, *serpēns* et **serpēs*; v. B. W. s. u., et celtique : irl. *serrcēt* (? v. Vendryes, s. u.), britt. *serph*, *serff*. De là *serpēntīus* (langue de l'Église), *Serpentina*, *serpēntaria* (-nia?) = *uiperina*, (Ps.-Ap.) : serpentaire (cf. M. L. 7856, **serpēnta*; *serpēntēs*, -gena (poétiques et rares). A *serpō* comme à *répō* ne correspond aucun substantif. Cf., toutefois, *serpula* : petit serpent (Messala ap. Fest. 472, 37; 476, 23); **serpīgo* : dartre, M. L. 7858; *serpēdō* (Isid.), d'après gr. ἔρπη.

Composés : *dē*, *dis*, *in*, *prō*-*serpō* (v. *Proserpina*).

Cf. skr. *sāpati* « il rampe » et ion.-att. ἔρπω. Pour les noms du « serpent », cf. skr. *sāpāh*, gr. ἔρπετόν, alb. *graper*. — Le sens de « ramper » est attesté par l'accord du sanskrit, de l'ionien-attique et du latin ; mais il résulte d'une spécialisation ; car en arcado-cypriote, en grec occidental, et même en lesbien, ἔρπω a eu le sens général de ἔρχομαι (cf. *répō*) ; v. Bechtel, *Gr. Dial.*, I, p. 69 sqq., 390 et 447; II, p. 282, 509 et 785. La racine **serp-* provient sans doute d'un élargissement de **ser-* « aller, couler » : véd. *sāsarti*, *sārat*, etc., lat. *serum*; **serp-* est à **ser-* ce que lat. *répō* (cf. lit. *repliōti* et *ropōti*, v. Trautmann, *B.-sl. Wör.*, p. 246), avec le même élargissement, est à **srē-* de v. h. a. *strāla* « flèche »

en face de hom. φάσμα « je m'empresse » ; le vieux prussien a de même *ripaiti* « suivez » en face de lit. *rép-*, *rop-* « ramper » ; le lette a *rāpāt* « ramper ». Avec un autre élargissement, qui est sans doute -s-, l'arménien a *z-erām* « je rampe » et *z-erūn* « rampant, serpent ».

— Le perfectum latin est *serpsi* ; les formes d'aoriste ne concordent pas d'une langue à l'autre : le védique a *aspat* et le grec la forme anomale εἰρπωσα.

serpūllum (*serpil-*), -ī n. : serpolet, M. L. 7859 ; et 7860, **serpūlliōtum*. Emprunt au gr. ἔρπυλλον, avec s rétabli d'après *serpō*; *serpūlīfer* (Sid.). Attesté depuis Varron.

serra, -ae f. : 1^o scie (outil) et scie (poisson) ; 2^o ordre de bataille en dents de scie (cf. *aciēs*, *globus*, *cuneus*, etc.); 3^o montagne (bas latin ; v. Hoogter, Bulletin Du Cange, 9, p. 10 ; dans ce sens, peut être un autre mot prélatin). Ancien, technique. M. L. 7861. Celtique : irl. *britt. serr*.

Dérivés : *serrula* f. ; *serrātus* m. : scieur (de pierres) ; *serātus* : en dents de scie (épithète de la germandrée) ; *serrātūm*; *serrō*, -ās : scier (bas latin), concurrencé par *secō*, fr. *scier*, v. B. W. ; *serrāgō* : scuire (Cael. Aurcl.), M. L. 7863; *serrābilis* (Plin.), etc., tous tardifs ; *serrātula*, nom italien de la « bétaine » (Plin.) ; *serrālia* (var. *sarralia*, Isid., Or. 17, 10, 11) : salade frisée, cf. M. L. 7865, et *sarracia*, GGL III 540, 36 (*sarracia*) ; 7866, **serrānus* « poisson-scie »; *Serrānus*, nom propre ; 7868, *serrāta*; 7869, *serricula* : petite fauille.

Terme technique sans étymologie claire. V. *sarpō* et *sera*.

serrāculum, *serrō* : v. *sera*.

seratum, -tor : v. *serō* 2.

serrācum : v. *sarrācum*.

seruācūlum : déformation de *serrāculum*.

serula (*serola*) : *fisalidus* (-dis) = φυσαλίδος (Gloss.). Sans doute de *serum*, désignant une ampoule ; cf. *scara* : *scabies super uulnera*, et *scaria* : *fisalida* (Gloss.).

serum (*serū*, Charis., GLK I 31, 36, 1, *serū*, ὁρός) n. : petit-lait, puis toute liqueur séreuse. — Mot rustique, attesté depuis Virgile ; M. L. 7870 (*serū*); *serēcō*, -is : se tourner en petit-lait (Plin.) ; **serāceum*, M. L. 7842; *serūtūm* n. : plante = *sanguināria*, v. André, *Lex.*, s. u.

Le vocalisme radical *e* est normal dans un thème neutre en -ō-. Le grec a, avec le même sens, un substantif correspondant, masculin, à vocalisme radical *o* : hom. ὁρός ; l'absence d'esprit rude indique que le mot est, là où il figure en attique, un emprunt). Le sanskrit, où la racine **ser-* « couler » fournit des formes verbales, telles que *sāsarti*, *sārat*, etc. (cf. lat. *serpō*, avec élargissement), a *sādhā* « qui coule », *sārī* « cours d'eau ». Par sa forme, lat. *serūm* se dénonce comme une survivance d'un mot indo-européen, vocalisé comme gr. *Fépyō* et comme v. pruss. *kelan*, v. isl. *huel* « roue », en face de gr. πόλος.

serūō, -ās, -āuī, -ātūm, -ārē : 1^o préserver, garder, sauver, assurer le salut ou la conservation de (joint à *saluūs*, dans une vieille prière, sans doute grâce à l'allitération) ; cf. Caton, Agr. 141, 3, *Mars pater, te precor*

ecuque salua seruassis; souvent opposé à *perdit*, Cu. 335, *perdis me tuis dictis*. — *immo seruo n uolo*; Cic., Fam. 14, 2, 2; à *occidere*, Hor., 129; A. P. 467?; 2^e ne pas quitter des yeux, (dans la langue augurale : *auem seruare, de ire*), cf. Vg., Ae. 6, 338, *Palinurus dum sidera ne ne pas quitter, demeurer dans, garder* (« *gar- mire* »), Hor., Ep. 1, 10, 6, *tu nūdum seruas*. *aut temps*, M. L. 7872, mais concurrencé dans de l'Église par *saluare*; v. *saluus*.

Dérivés et composés : *seruātor*, -*trix* (*Juppiter = Σωτήρ*), tous deux classiques; *seruātiō tardif*; *seruābilis* (Ov., Plin.); *seruātōrum adseruō*: garder près de soi; *adseruātiō ἡρῷος* dans la langue de l'Église; *cōnservuō* : é dans le sens de conserver, respecter, sau-*onservuātor*, -*tio*. *Cōnservuō* a souvent l'aspect vis-à-vis de *seruō*; mais souvent aussi les arbres sont confondus : *seruare ordines*, Cés., 26, 1; *conservare ordines*, Cés., B.G. 3, 93, 2; garder dans (rare, époque impériale); ob-*s*erver (sens physique et moral); veiller sur; (conservé en logodouren, M. L. 6021); ob-*uant*; *obseruātia* et *inobseruātia* (Quint., sans doute d'après *inobseruāns*, *inobseruātus*); *obseruātiō*, -*tor*, -*bilis* (et *in-*); *obseruātōria* a plutôt le sens de « *observation* » (con-*strait*); mais à l'époque impériale les deux sont souvent confondus; *praeseruō* : observer; *praeseruātus* : préservé (tardif); *reseruō*:

aurait être, pour la forme, le dénominatif au sens ancien supposé de « *gardien* »; v. ce pour un Latin, les deux mots n'avaient plus mun; les explications données pour les rap-*t* de fantaisie; ainsi Justin, Inst. 1, 3, 3 : *appellati sunt quod imperatores seruos uen-hoc seruare, nec occidere, solent*.

-*um* : tardif. Épithète du soir; cf. l'expres-sielle *nescis quid uester serus trahat*; de là ou simplement *sērum*, et aussi *sēra* (Marcel., 28, 2) « *uesters* », sens conservé dans les anes, M. L. 7841, dont certaines semblent *sērus* et *sērenus*; v. B. W. s. u. Ancien, que. Dérivé : **sērēscō*, -*is* « se faire tard », De l'adverbe *sērō* « tard, trop tard » sont *inus* (cf. *annōtinus*, *mātūtinus*, etc.), *Sērō-pia* (Pétr.); *sēribibī* (Inscr.).

correspondant exact, pour la forme, dans long = gall. *hir* (compar. irl. *sia*, gall. *sia*) exact pour le sens dans skr. *sāydm* rapproche, de plus, d'une part, lat. *sētius* et, de l'autre, le groupe germanique de got. **sērō*; mais ni l'un ni l'autre de ces deux rap- ne se soutient sans hypothèses qui com- arbitraire.

, -*um* : 1^e esclave; adjectif s'opposant à des hommes, *seruus homō*, et des choses, en biens soumis à une servitude, *serua prae-tantif seruus* m. : esclave; *serua* f. (rare plo); le féminin qui s'oppose à *seruus* est

ancilla; toutefois, Plaute écrit, Ru. 218, *nunc qui minu-seruio quasi serua forem nata?*). Comme pour *familus*, l'emploi de l'adjectif semble secondaire. — *Serua* désigne la condition juridique de la femme esclave; *ancilla*, la fonction qu'elle remplit. *Seruus* est un terme de sens général à côté de *mancipium*, *captiuus*, qui désignent des esclaves faits dans des conditions particulières, et de *familus*. Sur *seruus* a été fait un dénominatif qui sa forme dénonce comme récent : *seruō*, -*is* « être esclave ». *Seruē* n'a pu être construit que parce que *seruō* existait avec un sens qui pour les Latins était sans rapport avec celui de *seruus*; la formation en -*is* a été choisie parce qu'elle servait à exprimer un état (cf. *febrīo*, *custodiō*, etc.). Usité de tout temps. Pan-roman.

Autres dérivés et composés : *seruīlis*; *seruīlūr*, -*is* (Gloss.); *seruūlus*, -*a*; *seruūcula* (Plt.); *seruūculūs*; *seruūtūm* n. : 1^e condition d'esclave, esclavage, classe des esclaves; 2^e sens concret « esclave(s) »; *cōnservuūtūm* (Plt.); *seruūtūdō* (très rare); *seruūtūs*, -*is* f. : servitude (sens actif); *seruūtor* (bas latin); *cōnservuūs*, -*a*, -*ula*. Cf. aussi les noms propres *Seruūs*, *Seruūlūs*, etc. Les langues romanes ont des représentants de *seruus*, *seruūtūm*, *seruūre*, *seruūs*, cf. M. L. 7873-7876, et de *cōnservuūs*, 2160. Sur *cōnservuūs*, v. 2159. Sur le latin médiéval *s(c)laius*, v. Aebischer, Arch. Rom., 1936, 484.

as-seruō : assister (d. de Cic., Tu. 2, 24, 56); *dēseruō* : servir avec zèle (rare, mais classique; non attesté avant Cicéron); *inseruō* : être esclave de; *praeseruō* : servir avec dévouement (Plt., Gell.); *subseruō* : servir en sous-ordre (archaïque).

L'Avesta a un correspondant phonétique exact de *seruus* au second terme de deux composés qui servent à désigner des chiens : *pasuš-hauro* « qui garde le troupeau » et *viš-hauro* « qui garde le village ». L'Avesta a, de plus, un exemple du présent *niš-haurvāti* « il surveille ». La racine est de la forme **swēr-*, qui admet les variantes **ser-* et **wer-*. La seconde se trouve dans lat. *uereor*, v. isl. *varr* « qui veille sur » (v. sous *uereor*), etc. sans doute aussi hom. (F) *έρωθα*, skr. *varud* « protecteur ». La première est attestée, outre les exemplaires cités, par ombr. *seritu*, *seritu* « *seruātō* », *aseriātū* « *obseruātō* », av. *ni... haraite* « il préserve », *haratar* « colui qui veille sur ». La forme complète de la racine figure dans le groupe du gr. (F) *όρω* « je vois », att. *φρουρός* « gardien », *φρωτός* *φρωτάρος* Hes. (c'est-à-dire *Fōpōt*); Homère à *φροντίζω* « ils veillent sur ». Ces rapprochements expliquent toutes les valeurs de lat. *seruus*, *seruāre*, *obseruāre*. Mais le fait précis qui éclaircirait le passage de *seruus* du sens de « gardien » à celui d' « esclave », seul attesté en fait, est inconnu. Aussi l'étymologie est-elle contestée par E. Benveniste, R. Et. Lat., 10, 1932, p. 429 sqq., qui considère *seruus* comme un mot emprunté à l'étrusque (*Seruūs Tullius* était d'origine étrusque et son nom étrusque était *Mastarna*), de même que *familus* et *uerna*: l'étrusque a des noms propres *Seruūs*, *Serue*, et l'esclave paraît avoir été une institution des peuples méditerranéens, mais non indo-européens (cf. *δοῦλος*, qui est lydien). M. Vendryes, BSL 107 (1935), p. 124 sqq., rapproche *seruus* de irl. *serbh* « pillage », gall. *herw* « état d'un individu hors la loi ». Faut de connaître l'origine précise et l'évolution de l'esclavage, tout ceci demeure incertain. L'ancien-

neté de la forme *seruūtūs* (v. Ernout, Philologica I, p. 225) semble indiquer que *seruus* est du vieux fonds de la langue.

sēcenāris : adjectif de sens inconnu qu'on trouve appliqué à un bœuf de sacrifice, T.-L. 41, 15, 1, ... *bouis sēcenāris*, *quem immolaūset, iecur diffluxisse*. On a proposé de lire *sacēnāris*, de *sacēna*.

seselis : v. *sil*.

sēsima, -*ae* f. (*sēsuma*, Plt., Poe. 326) : doublet phonétique (Plin.) de *sēsama* = gr. *σησάμη* « sésame ».

sēsqui, *sēstertiūs* : v. *sēmi*.

sessina : v. *sisienna*.

sesuūm, -*i* n. : autre nom de la plante *sedum* d'après Opilius Aurelius, F. 462, 14.

sēta : v. *saeta*.

sētius : forme de comparatif d'un adverbe, peut-être apparenté à *sērus*, *sērō*; le premier sens aurait été « plus tard » ou « trop tard »; cf. Fest. 462, 10 : *setius a sero uidetur dictum. Accius in Amphitryone* (93) : « *si forte paulo, quam tu, cōsensuū setius* ». L'adverbe est peu attesté dans ce sens et a été utilisé comme synonyme : 1^e de *minus*, dans *quō setius, nōn, hau(d) nihilō setius, nec eō setius*, sens le plus fréquent et le mieux attesté, e. g. Vg., Ae. 9, 440-441 : *quem circum glomerati hostes hinc communis atque hinc proturbant : instat non setius*; 2^e de *secus*, e. g. Plt., Ci. 692 : *sed memet moror quom ago setius*. La tendance à prononcer de la même manière les groupes -*ti* et -*ci* a amené les graphies *secius*, *sectius* (qui doit sans doute s'interpréter **setsius* à *t* sibilant); et la synonymie a favorisé la confusion avec *secus*, *sequis*; cf. *haud secus et haud setius*, etc. Sauf dans les cas où la prosodie nous renseigne, il est le plus souvent impossible de dire avec certitude quelle était la forme employée par l'auteur. M. L. 7883. V. *serus*.

seuērus, -*a*, -*um* : sévère, dur; grave, austère. Souvent joint à *gravis*; Plaute l'unit à *seuēsus* pour allitérer, Tri. 835; se dit des personnes et des choses (*seuēra frōns, seuērus uolus*). Sert de nom propre : *Seuērus*. Le sens ancien est peut-être « inflexible », cf. *perseuērō*; et *asseuērō*, formé sans doute sur *affirmō*. Ancien, classique, usuel. Formes romaines savantes, sauf une formé douteuse dans un dialecte italien; cf. M. L. 7884. V. *serus*.

Dérivés et composés : *seuērē* (classique); *seuēriter* (rare, archaïque); *seuēritās* (classique, usuel); *seuēritūs* (Plt., repris par Apul.); *perseuērō*.

asseuērō : affirmer (avec force ou avec persistance), dire sérieusement; *asseuērātō*; *perseuērō* : continuer de, persévéérer (dans, de), joint à permanere, Cic., Leg. 3, 11, 26; *perseuērāntia* (classique); *perseuērātō* (tardif); -*bilis*.

La présence d'un *ē* devant *u* consonne semble montrer qu'il faut couper **se*- (sans doute *se*-) *uērus*; cf. cependant *socors*, etc. Le second terme du composé rappelle *uērus*, mais le sens fait difficulté. Sur l'ensemble, il a été présenté beaucoup d'hypothèses, dont aucune ne se laisse démontrer.

sēx indécl. : six. Usité de tout temps. Panroman, M. L. 7885, *sēx*.

Dérivés et composés : *sexus* (prononcé dans la langue courante *sestus*; cf. *Sestius*, osq. *Σετικός*): sixième, M. L. 7888, irl. *seit* « *sexta (hora)* »; *sextiūs*, usité dans *sextiūs* (*mēnīs*) m. : ancien nom du mois d'août, sixième mois de la vieille année romaine; *Sextilius*; *sextāns* m. : sixième partie d'une unité (monnaie, mesure, etc.), cf. *quadrāns*, *triēns* et *as*, d'où *sextāns*, *sextāriūs* (ombr. *sestentias* iaru. g. pl. f.); *sextāni* : soldats de la 6^e légion; *sextānus* (langue des agrimenseurs : *s. linēs*); *sextāriūs* : sixième d'une unité, en particulier : sixième du conge, mesure de capacité, « *setier* », M. L. 7887; celtique : irl. *sestra*, britt. *hestaur*, et germanique : v. h. a. *sextari*, v. angl. *sester* (de *bisextum* dérive irl. *bisext*); *sextāriolus*; *sextāntūs* : sixième partie de l'once; *sextēs* (-xiēs) : six fois; *sextā*, -*ae*, -*a* : six par six; distributif, de **sex-noi* > **segnoi* > **seznōi* > *sēni*, M. L. 7820. Dérivés : *sēnāriūs* : qui comprend six unités: *sēnāriūs* (*versus*) : sénaire; *sēniō*, -*ōnis* m. : coup de six, au jeu de dés.

sextāgīntā : soixante (*sexā*- analogique de *quadrā*), M. L. 7886; d'où *sextāgīsimus*, *sexāgiēs*, *sexāgīni*.

sescentū, -*ae*, -*a* : six cents; *sescentēsimus*; *sescentēs*; *sescentāriūs* (Inscr.); *sesēni*, *sesēnāriūs*; *Sesēnāriūs*. Pris quelquefois pour désigner un grand nombre indéterminé, comme *mille* (de là les composés comiques *sescentoplāgūs*, *sescentinūmīs*). Il y a là une trace d'un ancien système duodécimal (600 = 50 fois 12).

sēdecim, ancien juxtaposé dont les éléments se sont soudés dans le nom de nombre, mais non dans l'adjectif numéral correspondant : *sexūs decimus*, M. L. 7779.

sexātrūs, -*uum* f. pl. : sixième jour après les Ides; cf. Varr., L. L. 6, 14; v. *quinquātrūs*.

Sex, *sē* : figure aussi comme premier terme de nombreux composés : *sex-angulus*; *sexennīs*; *sexenīum*; *sexīs*, devenu indéclinable « le nombre six » (Mart. Cap.); *seuēgis*, -*e* : attelé de six chevaux; *sēmēstrīs*, -*e* : de six mois (différent de *sēmēstrīs* issu de *sēmīmēstrīs*); *sē-pēs* adj. « de six pieds » (Apul.); *sesēnūs* (cf. *quincunx*); *sēuērī* m. pl. « collège de six personnes », d'où *sēuir sg*, *sēuērātūs*, *sēuērālis*. Autres composés en *sex-* comme *sexplex*, etc.

Comme l'a vu F. de Saussure, l'initiale de ce nom de nombre a dû être complexe en indo-européen. Le type lat. *sex* se retrouve dans got. *saihs*, lit. *šeš-i*, skr. *ṣḍi* (avec assimilation de *s* initial à *ś* final dans ces deux langues), tokh. A *ṣāk*; de même, *sexūs* est formé comme got. *saihssta*, lit. *šeštas*, skr. *sasthā*. Il y a une initiale **sw-* dans gr. *Φέξ* et gall. *chwech*, irl. *se* (mais *mōr-feser*, v. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I, 74); le type ancien de l'ordinal paraît conservé dans la forme gauloise *suexes* de la Graufesenque. A côté de **sw-*, il y a une forme à **w-* dans arm. *veq* (et le degré zéro attendu dans l'ordinal v. pruss. *uschtis*). Il semble même que v. sl. *šeštū* « sixième », *šeštī* « groupe de six », av. *z̄sōas* « six », et peut-être gr. *ἕξτης χρῆθι*. ή *ἕξτοχος*, Kvt. *shestou*, supposent une forme à **ks-* initial.!

sexus, -*ūs* m. : sexe. Il en existe un doublet neutre *secus* (sur la quantité de *l'*, v. Havet, Man., § 264),

toujours accompagné des adjectifs *uirile*, *muliebre*, et le plus souvent employé comme apposition qualitative. C'est peut-être d'après *secus* que Plt., Ru. 107, a fait *sexus* neutre : *uirile sexus numquam ullum habui*; cf. Prisc., GLK II 162, 7. Ancien, usuel. M. L. 7888 a. Dérivé : *sexuālis* (Cael. Aur.).

On rapproche le groupe de *secare*. Mais ce groupe ne fournit pas ailleurs le sens de « sexe » et la formation de *sexus* n'est pas claire.

si (ancien *sei*) : particule introduisant une phrase conditionnelle, « si », que la supposition soit considérée comme réelle (mode indicatif) ou comme irréelle ou éventuelle (mode subjonctif). Se place généralement en tête de la phrase et peut être renforcé d'un adverbe, *si modo*, *si quidem*, *si forte*; cf. aussi *quod si*. S'accompagne d'un enclitique : *qui quis*, *si-cubi*. Peut introduire la phrase complétive de *miror*, *mīrum* (*est*). A tendu à se substituer à *num* dans les interrogatives complétives ; fréquent chez les comiques après *uisō*, *sciō*, *uide*; cf. Plt., Cas. 691, *uiso hoc amator si rediit*; Tér., Ad. 154, *uolo scire si apud forum est*; de là, chez T.-L. 39, 50, 7 (*Philopoemenem*) *quaesisse si incolumis Lycortas... equis* *euasissent*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7889, *si et se*.

Composés : *si-n* (de *si-ne*) : « si au contraire », introduit une seconde hypothèse contraire à la première, e. g. Plt., Merc. 589, *si domi sum, foris est animus, sin foris sum, animus domist* « si je suis à la maison, mon esprit est dehors ; si je n'y suis pas et que je sois dehors, mon esprit est à la maison ». S'emploie aussi sans être précédé de *si*.

nisi : non pas si, c'est-à-dire « à moins que... ne »; *v. ne*. L'abréviation de *si est dū à la loi des mots iambiques*; *quāsi* : comme si; *situe* (*seiuē*), *seu* : ou bien si, soit que. Souvent répété *seiuē... situe* (*seu... seu*) : soit (*si*)... soit (que).

Si est le même mot que *sic*, sans la particule postposée, et le sens ancien en est « en ce cas, ainsi », sans valeur subordonnante ; sens qui transparaît encore dans certains types de phrases, e. g. *si dis placet* « ainsi plait-il aux dieux » ; et aussi dans le type *quiesce, si sapiis*, Plt., Mo. 1173, « tiens-toi tranquille, ainsi tu es sage »; Pe. 797, *iurgium hic auferas, si sapias* « tu renoncerais à cette querelle, de cette façon tu serais sage »; cf. le type de phrase *negat quis, nego* « [si] quelqu'un dit non, je dis non ». Mais, dès les plus anciens textes (Loi des XII Tables), *si* est employé avec la valeur du si français. Il est possible qu'à l'origine les deux phrases en corrélation aient comporté l'expression de *si... si* ou de *sic — sic* — *ita... si* en corrélation ; cf. Lucil. 685 M., *si secubitet... sic non impetrer*; Cic., Cat. M. 38, *ita enim senectus honesta est, si se ipsa defendit*. — Une proposition exprimée sous forme conditionnelle peut prendre facilement une nuance concessive : *si uelit, non potest* « à supposer qu'il le veuille, il ne le peut »; cf., par exemple, Plt., Mo. 351, *nec Salus nobis saluti iam esse, si cupiat, potest*. De là le sens concessif pris par *etsi*, *tamen si*, *tamen et*, et, dans les langues romanes, par *et se*, *sebene*, esp. *si bien*.

Il n'y a pas de conjonctions conditionnelles communes à plusieurs langues indo-européennes ; chaque langue et même chaque dialecte s'est donné sa conjonction

qui s'explique à l'intérieur de chacun. Partout le procédé consiste à annoncer par un petit mot la phrase où est énoncée la condition ; mais la nature du petit mot diffère d'une langue à l'autre. Osq. *svai*, ombr. *sue* sont parallèles, mais différents ; le voisinage a *sepis* « si quis... V. sic et so... ».

siat : *oūpēi ēpi βρέφους*, CGL II 183, 29. Cf. *sissiai*, CGL II 185, 14. Non autrement attesté. V. Buecheler, Kl. Schr., III, 155, et W. Heraeus, Kl. Schr., 175. Vocalisme *i* comme dans beaucoup de termes enfantis : *pipi*, *sissite*, etc.

Bien que les mots de ce genre n'aient pas d'étymologie nette, on est tenté d'évoquer v. sl. *scīati* « uriner » et, par suite, skr. *śñācāti* « il verse », v. h. a. *śhan* « faire tomber goutte à goutte, tamiser », lit. *saītas* « vase creux » (servant à mesurer des liquides, du grain, etc.), mais surtout irl. *slim* « je verse goutte à goutte » et « j'urine » ; gr. *στίν*, Aristoph., frg. 850 !

sibilus, -ī m. (pl. *sibila* chez les poètes dactyliques, pour qui *sibili* était embarrassant) : sifflet, sifflement. Ancien, usuel. Sans doute dérivé du verbe suivant : *sibilo*, *-ās* (doublet *sifilo* dans Nonius, qui le donne comme vulgaire et le suppose formé sous l'influence du gr. *σιφόω*, et dans les grecs, qui ont aussi *siflum*, CGL IV 395, 3, et *siflum*, V 484, 53) ; *sibulus*, *-a*, *-um*; *sibiliātō*, *-tus*, *-trix* (tardifs). Les formes romaines remontent les unes à *sibilare*, **sibilāre*, les autres à *siflare*, **siflāre*, M. L. 7890 ; B. W. *siffler*; *sibilatus* est conservé en roumain et en catalan, M. 7891. Le verbe est panroman. Composé : *cxsibilo* (comme *explaudō*). — Cf. *sibulō*.

Un mot imitatif comme celui-ci ne comporte pas de rapprochement précis. La forme *sifilo*, d'où sort *sibilo* par un développement normal en latin, est expressive, et c'est ce qui a déterminé la survivance en roman de cette forme, qui persistait dialectalement. Pour expliquer *sifilo*, il faudrait remonter à **sibh-*, qui serait bien moins expressif. — Il suffit donc de rapprocher des mots de type semblable qu'on observe dans d'autres langues : *άκω* « je siffle », *αγρύς* « sifflement » en grec, *svistati* « siffler » en vieux slave (et, en russe, la forme plus expressive *svistēt'*), irl. *séitim* (avec *-t* notant *-d*-occlusif issu de *-zd'*) « je souffle » (cf. *ind fet*, glosé « *sibilus* » ; gall. *charuyh* « souffler »). Le slave a, avec sonore initiale et intérieure, pol. *gwizdac'*, slov. *zvizdati* « siffler » (*zoi*), en russe et en slave méridional, repose ici sur **goi-* attesté par le slave occidental). Pour la labiale que suppose *siflus*, v. *pipare* en latin même. Cf. aussi *tūbilō*.

sibyllus (*su*, *simi*) : sorte de pâtisserie. Mot de glossaire, sans doute populaire, de forme mal fixée ; v. W. Heraeus, Kl. Schr., 103, n. 2.

sibus : adjectif défini, *callidus siue acutus*, P. F. 453, 8. Composé : *persibus*, cf. Varr., L. L. 7, 107, P. 238, 20. Exemples de Plaute (frg. inc. 37) et Naevius (Com. 116). Peut-être forme dialectale de même racine que *sapiō*; cf. osq. *sigus* « sciens », voisq. *sepu* « scient ». *sibyna* : v. *sybina*.

sic (ancien *seic*) adv. : ainsi, de cette façon. Répété dans les comparaisons *sic... sic* ; ou souvent joint à *ut*

« ainsi... comme », Cic., Att. 4, 6, 1, *de Lentulo sic fero ut debeo*; les deux conjonctions ont fini par se souder ; de là *sic*, *sicut* ; on trouve, du reste, aussi *ut... sic*. Par extension, s'emploie avec toute espèce de mots marquant la comparaison : *quemadmodum*, *tamquam*, *quasi*, etc. Dans la langue familière, comme *ita*, correspond parfois au « oui » du français ; sens conservé dans les langues romanes, M. L. 7892, tandis que le sens de « ainsi » a été réservé à des formes renforcées. Ancien, usuel, panroman. V. B. sous *si*, *ainsi*, *aussi*.

On trouve dans les gloses une forme *soc* : *ita*, CGL V 245, 9 ; mais la réalité en a été contestée. Festus, 476, 25, d'après l'augure Messalla, cite aussi *suad ied*, qu'il glosse *sic te* ; ancien ablatif féminin ?

Sic est issu de **sei* + *ce* dont *l'e* demeure encore dans *sicine* « est-ce ainsi que? », de **seice* + *ne*. La forme sans *-c-* est conservée dans *si* : entre *si* et *sic*, il y a eu répartition.

V. *so-*.

sicilicus, -ās f. : 1^e poignard pointu à lame recourbée ; 2^e « défense » du sanglier (Plin.). Arme nationale des Thraces ; à Rome, considérée comme l'arme des brigands et des assassins ; de là *sicarius*, avec son sens péjoratif : « sicaire », puis « assassin, meurtrier », sans spécification de l'arme. — Le sens précis et spécial du mot rend peu vraisemblable le rapprochement avec *secō* (la *sica* ne servant pas à couper). Ancien (Enn.), usuel, classique. Non roman.

Diminutif : *sicula* (Catul. 67, 21, sensu obsceno, comme *hasta*).

Sans étymologie claire. On a envisagé un emprunt au thrace. V. *sicilis*.

siccus, -a, *-um* : sec ; sens le plus ordinaire, qui s'emploie dans toute sorte d'acceptations figurées ou dérivées : « qui a soif », cf. Plt., Pe. 822, *nimi' diu siccus sumus*; Cu. 119, *siti sicca sum* ; « qui ne boit pas » (*siccus sobrius*) ; « maigre, décharné » et « ferme » (c'est-à-dire « sans humeurs »), e. g. Cic., Bru. 55, 202, *nihil nisi siccum atque sanum*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7898, *siccus*. Celtique : *irl. secc*; britt. *sych*.

Dérivés : *siccitās*, usuel et classique, M. L. 7896 ; *siccidus* (tardif, d'après *āridus*, *torridus*, etc.) ; *siccō*, *-ās*, M. L. 7894, et ses dérivés *siccātūs*, *siccātūs*, *siccātōris*, M. L. 7895 ; *siccāneus*, *siccāneus*, M. L. 7893 ; *siccēscō*, *-is* (et *ex*) ; et ses composés *ad*, M. L. 727, *dē*, *ex-siccō*, M. L. 3067 et 3068, **exsicculāre*; *prae-siccātūs* (*-siccus*) ; *resiccō*, M. L. 7243 ; *siccoculus*, Plt., Ps. 77.

Forme à consonne géminée expressive, en face de *av. hīkuš* « sec », tandis que irl. *sec* = gall. *hyp* « sec » est une forme expressive à redoublement d'une autre racine ; cf. *av. hīkuš* « sec ». Le gr. *λογύς* a, de plus, sans doute un *kh* expressif. *Siccus* appartient à la racine de skr. *śñācāti* « il verse », comme irl. *sec* à la racine de lit. *sekti* « tomber » (en parlant d'une chute d'eau), *nu-sekti* « se dessécher » (v. Vendryes, Symb. Rozdowski, I, p. 137 sqq.). V. *sūdus*.

sicera n. pl. et f. : sorte de boisson enivrante ; cidre ? Transcription tardive du gr. *τὰ σικέα*, qui lui-même est emprunté à l'hébreu ; cf. Rönsch, *It. u. Vulg.*, p. 257. M. L. 7898.

sicilis, *-is* f. : fer de lance, à large lame recourbée (cf. P. F. 453, 20 et Rich, s. u.); a dû désigner aussi une sorte de faucon.

Dérivés : *siciliō*, *-is* : faucher ; *sicilimenta* ; *sicilicula* (Plt., Ru. 1169, leçon contestée).

Ancien, technique. La quantité de *sicilis* est attestée par le vers d'Enn., A. 507, *incedit uetus uolgo sicilibus latiss* ; mais les formes romanes remontent à *sicilis*, M. L. 7900 (influence de *sēcāre*, *seclīs*?). Sans doute de *sica* ?

Peut-être faut-il y rattacher *sicilicus* (scandé *sicili-* dans Palémon, de Ponder., témoignage tardif et sans autorité) « 4^e partie de l'as, 4^e partie de l'once », ainsi nommée en raison de la forme du symbole ɔ qui le désigne et qui a servi à noter la virgule. L'étymologie de P. F. 453, 18 : *-m dictum quod semunciam secat*, n'est qu'un calembour.

sicilicissit, *-ās* : verbe dérivé par Plaute, Men. Prol. 12, de *Sicilia*, gr. *Σικελία*, d'après *græcissō*, *atticissō*, ibid. 11, 12.

sicin(n)ium, *-In* : « genus ueteris saltationis », Gell. 20, 3, 2. Dérivé de *σικαν(v)ic*, comme *sicinnista* (Acc.), parfois confondu avec *sincinium*.

sīdō : v. *sedeō*.

sīdūs, *-eris* n. (usité seulement au pluriel dans la bonne prose, Cic., Cés., Quint. ; et aussi le plus souvent dans la poésie ; le singulier attesté à partir de Vg. et Horace) : étoiles formant une figure, constellation (par opposition à *stella* « étoile isolée » ; cf. Macr., Somn. Scip. 1, 14, comme *ἀστρον* et *ἀστρόν*) : *Arcturi sidera*, Vg., G. 1, 204 ; *niuosum sidus Pleiādum*, Stat., S. 1, 1, 95, etc. ; puis, par abus, s'est dit d'un astre isolé : *sidus lunae*, Plin. 2, 41, etc. S'emploie par image pour désigner le ciel, la nuit, le climat ; la saison, spécialement l'hiver (cf. *plus bas*, *praesiderāre* et le sens de *sido* en v. ital.) ; comme terme de louange ; dans la langue de l'astrologie, pour désigner l'astre en tant qu'influant sur la destinée humaine : *sidera natalicia*, Cic., Diu. 2, 43, 91 ; sens auquel se rattache *sideror*, *-āris*, dép. « *siderē afflari*, *ἀστροβολεῖσθαι* », sans doute dérivé de l'adjectif *siderātūs* « frappé par un astre » qui traduit *κυλλός* « tortu » (Ital., Vég.) ; *siderātōi*, *siderātūcīus*, *siderōsus* (cf. *astrōsus*), tous tardifs et non attestés avant Plin. ; **assiderātūs*, M. L. 728. Autres dérivés : *siderēs* (poétique, époque impériale) ; *siderālis* (Plin.). *Sidus*, usité de tout temps, appartient plutôt à l'usage noble. Il est conservé, avec des sens dérivés, en vieil italien et peut-être en vieux portugais. M. L. 7902.

A *sidus* les anciens rattachaient déjà *considerare*, *désiderare*, cf. P. F. 66, 7 : *desiderare* et *considerare a sideribus dici certum est* ; P. F. 37, 4 et Prisc., GLK II 174, 19. Ce sont sans doute d'anciens termes de la langue augurale (ou marine), comme *contemplāri*, auquel *considerare* est souvent joint, e. g. Cic., Verr. 2, 4, 15, 33, laïcisés en passant dans la langue courante et qui ont perdu tout rapport avec *sidus*. Pour le développement de sens, cf. *contempor*.

coſiderō, *-ās* : examiner avec soin ou respect ; de la *coſiderātūs* : mûrement réfléchi ; *-m cōſilium*, ou « *coſiderē* » (*de homine*) : *-s homo*, Cic., Caec. 1, 1 ; *coſide-*

rātiō, -tor (Gel.) ; *cōnsiderantia* ; *incōnsideratūs*. M. L. 2161 et 2162, **considerium*.

dēsiderō, -ās, formé sans doute sur *cōnsiderō*, comme *dēserō* sur *cōnservō* (v. *serō*) : cesser de voir, constater [ou regretter] l'absence de; d'où « chercher, désirer ». De là : *dēsiderium* : regret, désir; *dēsiderabilis* (rare, mais classique); *dēsideratiō* (rare), *-tiūs* (terme technique de grammaire). Les langues romanes ont des représentants de *dēsiderāre*, *dēsiderium*, *dēsiderosus*, M. L. 2593-2595.

praesiderō : *-re dicitur cum maturius hiberna tempes* *mouet*, *quasi ante sideris tempus*, P. F. 249, 22, trad. de *προχειρίζω*.

Même si l'on arrive à en montrer la possibilité phonétique, le rapprochement avec le groupe de lit. *svidū*, *svidēti* « briller » est sans grand intérêt. Terme technique dont l'étymologie est incertaine. Le rapprochement avec *sido*, indiqué par Varro, L. L. VII 14, et repris par Kretschmer, dans l'*Einführung* de Gercke, 3^e éd., p. 511, n'est qu'une étymologie populaire.

sigillum : v. *signum*.

sigla, -ōrum n. pl. : signes d'abréviations, abréviations. Technique et tardif (Just., Cod. Just.). Peut-être de *singula*, comme le propose Mowat, Bull. Epigr. IV (1884), 127. M. Niedermann signale que Probus appelle les abréviations *singulae litterae*; v. P. W., 2^e série, II, 2280. Ou bien de *signum*?

sigma (*simma*), *-atis* n. : lit de table ou siège demi-circulaire, ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec la forme grec C. Emprunt au grec, d'époque impériale.

Signia, *-ae* f. : nom d'une ville du Latium (*Segni*). L'adjectif dérivé *signinus* a été employé pour désigner certains produits originaires de cette ville, en particulier : *signinum* (scil. *opus*), espèce de composition pour faire des planchers, v. Rich. s. u.; *s. pirum*.

signum, *-i* n. (avec i noté dans les inscriptions, soit par *i longa*, CIL VI 10234, ou par ex. CIL I² 42; cf. *Iseing*, CIL I² 388 abréviation fautive de **seign(om)*), Vetter, *Hdb.*, n° 228 d) ; mais les langues romaines attestent un i: *it. seign*, cf. Sommer, *Hdb.*, p. 121 : signe, marque distinctive (joint à nota), défini par Cicéron: *quod sub sensum aliquem cadit et quiddam significat*, Inu. 1, 30, 48; *pecoris, seruitus signa*, etc.; « *seign*, sceau »; signal et cloche» (Greg. Tur.). De là divers emplois spéciaux : 1^o dans la langue militaire, « enseigne(s) », qui distinguent les divisions d'une armée (d'où *signifer*, *antesignāni*, *subsignāni*); usité surtout au pluriel, et qui figure dans un grand nombre d'expressions techniques : *signa sequi*, *seruare*, *dēserere*, etc.; 2^o dans la langue des artistes, « image peinte ou sculptée », sens venu peut-être de l'habitude de distinguer les enseignes ou les proues des vaisseaux de guerre par des figures brodées ou sculptées; 3^o en astronomie : *signa dicuntur eadem et sidera*. *Signa quod aliquid significant*, u. *Libra aequinoctium*, Varr., L. L. 7, 14. En onomastique, *signum* désigne le « prénom » ou le « surnom » distinctif, le « sobriquet ». *Signum* correspond à ὄντα, σημεῖον, dont il a peut-être emprunté quelques-uns des sens. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7908; celtique : irl. *sén*, *sign*; britt. *swyn*; et germanique : v. angl. *segn*.

Dérivés et composés : *sigillum* n. : petite image, statuette; sceau, seing; *Sigillaria*, *-iūm* : tête des *gillo*; *sigillātor*; *sigillātūs* (sur le sort de *sigillātūs*, v. B. W. sous *éclarate*); *dissigillō* (v. Thes., s. u.); *sigillīn*, n. pl. (Arn.); M. L. 7903-7904; celtique : irl. *séla*, *siglihe* « *sigillum*, *-lātūs* », britt. *siel* « *sigillum* », *swinogl* « *signaculum* »; germanique : got. *sigiljo* « *sigillum* ».

signō, -ās : *-re significat mōdo scribere, modo anulo signa imprimere, modo pecora signis notare*, P. F. 457, 6; quelquefois employé pour *significō* ou *dēsignō*. Dérivés : *signātor*, *-tiō* (Tert.), *-torius* (tardif); *signāculūm* (bas latin), M. L. 7905 et 7904 a, *signāle* n. de *signālis*, cf. *signālūter* (Cassiod.), M. L. 7906, **signā-*

assignō : 1^o assigner, terme du droit public, cf. IIIiūr agreis dandeis *adsignandeis*; 2^o sceller (époque impériale); *assignātor*, *-tiō*.

cōsignō : marquer d'un sceau, confirmer par écrit, britt. *cyswigno*; *dēsignō* (souvent confondu avec *signō*) : désigner, marquer, M. L. 2596; B. W. sous *dessiner*; *dissignō* (rare) : 1^o distinguer, glosé *ordinō*, *distribuō*; 2^o rompre le cachet, détruire, violer; *exsignō* : noter tout au long; *insignō* : ἐγχαράσσω (Gloss., conservé dans les langues romanes avec le sens de « enseigner », M. L. 4462; B. W. s. u.); *ob-signō* : fermer par un seing, sceller; *persignō* : tenir note de (rare, époque impériale); *praesignō* : marquer d'avance; *resignō* : briser le cachet; ouvrir, violer le secret de; cf. aussi F. 352, 4, *resignare antiqui pro recrībēre ponebant ut adhuc subsignare dīcimus pro subscrībēre*; cf. P. F. 359, 9, *resignatūm* aës dīcitur militi, cum ob delictum aliqūd iussu tribuni militūm, ne stipendū ei detur, in tabulas defertur; *subsignō* : transcrire au bas. A ces verbes peuvent correspondre des dérivés : *cōsignātiō* (époque impériale); *dēsignātiō*; *dissignātiō*, *-tor* (v. Thes. s. u.); *obsignātiō*, *-tor*; *praesignātiō*, *-tor* (époque impériale); *resignāculūm* (= ἀπορράγω); *resignātrix* (Tert.); *subsignātiō*.

significō, *-ās* : montrer par signes, signifier, M. L. 7907; *significāns*, *-canter*; *significātiō*, qui traduit ζητηματα et ζηματα; *significāntia* (époque impériale); *significātūs*, *-us* m. (époque impériale); *significābilis* (Varr.), *-tiūs* (Dig.) et *insignificātiūs* [*modus*] (Gramm.), *-torius* (langue de l'Eglise); *adsignificō* (Varr.); *adsignificātiō* = προσδιασθέντις; *prae-significō* (Cic.), *-catiō* (Lact.).

insignis : distingué par une marque particulière (= ἐπιλόγος); *insignes* appellant boues qui in *femine* et in *pede album* habent, quasi *insigni*, P. F. 101, 16. Peut s'employer en bonne comme en mauvaise part: *tam ad laudem quam ad uituperationem inflecti potest*, P. F. 99, 11; mais a souvent un sens laudatif et « distingué » (= ἔξοχος, *egregius*). Subst. *insigne* n. : insigne (aigrette, devise sur un bouchier, faisceaux), en particulier : παράσημον, figure peinte ou sculptée à l'avant du vaisseau, imitant la personne ou l'objet qui lui donnait son nom, par opposition à *Tūnela*, figure de la divinité protectrice placée à l'arrière : *insigniātūs*; *insignitor*; *insignitus*; *insigniē*, d'où *insigniō*, *-is* (époque impériale). M. L. 4463-4464; B. W. *enseigne*.

Dérivés et composés : *signifer* (poétique en tant qu'adjectif); la langue semble avoir évité la rencontre de deux g qu'auparavant produite **signiger*, *fez* (époque impériale), *-tenēta* (Bnn.).

Le phonétique, à en juger par *decet*: *dignus*, autorise à rapprocher le groupe de *secāre*; il faudrait admettre que *signum* aurait désigné d'abord une marque faite par incision. Hypothèse plausible, mais indémontrable. On a pensé aussi à la racine **sekʷ* de *in-seque*, etc. M. Benveniste, Rev. Phil., 1948, 122, a rapproché plus vraisemblablement *signum* de *sequi*; *sekʷ-no-m* serait d'abord « l'objet qu'on suit » (cf. *signa sequi* dans T.-L. 23, 35, 6; 30, 35, 6), spécialement « l'enseigne ». Les sens de « signe, marque de reconnaissance, objet figuré », etc., se seraient développés sous l'influence de σῆμα, σημεῖον, et *signare* serait un calque sémantique de σημαντεῖσθαι.

sil, *silīs*, *-i* n. : sil, sorte de terre minérale (Plin.). De *la silāceus*, *-a*, *-um*.

sil, *silī*, *-i* (Plin. 12, 128) : autre forme de *seselis*, gr. στελεῖς et στελεῖται, plante ombellifère; de la *silātūm* : antiqui pro eo quod nunc iantaculum dīcimus, appellabant, quia ieiuniū uīnum silī condītū ante meridiem obsorbebat, P. F. 473, 1. Emprunt à une langue méditerranéenne (égyptien? Cf. Nencioni, Arch. Glott. Ital., 1941, p. 125). M. L. 7918, *silī montānum*. V. André, *Lex.* s. u. Cf. *Silarus* (*Silerus*, *Siler*) « le Sele », rivière séparant la Campanie de la Lucanie.

silex, *-icis* m. (et f. en poésie; gén. pl. *silicūm*; l'abl. *silici*) est un expédient de la poésie dactylique pour éviter le tribrâque : pierre; souvent joint à *lapīs*, e. g. Plt., Poe. 290; désigne une sorte de lave qui servait dans la construction des maisons, le pavage des routes, etc., cf. Rich. s. u.; roche, grande ou petite; pierre à feu, caillou. Ancien, usuel. M. L. 7911.

Dérivés : *siliceus*, M. L. 7914; *silicātūs*, d'où **sili-*

care, M. L. 7913; **siliagineus*, M. L. 7916.

Pas d'étymologie sûre. On s'est souvent demandé si *silex* ne comporterait pas une dissimilation de **sklik* (cf. *calx*, 2), mais pareille dissimilation est invraisemblable.

silicernūm, *-i* n. : repas clôturant une cérémonie funèbre et qui avait lieu près du tombeau (cf. Varr. ap. Non. 48, 3). Selon Festus, *silicernūm erat genus farcīminis quo fetu familiā purgabatur*, P. F. 377, 4; cf. Arn. 7, 24, et Rich. s. u. Appliqué parfois comme injure à un vieillard. Mot rare, dont le sens n'était plus compris des Latins eux-mêmes. Les étymologies anciennes ne sont que des calembours et aucun rapprochement valable n'est connu. Semble être un composé du type *lecternūm*.

silicia, *-ae* f. : fenugrec, plante (Pline). Appelée aussi *siliqua*, sans doute par suite d'une confusion.

siliqō, *-inis* f. : blé (d'hiver ou de printemps), froment; farine de froment, fleur de farine. M. L. 7917.

Dérivés : *silagineus*. Attesté depuis Varron. Conservé dans quelques parlers romans, M. L. 7916 a; *siliq(i)ātūs* (Inscr., Dig.), *-nāceus*.

Sans étymologie. Cf. *similāgō*.

siliqua, *-ae* f. : cosse des légumineuses; l'au pluriel « pois »; 2^o caroubier, caroube; 3^o petite mesure de capacité; petite monnaie (1/24 du *solidus*), d'où à basse époque *siliquātūs* « perceuteur d'un impôt », *siliquātūm* « droit du 24^e sur le prix de vente ». Depuis Varron. M. L. 7919; germanique : v. h. a. *siliha*.

Dérivés : *silicula* (Varr.), M. L. 7915; *siliquor*, *-āris* (Plin.); *siliquastrum* : piment. Sans étymologie.

silus, *-a*, *-um* : *appellatur naso susus uersus repando*. *Vnde galeae quoque a similitudine silae dicebantur*, F. 460, 4. Usité surtout comme surnom : *Silus* et *Silō*. V. *simus*.

d'où, à basse époque, *silentiōsus* (Apul.) et *silentiātūs* : silencieux, huissier (époque impériale).

On ne peut guère ne pas rapprocher got. *ana-silaida* (época), Mc IV 39. Mais on ne saurait pour cela poser une racine **sil*, impossible en indo-européen. Ici -*l* est un élément suffixal et l'on partirait de **si-lo*-, dont *sileō* serait le dérivé? Cf. encore v. h. a. *swigēn* « être silencieux », et gr. σιγή et σωπή, eux-mêmes peu clairs. Groupe radical sans fixité. Les mots indiquant le silence varient d'une langue à l'autre (v. *taceō*).

siler, *-eris* n. : plante flexible : *molle siler*, dit Vg., G. 2, 12, non pas l' « osier », comme on traduit d'ordinaire, mais plutôt le « fusain » (it. *silìo*); cf. P. Fourrier, Bull. Soc. bot. Fr., 1948, 95, p. 279, André, *Lex.*, s. u. Cf. *Silarus* (*Silerus*, *Siler*) « le Sele », rivière séparant la Campanie de la Lucanie.

silex, *-icis* m. (et f. en poésie; gén. pl. *silicūm*; l'abl. *silici*) est un expédient de la poésie dactylique pour éviter le tribrâque : pierre; souvent joint à *lapīs*, e. g. Plt., Poe. 290; désigne une sorte de lave qui servait dans la construction des maisons, le pavage des routes, etc., cf. Rich. s. u.; roche, grande ou petite; pierre à feu, caillou. Ancien, usuel. M. L. 7911.

Dérivés : *siliceus*, M. L. 7914; *silicātūs*, d'où **sili-*

care, M. L. 7913; **siliagineus*, M. L. 7916.

Pas d'étymologie sûre. On s'est souvent demandé si *silex* ne comporterait pas une dissimilation de **sklik* (cf. *calx*, 2), mais pareille dissimilation est invraisemblable.

silicernūm, *-i* n. : repas clôturant une cérémonie funèbre et qui avait lieu près du tombeau (cf. Varr. ap. Non. 48, 3). Selon Festus, *silicernūm erat genus farcīminis quo fetu familiā purgabatur*, P. F. 377, 4; cf. Arn. 7, 24, et Rich. s. u. Appliqué parfois comme injure à un vieillard. Mot rare, dont le sens n'était plus compris des Latins eux-mêmes. Les étymologies anciennes ne sont que des calembours et aucun rapprochement valable n'est connu. Semble être un composé du type *lecternūm*.

silicia, *-ae* f. : fenugrec, plante (Pline). Appelée aussi *siliqua*, sans doute par suite d'une confusion.

siliqō, *-inis* f. : blé (d'hiver ou de printemps), froment; farine de froment, fleur de farine. M. L. 7917.

Dérivés : *silagineus*. Attesté depuis Varron. Conservé dans quelques parlers romans, M. L. 7916 a; *siliq(i)ātūs* (Inscr., Dig.), *-nāceus*.

Sans étymologie. Cf. *similāgō*.

siliqua, *-ae* f. : 1^o siliqua, cosse des légumineuses; l'au pluriel « pois »; 2^o caroubier, caroube; 3^o petite mesure de capacité; petite monnaie (1/24 du *solidus*), d'où à basse époque *siliquātūs* « perceuteur d'un impôt », *siliquātūm* « droit du 24^e sur le prix de vente ». Depuis Varron. M. L. 7919; germanique : v. h. a. *siliha*.

Dérivés : *silicula* (Varr.), M. L. 7915; *siliquor*, *-āris* (Plin.); *siliquastrum* : piment. Sans étymologie.

silus, *-a*, *-um* : *appellatur naso susus uersus repando*. *Vnde galeae quoque a similitudine silae dicebantur*, F. 460, 4. Usité surtout comme surnom : *Silus* et *Silō*. V. *simus*.

silua, -ae f. (scandé trisyllabe dans Hor., C. 1, 23, 4; Pod. 13, 2, comme *solvō*, etc., cf. Stoltz-Leumann, *Lat. Gr.* 5, p. 112); mais c'est peut-être une prosodie artificielle; la graphie *silua* est due au rapprochement de ὄλη : arbres sur pied ; forêt, bois (sauvage ou cultivé) ; synonyme du gr. ὄλη, dont il a pris en partie les sens, notamment celui de « matériaux de construction », et plus généralement de « matière » (d'un ouvrage, d'un poème, etc., mais non celui de « matière » en philosophie, où le latin rend ὄλη par *materia*) ; d'où *Siluae*, titre d'un ouvrage de Stace, proprement « Matériaux » (non mis en œuvre). Ancien (Naev.), classique, usuel. M. L. 7920.

Dérivés et composés : *siluula* (rare) ; *siluēscō*, -is : tourner en bois (de la vigne) ; *Siluitus*, nom propre, cf. Fest. 460, 7; *Siluānus* « Silvain », dieu des forêts, M. L. 7921; *Siluīnus*, etc.; *siluaticus* (doublet tardif et vulgaire *saluaticus* d'après *saltus*, panroman) : 1° qui sert pour le bois : -ae *falcēs* (Caton); 2° qui pousse ou qui vit dans les bois, sauvage (Caton, Varr., Plin.). Terme de la langue rurale ; cf. M. L. 7922, *siluaticus* et *saluaticus*; *siluēster* (-*tris*, -*tris*, *tre* (classique et usuel; quelques formes de *siluēster*, -*tra*, -*trum*), M. L. 7923; *siluōsus* (époque impériale); *silui-cola*, -*trix*, -*ger*, -*fragus*, etc., tous poétiques. Cf. aussi **matrisilua* et *siluēa māter* (Scrib. Larg., Marcel.), *māter silua* « chèvrefeuille », M. L. 5421, André, *Lex.*, s. u.

Tous les rapprochements qui ont été proposés sont forcés.

simia, -ae f. : v. *simus*.

simbella : v. *libra*.

simia, -ae c. (et *simius* m.; une fois *simius* créé, *simia* a tendu à devenir uniquement féminin) : singe, guenon. Terme d'injure. Ancien, usuel. M. L. 7929; britt. *sim*.

Dérivés : *simiolus* (Cic.); *siminīnus*, -a, -um : -a *herba* : sorte de muslier, plante (Ps.-Apul.); *simiātor* (Porph.). Le néerl. *simminkel* suppose **simiuncula*. Emprunté au grec; v. *simus*.

simila, -ae f.; *similāgō*, -inis f. : fleur de farine. M. L. 7806. Passé en v. h. a. *simila*, *sēmala* « semoule ». Dérivés : *similāceus*; *similāgineus*, -*ginārius*, CIL I³ 1207.

Les deux formes apparaissent en même temps; *simila* est dans Celse et Martial, *similāgō* dans Pline; l'adjectif *similāgineus* est dans la Vulgate. Sans doute mot emprunté sous l'Empire, en même temps que le produit, à quelque langue méditerranéenne ou orientale (l'assyrien a *simidu*, de même sens). Le grec a σεμιδά, devenu *simidala* dans les Gl. Cf. *siliqō* et, pour la finale, *lapāgō*, etc.

similis, -o : semblable. Ancien, usuel. M. L. 7928. *Similis* est issu de **semilis*. La forme ancienne de neutre de l'adjectif *simil* (et *semol*, attesté épigraphiquement, CIL I³ 1531, *semol*; cf. *facul*, de *facilis*) est demeurée comme adverbe, avec le sens de « en même temps, également » (cf. gr. ἄπα), d'où *simul ac*, *atque*, *et*, *ubi*, *ut*, etc., tandis que le sens de « semblablement » était réservé à l'adverbe *similiter*. *Simul* a été renforcé de

in- à l'époque impériale : *insimul* (premier exemple dans Stace) et est passé sous cette forme dans les langues romanes. M. L. 4465, *insimul*, *insemul*. On le trouve l'ablatif, d'après *cum*. A *similis* correspondent deux substantifs dérivés : *similitās* et *similitūdō*; le premier signifie « fait d'être ensemble » et « rivalité, compétition, haine réciproque, inimitié » (d'où l'emploi fréquent au pluriel *similitātes*); *similitūdō* s'est spécialisé dans le sens de « ressemblance » et, dans la langue de la rhétorique et de la philosophie, « analogie, comparaison » (= δοκοσις), et « uniformité, monotonie » (du style), M. L. 7928 a. Cf. la différenciation de *facultās* et *facilitātēs*. La forme *similitās* « ressemblance » est rare (Caecil., Vitri).

De *similis* est tiré un dénominalis : *simulō*, -ās (cf. *stabilis*, *stabulum*, *stabulō*) « représenter exactement, copier, imiter » (par opposition à l'objet réel, au modèle), d'où « prendre l'apparence de, feindre, simuler, faire semblant de ». Sous l'Empire (depuis Pomépi), apparaît *similāre* « ressembler », conservé dans les langues romanes, M. L. 7925; B. W. *sembler*, et **similiāre*, M. L. 7926; **assimiliāre*, 730.

Dérivés : *simulācrum* : image, représentation (par la peinture, la sculpture, dans un miroir, etc.); spectre, simulacre. Dans la langue philosophique, traduit le gr. εἰδωλον et s'oppose à *rēs*, *corpus*. Autres dérivés : *simulātiō*, -*tor*, -*trix*, et *simulāmen* (Ov. Aus.), *simulāmentum* (Gell.), *simulāliūs* (Ven. Fort.).

Composés : 1° de *similis* : *absimilō* (rare); *adsimilō* (παρόμιος); *cōsimilō* (= οὐνόματος *irl.* *cosmīl*), d'où *cōsimilō* « rendre semblable » (bas latin); *dissimilō* (cf. *difficilis*), -*militūdō*; *uērisimilō*, v. *uērus*. Composés artificiels et tardifs en *simili-genus*, -*membris* (d'après le gr. δύο- δύοιο-γένης, etc.).

2° de *simulō* : *adsimulō* (*ass-*, *assimilō* à basse époque) « faire semblant, imiter, assimiler ». Le sens de « assembler » qui est dans les langues romanes (B. W. s. u.; M. L. 731) provient d'emplois comme Irén. 1, 1, 3 : *sicubi quid eorum, quae dicuntur in scripturis, poterunt adaptare ei adsimilare* (= προσαρφόσαι καὶ εἰδώσαι) *figimento suo*.

dissimulō : dissimuler; différencié par les grammairiens de *simulō*; cf. Suét., Diff., p. 290, *simulamus quae nescimus*, *dissimulamus quae scimus* (Non. 439); sens confirmé par l'emploi de Plit., Cas. 771, *nimirum lepide dissimulant quasi nil sciunt*.

insimulō (algm *alos rei*, ou avec la proposition infinitive) : accuser quelqu'un (généralement avec l'idée d'accuser faussement « crimen in algm confingere », P. F. 99, 5), cf. les gloses διαβάλλω ἐπι διαβολής, προσποίουμα. Cet emploi est celui des bons écrivains, qui joignent le verbe à *falsō*, *scelestē*, *criminibus falsis*, *insontem*, etc. Plus tard, le verbe a tendu à se confondre avec *accūsō*.

La racine de **sem- un* a servi dès l'indo-européen à exprimer l'identité : *got. sama*, gr. δύος, skr. साम्, av. *hamā* et, avec longue, av. *hāmō*, v. sl. *samī*; on peut joindre à ces mots la particule pronominale *irl. som* (v. H. Pedersen, V. G. d. Spr., II, 170). Des dérivés indiquent la « ressemblance » : gr. δομος, δρος; avec -*lo*, δμαλος signifie « égal, uni ». Lat. *similis* n'a un

correspondant exact qu'en céltique : *irl. samail* « ressemblance », *amal* « comme », et gall. *hafal* « semblable ». Ceci indique un type ancien **sōmōli*, qui aboutit phonétiquement à lat. *similis*, *simil* (cf. *cinis*, *sine*, *ciliūm*, *milium*, pour le traitement phonétique). L'e de v. lat. *semol* indique peut-être une forme à e qui rappelle got. *simle* « autrefois »; de même *semel*. Pour le vocalisme, cf. gr. ἄπα « en même temps ».

similitū (*similitur*, CIL VI 9290) : en même temps. Doublet archaïque de *simul*. Sans doute de **sem-* et de l'ablatif **iu* du substantif verbal **iūs* (issu de **eitus*, cf. inf. skr. *etum* « ire »), dont la longue s'est abrégée partout ailleurs (*iūs*, *rediūs*, d'après le participe en -*to*, **tos*). *Simiū* voudrait donc dire « d'une marche de pair ». On attendrait **sem-iū*; pour i, cf. *ni-mis* de **ne-mis*, in de **en*. Cf. l'équivalent céltique : *irl. emith*, *gall. hepyd* (J. Loth, Rev. celt., 30, 258).

simplex : v. *plectō*.

simplus : doublet de *simplex*. V. *plectō*. Rare et technique. Employé le plus souvent par opposition à *duplus*. M. L. 7930. Britt. : *syml. Simpla* : la somme simple; *simplicum* : l'unité (Plt., Cic.); *simplāris* : qui reçoit la ration simple (Vég.).

Le premier élément de *sim-plex*, *sim-plus* répond à skr. *sa*-*sa*-*krīt* : « une fois », gr. ἀ- (dans επαξ « une fois », ἀ-πλοῦς « simple »). Le traitement i dans *sim-*, en regard de *sem-per*, doit provenir de ce que *sem-* est devant le groupe -*pl-*. — V. *sem-per* et cf. *sincērus*.

simplūdiarea : *funera sunt, quibus adhibentur dumtaxat ludi corbōresque...*, F. 442, 27. Non autrement attesté. De **simplu* + *lud-* devenu par haplogie *sim-plu*? Sens et forme obscurs.

simpūliūm (*simpūliūm*, abl. *simpūliūs* dans les Acta Fratrum Aru.) : -i n. : sorte de grande cuiller à manche long qui servait à puiser le vin dans le cratère ; louche. Cf. Rich, s. u. Terme technique, attesté depuis Varron. — *Simplūm*, dans P. F. 455, 14 : *simpulūm uas parvūlū non dissimile cyathō quo uinum in sacrificiis libabūtur; unde et mulieres rebus diuinis deditae simpulatrices* (l. *simpūliūtā*), est une métaphore de *simpūliūm*, avec pu-notant *pūo*, cf. *fluius*; v. Havet, *Man. de crit. verb.*, § 914, et Brinkmann, ALLG 15 (1908), p. 139 sqq.

Dérivés : *simpūliūris*, -iātrix.

L'ombr. *se plies*, T. E. III 17 (ablatif; nom d'un instrument de bronze), est à écarter; v. Vetter, *Hdb.*, p. 214. On pense à lit. *simiū*, *semiti* « puiser », arm. *amam* « je puise », gr. ἀμην (ἀμην) « seu ». Rapprochement vague; arm. *amam* et gr. ἀμην comportent d'autres possibilités.

Parall. terme a chance d'être emprunté; cf. gr. οἴνων, οἴνα?

simul; *simulō*, etc. : v. *similis*.

simus, -a, -um : camus, camard. Le féminin de *simus*, substantif, *simus* désigne en architecture la « doucine » ou « gueule droite ». Ancien (Liv. Andr.), rare et technique. M. L. 7931; h. all. (Ge)sims.

Dérivés : *Simōs*, -ōnis, surnom d'homme et nom donné au dauphin; *simō*, -ās : aplatis; *simātūs* (v. h. a. *simisstein*, m. h. a. *sim(e)z*); *simulus* (Lucr.); *re-simus* (Varr., Colum., etc.).

Ne peut guère s'expliquer que par un emprunt à gr. στόμας; *silus* représente sans doute un doublet *στόλος, dont Στόλης semble dérivé. Cf. *simia*, qui semble identique au nom propre Σιμίας, Σιμπλας.

simussa : v. *cimussa*.

sin : v. *si*.

sināpi (*sināpe*, Apicius), -is n. (et *sināpis*, -is f., Plt.): moutarde. Emprunt au gr. σινάπι, lui-même sans doute d'origine égyptienne, cf. *nāpus*, comme *sināpizō*, *sināpismos*. Les formes romaines remontent à *sinapi* et *sindpi*, les unes conservant le ton grec, les autres l'accent latin, fr. *sanve*, v. B. W.; M. L. 7933; et germanique : *got. sinap*, etc., d'où finn. *sinappi*.

sincērus, -a, -um (*sincēris*, *tardis*) : pur, exempt de mélange; par suite, au moral « pur, sincère ». Ancien, classique, usuel.

Le sens de « pur, sans mélange » est bien attesté pour l'adjectif et pour ses dérivés : *sincerum lac*, *sincera azungua*; *sincerum equestre proelium*, T.-L. 30, 11, 8; dans *porci sacres sinceri* (Plt., Men. 290), l'adjectif semble vouloir dire « sans tache », de même dans *corium sincerissimum*, Plt., Rud. 757. De là l'étymologie ancienne, e. g. Don. ad Eu. 177 : -m, *purum sine fuso et simplex* est, ut mel sine cera; Ps. Acr. ad Hor., Epod. 2, 15, *hoc est fauos premit; ut ceram separat et mel sincerum reparat*; gr. ἀχράτος (W. Schulze). Mais la forme attendue en ce cas serait **sēcerus* (comme *sēdulus*) et il n'y a là qu'une étymologie populaire; cf. *sine*.

Dérivés : *sincēritās* (époque impériale); *sincērō*, -ās; *sincērācō*, -is (tous deux très tardifs); *insincērus* = ἀσέρας (Vg.). Les représentants romans sont de la langue savante, M. L. 7934.

Formé comme *pro-cērus*. Le *sin-* est le même premier élément de composé que dans *sim-plex*. L'adjectif signifierait « d'une venue ».

Sur les différents sens de l'adjectif, v. O. Hiltbrunner, *Latina Graeca*, Bern., 1958, p. 106 sq. (qui du reste propose une étymologie invraisemblable).

sincinūm, -i n. (*sincinia f.*) : translation du gr. πονθά, attestée à date tardive; cf. Ernout, *Philologica I*, p. 77, n. 1.

sinciput, -is n. : moitié de tête (cf. *occiput*), glosé correctement ἡμικεφάλων, ἡμικρανον, *medium*, *dimidium caput*. En particulier « cervelle » (Plaute).

Dérivé : *sincipitāmentum*, Plt., Men. 211. Mot de la langue familiale (Plt., Pers., Juv. et Sid.), probablement terme de cuisine. De **sēm(i)ciput*. Pour le traitement de l'*ē*, cf. le traitement de *ō* dans *nuncupō*.

sine, préposition suivie de l'ablatif : sans. Remplace à l'époque historique un plus ancien *sē*, *sed*. S'emploie seul ou avec une négation formant litote *nōn, haud sine*; souvent joint aussi à *illus*, *omnis*. Ne figure dans aucun composé; mais a servi à traduire, joint à un substantif, des composés privatifs du grec : *sine amicō* = *ἄφιλος*, etc.; de là le **sine fidicūs* > v. fr. *senzige*, M. L. 7937. Usité de tout temps. A survécu partiellement en roman, M. L. 7936, concurrencé par *absentiā*, M. L. 43; B. W. *sans*. Non italique.

Les mots les plus proches sont la préposition attestée

en tokh. A *sne*, B *snai* « sans » et l'adjectif irl. *sain* « différent », qui indique la forme originelle du latin : **sni* (pour le traitement phonétique, cf. *cinis*, *similis*, *cilium*, etc.). Avec le suffixe qui marque opposition de deux notions, le sanskrit a *sanītūḥ* (*sanitūr*) « en outre, séparément », à côté de *sanītar* séparément, hors ; sans -i- ni -u-, le germanique a v. h. a. *suntar* « à part ». Le suffixe existe sans *t* : gāth. *hanara* « sans ». Les formes pourvues de *s-* initial sont à got. *inu* et v. h. a. *ānu* « sans » et à gr. ἄνευ « séparément, sans », hom. ἄτερ « à l'écart de, séparément », ce que lat. *sub*, *super* sont à gr. *ἀπό*, *ἀπάρι*. Même l'*i* final de *sine* se retrouve en grec dans mégar. *ἄνεκτος* (v. Bechtel, *Gr. Dial.*, III, p. 199). Les autres explications sont invraisemblables.

singiliō, -ōnis m. : mot de sens douteux qui semble désigner un petit vêtement (Gallienus ap. Treb. Poll., Claud. 17 : *singiliones Dalmatenses X*). Peut-être emprunt tardif, comme l'indique l'épithète qui lui est jointe.!

singultus, -ūs m. : sanglot, hoquet ; glouissement de la poule ; glouglou de l'eau. C'est la forme écrite, remplacée dans la langue populaire par des formes rattachées à *gluttiō*, etc. Les gloses ont aussi *subglutum* (*sug-*), *sugluttum* (*sub-*), et c'est à **singluttus* que remontent les formes romaines. M. L. 7944 ; B. W. *sanglot*.

Dérivés : *singultum*; *singultū*, -ās et *singuliō*, -īs, M. L. 7942, 7943, **singluttū*, **singluttārē*, **singluttārē*, **subgluttiārē*. On trouve dans les gloses, CGL V 482, 14, *singulat* : *halat*, *spirat* ; il est difficile d'accorder beaucoup d'importance à ce témoignage isolé, et sans doute erroné.

L'hypothèse de F. Müller, suivant laquelle on aurait ici une forme du groupe de got. *siggwan* « chanter », gr. ἀνηρή « voix », altérée par quelque étymologie populaire, est désespérée et, en tout cas, indémontrable ; l'explication par *singuli* (à cause du caractère saccadé du hoquet) ne convainc pas non plus. Mot de type expressif, comme *timultus*.

singulus, -a, -um : isolé. Usité surtout au pluriel *singuli*, -ae, -a, et comme adjectif distributif de *ūnūs* ; cf. Varr., R. R. 2, 3, *ut ad denas capras singulos hircos*. Aussi le sens de « isolé » est-il surtout réservé au dérivé *singularis* (ou à son doublet populaire *singularius*), qui a pris le sens plus étendu de « singulier, sans second », etc. En grammaire, *singulāris cūsus* (Varr.) désigne le singulier (par opposition à *plūralis*), gr. ἄνεχος. À l'époque impériale, *singulāris* est appliquée aux « ordonnances » des officiers. Ancien, usuel. V. B. W. *sanglier*. On trouve aussi, à l'époque impériale, *singula* employé avec le sens de *semella* (*sēmis libella*) ; v. P. W., II^e S., V 5, 237.

Dérivé : 1^o de *singulus* : *singulātor*, attesté seulement dans les gloses, où il est expliqué par ἀναστής, κέλης ; v. P. W., II^e S., V 1, 237 ; 2^o de *singulāris* : *singulāritās* (tardif), M. L. 7945, 7940, 7941 ; et 7938, **singellus*. Adverbe : *singillātim* (opposé à *generātim*).

Ni la forme (un passage de **singnulus* à *singulus* serait contraire aux lois de la dissimilation) ni le sens ne permettent de rapprocher le type en -*gno-* de *priu-**gnus*, etc. Cf. plutôt le second élément, un peu énigmatique.

tique, de got. *ainakls* « μεμονωμένος ». Le premier élément est le même que dans *sim-plex* ; v. *sem-per*.

sinister, -tra, -trum : gauche ; *sinistrum* « le côté (sur l'emploi prépositionnel, cf. *dextrā* et v. Stoltz-Leupold pour « gauche », tandis que dans la langue usuelle signifie « qui vient du côté gauche », c'est-à-dire il rable », ou, au contraire, « sinistre, défavorable » (selon qu'on interprète le présage d'après le rite étrusco-romain, c'est-à-dire la face tournée vers le Sud, avec l'Est à sa gauche, ou suivant le rite grec, c'est-à-dire scœurs) ; c'est le dernier sens qui est le plus fréquent ; cf. Cic., Diu. 2, 39, 82 ; 2, 35, 74 ; Varro cité par Fest. 454, 1. Superlatif *sinistimus* dans la langue augure : *-a auspicia* (cf. *sollicitus*, *dextimus*).

Dérivés : *sinisteritās* (n'existe que dans Pline le Jeune, qui l'a bâti sur *dexteritās*) ; *sinistre* adv. (époque impériale) ; *sinistratus* (Grom.).

Composé : *sinistrorum*, -*sus* (cf. *dextrorum*).

Ancien (Cat., Plt.), classique, usuel. M. L. 7947, **st-ēctēr* (d'après *dexter*, cf. *sinistra* dans Isid., Or. 11, 1, 68, comme, inversement, *mesticium* pour *mixticium*), et 7948, *stnistrorum*. Vieilli en français ; v. B. W. sous *gauchir*.

Phonétiquement, *sinister* doit reposer sur **sōnistros*, avec le traitement phonétique observé dans *sine*. Le vocalisme radical à degré zéro tiendrait au suffixe secondaire -*tro* qui se superpose au suffixe -*yes/-is* du comparatif primaire, comme dans *magister* (fait en inverse du type *an-ter-ior*). Il reste à déterminer le radical auquel a recouru la langue pour remplacer *laecus* et *scævus*. Les mots signifiant gauche sont variés ; *laecus* et *scævus* sont anciens tous deux (v. ces mots), et d'autres langues indo-européennes ont d'autres mots, ainsi *sacṛdh* en sanskrit, *śuṣi* en slave. Il a été présenté plusieurs hypothèses : pensant à gr. ἀποτρέπως en face de ἀποτος et à av. *vairastārām* (opposé à *daśinām*) en face de skr. *vāryān* « meilleur », Brugmann rapprochait véd. *sñitān* « plus profitable », ce qui est séduisant (cf. ombr. *ner-tro*, sous *nerō*). Depuis, comparant prov. *ma sanega* « main gauche » (littéralement « yeil e main »), on a, non sans vraisemblance, rapproché lat. *senior*. On peut rapprocher aussi la racine de *sine*, irl. *sain* « différent » ; *sinistra* (*manus*) serait « celle qui diffère (de la droite) ». Toute démonstration est impossible. En tout cas, *sinister* doit être un euphémisme récent, comme gr. ἀποτρέπως et *εὐώνυμος* (cf. Rev. celt., 33, 255).

sinō, -is, siūl (sii, et opt. subj. *sīrum*, -*ris*), *sīrum*, *sinere* : placer, laisser ; cf. Vg., G. 4, 47, *neū propius tectis taxum sine*. Le sens physique est conservé surtout dans l'adjectif verbal *situs* « placé, situé », dans le substantif *situs*, -*ūs* « situation, emplacement et « fait de laisser là » (v. ce mot) et a été réservé au composé *pōnō*. Le simple *sīnō* n'a plus guère que le sens moral de « laisser, permettre » (= gr. *έπει*) ; le passage de l'un à l'autre a pu se faire par des emplois comme : *uinum in dolium conditū et ibi sinūr fermentari*, Col. 12, 17, 1 ; *uitū suci gratia exire sinūr*, Plin. 14, 16. L'impératif *sine* « laisse », *sīne modo*, est fréquent dans la langue de la conversation. Ancien, usuel, classique. M. L. 7937 a.

Composés : *dēsinō* : proprement « laisser là » ; cf. Serv. in Vg., B. 5, 19, *desine* : *omittit* ; employé ordinairement au sens de « cesser » (absolu) et « cesser de » ; la glose *desiuare* : *desinere*, P. F. 63, 28, sans autre exemple, est inexplicable et semble corrompu ; *intersinō* (participe *intersitus*, Gell. 16, 5, 3) ; *pōnō* : v. ce mot (pour *praestō*, v. ce mot).

De *situs* apparaît tardivement un dérivé *sītuātūs* (Ps. Aug. ad Fr. Erem. Serm. 37), qui a supplanté *situs*.

Le verbe *sinō* a les caractères d'une forme ancienne. Mais il n'a aucun correspondant bien exact ; v. A. Walde, Vergl. Wör., II, p. 461 ; on rapproche aussi gr. *ἴκω* ; les divers rapprochements qui ont été proposés, tous vagues, n'enseignent rien sur *sinō*, et il n'y aurait guère de profit à les reproduire.

sinōpī, -idīs f. (sc. *terra*) : terre de Sinope, sorte d'ocre, employée en peinture ; cf. Plin. 35, 31 ; Vitr. 2, 16, 3. Transcription de l'adjectif grec dérivé de Σινόπη, colonie grecque sur l'Euxin. M. L. 7949 (fr. *sinople*, etc.).

sīntae, -ārum m. : sorte de gladiateur. Mot tardif cité par St Aug., De catech. rud. 16, 25, sans doute emprunté : gr. *άντρης* « pillard, rapace ? » L'hypothèse d'une origine punique est sans fondement.

sinūs, -ī m. (sīnum n., Varr.) : bol large et profond servant à mettre du vin ; *uas uinarium grande, sinū ab sinū, quod sinū maiorem cauationem quam pocula habebat*, Varr., L. L. 5, 123.

Sans étymologie ; l'*i* interdit le rapprochement avec le mot suivant.

sinūs, -īs m. : proprement « pli concave ou en demi-cercle » ; pli demi-circulaire que forme un vêtement (distinct de *gremium* et de *rūga*, cf. Rich, s. u.) et dans lequel les mères portaient leurs enfants (*in sinū gestare*), souvent joint à *complexus* ; cf. Cic., Cat. 2, 10, 22 ; de là « giron » et « sein » (sur lequel on se réfugie, ou se penche), « asile, protection », etc. Sens techniques : poche que forme le fond d'un fillet, ensuite d'une voile ; partie courbe d'une serpette ; baie ou crique en demi-cercle. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7950 ; B. W. s. u.

Dérivés : *sinūs* : sinueux (depuis Vg.) ; *sinū*, -*ās* (époque impériale, surtout poétique et reformé sur *insinuārē*) : courber, recourber ; dérivés tardifs : *sinūmen*, *sinūatiō* ; *insinū*, -*ās* (attesté depuis Plaute et fréquent), usité surtout avec un réfléchi, *sē insinūrē* ; s'emploie aussi absolument : insinuer, s'insinuer. Dérivés tardifs : *insinuātō*, -*tor*, -*rix*. Sans étymologie.

ſiparīum : v. *supparūm*.

siphō, -ōnis m. : siphon. Emprunt au gr. *σίφων* (attesté depuis Lucilius). De là *siphunculus* ; *siphōnārī* (*σιφός*) : pompiers. M. L. 7950 a.

siphō, -*ās* : v. *supō*.

sircitula (*scir-*, André, R. E. L., XXX, 151), -*ae f.* : sorte de raisin (Col.) ; *sircula*, -*ae f.* : même sens (Plin., qui le donne comme campanien, 14, 34). Forme peu sûre ; Mayhoff, ad loc., écrit *surcula* (cf. André, *Lex.*, s. u.) et, plus loin, § 41, *scripula* ; Schneider, *scirpula*. Les manuscrits divergent.

siremps(e) : épithète archaïque de *lex*, uniquement conservée dans des formules juridiques et définie par Festus, 466, 9 : *ponitur pro eadem, uel proinde <ac ea, quasi simili res ips>*.

L'altération du texte, reconnue depuis longtemps chez Plaute, Amp. 73, suppose une forme pareille.

Il faut isoler -*pse* ; -*em* rappelle le -*em* de *it-em*, *i-dem*, etc. ; la formation est donc comparable à ombr. *susur-ont* en face de *surur* « item » ; cf. *ifont* « ibidem », etc., et l'on doit couper *si-r-em*.

sīrēna, -ae f. : forme tardive, latinisée, de *sīren* (gr. *σειρῆν*), d'où les formes du type v. fr. *sereine*, irl. *súire*.

sirpō, -is n. : emprunt, sans doute par l'intermédiaire de l'étrusque, au gr. *σίρπων*, plante ombellifère de la Cyrénide, thapsie, dont le suc (*la(c)serpicum*) était utilisé comme condiment ; *sirpus*.

V. *laser*.

sirpus, sirpiculus : v. *scirpus*. M. L. 7953, 7954.

sīrus, -ī m. : silo (Colum. I 6, 15). Emprunt au gr. *σιρός*, *σιρός*, latinisé, passé dans les langues romanes : prov. *sil*, esp. port. *silo* (fr. *silo*), gal. *síro*. M. L. 7955.

sīs : formule de politesse « s'il te plaît ». Contraction de *sī uīs*, v. *uole* ; y correspond un pluriel *sūltis* « si vous voulez, s'il vous plaît ». Cf. *sōdēs*. Dans ces trois cas, il y a de ces abréviations non normales qui s'observent souvent dans les formules de politesse.

sīser, -eris n. (*sīsera* f., Varr. ; pl. m. *sīseres*, Plin.) : plante, probablement le panais. Cf. gr. *σιράριον*. M. L. 7955 a (*s. amaricūm*). V. André, *Lex.*, s. u.

sīssiat : *καθηται ἐν βρέπους* (Gloss.). Mot du langage enfantin pour « aller à la selle » ; cf. fr. « faire sisse » ; employé en parlant aux enfants pour « s'asseoir ». V. *sīat*.

sīstrum, -ī n. : sistre. Emprunt au gr. *σιστρον*, d'où *sīstratus* ; *sīstrifer*, -*ger*.

sīsymbrīum, -īn. : plante aromatique (*mentha aquatica*) et « cresson ». Emprunt (depuis Varr., L. L. 5, 103) au gr. *σιμύμβρον*. Conservé dans quelques parlers romans. M. L. 7957.

sītanūs (pānis) : pain fait avec du blé de l'année (Plin. 22, 139). De *σιτάνως*, avec influence de *σῖτος*? Ou forme avec *η* devenu *i*?

sītēcēn, -inis m. : trompette qui jouait aux enterrements (Cat. ap. Gell. 20, 2). Mot archaïque de sens incertain, qui a pu être déformé par l'étymologie populaire, qui le dérivait de *situs* et *canō*, comme *tubicēn*.

sītis, -is (acc. sītim, abl. sīti) f. : soif (sens physique et moral). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7961 ; B. W. s. u.

Dérivés : *sītō*, -*īs* « avoir soif », usuel, attesté depuis Plaute ; *sītēns* ; *sītēnter* ; *sītēndus* (Orib.) ; *sītēlōsūs* (époque impériale, formé sur *meticulōsus*) ; *sītōr* (époque impériale, rare) ; *sītīcula* : *ἡ διψές* (Gl.).

Mot isolé, comme gr. δίφα, par exemple. Le latin n'a pas recouru au groupe de *torreō*, comme l'ont fait l'indo-iranien, le germanique et l'irlandais.

situla, -ae f. (*situlus* m., Cat., Vitr.) : seu. Ancien, usuel; Panroman (sauf roumain). M. L. 7962.

Dérivés : *sitularius*, CIL II 3442; *sitella*, qui désigne entre autres un récipient usité pour tirer au sort les noms des tribus et des centuries, afin de fixer l'ordre dans lequel elles devaient voter; cf. Rich, s. u. M. L. 7959. Germanique : v. h. a. *sidel(i)n* « Seidel ». *Stellürgus*, titre d'une comédie de Plaute dans *Varr.*, L. L. 7, 66.

Le rapprochement, souvent fait, avec *sinus* satisfait d'autant moins que la quantité de l'i diffère dans les deux mots.

situs, -ūs m. : 1^e fait de placer, de laisser (ou d'être placé, laissé) (cf. *sinō?*); abandon, négligence, délaissement (opposé à *ūsus*; cf. Sén., Ben. 3, 2, 2, *quae in usu sunt et manum cotidie tactumque patiuntur, numquam periculum situs adeunt*; Apul., *Flor.* 3, p. 351, 32, *gladius usu splendescit, situ rubiginat*) ; par suite : vêtusté, décrépitude, e. g. Vg., Ae. 7, 440, *sed te uicta situ uerique effeta senectus*; 2^e sens concrét, était qui résulte de l'abandon, saleté, rouille, moisî; cf. Vg., Ae. 6, 640, *per loca senta situ*; Plin. 21, 33, *situm redolet*; conservé par l'ancien italien *seto* « puanteur », M. L. 7963. Le passage du premier sens au second semble tout naturel pour qu'il y ait lieu de distinguer les deux mots, malgré P. de Saussure, qui explique le second sens en rapprochant skr. *kgindū* « l'anéanti », *kgitāh* « disparu », gr. φθῶ « consumer », cf. φθτός; cf. Boisacq, s. u. En tout cas, pour les Latins, il n'y en avait qu'un.

situs, -a, -um : v. *sinō*. L'emploi de *situs* pour *conditus* dans Tacite, A. 3, 38; 6, 41; 2, 7; H. 4, 22, n'autorise pas à poser un adjectif *situs* originairement différent du participe de *sinō*. C'est à cause de l'équivalence de *situs* et de *conditus*, établie, par exemple, par Cic., Leg. 2, 22, 57, *nam siū dicuntur hi qui conditi sunt*, que Tacite s'est cru autorisé, pour renouveler l'expression, à employer *situs* dans le sens de *conditus*.

sīue, scīue : v. *si*.

smaragdus (*zma-*), -ī m. : émeraude. Emprunt au gr. σμάραγδος, depuis Varro et Lucrèce. M. L. 8041; *smaragdinus*, -dineus.

smyris (*smiriū*, Diosc. lat. 5, 153) : *lapis asper et indomitus et omnia adterens, ex quo lapide gemmae teruntur*, Isid. 16, 4, 27. Emprunt au gr. σμύρις; v. Sofer, p. 113. M. L. 8044; B. W. émeri.

so- : thème de pronom anaphorique, dont certaines formes d'accusatif sont encore attestées dans Ennius : *sum, sam, sōs et sās*; cf. Enn., A. 22, 98, 131, 151, 218, 430. A été éliminé au profit de *is*. C'est surtout Ennius qui a ces formes, et il les emploie dans les Annales par archaïsme; déjà, chez lui, ce sont des survivances. Les glossateurs ont également conservé *sapsa*, *sapsam*, *sumpse* (= *capse*, *eampse*, *eumpse*, i. e. *ipsa*, *ipsam*, *ipsum*), qui se trouvent dans Ennius, Pacuvius, cf. Fest. 432, 31, et dans Plt., Tru. 160.

Le radical est le même anaphorique qui figure dans

l'adverbe *sī, sic* (v. ces mots) et, avec *sw- initial, dans osq. *svai*, *suæ*, ombr. *sve*, *sue* « *si* » et dans v. *isl*, *sud* « *ainsi* », v. h. a. *sō* « *ainsi* », got. *swa* « *ainsi* » et *swe* « *comme* », hom. *(F)wōc « *comme* ». Ce radical a fourni des accusatifs atones, avec *w*, hom. *(F)e, et, sans *w*, avec addition de particule, véd. *sim*, av. *him*, v. p. *śim*, *hiś*, v. p. *śiś*; les accusatifs latins *sum, sam, sōs, sās* représentent des arrangements, propres au latin, de la forme sans *w*. Au datif, on a hom. *(F)ot et av. *hōi* (*hē* et *še*), v. perse *śaiy*. Sur *(F)e, le grec a même fait un génitif *(F)to et une forme adverbiale *(F)ēvō — Le sens et l'emploi excluent une parenté avec le groupe de lat. *sē, suis*. — Il faut aussi séparer le nominatif *so (skr. *sā*, gr. *δ*, got. *sa*), qui s'oppose au thème *to* de tout le reste de la flexion (skr. *tāt*, gr. *τό*, got. *pat-*, etc.); ce *so est absent de l'italo-celtique, où n'existe que le type d'anaphorique *to*.

Au sens de lat. *hic*, l'osco-ombrien *a*, en face de osq. *ek-i-k* au singulier neutre, des formes d'ablatif singulier osq. *ek-su-k*, ombr. *es-su*, *esu*, de génitif pluriel *esom-e*, etc., donc uniquement des cas obliques; le locatif singulier *sei* qui figure dans osq. *exe-i* paraît répondre justement à lat. *si*.

En celtique, le gaulois *a*, au neutre, *coav* *veutrov*; le démonstratif *to* est éliminé dans tout le groupe et l'anaphorique *so* a pris un grand développement (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, § 513-516, p. 186-195).

L'adverbe lat. *sī, sī-c* s'explique donc par une particularité italo-celtique.

sobrīnus : v. *soror*.

sōbrius, -a, -um : qui n'est pas ivre (contraire de *ebrius*, joint à *siccus*; opposé à *uinolentus*, *madius*, etc.); par suite : sobre, tempérant » et « qui est dans son bon sens ». Ancien, classique, usuel. Non roman. Peut-être conservé en v. h. a. *suvar, suviri*?

Dérivés : *sōbrietas* (époque impériale); *sōbriō*, -ās (Paul. Nol., d'après *ēbriō*); *sōbriēfactus* (Apul.); *sōbriācus* (Inscr., d'après *ēbriācus*); *sōbriolentia* (Faust. Rei.), d'après *uinolentia*).

De *se (v. ce mot) et une forme à vocalisme ō en face de *ēbrius*; cf. terra : *extorris*, *tellus* : *meditullium*; ou de *sō + *ēbrius*, cf. *sōcors*?

sōcē : v. *sīc*.

socciōtō, -ās, -āre : crier (de la grive). Cf. *faccilō*.

soccus, -ī m. : socque, sorte de léger soulier porté surtout par les Grecs; caractéristique de la comédie (par opposition à *cothurnus*). Attesté depuis Plaute. M. L. 8052. Celtique : irl. *socc*, britt. *soch*; germanique : v. *suēk*, v. h. a. *soc* « Socke », finn. *sukka* « bas ».

Dérivés : *socculus*; *soccellus*; *soccātus*; *soccifer*; *Socciō*; *Soccina*.

Sans doute emprunt venu par le théâtre. On a chez Hesychius *σωχάδες* ἔλδος ὑποδήματος et *σώκου* ὑποδήματος Φρύγα. Il n'est pas possible de marquer les rapports exacts entre ces mots.

socer, -erī m. (*socerus*, Plt., Men. 957; *socrus*, Gloss.) : beau-père; *socrus*, -ūs f. (*socra*, *socera*, *socrua*, Gloss. et

Inscr. tardives) : belle-mère. Ancien, usuel. Bien conservé dans les langues romanes, surtout sous la forme féminin : désuet en français. M. L. 8054.

Dérivés et composés : *socerīō*, -ōnis (tardif, dans le sens de *leūir*), v. W. A. Baehrens, *Sprachl. Komm. z. vulgärlat. App. Probi*, 107; *cōsacer* et *cōnsocrus*, M. L. 2166; *socrualis* (Sid.).

Les noms indo-européens d'où sortent ces noms latins s'appliquaient seulement au père et à la mère du mari; en entrant dans sa nouvelle famille, la jeune femme y trouvait la mère de son mari qui était la maîtresse de la maison et sous l'autorité de laquelle elle tombait. Ces noms, qui appartiennent au groupe de *swe- (v. *sōdālis*, *soror*, etc.), indiquent l'appartenance à un même groupe social. Il y a eu ainsi des termes qui intéressaient la femme et qui, en latin, sont sortis d'usage par le fait que la famille a changé de caractère : v. *glōs, ianitricēs, leūir*. Le fait que *socer* et *socrus* ont été employés aussi pour le père et la mère de la femme relève de ce changement de la structure sociale et des mœurs. — Le terme originairement le plus important est le nom de la « mère du mari », dont il y a deux formes, l'une sur laquelle repose *socrus* et qui se retrouve dans gall. *chwegr*, v. h. a. *swigur*, v. sl. *svekry* (mère du mari), skr. *sauprīh*, et l'autre qui est celle de gr. *(F)ēxpō *« beau-père »* sur *chwegr* (got. *swaithra* s'explique de même, mais a entraîné *swaihra* « belle-mère »). — Le nom ancien du « père de la femme », d'où « beau-père » en général, sur lequel repose lat. *socer*, se retrouve dans hom. *(F)ēxpōs (la place du ton des mots homériques est incertaine), v. h. a. *swehur*, lit. *sēsuras* (avec assimilation de s initial à la chuintante intérieure), av. *xasurō*, skr. *codurah* (avec assimilation comme en lituanien). — Le fait que le mot indo-européen désignait un « membre du groupe » en général ressort de ce que, pour « beau-frère », il y a eu un dérivé secondaire à *ēddhi* : skr. *śācūrdh*, m. h. a. *swāger*. — Un *u* intérieur se maintient en latin d'une manière générale, il est probable que -er de *socer* est dû à l'influence de *gener*. S'il en est ainsi, le fait serait intéressant en ce qu'il indiquerait comment les mots s'associaient entre eux.

socius, -a, -um : qui accompagne; associé avec. Souvent substantivé : *socius*, *socia* : compagnon, compagne associé(e). Dans la langue du droit public, « allié », employé surtout au pluriel *socii*. Usité de tout temps. M. L. 8056.

Dérivés et composés : *sociennus* (Plt., Au. 659, sans doute formation populaire, cf. *dossenus*, *leuenna*, *trasenna*, avec suffixe étrusque, cf. *Porsenna*, *Spu-rinna?*); *societatis* : compagnie, société, association, alliance, M. L. 8055; *sociālis* : 1^e « concernant les alliés »; 2^e à l'époque impériale, « social, sociable » et « conjugal » (Ov.); *sociālitās* (Plin. le J.); *sociō*, -ās : associer, allier, d'où *sociōtā*, *sociātrīz* (tardifs); *sociābilis* (époque impériale); *sociofraudus* (Plt., Ps.

362); *adsociō* (latin impérial, Stace; synonyme de *adiungō*), M. L. 733; *cōsociō* (usuel et classique); *cōsociatiō* (joint par Cicéron à *conciliatiō*, *communi-tās*), sur lesquels on a fait, à basses époques, *ad-* et *cō-socius*; *dissociō*, -ātiō, -ālis (Hor.; calque de ἀντίληξτος?); *insociābilis*, *insociālis* (tous deux d'époque impériale).

Les Latins n'ont jamais songé à établir une parenté entre *seguor* et *socius*. *Socius* n'est pas « celui qui suit », mais « celui qui va avec »; cf. Cic., Font. 17, 39, *uitae virtus, mortis comes gloria*.

Le germanique, où la racine de *seguor* n'existe pas, au moins au sens de « suivre », a aussi v. *isl*, *seggr*, v. angl. *secg* au sens de « homme, guerrier ». Ni le latin ni le germanique ne permettent de reconnaître si ces mots ont un ancien *kw*, un ancien *k*, ou un ancien *kh*. En indo-iranien, il y a un mot remarquable et sûrement ancien : véd. *sakhā* (acc. sg. *sakhāyam*, dat. sg. *sakhye*), av. *haza* (dat. sg. *hazē*, nom. pl. *hazayō*) « compagnon ». Le rapprochement s'impose; il n'exclut pas celui avec *seguor*, car *-kh-* peut alterner avec *-kw-*; mais il indiquerait l'existence d'un mot indo-européen de caractère « expressif », « populaire » désignant le « compagnon », sans doute le « compagnon de guerre ».

socors, -dis adj. : stupide; apathique, indolent. Mot de la prose, rare en poésie. Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés : *socorditer*; *socordia* : -m quidam pro ignavia posuerunt; *Cato* (Orig. 7, 15) pro stultitia posuit. *Compositum autem uidetur ex « se » (codd: si), quod est sine, et « corde », P. F. 375, 1; *Socordius*. C'est à tort que la première syllabe est donnée comme longue dans les dictionnaires, notamment dans le *Thesaurus poeticus* de L. Quicherat, d'après *sēcūrus*, *sēdulus*, *sōbrius*; la forme *secordis* des Gl. est sans autorité. La quantité de l'*o* chez les poètes iambiques ne se laisse pas déterminer; chez Prudence (Apoth. 126; Peri. 10, 810; Cath. 1, 35), il est bref; v. Hayet, MSL. 5, 442 sqq. Cf. *ūecors*, *excors*.*

V. *sed*.

sodalis, -is m. : membre d'une confrérie, d'une corporation, d'un collège; cf. Dig. 47, 12, 4, -es sunt qui eiusdem collegii sunt, quam Graeci ἐταplax vocant; et F. 382, 15, *sodales...* quod una s<ederent et essent>; terme technique qui, dans la langue commune, prend le sens plus général de « camarade, compagnon », etc. Ancien, classique, usuel. Non roman.

Dérivés : *sodālia* f. : compagnie (Inscr.); *sodālicius*; *sodālicium* : corporation (religieuse) (sens propre et figuré), confrérie, etc.; *sodāliciārus*; *sodālitās*; *Sodāla*, -liō, nom. propres.

Faute de témoignage hors du latin, on ne peut déterminer si le *d* repose sur *d* ou sur *dh*. Le sens invite à rapprocher le groupe des mots indo-européens ayant *s(w)- pour radical qui désigne ce qui est propre à un groupe social, et par suite l'appartenance à ce groupe; skr. *svadhā* « qualité propre », gr. *ētōs* de **ētēθōs* « habitude », etc.; v. *sūēsō*. Le grec a aussi des formes reposant sur *swet- : él. *Fetag*, corc. *ētāc* « citoyen simple particulier » (par opposition au « magistrat », hom. *Fētēs* « membre du même groupe social » et hom. *ētāc*

riale. Cf. F. 388, 15, *solari sine praepositione dixisse antiquos testis est Pacuvius, cum ait (365) : « solatur, auxiliatur, hortaturque me ».*

Dérivés et composés : *sôlaciūm* (classique), M. L. 8060 ; irl. *sôlad* ; *sôlaciolum* (Catull.) ; *sôlâmen* (poétique) ; *sôlamentum* (Paul. Nol.) ; *sôlâtôr* (Tib., Stat.) ; *cônsôlôr* et ses dérivés (usuel et classique) ; les formes romanes sont savantes, M. L. 2167, irl. *comhsôléis*, britt. *cysuro* ; *insolubilité* (Hor. = ἀπαραθήσις). — A *cônsôlôr*, la langue a tendu à opposer *désôlô* (de *sôlus*), d'où la glose *desolare*, *sôlaciūm auferre* ; cf. Aug., Epist. 130, 3, *quaecumque sunt terrene solacia, magis in eis desolatio quam consolatio reperitur*.

Le présent *sôlor* peut être, comme *uénor*, une forme à vocalisme radical long d'une racine **selo-* qui se retrouvera dans le présent nom. ἀληθή « sois favorable », dans ἀλόχοοι « je me rends favorable, j'apaise » ; si l'on part d'un type **i-slâ-* ; et, en effet, il y en a trace dans éol. Ἀλαθή, Ἀλατε. Mais les formes grecques sont en partie obscures et le présent nom. ἀλόχοοι, l'adjectif ἀλερός, etc., avec un bref, ne s'expliquent pas directement. Quant à got. *sels* « bon », le sens en est bien éloigné. En somme, étymologie incertaine.

sôlôx, -ôlis adj. : — lana crassa et pecus quod passim pascitur non tectum. Tûnius in Barbato (3) : « Ego ab lana soloi ad purpuram data » ; et Lucilius (1246) : « pastali pecore ac montano, hirto atque soloce », F. 386, 27. Mot rare, archaïque et repris tardivement (Fronton, Tert., Symm.).

Sans étymologie claire.

*sôlum, -i n. : en général, partie plate et inférieure d'un tout, « fond (de la mer, d'un fossé, etc.) », « pavé (marmoreum *sôlum*) » ; plante du pied » ; cf. Varr., R. R. 1, 47, *sôlum homini exiitum terrae* (d'où *solea*), d'où « base, fondement » (joint à *fundâmentum* par Cic., Bru. 74, 258) ; et aussi « sol » d'un terrain (*sôlum terrae, sola terrârum*), d'où *adsôlô, -âs* (Tert.) « jeter à bas » ; par suite « pays, région (*sôlum uertere*), « biens fonds » (*rês soli*, d'où *solifundium* n. Front.). Ancien, classique, usuel. M. L. 8079. V. B. W. *seuil*.*

Dérivés : *solea f. : 1^e sorte de sandale, consistant en une semelle placée sous la planche du pied ; sorte de soulier d'osier ou de plaque de fer qu'on plaçait sous le sabot des bêtes de somme ; entraves de bois ; 2^e sole, poisson. Cf. P. F. 387, 5, *solea uel ea dicitur quae solo pedis subicitur, uel genus piscis, uel materia robustea super quam paries craticius extruitur*. M. L. 8064. Celtique : irl. *sol*, britt. *sol* et *sail* ; germanique : got *sulja* ; une forme **sôla* est supposée par les mots romans et germaniques du type fr. *sole*, v. h. a. *sola*, v. angl. *solu* ; v. B. W. *sole I et II*. De là : *soleâtus* ; *soleâtrius, -i m.* et *sôlâtâtrius* ; *sôlärâs* (tardif) ; *mono-, bis-sôlîs* ; *trisôlîm* « genus calcâmenti ».*

Composé : *solifundium* (Fronton).

Pour *exsul*, v. ce mot.

L'*o* de *sôlum* peut représenter phonétiquement et aussi bien que *o* ; v. sl. *sôlo*, qui traduit ἄλερός et ὁσχήνη, russe *selô* « village » indique, pour ce mot neutre, le vocalisme *e* ancien (cf. sous *serum*) ; longobard *sala* « maison, construction », d'accord avec lit. *salâ* « village », repose sur **solâ* (le vocalisme de v. h. a. *sal* est altéré). Le mot indique un « établissement » humain.

sôluô (sur une prononciation *sôluô*, v. *silua*) ; -is, -il, -nautique, « lever l'ancre ». A pris des sens spéciaux dans les langues techniques, e. g. *uôtum soluere* « s'acquitter d'un vœu » ; dans la langue du droit, *rem soluere* « payer », *dêbitum soluere* « s'acquitter d'une dette », *soluendo non esse* « n'est pas solvable » ; *fidem, poenam soluere*. Du sens de « détacher » on est passé à celui de « relâcher les liens, désagréger, dissoudre » et aussi « résoudre » (*s. quaestioñem*). Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 8081 ; v. B. W. *résoudre* et *souli*.

Dérivés : *sôlitus* : détaché (opposé à *uinctus*, libre (souvent joint à *liber*) ; de là « non soumis à des règles fixes » (*solûta ôratiô*) et par suite « impuni, licencieux » ; *sôlum* : paiement, acquit (fr. *soute*) ; *sôlibilis* (tardif) et *insolubilis* (Sén.), -bilitâs ; *sôlutiô* : dissolution, désagrégation ; paiement, solution ; *sôlitiûs* (Suét.) ; *sôlôr, -trix, -tôrius* ; *insolitiûs* (basse époque).

Sôluô est senti en latin comme un verbe simple et a fourni de nombreux composés :

absoluô = ἀτολῶ « détacher, délier, absoudre » ; « s'acquitter de, se débarrasser de ». De ce sens on est passé au sens de «achever» et, dans la langue de la rhétorique, «achever un récit», qu'on retrouve dans l'adjectif *absolutus* «achevé» (souvent joint à *perfektus*). En grammaire, traduit τὸ ἀτολεύμένον τὸ τὸ λυτὸν et αὐτοτελῆς «absolu». En bas latin, *absolutus* en est arrivé à signifier «démontré, évident» ; *absolutus* «acquittement, délivrance» et «perfection», M. L. 46. Pris par la langue de l'Eglise, d'où celtique : irl. *absoloid*, gall. *absolvenn* (de *absoluendus*).

dé-, dis-, ez-, per-, re-sôluô, avec leurs dérivés *dissolutiô*, *resolutiô*, etc., dans lesquels le préverbé ne fait que préciser le sens du simple.

Le latin connaissant *sê-*, *so-* (v. *sed*) et *luô*, l'analyse en *so-luô* (de **seluô* ou **sôluô*) est évidente ; cf. *luc.* D'après le modèle de *uoluô*, le composé *sôluô, sôlusi* a fait l'effet d'un mot simple ; de plus, le *u* y a été traité comme une consonne ; la scansion trisyllabique est artificielle.

sôlus, -a, -um (gén. *sôlius*, dat. *sôli*) : seul, solitaire ; *sôlum, sôlummodo* « seulement ». Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 8080.

Dérivés et composés : *sôlitiûdô* : solidité (usuel, classique) ; *sôlâtâs* (archaïque, époque impériale), conservé dans les langues hispaniques, M. L. 8072 ; *sôlâtârîus* ; *sôlâtârîus* (*monachus*) ; *sôlâtâneus* (Theod. Prisc.?), cf. M. L. 8070, **sôlâtânius* ; *sôlâtânum* (Front.) ; *désôlô, -âs* « laisser seul, dépeupler », non attesté avant Virgile, usité surtout au participe *désôlâtus*, sur lequel il semble bien que *sôlô*, qu'on trouve seulement dans Sénèque et Stace, ait été fait, d'après *popular/depopulor*, M. L. 2596 a ; *sôlôliquum* (St Aug.) ; *sôliaguas* (Cic.) ; *sôlicanus* « soliste », par opposition à *concinêns* (Mart. Cap.). Sur le rapport établi entre *désolat* et *cônsôlôr*, v. : *olôr*.

Fait penser à *sed-, sê-*, etc., à quoi aurait été ajouté un suffixe *-lo-* ; mais on ne peut rien dire de précis.

sômnus (ô) ; -i m. : sommeil. Personnifié et divinisé : le Sommeil, fils de l'Érèbe et de la Nuit, d'après gr. Τ্̄νως. Ancien, classique, usuel. Panroman. M. L. 8086.

Dérivés et composés : *sônnium* « songe », attesté depuis Plaute ; Cicéron cite, d'un vieux poète, *interpre sônnium* ; *sônni*, -âs : avoir des songes, rêver de, M. L. 8085, 8082 ; B. W. *songer* ; et *cônsônni* ; *insomniu*, -i (m.) : calque du gr. ἐνυπνίου, pour obtenir un mot noble à la place de *sônnium*, dégradé dans l'usage vulgaire. Premier exemple dans Vg., Ae. 4, 9 ; dans la prose, non attesté avant Tacite. Mot rare, littéraire, mais conservé en italien et en espagnol. M. L. 4469.

sônniculôs : somnolent, forme sans doute populaire, déjà dans Plaute (*sônniculôs*) sur le modèle *periculôs*, non tirée du diminutif, cf. *meticulôs* ; *sônniculus*, non attesté dans les textes, mais qui figure dans les Not. Tir. et supposé par les formes gallo-romaines : fr. « sommeil », etc., M. L. 8084, tandis que *sômnus* a survécu dans toute la *Romania*, v. B. W. *somme* ; *sônniculôs* (avec i), ancien (Plt., Lucil., Cie.), M. L. 8053 ; *sômnulentus* (*sômnio-*) (Apul., St Jér. ; d'après *temulentus*, etc.) ; *sômnulentia* ; *sônniâlis* (tardif) ; *sônniâtor* (époque impériale) ; *sônniôsus* (Cael. Aur.) ; *sômnurnus* (Varr. ap. Non. 172, 1, formé d'après *nocturnus*, etc.) ; *sômnifer*, -ficus, -ger (époque impériale) ; *in-sômnis* : sans sommeil, cf. skr. *asvapnâ*, gr. ἔνυπνος, d'où *insomniu* (-nia f.), au sens de *duirvâ* et tardifs *insomnietas* (d'après *satis, satietas*), *insomniâs* ; *ex-sômnis* tiré du sommeil ou « privé du sommeil », d'où **exsômnâre*, M. L. 3069 ; *sêmi-sômnis* (-*sômnus*).

*sôpor, -ôris m. : 1^e force qui endort, fait d'endormir ; 2^e sommeil. Divinisé, Vg., Ae. 6, 278. Grâce à l'existence de *sôpor*, Virgile peut faire une distinction qu'Homère ne connaît pas ; c'est par *consanguineus Leti Sôpor* qu'il rend l'homérique Ε 231, Υπνό... καπηγήτῳ Θάνατο. Terme surtout poétique et, en général, plus expressif que *sômnus* et voisin de *torpor*, *stupor* ; cf. Plin. 21, 119, *huius (sc. iuncii) semine sômnus allici, sed modum seruandum ne sôpor fiat*. Le caractère de force agissante de *sôpor* est sensible chez Lucrèce, 4, 455 : *Denique cum suaui deuinxi membrâ sôpore/sômnus*. Par suite, désigne un soporifique, en particulier l'opium. Enfin, désigne aussi les « tempes » (cf. Stace, S. 2, 3, 29), comme all. *Schlaf* et vénitien *sôno* (de *sômnus*). Dérivés : *sôpôrâs* (poétique, e. g. *sôpôra Nox*, Vg., Ae. 6, 390) ; *sôpôrô, -âs* : endormir, engourdir, stupéfier (usité surtout au participe *sôpôratus* ; époque impériale), forme qui se substitue en partie à *sôpôre*, isolé de *sômnus* par la forme et dont cet isolement a amené la disparition progressive ; *sôpôrifer* (époque impériale) ; *sôpôratiô* (bas latin). Avec degré long de la racine (formation unique en son genre en latin) : *sôpiô, -is, -tuî (-ii), -itum* : endormir, assoupir ; *sôpîti* (tardif) ; *sôpîre* a pris en Gaule le sens de « calmer » (ainsi chez Sulpice-Sévère) ; *insôpîtus* ; **assôpîre* (fr. *assouvir*), M. L. 734, *cônsôpiô* ; *obsôpîo* (tardif). La quantité de l'*o* de *sôpêscô*, *obsôpêscô* (Not. Tir.) est inconnue, et l'on ne peut préciser de quelle nature est le rapport de cette forme avec *sôpiô*.*

La racine qui signifiait « dormir » fournissait un présent radical athématisqué attesté par véd. *svâpnu* « qu'il dorme », *svâpan* « dormant » et par l'optatif *supyât* ; ce

présent a été remplacé de diverses manières ; le sanskrit a *svâpiti* (3^e pl. *svâpanî*) et, aussi *svâpâti* « il dort » ; l'iranien a un présent en *-ske- : av. *xrâfsaiti* « il s'en-dort, il dort ». Le slave a *sôpîtu* « il dort », inf. *sôpâti* ; le hittite, d'un thème **šup* « dormir », le dérivé *šuppâriya* « sommeiller ». Le germanique est, comme d'habitude, passé au type thématique, mais avec une opposition de vocalisme, v. angl. *svefan* en face de v. isl. *sofa*, qui est la trace de l'ancien type athématisqué. Le latin n'a pas conservé ce présent (v. *dormiô*). Mais il a le causatif à voyelle longue *sôpiô*, cf. skr. *svâpâyati* « il fait dormir », v. isl. *svefa* « endormir ». Le nom d'action *sôpor*, qui indique une force active, n'a pas de correspondant hors du latin ; il s'applique souvent à l'engourdissement dans la mort », ainsi Plt., Am. 306, etc., et Lucrèce, 3, 904, a *letu sopitus* ; cf. v. angl. *swébban* « endormir, tuer », v. isl. *sâfa* « tuer ». — Le nom du « sommeil », masculin parce qu'il est un agent, était **swoþno-* : skr. *svâpnah*, lit. *sûpnas*, arm. *k'ün*, irl. *suan* ; de là *sômnus* ; v. isl. *suefn* ne peut dévoîr son *e* qu'à l'influence d'une forme verbale ; quant à gr. *ἔνυπνος* et v. sl. *sûnû*, on est tenté d'en attribuer le vocalisme radical zéro au dérivé *ἐνυπνίων*, v. sl. *sûntje* « songe », tandis que, inversément, skr. *asvâpnâ(y)am*, lit. *sûpnis* et lat. *sônnium* auraient reçu leur vocalisme *o* du nom du « sommeil ». — En latin, l'élimination de l'ancien présent **sweþ-* et l'emploi exclusif de *dormiô* ont eu pour conséquence qu'aucun lien n'existaient entre le verbe et les noms, et Varron a été amené à jouer avec cette opposition : *Quid mihi (cum) sômnio si dormitio tollitur?* (Men. 388 ap. Non. 101, 3). — La forme à élargissement -m- de *dormiô* marquait un état qui dure (v. MSL 19, p. 160 sqq., et cf. *premô*), et ceci a entraîné l'élimination des formes verbales de **sweþ-* autres que celles du causatif.

*sôna, -ae f. : ceinture. Transcription ancienne de gr. ζώνη ; de là *sônarîus* dans Plaute, *sector sônarîus* « coupeur de bourses ».*

*sônum, -i n. : soin, souci, *upevna* (Ital., Gloss.) ; *sôni*, -âs (et *sôniôr*) : *upevna*. Uniquement attesté dans des textes chrétiens tardifs (v. Buecheler, Kl. Schr. 3, p. 138) et les gloses, où les formes sont parfois confondues avec *sônnium*, *sônniâre*. Sans doute d'origine germanique ; cf. M. L. 8089 a ; B. W. sous *sôni*, et *besogne*.*

sôno, -is et sôno, -âs, -ul, -itum (et, à l'époque impériale, *sônaul*, *sônaum*, e. g. *sonâtûrum*, Hor. S. 1, 4, 44), *sonere* et *sôniâre* : sonner, faire entendre un son, un accent, et par extension « chanter » (poétique), faire résonner. *Sonere* est archaïque et n'est attesté que dans la langue épique ou tragique (Ennius, Accius) ; Plaute déjà n'emploie plus que *sôna*, qui est la seule forme usuelle et qui est demeuré dans les langues romanes. M. L. 8087. La double flexion provient sans doute d'une flexion ancienne à alternance : *sôno*, -âs, -at ; *sônimus* (de **sonâmos*), etc.

Formes nominales, dérivés et composés : *sonus*, -i (et rarement *sonus*, -âs) m. : son, ton, M. L. 8090 ; céltique : irl. *britt. son* ; *sonitus*, -âs m. « son » et « bruit », M. L. 8089 ; *sonax* adj. (Apul.) ; *sonâbilis* (Ov.) ; *sôniu* usité seulement dans *sônnium tripudium* ; *sonor*, -âris m. : doublet poétique de *sonus*, de la *sônorus* ; *sôniâris* (employé par Priscien pour traduire εὐφωνία) ;

(époque impériale), M. L. 8109; *sorituō* (classique), -*tor*, -*tus* (rare) et *sorituōnarius*, *sorituōrius*; *soritula*, conservé dans les langues hispaniques, M. L. 8108; *soriticūs* (Gl.); *soritiger*, -*fer* (Lucain); *soritilegus* adj. et *soritilegus*, -*i-m*: devin; *cōsors* (v. plus haut); *cōsortium*; *cōsortiō*; *exors* (doublet poétique de *expers*); *subsortior*: tirer au sort en remplacement; *subsortitiō*. Sur « sortir » sortir », v. M. L. 8110; B. W. s. u.

La question de savoir s'il convient de rattacher *sors à serō* *series* ne peut être résolue que par un examen de la technique des *sorts*. Il fallait sans doute ranger les *sors*, les *serere*, pour en tirer une : *unamque excidisse*, T.-L. 22, 1, 11 (qui rappelle hom. ἐκ δέθοπε καλῆρος κυνέτης, II, 7, 182, ou ἐκ καλῆρος δρουσσετ, II, 3, 325).

sōrtas: doublet de *surrectus*, dans Livius Andronicus, qui employait aussi un parfait *suregii*; cf. Fest. 380, 33; v. *regō*.

sospes, -*itis* adj.: sain et sauf. Souvent joint à *saluus*, *superstes*; se dit surtout de quelqu'un qui revient de voyage; cf. les exemples rassemblés par Pedersen, MSL 22, 10 sqq. Terme rare, archaïque et repris par la langue impériale, évité par Cicéron. Les anciens attribuent aussi à *sospes* le sens de « qui assure le salut », « protecteur, protectrice »; cf. P. F. 389, 6: *sospes*, *saluus*. Ennius (A. 590) *tamen sospētum pro seruatore dixit* (le texte de Festus, malheureusement mutilé, semble moins affirmatif); et il y avait à Rome une *Iūn Sospita* (pour le féminin, cf. *hospes/hospita*, *antistes/antistita*) qui semble bien être une Junon protectrice (et guerrière?). A côté de *Sospita*, on trouve dans les inscriptions, notamment à Lanuvium, dont ce culte est peut-être originaire, et dans les gloses, cf. Fest. 462, 3, des formes *Seispītei* (datif), CIL I^a 1430, *Seispīta*, *Sispīta* dont le rapport avec *Sospīta* n'apparaît pas. Il est possible que *sospes* soit une déformation, d'après *hospes*, et par rapprochement du grec οὐλός (cf. Fest. 462, 2) de *seip̄es*, mot indigène de sens obscur.

Dérivés : *sospītō*, -*ās* : sauver (archaïque); *sospītāris* (Plt. et Macr.); *sospītas*, *sospītātor*, -*trix*, tous tardifs et rares.

Un rapprochement précis manque. V. *potis*.

spacūs, -*m* : cordon, ficelle. Mot tardif (Cass. Fel., Orib.), d'origine inconnue, demeuré en it. *spago*; cf. M. L. 8113, **spagum*, et 8112, **spagulum*.

spādīx, -*īcīs* adj.: bai-brun (dē equō), Vg., G. 3, 82. Du gr. σπάδεξ, nom d'une branche de palmier qui portait des fruits d'un rouge brun; cf. Gell. 2, 26, 9 sqq.; 3, 9, 9.

Dérivé : *spādaster* « teinturier en brun » (Firm.).

spadō, -*ōnis* m.: eunuque, castrat; cheval hongre. Emprunt au gr. σπάδων (latin impérial).

Dérivés : *spadōnius*, -*nīnus*; *spadōnātus*, -*ūs* m. (Tert.); *spadōnō* « ἔνονχος » (Ital.). De **spadō*, -*ās*: britt. *yspaddu* « châtrer ».

spairits: v. *sphaera*.

spanna, -*ēf*: « empan, palme » (Ps. Matth., Euang. 37, 1). Emprunt au germ. *vīha, *spanna*.

spānus, -*a*, -*um*: adjectif synonyme de *pullus* « bai-

brun ». Tardif (Mul. Chir., Non.). Contrépel de *hispanus*. Cf. *scara*, *scias*.

spargō, -*is*, *sparsi*, *sparsum*, -*ere*: répandre (s. *egredī*); parsemer (s. *humum foliis*); joncher. S'emploie au propre et au figuré, au physique et au moral. Ancien, classique, usuel. Panroman. M. L. 8120; et 8122, *spār-* (cf. *farinam consparsum*, Mul. Chir. 735).

Dérivés : *spargō*, -*inis* (Ven. Fort., d'après *aspergo*); *sparsilis* (Tert.); *sparsim* (Apul., A. G., Lact.); *spāsiō* (époque impériale) « pluie d'eaux parfumées »; *spārgūra* (Orib.).

Nombreux composés dans lesquels le préverbe ne fait que préciser le sens du simple : *a(d)spergo*, d'où *a(d)spergo*, -*inis*; *a(d)speriō*; *a(d)spergus*, cf. M. L. 710; *circum*, -*cōn*, -*dī*, -*ex*, -*in*, -*inter*, -*per*, -*prae*, -*pro*, -*re*, *super-spergo*.

On rapproche ordinairement le germanique : type angl. *sprinkle* arroser, saupoudrer, pleuvoir*, *spark* « étincelle », etc., et lit. *sproga* « étincelle », v. irl. *arg* « goutte ». D'autre part, le vocalisme *a*, de type « populaire », n'exclut pas un rapprochement avec une racine normale à *e/o* (v. *scandō*). Le perfectum secondaire en -*si* permet de croire qu'ici -*ge/o* est un suffixe du présent. Dès lors, on peut rapprocher gr. *σπέρω* « je sème », cf. (avec le *ph* populaire) arm. *sp'rem* « je disperse », (*s'pirk'* « dispersion »), *p'arāt* « dispersé » v. h. a. *spriu* « balle de blé », et des formes diverses à élargissements variés; v. Walde, *Vergl. Wör.*, II, p. 670 sqq., sous 2 *sp(h)er-*; où ne saurait, d'ailleurs, préciser en quelle mesure 1 *sp(h)er-* « frapper (du pied) », etc., est apparenté à 2 *sp(h)er-* « disperser », et Walde, qui pose un **sp(h)e* reg., très vague, n'arrive pas à distinguer deux groupes, II, p. 672 sqq.

spartum, -*In*: sparte, sorte de junc; corde de sparte, Emprunt ancien (Gaton) au gr. σπάτρον.

Dérivés : *spartēs*; *spartīrius*, d'où *spartaria*, -*ōrum* « lieux plantés de sparte »; *sparteolus*: pompier (muni de cordes de sparte) (Tert.); *spartilagō* (Chiron.) = spartum. M. L. 8123, 8124.

sparus, -*ī m.* (*sparum* n.): 1^o épieu, arme de jet à fer recourbé et à pointe aiguë (cf. Rich. s. u.), spéciale surtout aux paysans (*agrestis sparūs*, Vg., Ae. 11, 682; *telūm rusticū*); 2^o poisson de mer; d'où *sparulus*: brème. M. L. 8123, 8124. Celitique : bret. *sparl* : barre, garrot.

On rapproche du premier sens v. h. a. *sper* « épieu », qui a tout à fait le sens de *sparus*, et aussi v. h. a. *sparre* « chevron » (avec gémination expressive?). Mais *sparus* « poisson » provient du gr. σπάρω.

spasmus, -*m* : emprunt au gr. σπασμός « crampe », avec des formes populaires *pasmus* (Marc. Emp.; v. B. W. *pāmer*), *spasmus* (Orib. lat.), *spaumus* (Mul. Chir.), peut-être par contamination avec *palmus*, de παλμός « convulsion », M. L. 8127. V. Niedermann, dans *Vox Romana*, 1940, p. 183, et Corominas, *Ibid.*, 1954, p. 375.

spatha (tardif *spata*, *spada*), -*ae f.*: battoir, spatule; épée large et longue, cf. Rich. s. u.; et M. L. 8128. Germanique : v. angl. *spadu*, etc. Emprunt au gr. σπάθη, d'où *spatula* (*spadola*): épaule (d'animal), déjà dans

Varron, s. *porcīna* (Apicius); spatule; petite branche de palmier, M. L. 8130; irl. *spaid*? (*spadag*); *spathārius*, *semispatum gladium... a media spatae longitudine appellatum*, Isid., Or. 18, 6, 3; déformé en *sinespatium*. L'ancienne orthographe est conservée dans *spatula*, tandis que *th* a été introduit dans *spatha*, où l'emprunt était évident.

spatula semble sans rapport avec σπατάλη, dont le sens est éloigné.

spatiūm, -*In* : espace libre, étendue, distance; intervalle. S'emploie aussi en parlant du temps. En particulier « espace réservé pour la promenade », « promenade » (concret); « piste, stade » pour les courses; *spatiūm dēcurrere*. Usité de tout temps. M. L. 8129. Cela : irl. *spaid*, britt. *yspайд*.

Dérivés : *spatiō*, -*āris* : se promener; *spatiātor* (Caton); *spatiātō* (Gl.), -*tim* (Serv.); *spatiolum* (époque impériale); *spatiōsus* (non classique; époque impériale); *spatiōtās* (Sid.); *spatiālis* (Not. Tir.); *spatiābilis* (Paul. Nol.); *exspatiō*: dévier, se répandre au loin (poétique, époque impériale); *interspatium* (Tert.), d'après *interiuallum*.

V. *pateō*? On peut imaginer qu'il y aurait eu un *spatiūm* à côté de *patēt*, comme le lituanien a *spleičū* « j'étends » à côté de *platūs* « large ». Mommsen a supposé un emprunt au gr. dor. σπάθιον pour στάδιον; le sens technique de « piste, stade » serait le plus ancien? Le t supposerait un intermédiaire étrusque. Hypothèse peu vraisemblable.

spatula: v. *spatha*.

**speciō*, -*is*, *spexi*, *spectum*, *specere* (et *spaciō* reformé d'après les composés, qui sont aussi usités que le simple est rare) : « apercevoir » et « regarder ». Se trouve seulement chez les auteurs archaïques, dans des conditions particulières qui donnent un sentiment d'artifice; ainsi chez Plaute, Cas. 516 : *nunc specimen specitur*, *nunc certamen cernitur*; et Mi. 694 : *quae supercilios spicūt* (*spicūt* dans les manuscrits): la forme en *spiciō* des composés était seule usuelle, et *spicūt* a été tiré des composés. Remplace à l'époque classique par des composés; cf. Varr., L. L. 6, 82 : « spectare » dictum ab *specio* antiquo, quo etiam Ennius (A. 421) usus: « <q>uos Epulo posquam spexit » et *quod in auspiciis distributum est qui habent* « spectinem », qui non habent, et *quod in auguriis etiam nunc augures dicunt* « aūem specere ». Consuetudo communis *quae cum praeuerbiis coniuncta fuerunt etiam nunc seruat*, ut « *aspicio*, *conspicio*, *respicio*, *suspicio*, *despicio* », *spectio*, « sic alia; in quo etiam « *expecto* » *quod spectare uolo*. Hinc « *specula* »; hinc « *speculum* », *quod in eo specimen imaginem*, « *specula* » de quo *prospecimus*, « *speculator* », quem mittimus ante, ut *respiciat* que uolumus, hinc qui (= *quō abl.*) oculos inunguius quibus *specimus*, « *specillum* ».

A *speciō* correspond un mot racine *-spez* usité comme second terme dans des composés conservés par la langue religieuse: *auspez*, cf. aüs, d'où *auspiciūm*, *auspicor*; *haruspex*, *haruspiciūm*; *extispex*, *extispiciūm* (*inspex*, *prospex* ne sont attestés qu'à date basse, et peu, et sont sans doute refaits sur les verbes *in*, *prō*-*spiciō*); *uestispex* (Plt., Tri. 252 dans *A*, *uestiplūca* dans *P*); sur cette forme, v. Leo, Mél. Boissier, 355 sqq., et Grenier,

Mél. Chatelain, 181 sqq. Sur *auspiciūm* Tertullien a bâti *inspiciūm*.

Dérivés : *speciēs* (v. plus bas); *spaciō*, rare et technique, uniquement employé dans la langue aigurale, cf. Varron cité plus haut; les composés *inspaciō*, *circumspeciō* sont usuels. De même, le substantif verbal **speciōtus* n'est pas attesté en dehors d'un exemple de Pacuvius cité par Festus 444, 29, mais *aspeciōtus*, *cōspectus*, *dēspectus*, etc., sont fréquents; *spectrum*, terme créé, semble-t-il, par l'épicurien Catius pour traduire εἴδωλον; cf. Cic., Fam. 15, 16, 1.

specimen: indice, marque; exemple, modèle; image, M. L. 8131 a, **specimentum*.

specula: observatoire; par suite « hauteur, éminence » (= gr. ὀπούτριον); de là *specular*, *āris*: guetter, épier, M. L. 8132, et ses dérivés *speculator*, emprunté en got. *spākulātūr* « Späher », -*triz*, -*ōrius*, -*tiō*, -*tiūs* (tardif, Boëce, Cassiodore, trad. de οἰεροφτάλμος), -*bilis* (Stace), -*bandus* (époque impériale); *praespeculator*, *āris* (tardif).

speculum: miroir (traduisant gr. κάταπτρον), M. L. 8133, *speculum* et **spiculum*; *specularis*: de miroir, et « transparent », s. *lapis* « talc »; *specularia*, -*ium*, M. L. 8132 a; *specularius*: miroitier; *speculatus*: orné de miroirs; *specillum*: sonde (terme de chirurgie); *specillatus*: orné de petits miroirs (Vop. Prob.).

A *speciō* correspondent aussi certains adjectifs attestés dans les composés: ainsi *-spicus* dans *cōspicuus*, *perspicuus*, *prōspicus*; *-spicāx* dans *perspicāx*, *suspicāx*, d'où *perspicuitās*, *perspicācia*, *perspicātūs*.

Speciō a fourni un grand nombre de composés à préverbes qui suppléent au manque de pareils composés avec *uidēt*. Dans la plupart d'entre eux, le préverbe ne fait que préciser le sens du simple. Dans certains, au sens de « apercevoir » par les yeux s'est jointe une nuance de sens moral; ainsi dans *dēspiciō* « regarder de haut en bas », par suite « dédaigner, mépriser », d'où *despectus* (dépit), M. L. 2601 et 2598, britt. *despez*; *prōspiciō*, doublet très rare et tardif du suivant; *prōspiciō* « regarder en avant » et « prévoir »; *circumspeciō* « regarder de tous côtés » et « être circonspect »; *respeciō* « se retourner pour regarder » et « avoir égard à »; *respectus*, -*ūs* m. égard, respect; M. L. 7245, et *respeciō* (S^t Aug., Orig.); *suspiciō* « lever la tête pour regarder », d'où « admirer », et aussi « regarder en dessous, soupçonner »; *suspets*, M. L. 8485; B. W. *soupson*; *dispiciō* « discerner »; *dispects*; *inspiciō* « regarder dans » et « examiner, étudier », etc. Dans *aspiciō* « apercevoir » et dans *cōspicīō*, d'où *cōspectus* « regard, aspect », M. L. 2169, surtout dans ce dernier, le préfixe sert essentiellement à marquer l'aspect déterminé; cet aspect existe aussi dans les formes où le préverbe a un sens concret.!

A *-spiciō* correspondent : 1^o une formation en -*āspicō*, existant seulement dans les composés familiers qui, du reste, malgré la différence de formation, s'emploient exactement avec la même valeur d'aspect que les composés de *-speciō* (cf. Plt., Mo. 835-838, l'échange indifférent de *cōspicō* et *cōspicōr*): *cōspicōr*, -*āris*; *dēspicōr* (participe *dēspicatus* dans Plt.); *suspicōr*, -*āris*, M. L. 8487, auquel il est tentant de rattacher *suspiciō*, -*ānis* « soupçon »; v. ce mot. Les formes romanes re-

montent à *suspicio* ou *suspectio* (fr. *soupçon*). M. L. 8488 ; B. W. s. u.

2° un fréquentatif *spectō*, -ās, qui est la forme employée sans préverb : regarder habituellement, être tourné ou orienté vers ; tenir compte de ; avoir les yeux fixés sur, observer, considérer (sens physique et moral) ; d'où *spectatūs* « observé, reconnu », souvent dans un sens laudatif (cf. ὅστρος) ; *spectatiō*, *spectatissimus*. Celtique : gall. *yspeithio*, *yspaith*. — *Spectō* a fourni de nombreux dérivés et composés : *spectabilis* ; *spectabilitas*, titre d'honneur sous l'Empire ; *spectaculūm* « grand », « spectacle » (classique) ; *spectamen* n. (archaïque et postclassique) ; *spectatiō* (rare, mais classique), -tor, -trix, *tūus* (rare, technique), *ad-*, *circum-*, *dē-* (M. L. 2597), *ex-* (M. L. 3039), *in-*, *intrō-*, *per-*, *prō-*, *re-*, *suscēptō* (M. L. 8484), qui doublent les composés de *speciō* ; ce sont les formes qui sont mises en rapport régulier avec *spiciō* et qui tendent à remplacer *cōspicor*, *dēspicor* ; mais *dēspicōtis* a subsisté, et c'est *suspicō* qui est la forme de Cicéron, et non *susceptō*. *Espectare* « regarder de loin » s'est spécialisé dans le sens de « attendre », où il a supplété *opperior* ; de là *espectatiō* « attente », *espectabilis*, -e, *inexpectatūs*.

speciēs, -ei f. : 1^e vue (synonyme de *ūsus* ou de *aspects*, rare dans ce sens) ; 2^e aspect, apparence (sens usuel ; traduit gr. εἴδωλον (cf. *spectrum*) ; s'oppose à *rēs* « la réalité », par suite « faux-semblant, prétexte » ; avec un sens laudatif, « belle apparence, beauté », d'où *speciōsūs* (cf. *formosūs*), *speciōsēs*, *speciōtūs* (Tert.). Dans la langue philosophique a servi à traduire gr. εἴδει, comme *genus*, γένος ; de là « espèce », subdivision du genre, d'où à l'époque impériale *speciōtūs* (= εἴδικός), opposé à *gēnerālis*, cf. Quint. 5, 10, 43, et *speciōlātūs* (et *speciōtās* « qualité spéciale »), *speciōlāter*, et *speciōfīcus* (Boëce), etc. De ce sens dérivent les sens qu'on trouve à basse époque dans des langues techniques, par exemple, en droit, « cas spécial » ; dans la langue du commerce, « marchandises » (classées par espèces ou par sortes), en particulier « épices, drogues », sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8131 ; B. W. s. u., et en germanique : v. angl. *spice* (de *specia*). Irl. *speig*. V. Wölflin, ALLG XI, Stzb. Munich, 1900.

La notion de « voir » est l'une de celles où il existe des procédés supplétifs : en sanskrit, un présent *pācyāmi* se trouve en regard de l'aoriste *ādārcam*, du parfait *da-dārca* ; le grec a ὄρω, θομαι et εἴσων ; l'arménien *tesi* « j'ai vu », présent *tesanem* « je vois », ne peut s'expliquer que par une contamination de *derk-* et de *spek-*. En albainais, *paše* sert d'aoriste à *śoh* « je vois ». Au premier abord, le latin a un système complet pour *uidēs*, *uidi*. Mais le participe *ūsus* est visiblement secondaire, avec son i pris à *uidi*. D'autre part, *uidēs* n'est proprement pas accompagné de préverbes : *praeuidēs*, *prōuidēs*, *in-uidēs* ont des valeurs sémantiques spécialisées. En face de *uidēs*, les formes à préverbes au sens de « voir » sont *aspiciō*, *inspiciō*, *perspiciō*, *dēspiciō*, *respiciō*, de même que le slave a, avec préverb, -zr̄i en face de *vidēti* « voir », dont les quelques formes à préverbes ont des valeurs spéciales. Le sens fondamental de « prendre connaissance » ou « avoir connaissance », qui est celui de la racine *weid- de lat. *uidēre*, v. sl. *vidēti*, se présente mal à la valeur « déterminée » qui est celle des

formes à préverb ; le sens de « regarder » reste sensible dans *aspicere*, etc. L'ancien adjectif en -o- est *spectus* (existant avec préverbes). Inversement, le simple *speciō* existe à peine. Il n'est pas rare que le présent du verbe « voir » soit exprimé par un verbe signifiant « observer » ; c'est ce qui arrive dans le correspondant sanskrit de *speciō*, à savoir skr. *pācyati* « il voit », et dans gr.

Le présent attesté par *aspicīo*, *inspiciō*, etc., a un pendant dans skr. *pācyati*, av. *spasyeiti* « il regarde, il voit ». Mais le type de présents en *-ye- est secondaire, il et le caractère de l'emploi de *speciō* n'est pas le même que celui de skr. *pācyāmi*. La racine ne fournissait pas d'an-cien aoriste : lat. -spezi- appartient au type de formation relativement non ancien du perfectum en -si. Le présent avestique à redoublement, peu attesté, n'offre pas de caractères d'antiquité. En védique, il n'y a proprement pas d'aoriste de cette racine : *ādārcam* est la forme usuelle de l'aoriste ; et le parfait *paspagē* est rare, sans correspondant avestique. Les autres langues n'ont pas de forme verbale de la racine *spek-. En indo-iranien, comme en latin, le présent du type en *-ye-/i- a l'air dérivé de formes nominales.

Mais, d'une langue à l'autre, les formes nominales ne concordent pas. L'indo-iranien a un thème radical pour désigner un agent, ce qui n'est pas usuel à côté d'une forme verbale : véd. *spāt*, acc. *spācām* et av. *spās*, acc. *spāsm*, au sens de « observateur ». D'ordininaire, il s'agit d'un observateur divin : RV, X 35 8, *spāt ud eī sūr īyah* « le soleil monte en observateur » ; *Mībra* joue ce rôle dans l'Avesta. En latin, dans *auspex*, *haruspex*, *extispex*, -spez ne figure qu'au second terme de composés (à sens religieux), ce qui est normal. — Mais lat. *speciēs* est, comme *acīes*, *prōgenīes*, etc., l'un de ces substantifs en -iē- qui remplacent d'anciens noms radicaux ; il n'a pas de correspondant hors du latin. Il n'y a donc pas concordance de sens et d'emploi entre les noms radicaux latins et indo-iraniens. — L'ombrien a à l'époque *speciālis* (= εἴδικός), opposé à *gēnerālis*, cf. Quint. 5, 10, 43, et *speciōlātūs* (et *speciōtās* « qualité spéciale »), *speciōlāter*, et *speciōfīcus* (Boëce), etc. De ce sens dérivent les sens qu'on trouve à basse époque dans des langues techniques, par exemple, en droit, « cas spécial » ; dans la langue du commerce, « marchandises » (classées par espèces ou par sortes), en particulier « épices, drogues », sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8131 ; B. W. s. u., et en germanique : v. angl. *spice* (de *specia*). Irl. *speig*. V. Wölflin, ALLG XI, Stzb. Munich, 1900.

Le germanique n'a que des formes nominales. V. h. a. *speha* « observation attentive », d'où *spehōn* « observer », a servi notamment pour l'observation militaire. Cet emploi est ancien ; cf. lat. *specula*, d'où *speculator*, qui sont des termes militaires ; l'emprunt roman au germanique, v. f. *espīe*, it. *spia*, *spione* (d'où fr. *espion*) et it. *spiare*, fr. *épier*, se rattache à ce type d'emploi. — C'est plutôt au sens religieux que fait penser v. isl. *spā* « prophétie ». — Il y a un dérivé v. h. a. *spānī* « sage, avisé ».

Un sens à noter, qu'on ne retrouve pas en latin, est celui qui apparaît en pehlvi (de Turfan), *ispās* « considération », d'où « service » ; ce mot pehlvi du Nord a été emprunté par l'arménien, d'où *spas* « service », *spasem* « je sers ».

Hors de ces groupes, la racine *spek- n'est pas clairement attestée. Mais la ressemblance du sens et des formes rend difficile d'écartier l'idée que le groupe de gr. *oxētropou* (de *oxētropou) « j'observe » résulterait d'une métathèse de *spek- en *shep- (sous l'influence de κῶν, θυοῖς, etc.?) ; cf. *stercus*. Le présent *oxētropou* a les mêmes caractères que lat. *speciō* et skr. *pācyati*. On a aussi *oxotī* « observatoire », *oxotākō* « je guette,

j'épie », etc. L'itératif *oxotēw* s'est largement développé, comme *speciō* en latin.

spetile (*spetile*), -is n. : *spetile uocatur infra umbilicum suis quod est carnis, proprii cuiusdam habitus, exos, qua etiam antiqui per se utebantur. Plautus enumerandis (s)uillis obsoniis in Carbonaria sic meminit* (49) : « Ego pernam, sumen, sueres, spetile, † galium †, glandia », F. 444, 32.

Si *spetile* est la graphie correcte, pourrait dériver de *speciō* ; désignerait une partie spécialement examinée par les haruspices ? Cf. karne speturie « carni spectoria », T. E. II a 1. !

spectrum : v. *speciō*.

specus, -is m. (et aussi féminin chez les archaïques et les archaïsants ; *specus* n. dans Vg., Ae. 7, 568, et Sil. 13, 425, de *specus*, -oris ; on trouve aussi *specum*, -i n. dans Caton et Accius) : grotte, caverie ; puis toute espèce de cavité, gouffre, en particulier le canal couvert d'un aqueduc ; v. Rich. s. u. Pas de dérivé ; non roman.

Cf. v. sl. *pēstī*, *pēstera* « caverne » ? V. A. Meillet, Études sur l'étym. du v. sl., p. 166 sqq. Mais généralement rattaché à *speciō*. V. *scopulus*.

spelaeum : v. *spēluna*.

spelta, -ae f. : sorte de blé, épeautre, originaire de Pannonie d'après St Jérôme. Rare ; tardif, premier exemple dans l'édit de Dioclétien. Sans doute emprunté au germanique, passé dans les langues romanes, M. L. 8139, et de nouveau emprunté par le v. h. a. *spēlza*, v. angl. *spelt* ?

Un e devant l suivi de consonne va contre le traitement normal de e en latin.

spēluna, -ae f. : caverne. Attesté depuis Cicéron ; usité de tout temps. Emprunt à l'accusatif du gr. σπήλαιον, comme *spelaeum* est emprunté à σπήλαιον, demeuré dans quelques dialectes romans sous la forme **spēlūca*, M. L. 8140. La sourde c de *spēluna* en face de gr. σπήλαιον suppose peut-être, comme le suggère M. Niedermann, un intermédiaire étrusque ; cf. *sporta*.

Dérivé : *spēluncōs* (Cael. Aur.). Sans doute terme de marine à l'origine.

spērni, -is, *spērū*, *spērūm*, *spērūtūm*, *spērērērē* : sens premier « écarter » (joint à *segregare* par Plt., Cap. 517, *nunc spēs opes auxiliaque a me segregant spērūntque se* ; cf. Mi. 1232 et Ennius, Sc. 189 V) ; d'où « repousser avec mépris, dédaigner, mépriser » ; sens usuel et classique. Non roman.

Dérivés et composés : *spērāz* (Sil., Sid.) ; *spērītō* (Ambr.) ; *spērōr* (rare, premier exemple dans Ov.) ; *spētūs*, -is m. (Apul., Sid.) ; *spērībilis*, -litās (tardifs) ; *spērōnō* (Col.).

A *spērō*, -is correspond un intensif-duratif en -ā, dans *aspērōr*, -āris « repousser avec mépris », d'où *aspērātō*, -tor ; -ābilis ; -āmentum (langue de l'Eglise). Le simple *spērō*, dans Fronton, semble tiré de *aspērō*. Non roman.

Pour la forme, *spērō* est fait comme *sternō* (v. ce mot). La racine est celle qui indique la notion de « pousser, heurter du pied, fouler aux pieds » et qui apparaît

avec *p ou avec la forme expressive *ph : skr. *spūrātī* « il pousse du pied, il marche sur, il bondit », hitt. *ispār* « foulé, écrasé », lit. *spīriū*, *spīriū* heurter du pied, foulé », russe *pru*, *perēt* « presser », gr. *στραχω* « je me débats », gr. *σφύρω* cheville du pied, talon », irl. *seir* « talon » (du *di pherid*), gall. *ffer* « cheville (du pied) ». Il y a eu des formes de type dissyllabique, comme le montrent l'intonation du lit. *spīriū* et le présent skr. *spīnātī* « il gagne, il sauve » (avec un sens fortement évolué). Ceci fait comprendre v. h. a. *spōrnō* « frapper du talon », à côté de v. h. a. *spurnān* « heurter du pied ». Dès lors, il est probable que le type de *spērō*, *spērīs* et celui de *aspērō*, *aspērāris* sont des différenciations d'un seul type de présent en *nā-/nā- (3^e plur. *n-ōnī). La valeur durative aura été attribuée à *aspērō*, -āris d'après le type *occupārē*, etc. Toutefois, il y a une difficulté : *spētūs* (qui a entraîné *spētūl*) indiquerait une racine dissyllabique à -ē final, donc d'un type qui ne comporterait pas de présent en *nā-. Mais le grec a σπάραττο, avec σπάτα, l'é de *spētūs* n'est sans doute pas plus ancien que celui de -crtēs (crētū). Du reste, on peut penser pour *aspērāris* au modèle de *sternāre* en face de *sternere*.

spēs, *spēi* f. (pl. *spērēs* dans Ennius, A. 128, et les archaïques ; acc. sg. *spērem* dans Nonius, v. *prosper*) : espérance, attente d'un heureux événement, cf. Cic. Tu. 4, 37, 80, qui l'oppose à *metus*. Personnifiée et divinisée. Non conservé dans les langues romanes, qui ont recouru à des formes plus pleines dérivées de *spērēre*.

Dérivés et composés : *spēculā*, diminutif familier, cf. *réculā*, de *rēs* ; *spērō*, -ās : espérer, M. L. 8141 ; *spērātūs*, -a « fiancé, -ée » ; *spērōr* (St Aug.) ; *Spērātō*, -tiānūs ; *spērībilis* ; *despērātō* : perdre espoir, désespérer, M. L. 2599 ; *despērātō*, *inspērātō*, *inspērātūs*, cf. gr. ἀνέλπιτος ἀπροσδόκητος ; *expēs* adj. (attesté seulement au nominatif, poétique) ; *praesērō* (Tert.).

Si le singulier *spērem* et le pluriel *spērēs* sont bien les formes anciennes, il en résulte que *spēs* était à l'origine un mot racine du type *mōs*, *mōris*. La flexion *spēs*, *spēm* se serait substituée à *spēs*, *spērem* sous l'influence de *rēs*, *rem*, avec lequel *spēs* formait un couple anti-thétique (cf. *fel/mel*, etc.). Mais on peut aussi penser qu'il y a eu un thème radical *spē- et une forme élargie *spēs, côté à côté comme dans *ūs*, *ūrēs* ; le védique offre des flottements entre *medhā* et *-medhās*, *uṣā* et *uṣās*, par exemple. Quoi qu'il en soit, lat. *spē-* est un thème racine ; la racine fournit des formes verbales au slave : *spēti* « aboutir, réussir » ; au baltique : lit. *spēti* « arriver à, suffire à » ; au germanique : v. angl. *spōwan* « réussir ». — Pour *prosper*, v. ce mot.

sphaera (*sp(h)e-* dans Prud.), -ae f. : emprunt au gr. σφαῖρα, déjà dans Caton au sens de « boule, boulette » (cf. le sens de « balle du jeu de paume » dans Cael. Aur.), avec un dérivé *spairīta* (= *σφαῖρītā) ; usité surtout dans la langue philosophique au sens de « sphère » céleste (depuis Cic.). De là *sphaerula* (St Aug.), *spherālis* (Macr.) ; les autres dérivés sont des transcriptions du grec. Demeuré surtout dans les dialectes italiens sous la forme *spera*, *sperula*, M. L. 8143-8144 ; cf. irl. récent *spéir* « ciel, firmament ».

spica, -ae f. (doublet ancien *spicus* m., d'après F. 446, 14; on trouve aussi un neutre *spicum* et une forme campagnarde avec e [issu de ei?]: *speca*, cf. Varr., R. R. 1, 48, 2, *rustici, ut acceperunt antiquitatem, uocant specam*. La variation de genre est issue sans doute d'une flexion *spicus*, pl. *spica*): 1^e épiphysique ; proprement « pointe » ; cf. *spiculum*. S'applique ensuite à des objets de forme semblable à l'épi : gousse ; carreau ou brique oblongue, *spica testacea*, servant à faire des parquets imitant l'arrangement des grains de blé dans l'épi (v. Rich. s. u.); 2^e l'Épi, étoile dans la constellation de la Vierge. Ancien (Cat.), usuel. Panroman. Les formes romanes remontent à *spīca* et *spīcum*, M. L. 8145 et 8148. Germanique : b. all. *spijk*, -er « Speiche, -cher », v. h. a. *spihari* de **spicārum*; *speiha* de *spicula*.

Dérivés et composés : *spicō*, -ās (presque uniquement usité au passif, *spicor*, qui est sans doute lui-même bâti sur *spicatus* : muni d'épis), M. L. 8146; *spīcēus* (Vg., latin impérial); **spicārum* : grenier à blé, M. L. 8146 a; *spīcīfer* (Manil.); *spīcīgium* (Varr., R. R. 1, 53; L. L. 7, 109, sans doute terme technique de la langue rustique, cf. *flōrīlegium*); *spīculum* : fer barbelé d'une flèche ou d'une lance ; pointe d'un dard ; puis « javelot, épieu », cf. Rich. s. u., M. L. 8147 (mais le fr. *épieu* provient du germanique), et *spīculūs*, -a, -um (Tert.); *spīculō*, -ās : rendre pointu ; *spīcula* : petit épis, muscade; *spīcōsus* (Isid., Or. 17, 19, 3); *spīcella* (Gl.).

On rapproche lat. *spīna*. Hors du latin, rien de net.

**spīda* : *horrida* (Gloss.). Contrépel de *hispīda*, noté *ispīda*, d'après *spiritus*, noté *ispiritūs*, etc.; cf. *scīas*.

spīna, -ae f. : épine (arbrisseau épineux, églantine) ; d'où « pointe, piquant, arête » ; « épine dorsale », de là « barrière du cirque » qui formait en quelque sorte l'épine dorsale de l'arène, cf. Rich. s. u.; sens figuré « difficulté épineuse » (= ἔχων, comme *spinōsus* « épineux » = δραχθόδης). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8150; B. W. s. u. Celtique : irl. *spin*, gall. *yspin*. *spīnus*, -ī f. (et m.; *spinus*, -ūs f., Varr.) : épine noire, prunier sauvage. M. L. 8155.

Dérivés et composés : *spīnālis* (Macr., s. *medulla*), M. L. 8151; *spīneus* (époque impérial, rare); *spīnōsus* (usuel, propre et figuré), M. L. 8153; *spīnōsus*, *spīnōsus*, tous deux tardifs; *spīnīfer*, -er (rares, poétiques); *spīnula* (Arn., Apul.), M. L. 8154, et v. h. a. *spīnula*, *spīnula*; *spīniola*: rose épineuse (Plin.); *spīnētūm*, M. L. 8152; *spīnōscō*, -is (Mart. Cap.). Cf. peut-être aussi *Spinō*, -ōnis m., nom d'un fleuve voisin de Rome.

On rapproche lat. *spīca*; et ombr. *spīna*, *spīnia* « columnă ?» Sens douteux.

spīnea, -ae f. : sorte de vigne, aussi nommée *spīonia* (Col., Plin.). De *spīonia* dérive *spīonicus* (Col.).

spīnter (*spīnther*), -eris n. : *armillae genus quo mulieres utebantur braccio summo sinistro*, P. F. 449, 3. Archaique. Sans doute, emprunt au gr. σπίκτης, cf. Rich. s. u. L'absence d'aspiree, la réduction du groupe de trois consonnes, le changement de genre attestent le caractère oral et populaire de l'emprunt, qui a sans doute passé par un intermédiaire étrusque. De σπίκ-

τός dérive aussi *spintria* « pédaste » (Pétr., Tac., Suét.).

spīnturnīx, -leis f. : est auis genus turpis figura... ea Graece dicitur, ut ait Santra, σπινθύλη, F. 446, 7. Plaute a aussi *spīnturnīcum*, Mi. 989. Rare, archaïque. Emprunt au gr. σπινθύλη, déformé sous l'influence de *coturnīx*.

spīoniā : v. *spīnea*.

spīra, -ae f. : dicitur et basis columnae unius tori aut orbem coniolutus, ab eadem omnes similitudine. Ennius (A. 510) uero hominum multititudinem spīram uocauit, P. F. 445, 1; v. Rich. s. u. Emprunt au gr. σπεῖρα; de là en *sterīllum* dans les Gl.; *spīrula* « tore »; petit gâteau de cette forme.

spīrō, -ās, -ānī, -ātūm, -ārē : souffler (transitif et absolu; cf. Plin. 8, 138, *obtūratis qua spiraturus est uentus cauernis*; et Lucr. 2, 705, *flammarum spirantes ore Chimaerae*), exhaler un souffle ou une odeur; respirer (en parlant de l'homme). De ce sens initial dérivent des sens figurés : « être en vie », « être inspiré »; « respirer » (cf. *mollēm spirare quietem*, Prop. 1, 3, 7), etc. Ancien (ENN.), usuel. Non roman.

Dérivés et composés : *spīrabilis* (attesté à partir de Cicéron, rare); *spīrāculum* : *soupirail*, M. L. 8156, B. W. s. u., irl. *spiracul*; *spīrämen*; *spīrämentum*; *spīrätor*, *spīrätūs* (rares et tardifs); *spīrītūs*, -ūs m. (qui est à *spīrō* comme *hāiliūs* à *hāiliō*) : souffle; air; respiration; aspiration (d'où « esprit » en grammaire, trad. du gr. πνεῦμα); exhalaison. Comme le gr. πνεῦμα, et sans doute d'après lui, « souffle divin, esprit divin », « inspiration », d'où « esprit, âme » (v. *animus*, -ma); et, dans la langue de l'Église, « l'Esprit », sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8158; et en celtique : irl. *speiread*, *spīrūt*, *spīralde*; britt. *yspryd*. De là, dans la latinité impériale, *spīrālīs*, *spīrālīs*, -e adj. = πνευμātikos et ses dérivés (v. B. W. sous *spīriuel*, *spīrueux*); *spīrūt*, -ās (Ital.); *spīriifer* (Ignat.), etc. M. L. 8157 b, *spīrītūs*.

Composés : *adspīrō* : souffler vers, d'où « souffler favorablement (propre et figuré), favoriser » et « aspirer à »; en grammaire, « aspirer » = προστένειν; *adspīrātiō* = πρόσπνευση et δαύντης; et, très tardifs, *adspīrämen*, *adspīrātūs*, *adspīrätūs*; *cōspīrō* = συμπνέειν, usité uniquement au sens moral de « conspirer ». Attesté depuis Lucrèce et Cicéron. *Cōspīrātiō* = συμπνήση (-ννωια, -ννωιας); *ex-* (terme noble et poétique), *in-*, *inter-*, *prō-, re-* *īsus-pīrō*, dans lesquels le suffixe ne fait que préciser l'idée verbale. *Respīrō* et *uspīrō* sont les plus usités et ont fourni un assez grand nombre de dérivés (cf. *uspīrämentum*, Mulom. Chir.); *inspīrāre*, *sūspīrāre*, *uspīrūtum* sont demeurés dans les langues romanes, M. L. 4469 a, 8489, 8489 a.

Aucun correspondant exact hors du latin. Mais on retrouve ici les éléments qui figurent dans des onomatopées relatives au souffle; cf. gr. φύειν « souffler », lit. *puntū*, *pustū* « souffler », etc.; la sonante intérieure est i et non u; et il y a un s- initial; c'est donc un autre type expressif que le type **p(h)u-*. Le groupe german-

nique de v. isl. *fisa* « pédere » est semblable, mais sans doute indépendant.

spīssus, -a, -um : épais. De là « qui coule lentement », et, en parlant du temps, « qui vient lentement, tardif »; par suite, « pénible »; cf. *spīsse* et *spīssigradus* dans Plaute. Par contre, à l'époque impériale, *spīssus* s'emploie au sens de « dru, serré », *spīssissima basia* (Pétr. 31, 1), *spīssus pulsibus* (Vég., Mul. 2, 129, 1), sens qui est à la base de l'it. *spesso*, M. L. 8160, *spīssus*.

Dérivés et composés *spīssō*, -ās (époque impériale); *spīssēscō* (Lucr.); *spīssim*; *spīssitās*; *spīssitūdō*, M. L. 8159 a; *spīssatio*; *spīssamentum* : bouillon, tampon; **spīssia*, M. L. 8159; B. W. épais.

Adjectif en -o- qui s'expliquerait en partant d'une racine attestée par gr. σπεῦδων πυκνόν, συνεχές, περηγός (Hes.), σπεῦδης « étendu » et lette *spīeu*, *spīdu*, *spīstē* « presser » [iter. *spīdit*].

spōlō, -is m. : rate. Emprunt au gr. σπλήν; *spōlēnum* : mouche, emplâtre = σπλήνος; d'où *spōlētās* : couvert de mouches ou d'emplâtres. Non attesté avant l'époque impériale. M. L. 8164.

spōlēdō, -ēs, -duī (seulement dans St Aug.), -ēre : briller, sens physique et moral. Ancien (ENN.), classique. M. L. 8164 a. Celtique : britt. *ysplann*, gall. *ysplennyd*. — Terme surtout poétique et noble; il en est de même des dérivés et composés : *splendor* (dont les représentants romans sont de la langue savante, M. L. 8165); *splendīdus* (d'où *splendīdō*, -ās, Apul.); *splendēscō*, -īs; *resplendēdō* (= *relēscō*; représentants savants dans les langues romaines, cf. M. L. 7246); *ex-splendēdō*. A basse époque se rencontrent aussi *splendētās* (St Jér.); *splendīcō*, -ās (Apul.); *splendīfōcō* (Ital., Mart. Cap.); *splendētēns* (Aug.); *splendētēr* (Tert.), tous de style « noble ».

Noms propres : *Splendō*, -dōnius.

Lit. *spōlēdīu* « je brille » est mal établi. Et *spindētū*, *spindētē* « briller », lette *spōlēdōs* (de **spandras*) « brillant » n'ont pas d'l.

Cf. peut-être m. irl. *lainn* « brillant », de **plāndis*, *lēnn* « lumière ».

spōlīum, -ī n. : dépouille d'un animal (sens surtout attesté en poésie), puis « dépouille(s) d'un ennemi, butin », etc. Dans ce sens, usité surtout au pluriel *spōlia*, ce qui explique la forme féminine du mot dans les langues romaines. M. L. 8168. Celtique : irl. *spēil*, britt. *spail*. Ancien (ENN.), classique, usuel.

Dérivés et composés : *spōlō*, -ās (*spolior*, Enn.); dépollier, M. L. 8169; et *despōlō*, M. L. 2602, britt. *dispeītīo*; *espōlō*; *spōlātō*, -tor, -trīz, -tōrīum, -bīlīs; *inspōlātūs* (depuis Virgile = ἀναφέρετος); *spōlātūm*.

On rapproche gr. σπόλια τὰ παρατάλλομενα ἐρίδια ἄπο τῶν σπελῶν τῶν προβάτων (Hes.); σπόλαξ « peau travaillée, vêtement de peau »; lit. *spōlātāi* « déchets de lin »; sans doute σπόλαξ, σπόλαξ et σπόλαξ, σπόλαξ « taupe »; σφόλαξτεν πτύειν, κεντεῖν (Hes.), et tous les mots apparentés de plus ou moins loin, comme v. h. a. *spōltan* « fendre ». Groupe de mots populaires, dont l'original indo-européen n'est pas clairement restituables.

sponda, -ae f. : bois de lit; par extension, « lit de repos », « civière » (Mart.). M. L. 8170; néerl. *spondē*.

Aucun correspondant exact. Terme technique, attesté depuis Varro; sans doute emprunté?

spondeō, -ēs, *sponpondī*, *spōnsum*, *spondeō* : prendre un engagement solennel (transitif et absolu : « engager » et « s'engager »; Varr., L. L. 6, 71, qui *sponderat filiam despondere dicebant quod de sponte eius, i. e. de uoluntate extierat*; et Serv., in Ae. 10, 79 : *proprie sponderi puellae est; ergo sponsus non quia promittitur, sed quia spondet et sponsores dat*). Usité de tout temps. Se dit de toute espèce d'engagement de caractère religieux (sur ce caractère, v. J. Girard, *Droit romain*, 2^e éd., p. 474, et Westrup, *Notes sur la « sponsio »*, 1947, p. 10 sqq.), en particulier des engagements relatifs au mariage de la part du père qui s'engage (*spondet*) à donner sa fille (*spōnsa*); le masculin *spōnsus* est postérieur à *spōnsa* et se rencontre pour la première fois dans Cic., de Inu. 2, 79; cf. les passages cités plus haut et Serv. Sulp. ap. Gell. 4, 4, 2 : qui uxori ducturus erat ab eo, unde ducebat erat, stipulabatur eam in matrimonium datumiri; qui ducturus erat itidem spondebat. Is contractus stipulationum sponsonumque dicebatur « sponsalia ». Tunc quae promissa erat « sponsa » appellabatur, qui sponderat ducturum « sponsus ». Sed si post eas stipulationes uxor non dabatur aut non ducebatur, qui stipulabatur, ex sponsu agebat... De *spōnsus* est dérivé *spōnsō*, -ās (Dig., Tert.) : épouser; v. B. W. s. u. Tous ces mots sont bien représentés avec ce sens spécial dans les langues romaines; cf. *spōnsus*, -a, *spōnsāre*, *spōnsālia*, *spōnsiō*, M. L. 8174-8177; et irl. *pōsán*. Le texte de Servius Sulpicius énumère à peu près tous les dérivés usités de *spondeō*; *spōnsiō* est usuel et classique, mais technique; *spōnsus* ne se rencontre qu'à l'ablatif; de *spōnsālia*, -ām dérive *spōnsālicius* (tardif, Sid.); un diminutif *spōnsiūcula* est dans Pétrone.

Composés : *cōspondeō* : s'engager ensemble (joint à *coniūrāre*, *comprōmitere* dans le S. C. Ba.); *dēspondeō* : se séparer par engagement de (se dit du père qui promet sa fille, *d. filiam alicui*), par suite « abandonner, perdre », dans *dēspondeāre animūm*, *animōs* ou même simplement *dēspondeāre* (Col.). Dans la langue courante a le sens de « s'engager à donner, promettre »; *dēsponsiō*, -or et *dēsponsō*, -ās, -ātīo (époque impériale), M. L. 2602 a.

respondeō, -ēs : s'engager en retour, ou « répondre à un engagement solennellement pris ». Terme qui a appartenue d'abord à la langue religieuse et qui s'est dit des réponses des oracles, etc., obtenues contre un engagement précédemment pris; sens bien conservé dans le participe *respōnsum*, qui est resté un terme technique du droit ou de la religion; cf. Cic., de Or. 2, 27, 116, *res iudicatae, decreta, responsa*; Cat. 3, 4, 9, *haruspīcum responsa*; T.-L. 7, 31, 8, *responsū senatus*. En passant dans la langue commune, le verbe a pris le sens général de « répondre à une question ». Panroman sous la forme *rēspōndēre*. M. L. 7247; B. W. s. u.

Dérivés : *responsiō* (rare, mais classique); *respon-* *sor* (Plt.); *responsōria* (Ambr.); *responsiūs* (tardif); *respon-* *sō*, -ās (d'abord dans Plaute, puis dans la langue de la poésie impériale; évité par la prose classique) : répondre à, répliquer; et par suite, dans Horace (Sat. et Épîtres), « tenir tête à, résister à », sens

peut-être familier ; *respōnsitō*, -ās, qui se dit surtout des juristes qui donnaient les *respōnsa prōudentiū*.

Sur les sens pris par *respondēo* dans la langue de la chancellerie impériale et de l'Église, v. Souter et Blaise, s. u.

La parenté de *spondeō* et de gr. σπένδω, σπονδή a été vue des Latins, malgré l'étymologie populaire, qui associait *sponde* ; cf. F. 440, 1 : *spondere Verrius putat dictum quod sponte sua, i. e. uoluntate, promittatur. Deinde oblitus inferiore capite sponsum et sponsam ex Graeco dicta ait, quod i σπονδας interpositis diuinis rebus faciat.*

Le rite de la libation est indiqué par gr. σπένδω ; l'obligation résulte du rite. Ceci indique, évidemment, le sens indo-européen, disparu en latin, par suite de l'existence de *libare*, qui a servi à désigner l'accomplissement de l'acte rituel. La racine n'était connue jusqu'ici qu'en grec et en latin ; or, on la retrouve en hittite, où la racine* (i)σpānd-, avec ses nombreux dérivés, désigne l'acte de la libation sacrificielle. Comme dans *mordeō* et *tondeō*, la valeur de la formation est « itérative », et non causative ; en pareil cas, l'adjectif en -ton'a pas l'élément -i : *spōnsus*, et le parfait indo-européen fournit le perfectum : *spōndi*. Le cas est donc différent de celui de *moneō*, *monitus*, qui a entraîné *monui*.

Le sens de *spefa* dans le groupe ombrien *mefa spefa* (T. E. VI a 55) est peu sûr : *mensam* (= *libum*, Vetter), **spensam* (i.-e. *aspersam*) ? V. Devoto, *Tab. Igwo*, p. 209.

spongia (*spongea* et *spungia*, *sfungia*, Isid., Or. 20, 2, 16 et 12, 6, 60; *sfungidus*, Orib.), -iae f. : éponge. Sert aussi de cognomen. Emprunt ancien (Caton) au gr. σπόγγη, latinisé ; d'où les dérivés : *spongola*, -lūs ; *spongiosus*, -a, -um ; *spongius*, -a, -um ; *spongīō*, -ās, tous d'époque impériale. M. L. 8173 et 8173 a. Celtique : irl. *spong* ; britt. *yspwng*. Germanique : v. h. a. *spunga*, v. angl. *spyncē*. Cf. *fungus*.

**spōns*, *spontis* f. : substantif usité seulement au génitif *spontis* et à l'ablatif *sponte* ; le nominatif *spōns* est seulement dans Charisius et dans Ausone, et *spōtem* est peut-être dans Varr., L. L. 6, 72, mais le texte est peu sûr. Le génitif et l'ablatif *spontis*, *sponte* sont accompagnés d'un adjectif possessif : *meae*, *meā*, *tuae*, *tuā*, *suae*, *suā*, etc., ou, quelquefois, à l'époque impériale, d'un génitif : *sponte ducum*, Luc. 1, 99 ; le génitif ne figure que dans l'expression *esse suae spontis* « être maître de soi-même, agir de sa propre volonté ». *Meā sponte* veut dire « de ma propre volonté, spontanément ».

Dérivés tardifs : *spontaneus*, *spontalis* (= *exōtōc*).

Les Latins rattachent *sponte* à *spondeō* ; cf. Varr., L. L. 5, 69, *spondere est dicere spondeo, a sponte : nam id ualeat et a uoluntate, et Fest. 440, 1, cité s. u. spondeō*. L'ablatif *sponte* paraît exclure un ancien thème en -i-. On rapproche le verbe germanique occidental, v. h. a. *spōna* « pousser, attirer », mais ni le sens ni la forme ne sont clairement expliqués par là.

sporta, -ae f. : panier de paille ou de bois tressé, à fond plat et à double anse ; cf. Rich, s. u. Emprunt au gr. στρόπλι sous sa forme d'accusatif στρόπλα ; la syncope de i et l'assourdissement du d en t dénoncent un

intermédiaire étrusque ; l'o latin ne rend pas non plus l'u grec dans les emprunts directs au grec (cf. gr. γρίμα, et, inversement, *soccus*). Ancien (Plt.), populaire ou technique. M. L. 8179. Germanique : v. angl. *spyre* (de *sported*?).

Dérivés : *sportula* : petit panier ; en particulier, à l'époque impériale : petit panier dans lequel les patrons offraient à leurs clients des cadeaux en nature, vivres, etc. ; par métonymie, « présent, cadeau ». M. L. 8181, et all. *Sporteln*; *sportulō*, -ās (Cypr.), d'où *sportō* (Caes. Ar.); *sportella*, M. L. 8180 ; britt. *ysport*, *ysportellē*; *sportellarius*.

spūma, -ae f. : écume, mousse, bave (s'emploie au singulier et au pluriel) ; le pluriel semble plus usité, cf. *salīuē*, *medullē*) ; par extension, « écume de sel », *s. nitrī* = ἀρρώντρον ; *s. argenti* « litharge » ; sorte de savon ou de pommade, *s. caustica*, *Bataua*. Ancien (Enn.), usuel, classique. M. L. 8189. V. B. W. *écume*.

Dérivés et composés : *spūmō*, -ās, M. L. 8190; *spūmātiō* (Cael. Aurel.); *spūmātūs*, -ūs (Stace) ; *spūmābundus* (Apul.) ; *spūmēscō* (Ov.) ; *spūmēus* (époque impériale) ; *spūmīdus* (Apul.) ; *spūmōsus* (= ἀρρώντρος), M. L. 8191 ; **spūmula*, M. L. 8192 ; *spūmīfer*, -ger, -gena, épithète d'Aphrodite, copie du gr. Αρρένεα, -ρενής (tous poétiques) ; *dē-spūmō* : 1^e enlever l'écume ; 2^e répandre comme de l'écume ; 3^e cesser d'écumer ; *exspūmō* : suppurer (Cels.) ; *inspūmō* (Tert.), faits d'après *exspūmō*, *inspūmō*, auxquels le sentiment des Latins rattachait *spūma*.

Pour un dérivé sans s initial, v. *pūmex*. Mot originellement populaire de forme peu fixée. Formes en -n- ordinairement à l'Est : skr. phēnah « écume, impureté superficielle » (avec un ph de caractère populaire), osèle finkā, v. sl. pēny (féminin comme le mot latin, au pluriel en vieux slave ; au singulier par la suite : serbe pena, spjēna à Raguse ; russe pēna), lit. spīnē et v. pr. spoayno (Voc.). Formes à -m- à l'Ouest : v. h. a. *feim* et v. angl. *fām* (masculin), et aussi en avest. *spāma* « crachat, écume » et dans un parler iranien, le sogdien, *pym'kh* « écume ». Inconnu au grec et à l'arménien.

spūō, -is, -ī, *spūtūm*, -ere : cracher ; *spūtūs*, -ūs m. (Cael. Aur., etc.) ; *spūtūm* : crachat, M. L. 8197 ; *spūō*, -ās, qui tend à remplacer *spūō* dans la langue parlée, M. L. 8196, et ses dérivés, *spūtāmen*, -mentum, -tor ; *spūtālicus*, mot formé par Sisenane pour traduire le gr. χαττυτος. Ancien, assez rare dans les textes à cause de son sens.

Le crachat a, dans la croyance populaire, une valeur apotropaïque ; cf. Plin. 28, 35, *ueniam a deis petimus spuendo in sinum* (Pétr. 74, 13), et Plt., Cap. 550, qui *sputatur morbus* ; de là le sens physique et moral de *dēspūō* : détourner un mal en crachant ; puis « rejeter avec mépris » ; *expūō* : chasser en crachant ; *respūō* : rejeter en crachant, puis « repousser dédaigneusement », cf. gr. ἀποτύπω, ἀπτύω ; *cōspūō* (*cōspūtūō*) : cracher dessus, couvrir de crachats, et « mépriser » (χαττυτο). Sur v. fr. *escoupir*, v. B. W. sous *cracher*.

Inspūō, *Inspūō* ne sont attestés qu'au sens propre « cracher sur ». — Il y a une différence de sens entre *scēreō* et *spūō*, comme on le voit par Plaute, Mi. 647 : *minime sputator, scretor sum, item minime mucidus*.

Comme *sternuō*, le verbe *spūō* appartient à une racine expressive dont les formes étaient variables en indo-européen et diffèrent d'une langue à l'autre (cf. *scréō*).

Lat. *spūō*, *spūtūm* est à lit. *spiduju*, *spiduti* et à v. sl. *pljuje*, *plvati* « cracher » ce que *suō*, *sūtūm* est à v. sl. *šíja*, *šíti* « coudre » (v. ce mot). Le sanskrit a *śhīpati* « il crache » et *śhyūtād* « craché », comme il a *śiyati* « il coude » et *śyūtād* « cousin », en face de lit. *siūti* « coudre » (sur un type **stuppio*, **suppio* supposé par roum. *scipa* et *stupi*, v. Graur, Mél. ling., p. 23). Une dentale se retrouve dans arm. *t'k'anem* « je crache et uk' » il a craché » ; ceci a conduit à tenir pour ancien, et non pour issu de **py-* (ce qui serait phonétiquement possible), le t de gr. πτύω. Le gotique a *spewan* « cracher », en face de la forme différente v. isl. *spjája*. L'ū de v. isl. *spýta* « cracher » et *spýja* n'a rien d'essentiel ; car le grec a ἀπτύω « il a craché ». Il y a des formes à dentale dans gr. πνύται, πνύται « πνει » (Hes.), en face des formes germaniques. Cette variété de formes dans une racine expressive, à la fois vulgaire et comportant des valeurs actives, avec efficacité quasi magique, exclut la restitution d'un original indo-européen.

spūreus, -a, -um : sale, impur. Classique et usuel. M. L. 8194 (avec u fermé, comme *murcus*?).

Dérivés et composés : *spurcō*, -ās, M. L. 8193, et *cōspurcō* ; *spurciūa*, -ūes (rare) ; *spurcāmen* (Prud.) ; *spurcāmē*, -ūm (bas latin), conservé en germanique : m. néerl. *sporkelle*, nom du mois de février ; *spurcīdicus*, -ūficus (tous deux plautiniens), -loquium.

Le sens premier de *spurcus* était peut-être un mélange, impur ; cf. F. 474, 31 : *-m uinum est quod sacris adhiri non licet, ut ai Labeo Antistius lib. X commentarii iuris pontifici, cui aqua admixta est defrutumue, aut igne tactum est, mustumue antequam defervescat*. En ce cas, il est possible qu'il soit apparenté à *spurius* « bâtarde », c'est-à-dire « de sang mêlé ». Ancien terme du vocabulaire religieux, où, d'ailleurs, il est toujours resté, jusque dans les représentants romans ; cf. M. L. s. u. *V. spurius*. Pour le suffixe, cf. *cæcus*.

spurius, -a, -um : bâtarde. Terme de la langue du droit ; cf. Gaius, Inst. 1, 64 : ... solent spurii filii appellari, uel a graeca uoce quasi σποράδην concepti, uel quasi sine patre filii. Par suite, « faux, inauthentique ». *Spurius* sera de cognomen en latin et en osque. Il y a un nom étrusque *Spurinna* (avec ū, cf. Haret, Man., § 322) ; le neutre *spurium* a le sens de *cunnus, pudendum muliebum* (Isid., Or. 9, 5, 24) et serait d'origine sabine d'après Plutarque, Quaest. Rom. 103. Peut-être mot d'origine étrusque, apparenté à *spurcus* ; cf. Glotta, 15, 243. M. L. 8195.

sqūlūs, -a, -um : couvert de croûtes ou de plaques de boue formant écaillles, crasseux, sale (un exemple dans Enn., Sc. 311, *strata terra lauere lacrumis uestem squalum et sordidam*).

Dérivés : *sqūlidūs* (Acc., Luc.) ; *sqūleō*, -ēs : être couvert de plaques ou d'écaillles, cf. Vg., Ae. 10, 314, *per tunicam sqūlētēm auro* ; G. 4, 13, *picti sqūlētā terga lacerti*, par suite « être rugueux, hérissez, couvert de saletés » ; et « être en deuil » (cf. *sordēs*) ; *sqūlēs*, -is (Varr., Pac.), remplacé par *sqūlōr* (que Lucrece oppose à *lēuor*, 2, 425) ; *sqūlēntia* (Tert.) ;

sqūlidūs, cf. Accius (517), *eius serpentis sqūamae* *sqūlido auro et purpura praetextae*, M. L. 8198 ; *sqūlidūs* (Amin.) ; *sqūlefaciō* (bas latin) ; **sqūleus*, M. L. 8197 a.

Rapproché de *sqūama* par les Anciens ; cf. Gell. 2, 10, 19 sqq., Non. 452, 18 sqq.

Cf. peut-être dor. πτῆδες, ion.-att. πτῆδες (mais le π- initial peut aussi représenter *p-) et v. sl. *kalū* boue (mais on propose aussi d'autres rapprochements : v. Trautmann, *Balt.-sl. Wör.*, p. 113 sqq.). Un **skwā* initial n'est pas attesté, pour ce groupe, hors du latin.

sqūlus, -I m. : sqale, chien de mer. Quantité de l'a inconnue ; dans Ovide, Hal. 133, il faut lire *sqūatus*, non *sqūalus*.

Sans doute à rapprocher de *squatūs* et peut-être de *sqūama*. On rapproche aussi v. pr. *kalis* « wels (silure) » et v. isl. *hualr* « baleine » ; avec στ- précédé de prothèse gr. ἀσταλος « poisson indéterminé » (Hes.) et skr. *chāla* « poisson rouge d'eau douce » (J. Bloch) ; tout ceci assez vague.

sqūāma, -a, -um : écaille (sens propre et figuré). Ancien, technique, usuel. M. L. 8199.

Dérivés et composés : *sqūātūs* (Tert., Vulg.), cf. λεπτωτός ; *sqūātūm* (Plin.) ; *sqūameus* ; *sqūāmōsus*, M. L. 8202 ; *sqūāmula* (Cels.), M. L. 8201 ; *dēsqūāmō*, -ās : écailleur, M. L. 2603, d'où *sqūāmāre*, M. L. 8200, avec le même sens ; *sqūāmīfer*, -ger, -cutis (poétique).

V. sqūālus.

sqūrrōsūs, -a, -um : ab eadem squamarum similitudine dicti, quorum cutis surgit ob assiduum inluviem. *Lucilius* (1121) : « uaronum ac rupicum squarrosa incondita rostra », P. F. 443, 1. Sans doute corruption de **escharōsūs*, dérivé de ἔχαρα, rapproché par étymologie populaire de *sqūama* ; ou noté *sq-*, au lieu de *es-*, par contre-pé, et avec gémination expressive de type populaire. Le sl. *skvara* « sordēs » est loin pour le sens.

squatūs, -a, -um : ange, poisson de mer ; glosé *genus pisces dictus quod sit squamis acutus et eius cute lignum politur* ; correspond au gr. πλύν.

Dérivé : *squatina*, même sens. M. L. 8203, 8204. **V. squatūs**?

sqūilla, -a, -um : squille, crustacé. Depuis Varron. Conservé en italien et en logoudorien. M. L. 8204 a. Souvent confondu avec *scilla*. Mais les sens sont bien différents.

stabilis, *stabulūm* : v. stō.

stadium, -I n. : stade. Emprunt au gr. στάδιον, attesté dès Lucilius et latinisé, d'où *stadiālis* (ager), *stadiātūs* ; passé dans les langues romanes. M. L. 8210.

stāgnūm (sur l'ā, v. Priscien, GLK II 63, 8), -I n. : étang. Ancien (Enn.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8217 a ; v. aussi B. W. *étancher*.

Dérivés : *stāgnō*, -ās, M. L. 8217 (et **restagnō*, 7247 a) ; *stāgnōsūs* (époque impériale) ; *stāgnālīs* (-ris, -rius), *stāgnālīs*, *stāgnēnsis*, *stāgnīnus*, *stāgnātōr*, -ōrium, tous très tardifs. Aucun rapprochement clair.

střndti, střnīte « il répand » doit être un ancien présent en *-nā- de cette racine à élargissement ; l'irlandais a, du reste, conservé *sernaid* « il étend ». La forme de *irl. sternād* et celle de lat. *sternō* ont été expliquées par M. Marstrander, *Observations sur les présents indo-européens à nasale inflexée* (Oslo, 1924), p. 33 sqq. — Le latin a conservé le type de skr. *stirnāh* dans *strātus*, qui a entraîné le *perfectum strāui*. On a aussi *strāgēs*.

Le grec a aussi un autre type d'élargissement à *ē/ō qu'attestent l'aoriste *έπτροπος*, le parfait *έπτροπας*, l'adjectif *έπτρωτος*, etc. Le latin n'a rien de pareil.

Un élargissement en -u- est supposé par got. *straujan* « étendre, répandre » et v. bret. *strouis* « strāui » ; il rend compte du présent du type skr. *stṛṇōti*, gr. *στρέψει*. Le lat. *struō* s'explique sans doute par cet élargissement (v. ce mot).

Une forme à *l*, **silā-*, de la racine qui se retrouve dans v. sl. *steljō*, *stilati* « étendre » semble figurer dans *lātus* « large », *silatta(?)* et peut-être dans *stella*. V. aussi *tellūs*.

sternuō, -is, -ul, -ātūm, -ere : éternuer ; quelquefois transitif *sternuō ōmen, approbātōnem* ; de là *sternūtum* (Gloss.), conservé dans les langues romanes, M. L. 8252 ; *sternūnen, -mentum*. Itératif : *sternuō*, -ās, attesté seulement à l'époque impériale (Pétr., Plin.), qui a remplacé *sternuō* dans les langues romaines, M. L. 8250 (et 8251, **sternūtiare*, *sternūtātō*, -tāmentum ; *sternūtus*.

Comme celle de *spūo*, la racine de *sternuō* appartient à un groupe indo-européen dont les formes sont diverses, puisqu'il s'agit d'un mot expressif, non fixé. Le grec a un aoriste *έπτροπος* et, pour « éternue », *πτάρημα* et *πτόρος* (cf. *spūo* et *πτώμα*). La racine comporte une forme élargie par *eu- dans *irl. sreod* « éternue-ment », gall. *ystrew*, *treu* (même sens) ; cette forme explique le type du présent gr. *πτάρωμαι*, ainsi que celle de *sternuō*. La forme **steru-*, **stre-* de la racine, indiquée par le céltique, se retrouve dans lat. *sternuō*, ancien présent en *-nu- passé au type thématique et où le vocalisme radical -e- s'explique par une forme non conservée du subjonctif, comme dans *sternō*. Toutes les formes latines sont faites sur le présent *sternuō* ainsi obtenu. L'arménien a *p'rnēl* « éternuer » (Job XLI 9), où p'r- doit reposer sur un ancien *ph'r-, le timbre "de r étant attendu dans une racine à élargissement *-eu- (le p' arménien pourrait aussi reposer sur *pt-).

Arm. *p'rnēl* pose une question plus large ; il traduit gr. *πτάρημα*, Job. XXXIX 25 ; et, de la même racine, *p'rn̄gal* (ou *p'rnkāl*) a un sens voisin. Dès lors, on doit rapprocher *irl. srenim* « je ronfle », qui ne se sépare, en effet, pas de *irl. sreod* « éternue-ment ». Le latin lui-même a *steriō* « je ronfle », où *-te/o est un élément de formation rare en latin ; cf. cependant le *nictū* d'Ennüs. Le grec a *πέτρωμα* ou, avec un x expressif, *πέτρω*, et, d'autre part, peut-être *ρόδος* « bruit des vagues », *v. roncus*. Cf. aussi *strepō*, *stridō*.

Le sens de « éternuer » de lat. *sternuō*, gr. *πτάρωμαι*, provient sans doute en grande partie de la valeur propre du présent à nasale, dont l'aspect déterminé se prête à indiquer un phénomène brusque tel que l'éternue-ment.

sterquilinium : v. *stercus*.

stertō, -is, -ul, -ere : ronfler. Ancien, familier ; *steti* « ronfleuse » (Pétr.) ; *dēsteriō* (Pers. 6, 10) : cesser de ronfler ou de rêver. Supplanté à basse époque par *roncō*, *runcō*. Non roman. Cf. M. L. 7292 et 7447, par V. *sternuō*, *strepō*.

stibium, -I n. (stibia, Gloss.) : antimoine. Latinisation de *stibī*, *stīmī*, transcription du gr. *στίβη*, *στίβη* (Plin.) ; d'où *stibō*, -ās (= *στίβης*, *στίβης*) ; *stibinus* (Vulg.).

sticula, -ae f. : sorte de vigne (Colum. 3, 2, 27). Inexpliqué. Voir André, REL XXX, 152. Sans rapport avec *stic(h)a* « tunica » (Ed. de Diocl., Gl.), transcription du gr. *στιχήν*.

stigma, -ae f. : marque au fer rouge. Latinisation de *στίγμα*, -ātōc, rangé par la langue populaire dans la déclinaison des thèmes en *a* et devenu féminin (cf. *schema*).

Dérivés : *stigmōsus*; *stigmō*, -ās = *στίγματος* (tardif). M. L. 8254 a.

stigō, -ās : v. *stingō*.

stilagō (still-), -inis f. : trad. de *xopovōtovō*, *Plantago corōnopūs* (Diosc. 2, 157). Inexpliqué.

stilla, -ae f. : goutte (que les grammairiens essaient de différencier de *gutta*, ainsi « *gutta imbrīum est, stilla olei uel aceti* », Suét.). Attesté depuis Varro. M. L. 8258.

Dérivés et composés : *stillō*, -ās : couler goutte à goutte, distiller (sens propre et figuré), M. L. 8258 a ; d'où *stillātūm* (Varri.), *stillātō* (St. Jér.), *stillanter* (Ambr.), *stillārium* (Sén.), *stillāticūs* et *stillātūs* (Plin.), *stillāmentū* (Fulg.) ; dē, M. L. 2604 a, *dis-*, *ex-*, *in-*, *re-**stillō*; *substillūs* : qui tombe goutte à goutte ; se dit aussi du temps : *-m tempus ante pluviā iam paene umidum, et post pluviā non persicūm, quod iam stillaret, aut nondūm desisset*, P. F. 399, 5, *stillūcidūs* : *-m eo quod stillatūm cadat*, Varr., L. L. 5, 27. Dans la langue du droit, « écoulement des eaux de pluie », M. L. 8259.

Malgré l'affirmation de Festus (cité s. u., *stīria*), il n'est pas évident que *stilla* soit un diminutif de *stīria*. A en juger par *gutta*, on est plus tenté d'y voir une forme à géminée expressive en face de gr. *στίλη* « goutte d'eau ». Quant à *stīria*, dont le sens ne concorde guère avec celui de *stilla*, les rapprochements proposés supposent une racine **stei-* avec suffixe à -r- constant : lit. *stīros akīs* « yeux fixes », avec des verbes dérivés tels que *styrētū*, *styrēti* « se raidir, se congerler », v. isl. *stīra* se raidir » (M. Trautmann n'a pas cru devoir retenir ce rapprochement pour le lituanien).

stilus, -I m. : en général, tout instrument composé d'une tige pointue ; spécialisé dans les diverses langues techniques : pointe de chausse-trape (Auct. B. Afr. 31, 5 ; cf. *stimuli*, Cés., B. G. 7, 73, 9) ; aiguille ou sonde usitée en arboriculture (Pall. 4, 10, 20 ; Col. 11, 3, 53) ; tige de cadran solaire. En particulier, « poinçon » de fer ou d'os, terminé par une lame plate et large à l'une de ses extrémités, dont la pointe servait à écrire sur la cire des tablettes et la surface plate à effacer (de là *uertere stimūlū*). En rhétorique, *stilus* est devenu synonyme de *scriptiō*, *scriptūra*, comme le fr. « plume », cf. Cic., Or. 150, *stilus exercitūtūs*, et a pris le sens de « exercice

écrit », cf. Quint. 10, 7, 4, *multus stilus et assidua lectio*, et « façon d'écrire, style », et même, à l'époque impériale, a pu s'employer en parlant de l'éloquence, d'après ḥātō. La graphie du fr. *style* est due à un faux rapprochement avec στύλος. Ancien (Plt.), classique, usuel. M. L. 8260, et v. h. a. *stil*. Dénominatif *stilō*, -ās « pousser une tige » dans Colum. 4, 33, 3 ; *stilosus* : *quod silo recto pedes similes habet* (Chir., Vég.) = *orthocolus* ; *dēstīlātūr, M. L. 2604. V. *stimulus*?

stimulus, -I m. : aiguillon (= κέρτρον). Sens physique et moral. Ancien, usuel, classique. Les formes romaines remontent à **stimulus* et *stumbulus* (cf. *stipula*, **stūpula*), M. L. 8261 ; de même brit. *swmml* ; v. Graur, Notes éym., p. 16.

Dérivés : *Stimula* : déesse qui aiguillonne, cf. Varr. ap. Aug., Ciu. D. 4, 11, etc., peut-être déformation populaire de Sémélé, cf. Ov., F. 6, 503, *dubium Semeiae Stimulaena uocetur*; *stimuleus* (Plt.) ; *stimulosus* (Caēl.); *stimulō*, -ās ; *stimulātō*, -tor, -trix, et *ex* (= *excitō* dans la langue poétique et impériale), *in-stimulō* (synonyme poétique de *instigō*). On pense à un élément **sti*- qui se retrouverait dans *stīlus* et dans *stinguō*.

stinchus : v. *scincus*.

**stingō*, -is ; *stigō*, -ās : attesté seulement dans les gloses, où on lit *stigo* : *distinguō*, CGL V 526, 6 (à côté de *stīngō* : στίγμα, CGL II 437, 62), et *stigat* : *incendit*, *inflammāt*, *distinguit* (ce dernier verbe ajouté par une seconde main), CGL V 515, 54. — *stīngō* doit avoir été extrait artificiellement du composé qui est seul employé *instīngō*, -ās « piquer contre », « exciter, stimuler » (déjà dans Térence ; joint à *stimuli*, Lucr. 4, 1082), d'où *instigātor*, -trix, -tiō, -tor, -trix, -ās (époque impériale), M. L. 4474.

A côté de cet intensif-duratif en -ā- (cf. *éducāre*) existe un verbe thématique à nasale inflexée : **stīngō*, -is, non attesté lui non plus en dehors de la glose citée plus haut, mais qui figure dans une série de composés :

distinguō (noté le plus souvent *distinguō*, mais cf. Vel. Long., GLK VII 67, 20 : *inuenti sunt qui distinguere quoque sine u littera et scribere et dicere maluerunt, adiciēt et illam rationē, quod distinguere est interposito puncto diuidere atque diducere*, ce qui indique que l'on avait, au moins partiellement, le sentiment d'une différence entre *stīngō* « piquer » et *-stinguō* « éteindre »), -is, -stīnzi, -stīnūtū, -stīng(u)re (= διστίγματος) : *distinguō*, séparer par des marques ; cf. *distinctus* : *xatā-tūtrōc* (Gloss.), par exemple dans Plin. 10, 144, *alia (qua sunt) punctis distincta* ; Cic., N. D. 2, 95, *caelum... astris distinctum et ornatum*. Employé au sens moral de « distinguer (par l'esprit) », séparer, définir » ; de là : *distinctiō* (Cic.), -tor (bas latin), -tor, -ās (Tac., St.), *distinctiōnē* (bas latin), *distinctiō* (Prisc.) ; *indistinctus* (= διδύτητος ; époque impériale). Irl. *distingaim* « *stīngō* » (savant).

instīng(u)ō, -is : attesté pour ainsi dire seulement au participe *instinctus* : aiguillonné, stimulé (sens moral) ; de là : *instinctus*, -ās m. (Cic. = θέσθιασμάτος) ; *instinctiō* (Tac., sens voisin de *auctor*) ; *instinctiō*, -tūra (tariffs).

interstīng(u)ō, usité au participe *interstinctus*, synonyme de *distinctus*, *interpunctus* dans la langue impériale ; *interstinctiō* (Arn.). — V. sous *stinguō*.

1 L'ombrien a(n) *stīntū* impér. « instingitō TE III 18, 19, 20, se rattache à *stīngō*, cf. Vetter, Hdb., p. 214.

stinguō, -is, -xi, -ctūm, -ere : éteindre. Se trouve seulement dans Lucrèce (au sens propre et figuré ; cf. 1, 666 ; 2, 828 ; 4, 1098), dans les fragments poétiques de Cicéron (Prisc., GLK II 564, 18 sqq.) et dans la glose *stinguō* : *σθένων*, CGL II 430, 13. Partout ailleurs le sens, « déterminé » par nature, appelle les formes à pré-verbe :

ex(st)inguō : éteindre (sens propre et figuré). Classique, mais non dans Plaute, qui emploie *restinguō*. Usuel. M. L. 3070 (mais cf. aussi *stinguere*, M. L. 8262 ; B. W. éteindre) ; *ex(st)inctiō* ; *-tor* (Cic.), -tor, -ās (Plin.) ; et *in-ex(st)inctus* (Ov.), *inex(st)inguibilis* (= διστέντος) ; *interstīng(u)ō* (rare, Lucr. 5, 761) ; puis Mart. Cap. et Apul.) « éteindre ». Formé sous l'influence de *interficiō* ; *rest(i)ngō* : éteindre (sens propre et figuré). Ancien, classique, usuel. D'où *restinctiō* (Cic., Fin. 2, 3, 9) ; *irrestinctus* (in-) « non éteint » et « inextinguible » (Sil., Mart.), d'après *in-extinctus*.

Praestigiae se rattache plutôt à *stringō*.

Il est possible que *stinguō* ait été extrait secondairement des formes à pré-verbe par Lucrèce et Cicéron, conformément à l'usage poétique qui autorisait l'emploi du simple pour le composé, ainsi *dare* pour *ēdere*, *pellere* pour *expellere*, etc., et par suite de la confusion dans la prononciation de *stinguō*, *e(st)stinguō*. Il n'y a pas de parenté étymologique entre *disting(u)ō* et *extinguō* ; mais la langue les a rapprochés : « piquer » et « brûler » sont des mots de sens voisins (cf. alle *erstickēn* et *ersticken*) ; *instinctus* s'emploie avec une valeur comparable à celle de *incēnsus*, *inflammātūs* (*instinctus amōre, incēnsus amōre*) ; on a été amené ainsi à voir un couple antithétique dans *insting(u)ō* et *ex(st)inguō*, et les formes ont réagi l'une sur l'autre. C'est ce qui explique les graphies *distinguō* et *instinguō* (ce dernier, du reste, à peine attesté).

Les formes signifiant « piquer », à savoir *stingō* dans les gloses, *in-stīgāre*, sont visiblement à rattacher de gr. στίγμα « je pique » (avec στρίγω « esclave marqué au fer », στρίγει « tatoueur ») ; v. sax. *stekan*, v. h. a. *stehan* « piquer », got. *in stika* « ἐν στρίγην », etc., sont douteux à cause de got. *stakins* (accusatif pluriel) « στρίγατα » ; cf. aussi le groupe indo-iranien de skr. *tejate* « il est pointu », skr. *tigmāt* et v. perse *tigra* « pointu », etc. Mais les formes grecques ne justifient pas le -gu- de *distinguō*, quoique, par son sens, ce verbe appartienne à la famille de *instigāre*.

Quant à *extinguō*, *restinguō*, ce n'est pas seulement le -gu- qui fait difficulté ; c'est, de plus, le sens qui ne s'explique pas par « piquer ». On pense naturellement au groupe, énigmatique et obscur, de lit. *gēstī* (prétérit gesātū) « s'éteindre », v. sl. *gasiti* « éteindre », et de gr. ζεῦρη « je me suis éteint », φθῶσαι (ionien) « éteindre », οὐεῖσσαι/οὐεῖται « éteindre », ζεῦραι « οὐεῖνται » (Hés.), où il y a un ancien *gʷʰ- ; le ζέασον φθῶσει d'Héschius vient, d'ailleurs, tout compliquer en grec. Et l'on ne voit pas comment le rapprochement de ces formes pourrait rendre compte de *stinguō*. On retiendra

seulement que, s'il a existé un *-stingū*, *-stinxī* au sens de « éteindre », on a pu faire *distinguō* au lieu de *distingō*, d'après *distinxī*. — Le rapprochement avec *tingō*, *tingū*, où le *gu* n'est pas constant, n'explique rien.

stingus : v. *scincus*.

stipa f. : v. *stipula*.

stipendum : v. *stips*.

stipes, *-itis* m. : pieu rond fixé en terre, poteau, « *fus-tis terras defixus* », P. F. 413, 4; tronc d'arbre. Sert de terme d'injure (cf. *caudes*). — Ancien (Enn.), technique ou familier. Dérivé : *stipidōsus* (Ps.-Apul., *Herb.* 68, 13; 75, 29). Une forme *stips* avec le même sens est dans *Pétrone* 43, 5 : *et illa stips... et cette bûche* » (v. W. Heraeus, Kl. Schr., 139) ; c'est à *stips*, et non à *stipes*, que remontent les formes romaines ; cf. M. L. 8264 ; à *stipārius*, les formes germaniques du type v. angl. *stipere*, etc.

V. *stipō* et, pour la forme, *caespes*.

stipō, *-ās*, *-āl*, *-ātum*, *-āre* : serrer, presser, entasser, *s. mella*, *argumentum*; en particulier « entourer étroitement » ; cf. Cic., Phil. 3, 12, 30, *qui senatum stipari armatis*; Sest. 44, 95, *qui stipatus semper sicarius, saepius armatis, munitus indicibus fuit*. Classique, usuel. M. L. 8263.

Dérivés et composés : *stipātor* : garde du corps, satellite ; *stipātiō* (classique) ; *stipāmen* (tardif), **tūcūs* (Gl.) ; *cōstipō* : serrer, presser, resserrer (dans la langue médicale, s'oppose à *laxare*) ; *cōstipātiō*, cf. *stipō* et *ostētō* (Hipp.), M. L. 2171 et 2171 a; *obstipō* : penché en avant, incliné ; s'oppose à *rēctus* et, à basse époque, s'emploie pour *p̄auus*. Rare, archaïque et postclassique ; *obstipātiō* (latin ecclésiastique).

Pour *stipa* (i?), v. *stipula*.

Le lituanien a *stimpū*, *stipi* « se raidir », *stiprūs* « fort » et le germanique, v. angl. *stif* « raide », etc., qui répondent exactement à la forme radicale latine ; le φ de gr. *στρόφω* « foulé, serré, compact » peut reposer sur un *ph* expressif. Mais il y a aussi des formes à b : gr. *στρέψω* « je foule », *ἐνδυρισις* en foulant i, *στριψός* « foulé, serré, compact », arm. *stipem* « je contrains », lit. *stibiu* « je me dresse », *stebas* « pilier ». V. aussi *stips*, *stipes* et *stipula*, *stipular*. — Pour le st- initial, cf. le groupe de *stapeō*, etc.

stips, *stipis* f. (le nominatif n'est attesté que chez les grammairiens ; *stipis*, Prud.) : petite pièce de monnaie ; cf. Varr., L. L. 5, 82, et Fest. 379, 3, *stipem esse nummum signatum, testimonio est et de eo quod datur in stipendum militi, et cum spondetur pecunia, quod stipulari dicuntur*; et Dig. 50, 16, 27, *stipendum a stipe appellatum est, quod per stipes, i. e. modica aera colligatur*; par suite « petite offrande ou aumône ». Ancien (Enn., Plt.), assez rare. Non roman.

Le sens de « nummus signatus » autorise à rapprocher *stipō*.

Composé : *stipendum* (issu par haplographie de **stipendium* ; cf. Varr., L. L. 5, 182, *militis stipendia ideo quod eam stipem pendebat*; l'i dans Enn., A. 265, *Poeni stipendia pendunt*, et Cat. 64, 173, est dû à une nécessité métrique ; on a l dans Anth. 649, 25 et Sidoin., Epist. 8, 9, 5; Carm. 47; et les formes épigraphiques tardives

stependia, *stupendia* (cf. *stipula*, *stupula*) supposent plutôt une prononciation avec t ; cf. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, 132; Stoltz-Leumann, *Lat. Gr.*, 85-86) : 1^o tribut impôt (payé en argent, différent de *uetigal*, contribution en nature) ; 2^o solde payée aux soldats, *stipendia merere*; puis, par métonymie, « année(s) de service » et « service », employé au sens figuré, e. g. Sén., Ep. 93, 4, *functus omnibus humanae uitiae stipendiis*.

Dérivés : *stipendiārius* (Cic.); *stipendior*, *-āris*; *stipendiōs*, *-diālis*.

stipula, *-ae* f. : tige des céréales, chaume, paille, étoile. Ancien (Tér.), technique. Un doublet *stupula*, *stupla* est attesté chez Varro et dans les inscriptions et conservé dans les dérivés romans ; cf. M. L. 8265; B. W. sous *stéule*; celtique : *britt. soft* (de **stupla*); et germanique : v. h. a. *stupfala* « Stoppel ». Sur *stipula* semble avoir été refait secondairement un simple *stipa* ; cf. Serv. in Ae. 1, 443 : *a nauibus in quibus stipula interponitur uasis, quam stipam dicunt* (cf. 3, 465); Fest. 478, 5 : *unde (sc. a stipā) et stipam, qua[m] amphorae cum extruduntur, firmari solent*. Toutefois, *stipa* peut être un postverbal de *stipō*. M. L. 7252 a, **resticulum*.

Pour la racine, v. *stipō*. Pour la forme, cf. russe *стебль* « tige (de plante) », v. sl. *stiblъ* « καλάμη », avec la forme en b de la racine.

stipulor, *-āris*, *-ātus sum*, *-āri* (et *stipulō*, employé surtout au passif, ainsi *stipulāri* = *ἐπερπάσθαι*) : faire contracter un engagement ferme, stipuler dans un contrat (en rapport avec *spondeō* « je m'engage » ; cf. Varr., R. R. 2, 3, 5; Cic., Rosc. Com. 5, 13; Colum. 10 praef.); parfois employé pour *spondeō*, *promittiō*. Ancien (Plt.), technique. Même verbe en ombrion *stiplo* « stipulare ; (impératif) : *stiplatu*, *steplatu* « stipulātor »; *antiplatu* « contrā stipulātor ». Emprunt au latin?

Dérivés et composés : *stipulātiō* : est *uerborum conceptio quibus is qui interrogatur, daturum facturumque, quod interrogatus est, responderet*, Dig. 45, 1, 5; *stipulatiuncula*; *stipulātor*, *-tus*, *-ūs m.*; *adstipulātor* « s'engager solidairement avec ; donner son assentiment à »; *adstipulātor*, *-tō*, *-tus*, *-ūs*; *instipulātor* (Plt., Rud. 1381); *restipulātor*; *restipulātor* ; *restipulātor* ». Emprunt au latin?

Varro, L. L. 5, 182, fait dériver *stipulō* de *stips*; de même Fest. 379, 5 (v. *stips*) et 472, 11. D'autre part, les juristes du Bas-Empire affirment l'existence d'un adjectif *stipulus* « ferme » ; cf. Just., Inst. 3, 15, *stipulum apud ueteres firmum affirmatur*, et Paul Sent. 5, 7, 1. Mais cet adjectif a peut-être été imaginé pour expliquer *stipular*, et il n'est nulle part attesté.

Comme l'usage de rompre une paille en signe de promesse existait déjà chez les anciens (Isid., Or. 5, 24, 30), on a expliqué *stipular* par *stipula* « paille » ; le *sagmen* ou herbe sacrée, dans la scène entre Tullus Hostilius et le fétial (Tite-Live I 24, 4), serait un reste de ce symbolisme ; v. G. Nencioni, *Lessico giuridico latino e tradizione medita*, dans Ann. d. R. Sc. Super. di Pisa, S. II, IX, 1940, p. 12 sqq., avec les notes. — Cf., toutefois, les restrictions de J. Girard, *Droit romain*, 2^e éd., p. 472, n. 5.

En somme, rien n'empêche absolument d'expliquer *stipular* par « je dresse, j'affermis » ; cf. le sens de arm. *stipem* « je contrains ». V. *stipō*.

stiria, *-ae* (i; cf. Vg., G. 3, 366, *stiriaque impexis induxit horrida barbis*) f. : le mot est défini dans les glosses, évidemment d'après le passage de Virgile où il figure pour la première fois : « *pendens glacieis* », « *gutta gelata* », et l'abrégué de Festus, 465, 7, a : *stiricidium quasi stillicidium cum stillae concreta frigore cadunt*. *Stiria enim principale est, stilla deminutum*. Le rapport, réel ou imaginaire, entre *stiria* et *stillā*, mentionné par Festus, est indiqué également dans la glose : *stillicidium congelatum, et si naribus mucii congelauerint, stiria dicuntur*. Le composé *stiricidium*, qui est déjà dans Caton, semble-t-il (cf. F. 465, 33), est conservé, à côté de *stillicidium*, dans quelques dialectes italiens et en sarde. M. L. 8266.

Dérivé : *stiriacus* (Sol.).
Pour l'étymologie, v. *stilla*.

stirps, *stirpis* f. (i; doublets *stirpēs*, *stirpis* ; le genre masculin est également attesté ; cf., entre autres, F. 412, 13 sqq.; Non. 226, 32 sqq.) : souche, tronc. Se dit, par extension, de toute espèce de plante ; joint et opposé à *arbor* par Cic., Fin. 5, 11, 33, *cum arborum et stirpium eadem paene natura sit*. Désigne le « rejeton », la « greffe ». Par suite, au figuré : « souche d'une famille, branche » ; et aussi « descendance, lignage » ; et, en général, « origine ». Ancien (Liv. Andr.), classique, usuel. M. L. 8268.

Dérivés : *stirpeus*, *-a*, *-um*; *stirpētūm* (Gloss.) M. L. 8267; *stirpūs* (cf. *rādīcūtūs*); *stirpēscō* (Plin.); *extirpō*, *-ās* : extirper (propre et figuré), et ses dérivés *extirpātiō*, *-tō* (d'où *stipulātor*, tardif), *-irix*; M. L. 3071 et 3072, **extirpō*.

Aucun rapprochement sûr. Un radical **stirp-* (s'il n'est pas dialectal, cf. *stircus*) surprendrait en indo-européen, autant que celui de *urbs*.

stīua, *-ae* f. : manche de charrue. Ancien (Cat.), technique. Un doublet sans doute dialectal *stēua* est supposé par la plupart des dérivés romans ; cf. M. L. 8269; *Einf.* 2, p. 148.

Dérivé : *stīuārius* (bas latin).
Sans étymologie connue.

stīlla, *-ae* f. : *genus nauigii latum magis quam altum, et a latitudine sic appellatum, sed a consuetudine quam slocum pro locum et silitem pro item dicebant*, P. F. 411, 12. Rare.

Dérivé : *stīlat(t)ārius*. Cf. *lātūs*.

Mot technique, de type populaire, à *-tū*.

stīlembus adj. (?) : *gravis, tardus, sicut Lucilius (1109)* ; *pedibus stīlembūm* « dixit equum pigrum et tardum, P. F. 413, 1. Sans autre exemple.

Cf. les formes germaniques du type norv. *stolpa* « avoir les jambes raides », all. *stolpern* « trébucher ? » Mot d'emprunt?

stīls : v. *lis*.

stīppus, -I m. (scl-) : bruit produit en tirant contre la joue un doigt introduit dans la bouche (Perse, 5, 13). Onomatopée à consonne intérieure géménin. Cf. *stīlpum est genus uasis rotundum os habens*, CGL V 624, 12, M. L. 8270. Pour la forme, cf. *cloppus*.

stīs, *stīs*, *stīlli* (de **ste-st-ai* avec dissimilation du second groupe ; cf. *scicidī* de *scindō*), *stītūm* (*stītūs*,

-ūs, dans Plt., Am. 266, Mi. 206, Ps. 1288, contre un exemple de *stātūs*, Mi. 1389, qui peut être analogique des formes de 1^o conjugaison ; cf., toutefois, Meillet, BSL 24, 2 (74), p. 66), participe futur *stātūrūs*, *stārē* : 1^o être debout (opposé à *sedēt*, *iaceō*, *cadō*), être dressé ; 2^o être immobile (opposé à *ēō*). S'emploie au propre et au figuré ; de là les sens de « demeurer ferme (et, dans la langue militaire, « tenir », *s. in aciē*, etc.), persister, perséverer, être maintenu » ; *stārē in aliquā rē, aliquā rē et même postclassique alicui rē* (Dig.); *stat sententia*, *stārē cum* « être avec quelqu'un » ; *stārē ab* (comme *esse ab*) « être du parti de ». Impersonnel : *per me stat (ut, quōmīnus, quin) il dépend de moi que*. Quelques, avec le sens de *cōstārē*, « être au prix de, coûter » ; cf. Vg., Ae. 10, 404, *haud illi stabunt Aeneia paruo/hospitā*. Dans la langue poétique, *stārē* apparaît comme synonyme fort de *ess* ; ainsi Vg., Ae. 1, 646, *omnis in Ascanio cari stat cura parentis*, où *stat* = *posita est* ou simplement *est* ; Lucr. 1, 746-748, *deinde quod omni finem non esse secundis / corporibus faciunt neque pausam stare frāgori* (où *finem esse* et *pausam stare* sont exactement semblables), */ nec prorsum in rebus minimum consistere quicquam* (où *consistere* = *esse*) ; de même, 5, 199, *ianta stat (natura), praedita culpa*, où *stat* joue le rôle de la copule. Ce sens s'est conservé et développé dans les langues romanes, où *stō* est abondamment représenté, M. L. 8231, avec de nombreux dérivés. V. B. W. *être*.

A *stō* correspond une forme athématique de présent à redoublement, d'aspect « déterminé », indiquant le procès qui parvient à son terme (cf. *sidō* en face de *sedēt* et *-cumbō* en face de *cubō*) :

stītō, *stītis* (le perfectum *stītēt* sert en face de *stītō* comme en face de *stō*; l'opposition des deux types n'est marquée qu'au présent ; il en va de même de *sēdi* et de *cubū*; l'emploi de *stītū* pour différencier le perfectum de *stītō* est secondaire), *sistere* : *absolu* et *transitif* : 1^o s'arrêter, e. g. Varr., L. L. 6, 8, *solstītūm, quod sol eo die sistere videbatur*; Vg., G. 1, 479, *sistunt amnes terraque dehincis* (l'emploi de *stītō* et d'un inchoatif correspondant est caractéristique) ; 2^o arrêter, *s. gradūm, s. sē*; *s. aliquem saluōm, fāna sistere*, etc., cf. *Iordāvū rvū*; de là, dans la langue poétique et impériale, « mettre un terme à ». Dans la langue juridique, *stītō* a le sens de : 1^o « comparer (absolu), se présenter », 2^o « faire comparer, produire devant le tribunal » (transitif) : *uadīmōnūm sistere* (opposé à *u. dēserere*). Enfin, *stītō* s'emploie impersonnellement dans l'expression *stītō non potest*. Ne semble conservé que dans un dialecte italien. M. L. 7956.

Sistō a un correspondant exact dans ombr. *sestu* « *stītō* » ; la voyelle du redoublement est toujours notée en ombrien ; elle peut néanmoins représenter un i.

stītānō. A *stō* correspond aussi une forme à suffixe nasal qui n'est attestée que dans des composés, sous la forme dérivée en *-ā* : *dēstīnō*, *-ās* : fixer, attacher ; cf. Caes., B. G. 3, 14, 6, *funes, qui antemnas ad malos destinabant*, et *dēstīna* : appui, support (Vitr.). S'emploie au sens moral et absolument « se fixer, proposer fermement ». De là *dēstīnātūs* « fixé, arrêté », e. g. T.-L. 21, 44, 9 : *si hoc bene fixum omnibus destinatūmque animo est*; et *dēstīnātūm* : dessiner, résolution ; *obstīnō* : s'obstiner (transitif et ab-

solū ; *obstinatus* ; *obstinatiō* (classique) ; *praestinō* : fixer d'avance le prix d'une chose, marchander, acheter ; mot de Plaute, cf. P. F. 249, 27 : *are apud Plautum prae-mere est, i. e. emendo tēnere* ; repris par Apulée. Pour le sens, cf. *cōstāre* « coûter ».

Formes nominales et dérivées : *stabilis* : qui se tient bien, stable, ferme (sens propre et figuré), M. L. 8207. De là : *stabilitās* (classique = βεβαύθης) ; *stabilō*, -īs, M. L. 8206 ; *stabiliō* (rare, poétique) ; *stabiliūmentum* ; *stabiliō*, qui semble une création de Sén., Ben. 4, 7, 2 (sans doute à l'imitation du gr. βεβαυθῆς) : *Deus, quod stans beneficium eius omnia, stator stabiliōrum est, cō-stabiliō*, -īs (archaïque et postclassique) ; *restibilis* ; *resti-biliō*, Pacuvius, v. Festus 432, 35.

stabulum : endroit où l'on s'arrête (= στοῦμός) ; de là diverses acceptations : « étape, halte », « résidence, demeure », en particulier « auberge » et « lupanar » (cf. *prostibulum*) ; dans la langue rustique, « étable », pour toute espèce d'animaux (*s. ouium, boum, pāuōnum, pis-cium, apium, etc.*), et « gîte » (*s. ferarūm*), M. L. 8209 ; B. W. s. u. Celtique : irl. *saball, stabla* ; britt. *staull, staffel* (de *stabellum*).

Dérivés et composés : *stabulō*, -īs et *stabulorū*, -āris, M. L. 8208 ; *stabulāriū* ; *stabulatiō*.

Pour *naustibulum*, v. *nāuis* ; *prostibulum*. v. *prostō* ; pour *uestibulum*, v. ce mot ; *stīmen*, -īnis n. : v. ce mot.

status : qui se tient droit, dressé, immobile ; arrêté, fixé (*status diēs*, cf. *statuere diēm*) ; cf. F. 416, 25, *Statae Matris simulacrum in foro colebatur*, où *Stata Mater* correspond à *Iuppiter Stator*, et aussi *Stata Fortuna*, *Valē-tiōd Stata* ; de là *Statañus*, *Statulinus*, *Staitha*, divinités que l'on invoquait pour que l'enfant se tient debout, cf. Varr. ap. Non. 532, 18, et *statānum uinum* (Pline, 14, 65). *Status* est l'adjectif verbal à la fois de *stō* et de *sistō*. Nom propre : *Statiūs* ; osq. *Statais* !

statūriūs : qui reste debout ou immobile ; en particulier *statūriūs comoedia* (opposé à *mōtōriūs*) « comédie où il y a peu d'action ». Dérivé de *status*, comme *primāriūs* de *primus*, etc. Conservé en sarde. M. L. 8232.

staticulus, -ī m. : sorte de danse lente (Plit.) ; *staticu-lum* ; *statuetū* (Plin.).

statim (*stetim*, condamné par Consentius 11, 25, éd. Niedermann, d'après *stei*, fait sur le modèle de *cēssim*, *sēsim* : *cēssi*, *sēnsi*) adi. : sur place, sans bouger ; *ia statim* *stant signa*, Plit., Am. 276 ; par suite, comme *ilicō*, « sur-le-champ, aussitôt » ; d'où *statim ac, atque, ubi*, etc. Sur *stetim*, v. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, 16. La forme *statim* attribuée par Non. 393, 5, à Térence, Ph. 790, est suspecte et contredite par le témoignage des manuscrits de Térence ; cf. Lindsay, éd. de Térence, ad loc., et *Early lat. verse*, p. 218. A côté de *isarō* « aussi-tôt », l'Avesta a *īsārātātiya*, avec le même sens, sans doute plus appuyé, ce qui montre le rôle de *stā* pour indiquer l'idée de « aussitôt » qui doit être rendue de manière sensible et dont, par suite, l'expression est sujette à beaucoup d'innovations. Le suffixe *-tim* a fourni de nombreux adverbes, notamment à la langue familière.

statiō : 1^e station, fait de demeurer droit et immobile « manere in statiōne », etc. ; 2^e station, résidence ; dans la langue militaire, « poste, faction » ; dans la langue nautique, « mouillage, port » ; dans la langue officielle de l'Empire, « résidence d'un fonctionnaire im-

prial », puis la fonction elle-même ; « position » ; *sta-* (sur ce sens, v. Svensnung, Zeitsch. f. Neutest. Wiss. 1933, 294-308) et Blaise, Dict. du lat. chrét.). Pour le passage au sens concret, cf. *mānsiō*. Conservé surtout dans les dialectes italiens, M. L. 8234. Irl. *stidid*. Dérivés : *statiōnālis* : fixe (*s. stella*, Plin. = στάσιμος) ; *statiōnāriūs* : qui appartient à un poste, *s. miles* ; *statiōnāriūs* : officier de poste ou de police.

stator : esclave public chargé de la poste ; cf. Rich. u. M. L. 8235 ; et, dans la langue tardive, *stator*, *statiō-tia*, *statiōriūs* « qui se tient en avant ».

Stator : épithète de Jupiter, cf. *Sīta* ; *Statiōriūs* : nom propre.

A *stator* correspond un féminin attesté dans le composé *obstetrix* ; v. *obstō*.

statiūs : immobile. Usité surtout dans la langue militaire au sens de « fixe », *statiua castra*, d'où *statiua n. pl. substantivē*, et, dans la langue religieuse, *statiua* (*fēriae*). Cf. *aestiu-s*.

status, -īs m. : façon de se tenir, attitude ; endroit où se tiennent les hommes ou les choses (*dē statū mouē*, *dēcēre* ; *stare in statū* « se tenir en garde »), Plit., Mi. 1389 ; par suite, « façon d'être, état ; condition, position ». Se dit en particulier de l'état de la cité, *s. ciuitatis*, *s. re-publica*. Dans la langue de la rhétorique : « position d'une question » (cf. *cōstitutiō causa*), en particulier « réfutation d'une accusation » (gr. στάσις ; cf. Cic. Top. 25, 93, et Isid., Or. 2, 5, 1 : *status apud rhetora dicuntur et res in qua causa constitit, i. e. constitutio*). Céti-que : irl. *stad*, britt. *ystad*. Les formes française et germanique semblent récentes.

statiūra : stature (classique, attesté depuis Pl.), *stati-rosus* (Aug.).

Peut-être *statiūra* dans Lucilius 794 : *quare pro facie, pro statura Accius*.

statiua : statue (plus particulièrement statue d'un homme, par opposition à *signum* « statue d'un dieu »), M. L. 8236. Dérivés : *statiūlis*, M. L. 8237 ; *statiūriūs* : statuaire ; *statiūriūs* : sculpture ; *statiūnum* (Pétr. 50, 6) ; *statiūcula* (Greg. T., Hist. I, 5), d'après *homunculus*. *Statiua* semble être le postverbal de *statiu*.

statiō, -īs : mettre debout, *arbōrēs statuere* ; faire tenir droit ou ferme ; d'où dresser, fixer, établir (sens propre et figuré, physique et moral), *s. modum*, *s. finēs*, *s. diem*, *s. poenam*, etc. ; par suite, décider, décreté », Irl. *statuid*, de *statūtum*. Dérivés : *statiūmen*, terme technique « support », « lit de maçonnerie », « varangue » (terme nautique) ; d'où *statiūmōd*, -īs ; *statiūmōdī* (époque impériale) ; *statiūle* (*Lex. Sal.*) ; *Statiūlēus*, -īs.

Composés : *adstatiō* « placer auprès » ; *cōstatiō* « établir (aspect déterminé) » ; *postēr*, décider » ; d'où *cōstatiōtum* n. = στάσιμης, *cōstatiōtūs* = στάσιμος et στά-siōs (cf. *status*) ; *cōstatiōtūs*.

destatiō : 1^e établir, placer ; 2^e abandonner ; d'où *des-tatiōtūs*, -īs (rares) ; cf. *desistō*.

Instituō : placer dans ou sur, instituer, établir (sens physique et moral) ; former, instruire ; *instituōtūs* n. pl. : principes établis, institutions ; *institutiō* : disposition, arrangement, institution, instruction (i. στάτιον, Quintil.) ; -īs (tardif).

praestitiō : établir d'avance, prescrire.

prōstitiō : placer devant, exposer, et « prostituer » ; *prōstitiōtūs* : *prōstitiōtūs*, -īs (époque impériale ; cf. *prō-sti-tūlūm*, *prōstō*) ; *restituō* : rétablir, restituer ; *restutiō*, -īs ; *substitutiō* : mettre dessous ou à la place, soumettre (rare) ; *substitutiō* ; *substitutiō* ; *substitutiōtūs* : conditionnel (Apul., cf. ὄποιαρτάτως, ὄποιαρτατωτός).

A *stō*, *sistō* correspondent, enfin, des adjectifs en -īs et des substantifs en -ītūm qui figurent seulement comme seconds éléments de composés (cf. *obses*, *com-pes*, etc.) : *antistes*, *praestes*, *superstes*, -ītūs (v. les verbes correspondants) ; *iūstūtūm* : suspension des tribunaux, vaccination légale (à ne pas confondre avec *iūstitia* dérivé de *iūstus*) ; *inter-stitiūm* (tardif) ; *solstiūtūm* : solstice ; *quod sol eo diū sistere uidebatu*, Varr., L. L. 6, 8 ; cf. *ītūs* et *sol*. Cf. aussi peut-être *caelitis*.

Composés de *stō* : *ab-stō* : se tenir éloigné (= διόπτα-γαι), très rare ; trois exemples : Plit., Tri. 263, *abstan-dus* : qui doit être tenu éloigné ; Hor., A. P. 360, *si propis stēs*... *si longius abstēs* ; Cypr. Gall., gen. 1440, *abatē* ; se trouve dans les gloses. Dérivé : *abstantia* (un exemple de Vitruve). *Abstō* est à peine vivant ; *est absum* ou *abstisiō* qui le remplace.

adstō, *astō* (τραπταῖαι) : se tenir ou se dresser auprès ; assister (sens moral rare, réservé à *adsistō*). Synonyme de *adsum* ; cf. Lucr. 3, 1879, *certa quidem finis uitiae mortalibus adstāt* (à côté de *finem esse*, I 747), M. L. 739. Dérivé : *adstantia* : seulement dans les gloses, où il est traduit par παρόστα. Composé : **adastō*, M. L. 148.

antistō (ante-) : se tenir en avant de ; l'emporter sur. Rare, archaïque et postclassique ; un seul exemple dans Cic., de Inu. 2. 2. La prose classique dit *praestō* ou *anteccēdō*.

antistes, -ītūs m. : qui se tient en avant, chef. Usité surtout dans la langue religieuse, avec un féminin d'origine secondaire *antistita* ; *sacrōrum antistes*, qui désigne un prêtre d'ordre supérieur, a pu servir à traduire ἀπόστολος dans la langue de l'Église. Dérivés : *antistitiūm* (Mart. Cap.) ; *antistatus*, -īs m. (Tert.).

circumstō = τρεπταῖαι « se tenir autour, entourer » ; *circumstantēs* et *circumstantia*, -ītūm ; *circumstan-tia*, -īs : fait de se tenir autour. Rare au sens propre ; usité surtout en rhétorique comme traduction de τρεπταῖαι ; cf. Quint. 5, 10, 104, *hos genus argumentorum sane dicamus ex circumstantia, quia τρεπταῖαι dicere aliter non possumus* ; *circumstatiō*, -ītūs.

cōstō (= στάσιμαι) : 1^e être arrêté, être fermement établi (d'où *constat inter omnes* « c'est une chose fermement reconnue entre tous ») ; *cōstāre sibi* « être fidèle à soi-même, ne pas changer d'avis » ; *cōstāns* : ferme, inébranlable ; *cōstantēs* ; *cōstantia*, et *incōstāns*, -ītūs, -ītā, -ītia) ; 2^e être composé de, consister en (= στάσιμος) ; 3^e avec un ablatif instrumental de prix, « être mis en vente moyennant un prix », « coûter » (sens propre et figuré) ; cf. Cés., B. G. 7, 19, 14, *edocet quanto detrimēto et quot uiorum fortium morte necesse sū constare uictoriām*, sens dans lequel *cōstāre* est surtout représenté dans les langues romanes, M. L. 2170. Employé aussi par Lucrèce comme synonyme de *esse*, e. g. 1, 582 (*corpora quoniam fragili natura praedita constant*).

distō (= διόπτα-γαι) : être éloigné. Employé absolument, avec *ab* ou avec *inter* sēsē. Sens moral « différer ». Dérivé : *distantia* (= διόπτα-γαι).

superstō : se dresser par-dessus, dominer, surmonter. Dérivés : *superstes*, -ītūs adj. : qui demeure au-dessus ; par suite « qui survit » (sens le plus fréquent), joint à *superesse*, dont il est en quelque sorte l'adjectif, *superstō* ne signifiant pas « survivre », sauf à basse époque (Ennodie), où ce sens a été refait sur *superstes* ; de l'adjectif la langue archaïque a tiré un dénominateur *superstō*, -īs, transitif et absolu « préserver, faire durer » (Enn., Sc. 295) ou « être survivant » (Plit., Pe. 331). Dans la langue du droit, *superstes* a le sens de « témoin » (qui stat in iūre super aliquā rē) ; cf. Fest. 394, 37, *superstes testes praestes significat* ; et Cic., Mur. 12, 26, *suis utrisque superstibūs praesentibūs istam uiam dico : initē uiam* ; *superstō* : superstition (opposé à *religiō*,

superstō, *extō* (= ἔξετρα, Arist.) : être élevé au-dessus, dépasser, être proéminent ; d'où « être en vue » et « exister, subsister ». Dérivé : *extantia* (Col., Cael. Aur.).

intō : être dressé ou debout sur ; être menaçant ou imminent ; presser vivement (sens physique et moral), d'où « insister ». Dérivé : *instantia*.

interstō : se tenir entre (rare et tardif). Dérivés : *interstes* : intermédiaire (Tert.) ; *interstōtūs*, *interstōtūm*, tous deux de basse époque ; osq. *Anterstatai*, dat. « Interstitea ».

obstō (**ostō*, tardif) : se tenir devant, faire obstacle, M. L. 6023 ; B. W. *ōter* ; *obstōculūm* (époque impériale, attesté à partir de Sénèque) ; *obstantia* (Vitrue). A *obstō* se rattache *obstetrix*, -ītis (*obsetrix*, inscriptions tardives et manuscrits) f. : « celle qui se tient devant l'accouchée pour recevoir l'enfant », sage-femme » ; mot ancien, attesté depuis Plaute ; de là *obstetricius* ; *obstetricō*, -īs (-cor), -ātis, tous d'époque impériale.

perstō : demeurer debout ou immobile ; persister (sens physique et moral).

praestō : être en tête de, l'emporter sur ; *praestes*, -ītūs, épithète appliquée aux dieux : *Iuppiter praestes* ; *praestanta* dans Arn. 4, 3 : *P. est, ut perhi-betis, dicta quod Quirinus in taculi missione cunctorum praestuerit uiribus*. Semblé différent de *praestō* « fournir, garantir », d'où proviennent *praestatiō*, *praestātor* et les verbes romains du type « prêter », M. L. 6725.

prostō : se tenir en avant, faire saillie. Sens propre rare ; usité surtout dans le sens de « être exposé en public, être offert en vente », « se prostituer » ; *prostibūlūm* ; *prostibula*, -ītā, -ītātix (tardifs). Cf. *pros-tiūtū*. M. L. 6788.

restō : demeurer en arrière ; par suite « rester, demeurer » ; impersonnel *restat ut*. Dans la langue militaire s'emploie au sens de *resistere* (non, toutefois, dans Cicéron et César). M. L. 7248 (et **arrestō*, 673) ; céltique : *irl. riast*. Fréquentatif : *restitō*, -īs : s'arrêter souvent (rare et archaïque).

substō (στάσιμαι) : se tenir dessous ; et « résister, subsister ». M. L. 8394. Dérivés créés par la langue philosophique à l'imitation de termes grecs, tous d'époque impériale et employés surtout ou créés par les Pères de l'Église : *substantia* (= ὄποιαρτας), d'où *irl. substānt* ; cf. *essentia* ; *substantiola* (St Jér.) ; *substantiālis* (= ὄποιαρτας), *substantiālis* et *cōsubstantiālis*, traduction de διορθώσις ; *substantiūm* (sc. *uerbum*) traduit en grammaire le gr. τὸ ὄποιαρτον ; *substantiālis* (Tert.). Sur *substantia*, v. C. Arpe, Philol., XCIV, 1939, 65.

superstō : se dresser par-dessus, dominer, surmonter. Dérivés : *superstes*, -ītūs adj. : qui demeure au-dessus ; par suite « qui survit » (sens le plus fréquent), joint à *superesse*, dont il est en quelque sorte l'adjectif, *superstō* ne signifiant pas « survivre », sauf à basse époque (Ennodie), où ce sens a été refait sur *superstes* ; de l'adjectif la langue archaïque a tiré un dénominateur *superstō*, -īs, transitif et absolu « préserver, faire durer » (Enn., Sc. 295) ou « être survivant » (Plit., Pe. 331). Dans la langue du droit, *superstes* a le sens de « témoin » (qui stat in iūre super aliquā rē) ; cf. Fest. 394, 37, *superstes testes praestes significat* ; et Cic., Mur. 12, 26, *suis utrisque superstibūs praesentibūs istam uiam dico : initē uiam* ; *superstō* : superstition (opposé à *religiō*,

e. g. Cic., N. D. 1, 42, 117; 2, 28, 71, 72); *superstitionis*, cf. Cic., N. D. 2, 28, 72, qui *totos dies precabantur et immolabant ut sibi sui liberi superstites essent, superstitioni sunt appellati, quod nomen patuit latius* (où il n'y a peut-être qu'une étymologie populaire). Dans la suite, c'est l'idée de « pratiques superflues » que l'on a vue dans *superstitionis*; de là les gloses du type *superflua observationis*. V., en dernier lieu, Benveniste, Rev. Et. lat., 16 (1938), 35.

Sistō a fourni de même des composés correspondants aux composés de *stō*; l'aspect déterminé y est souvent peu sensible; toutefois, les formes à préverbes s'accordent mieux de la valeur « déterminée » de *sistō* que de l'aspect « indéterminé » de *stō*, de sorte que beaucoup de composés se confondent presque pour le sens avec des composés de *stō* qu'ils ont tendu à remplacer. La valeur factitive qu'admettent les formes simples de l'infectum, *sistō*, n'existe pas dans les formes pourvues de préverb.

Absistō: s'éloigner de, et « cesser de »; *adsistō (as-)* = *nāp̄t̄or̄pa*: se tenir auprès de; s'arrêter; assister (sens propre et figuré); dans la langue de l'Eglise, *adistantia* « assistance, aide »; *cōsistō*: transitif et absolu, « s'arrêter » et « arrêter »; « se composer de, consister en » (glosse *ouvētr̄pa*). A partir de Dioclétien apparaît *cōsistōrium*: conseil du prince, consistoire; *dēsistō*: s'éloigner, abandonner; s'arrêter de, cesser de, se désister; *existō (existō)*: se dresser hors de; s'élever; sortir de terre, surgir; par suite « exister, apparaître ». Quelquefois synonyme de *esse*, cf. Cic., Off. 1, 30, 107, *ut in corporibus magnae dissimilitudines sunt, sic in animis existunt maiores etiam varietates*; et le participe *existēns* a servi de participe à *esse*, cf. Thes. V³, 1875, 33 sqq.; *insistō*: s'arrêter (dans); s'appuyer sur; presser (sens physique et moral); insister; *interistō*: s'arrêter entre; s'interrompre (Quint.); les composés *interistōrium*, *-stūtō* se rapportent aussi bien à *interstō* qu'à *intersistō*; *obsistō*: s'arrêter devant, s'opposer à; *persistō*: persister; **prosistō* (participe *prosistēns* dans Apul.): être proéminent; *resistō*: 1^o rester en arrière, s'arrêter; 2^o résister (d'où *resistentia* dans St Aug.); 3^o se dresser de nouveau (= *resurgō*; rare); *subsistō*: s'arrêter; faire face à; dans Apulèse, synonyme de *succurrō*. Dérivé: *subsistēntia* (Cassiod., Boëce) = ὑπόστασις; *supersistō*: se tenir ou se placer sur (Apul., Amm.).

Pour *instaurō*, v. ce mot et ci-dessous.

La racine *st(h)ā- « se tenir » fournissait en indo-européen un aoriste radical athénienque : skr. *sthātā* « il s'est mis debout », = gr. *ētōz* (ion.-att. *ētōz*); cf. les infinitifs sl. *statī*, lit. *stōti* « se mettre debout ». Il y avait un parfait : skr. *tasthāu* « je me suis mis debout » (résultat acquis), plur. *tasthāma*, gr. *ētōp̄ta*, plur. *ētōp̄ta*; c'est ce parfait que représente *steti*. L'indo-iranien a un présent thématique à redoublement, forme qui en indo-européen indiquait le procès arrivant à son terme : skr. *tīsthati* (avec redoublement en *t*), mais av. *hīstātū* (avec redoublement *s*) « il se tient debout, il reste debout »; c'est à ce type qu'appartient lat. *sistō* (le type de *tōtū*, propre au grec, est autre); la même forme a fourni à l'irlandais des verbes tels que v. irl. *ar-a-sissiur* glossant *inniūns*. Pour exprimer l'état d' « être debout »,

il a été fait des formes en -ē- dans v. sl. *stojači* « être d'autre part, le slave a comme « itératif », en face de lituanien a de même -*stōju*; lat. *stō* représente une formation de ce genre, de même que ombr. *stahu* « siž » et osq. *staft* « stat », *stahint* « stant »; cf. irl. *stō* « je suis » (v. H. Pedersen, V. Gr. d. kelt. Spr., I 79 et II 431 sqq.). Pour indiquer un procès arrivant à son terme défini, il a été constitué dans diverses langues des formes à nasale, toutes indépendantes les unes des autres; la plus remarquable est celle du germanique *standan* « se mettre debout » (prét. *stōp̄*); le grec *nīmai* « nous devenons », arm. *stanam* « j'achète »; sur une forme de ce genre que repose le type dérivé *-stnē*.

Les formes nominales s'expliquent par les règles générales de formation et ne posent guère de questions. A cause du sens, on relèvera *stabulum*; la formation est parallèle à celle de v. isl. *stēðull* « endroit où l'on traite les bêtes », v. h. a. *stadal* « grange »; pour le sens, cf. véd. *go-stāh* « étable à vaches », av. *aspō-stāna* « écurie à chevaux », etc., got. *avi-stris* (génitif singulier) « de la bergerie » (v. h. a. *erist*), v. sl. *stado* « troupeau » et v. angl. *stōd* « troupeau de chevaux », etc. Tout ceci se rapporte aux arrêts du troupeau quand il est au repos. Le sens général du mot est conservé par osq. *stalatas* « statuatis » et pél. *priastafalaciriz*, n. pl. « *praestibulātricēs » (Vetter); le sens de ombr. *stafarem* est incertain : « cōsolidatūm » (Devoto), « concrētūm » (Vetter).

L'ā de *stabulum* est le même que celui de l'adjectif *status* qui répond à skr. *sthātā* « placé debout », gr. *ētōp̄tō*. D'après ce participe, on le retrouve dans le substantif *status*, d'où *statua*, *statuō*, et le même à apparaître dans le type de *superstitem* (accusatif singulier), sur lequel a été fait le nominatif singulier *superstes*, tandis que, au contraire, l'indo-iranien a généralisé à dans le type véd. *rathēghdhā* « guerrier » (littéralement « qui se tient debout dans le char »), etc. L'ā de supin *stātūm* (d'où *stātūrum*) est normal dans le type des substantifs en -tu- auquel appartient le supin ; cf. skr. *sthātūm* et de même, lat. *genitūm* en face de *nātūs*. L'ā de *obstāculūm* peut être ancien ; cf. véd. *sthātrām* « lieu où l'on se tient »; toutefois, le mot est tardif.

La valeur factitive de « poser, établir » a été rendue partie avec une valeur factitive de *sistō*, partie avec le dérivé *statuō*; s'il y a préverb, seulement avec *-stūtō*. L'ombrien a *stātāta* « statūta », *stātitātu* « statūtu(m) (impér.), *stakaz* « statūta ». Par *stalatas* « statūta », on voit que l'osque a procédé autrement.

L'ā figure dans *stāmēn*; cf. gr. *ētēphōv* « chaîne du métier vertical du tisserand », et des formations semblables, mais de sens non technique, se retrouvent dans d'autres langues : skr. *sthāman-* « lieu de séjour », lit. *stomū* « statum », got. *in... stomin* « év. *ūtortōu* ». L'identité de sens du lat. *stāmen* avec gr. *ētēphōv* donne de supposer, pour ce terme technique, une influence du grec sur le latin.

Les formes osque et ombrienne ne concordent qu'en partie avec les formes latines; ainsi l'osque a *statis*

(*statua* (ou « *statiō* »?), l'ombrien *stahmei* « statōni », *stātūto* « statūtūm »).

Tandis que v. pruss. *stacle* désigne un montant sur lequel s'appuie une construction, lette *stake* désigne spécialement le « montant du métier à tisser », et lit. *stātēs* le « métier à tisser ».

Les verbes *in-staurāre*, *re-staurāre* posent un problème : le maintien de l'a ne semble pouvoir s'expliquer que par l'influence d'une forme sans préverb **staurāre*, qui n'est pas attestée. L'u est un élargissement de la racine **st(h)ā*-, dont il y a des exemples dans d'autres racines importantes. Là où la voyelle est ā, elle se maintient, d'où gr. *ētōp̄tō* « poteau, pieu », v. isl. *taur* (même sens), skr. *sthāvarā* « ferme, immuable »; c'est à ce type que doit se rattacher lat. *-staurā-*; le slave a *stavīti* « poser » et le lituanien *stovēti* « stāre ». Là où le vocalisme est au degré zéro, le a doit s'amuer devant -u-; on a ainsi gr. *ētōlōc* « colonne », skr. *sthārdhā* « fort »; et il a pu être fait un type **st(h)eu-* qui figure dans skr. *sthāvirā* « fort, solide », v. h. a. *stiuri* « fort » (v. sous *taurus*), etc.

stola, -ae f. : longue robe de femme. Emprunt (Eann.) au gr. *ētōlōc*, latinisé; de là *stolātūs*. Celte : *stōlī*, britt. *ystol*.

stolidūs, -a, -um : sot, niais. Souvent joint à *stultus*, de même sens, dont il est sans doute parent. Attesté dès les plus anciens textes; sans être absolument banni de la prose classique, il y est plus rare que *stultus*. Le dérivé *stoliditās* est tardif (Flor., Gell., Arn.), tandis que *stultitia* est ancien et classique.

Sans étymologie claire. V. *stolō?* M. L. 8273 c. Mais la forme en -idus semble supposer un verbe en -ēō; cf. *puaidus*.

stolō, -ōnis m. : rejeton, bouture; Varr., R. R. 1, 2, 9: (C. Licinius Stolo)... qui propter diligentiam culturas Stolonum confirmauit cognomen, quod nullus in eius fundo reperiri poterat stolo, quod effodiebat circum arbores e radicibus quae nascentur e solo, quos stolones appellabant; cf. Plin. 17, 7. Y a-t-il parenté entre *stolidūs* et *stolō*? Cf. caudez, *stipes* comme termes d'injure (Térence, Heaut. 877). Mot technique. M. L. 8275.

Cf. arm. *stēlm* « tige, tronc », gr. *ētēphēcōs* (même sens) et *ētēphēcōs* « plante parasite ». Pour des rapprochements plus vagues, v. gr. *ētēphēcōs* « manche (de cuillée) », etc.

stolūs, -i m. : flotte. Emprunt tardif (Cod. Theod.) au gr. *ētōlōc*. Demeuré dans quelques langues romanes (lt. *stula*, prov. cat. *estol*). M. L. 8276.

stomachus, -i m. : tube digestif « cesophage » ou « esomac »; en particulier humeur », *bonus stomachus*; employé seul « mauvaise humeur, bile, colère » (fréquent dans Cicéron). Emprunt au gr. *ētēphēcōs* attesté depuis Plaute, latinisé.!

Dérivés : *stomachor*, -āris : être de mauvaise humeur, synonyme familier de *īrāscor*; *stomachōsus*; *stomachabundus* (Gell.); *stomachatīo* (Cassiod.). M. L. 8276 a.

stora (*storīa*). -ae f. : natte de jonc ou de cordes (Cas. B. C. 2, 9, 4; T.-L., Plin.). M. L. 8279. Sans doute gr. *ētēphēcōs*.

strabus, -a, -um : aux yeux de travers, louche. Ancien, rare; repris par Cassiodore au sens de « pervers ».

Dérivé expressif : *strabō*, -ōnis (*strabōnus*, Pétr. 68, 8), usité comme surnom (et *Strabōnilla*). Dans les gloses figure une forme *strambus* (cf. *sābūcūs* et *samb*, *sabbatum* et *samb*-), à laquelle remontent les représentants romains; cf. M. L. 8281. Diminutifs : *strabulus*, *strambulus*. Sans doute emprunt au gr. *ētēphēcōs*, *ētēphēcōs*.

strāgēs, *strāgulus*, -lum; *strāmen* : v. *sternō*.

strangulō, -ās : étrangler, étouffer. Emprunt ancien et oral au gr. *ētēphēcōs* (cf. Varr., L. L. 6, 96). Le terme latin est *suffōcō*. M. L. 8290.

Dérivés : *strangulatīo*, -tor, -trix, -tus, -ūs m., -bilis (tous d'époque impériale).

strangūria, -ae f. : rétention d'urine. Emprunt au gr. *ētēphēcōs* (Caton, R. R. 127, 1).

Dérivé : *strangūriōsus* (Marc. Emp.).

straua (*straba*) : 1^o trophée (Lact. ad Stat. Theb. 12, 62); 2^o tumulus, sepulcrum (Lord.). Mot de très basse latinité, germanique.

strebula (*tribula*), -ōrum n. pl. : mot plautinien, d'origine ombrière d'après Fest. 410, 28, que Varro explique, L. L. 7, 67 : *tribula*, ut *Opilius scribit*, *circum coendices sunt bouis*. Cf. gr. *ētēphēcōs* « tourné, tordu »?

strenā, -ae (et, dans les gloses et les inscriptions de basse époque, *strenua*, d'après *strenūs*, forme blâmée par Consentius; les formes romaines remontent à *strenā* ou à *strenna* f. : < bon> présage; et en particulier cadeau fait à titre d'heureux présage, « étreinte » : *strenam uocamus quae datur die religioso ominis boni gratia*, Fest. 410, 21. Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 9296.

Strena (comme *scæua*) semble être le féminin d'un adjectif *strenūs* encore utilisé par Plaute, e. g. St. 672, *bona scæua strenua obuiam occessit mihi*, et 461, *quom strena opscæuaui*, *spectatum hoc mihi*. Le mot est donné comme sabin par Lydus, de Mens. IV 4; et ce témoignage est confirmé par celui de Symmaque, Epist. 10, 35, qui attribue au roi sabin Tatius l'introduction de l'usage des *strenæ* à Rome; cf. Ernout, *Élém. dial.*, s. u.

Dérivés : *Strenia* (*Strenua*) : déesse des présages favorables (v. Deubner, Glotta, 3, 34 sqq.); *strenuus* (souvent joint à *fortis*, opposé à *ignavus*, *iners*; *strenuus* à *dēterior*) : vif, rapide, actif, courageux, brave; turbulent (Tac.). Se dit des personnes et des choses. Attesté depuis Plaute, usuel en prose et classique. Les anciens ont vu la parenté entre *strena* et *strenūs*, e. g. Non. 16, 32, *strena dicta est a strenuitate*. L'adjectif a d'abord avoir un sens religieux, qu'il a perdu en pénétrant dans la langue commune. Dérivés : *strenūs*; *strenūs*, -ās? (leçon de P dans Plt., Pseud. 629; A a *strenuas*); *strenuitās* (Varr., Ov.); *strenūs* (Gl.). Composé : *instrēnuus* (archaïque et postclassique).

Le rapprochement de *ētēphēcōs*, « aigu, percant », *ētēphēcōs* « orgueil, passion » est médiocre pour le sens. V. Walde-Pokorny, II, 628.

strēnuus : v. strēna.

strepō, -is, -iū, -itum, -ere : faire du bruit, gronder. Se dit surtout d'un bruit sourd et violent, *stridē* d'un bruit sifflant. Attesté depuis Ennius ; surtout poétique et de la prose impériale ; doublet de *fremō*. Conservé dans un dialecte italien, comme le fréquentatif (rare et poétique) *strepitō, -ās*, M. L. 8298, 8298 a. Dérivés : *strepitus, -ūs* (classique et usuel) ; *strepō* (Cassiod.) ; *strepērus* : bruyant, querelleur (tardif). Composés : *ad-, circum-, cōn-, in-, inter-, ob-, per-, sub-*-*strepō* ; à *obstrepō* correspondent *obstrepitō, obstrepitāculum* et un adjectif *obstrepērus*, tous tardifs.

Verbe expressif pour indiquer un bruit, comme *ster-nū, sterīō, stridō et crepō*.

strettillō : v. *strittabillae*.

stria, -ae f. : raié, strie ; rainure, cannelure ; cf. Varr., R. R. I, 29, 3, *qua aratrum uomerū striam faciū, sulcus uocatur*. Ancien, technique. M. L. 8300, *stria*.

Dérivés : *striātus* : strié (Plt., Rud. 298), sur lequel sans doute a été bâti *striō, -ās* (époque impériale, Vitruv., Plin.), d'où *striatūra* f. Cf. *striga*.

De **strigya*? v. *strigō*.

strib(i)llgō, -inis f. : ancien nom latin du solécisme : *soloecismus Latino uocabulo a Sinnio Capitone eiusdemque aetatis alius imparilitas appellatus, uetustioribus Latinis stribiligo dicebatur, a uersura uidelicet et prauitate tortuosae orationis, tamquam strobligo quadem*, Gell. 5, 20, 1; cf. Arn. 1, 36. — L'explication d'Aulu-Gelle montre qu'il faisait dériver le nom de gr. στρέβλος. On pourrait plutôt songer à un adjectif correspondant à στρέβλος, avec le suffixe -*igō(n)*, fréquent dans les mots qui désignent une disformité ou une infirmité ; cf. *prūrigō, tentigō*, etc., Ernout, Philologica, I, p. 175 sqq.

Terme d'école sur lequel on ne peut faire que des hypothèses, faute de renseignements précis.

stridō, -is (strideō, -ēs); stridi, -ere : grincer, faire entendre un bruit strident ou sifflant. — *Stridō* et *stridē* sont également employés ; *stridō* semble toutefois plus ancien (Ennius, Pacuvius, Lucrèce et Virgile).

Dérivés et composés : *stridor*, M. L. 8306 ; *stridulus*, d'où **stridūlare*, M. L. 8307 ; *instridēns* : qui siffle dans ou sur.

Onomatopée ; cf. Charisius, GLK I 274, 24 ; Diomède, ibid. 322, 18 et 460, 5 ; Isid., Or. 3, 22, 14.

Le grec a τρίχω, parfait τρίχη, à peu près dans le même sens ; cf. aussi στρῆγξ, στρῆγός, nom d'oiseau nocturne (v. *striga* II). Forme expressive comme *strepō, sterīō*, etc. La voyelle i donne au mot son caractère. Il n'y a pas lieu de chercher ici un développement phonétique normal, comme le fait M. Otrebski, qui a étudié en détail *stridō, stridē* dans la *Księga Wergiljuszowa de l'Alma mater Vilnensis*.

I. striga, -ae f. : rangée, ligne, sillon ; *strigae appellabant ordinis rerum inter se continuata conlocatarum, a stringenda dictae*, P. F. 414, 20 ; cf. aussi CGL V 624, 8 : *striga est ubi equi stringuntur, unde strigosī homines dicuntur macilenti* ; V 516, 11 : *strigae interualla turmarum quo equi stringuntur*. M. L. 8309.

Dérivés : *strigātus* (terme de la langue des agrimenseurs : s. *ager*, par opposition à *scannātus ager* ;

champ plus long que large dans la direction des rales c'est-à-dire du nord au sud) ; *stringōs* (et *stringula*) : ridé, décharné ; *strigo, -ās* : tracer des sillons, et en particulier « faire halte en labourant » (Plin.), d'où, plus généralement, « s'arrêter », *hēni* (*stringo*) (Hyg.).

Même racine que *stringō, strigilis, strigementum*. S'agit doit reposer sur **strigya* ; cf. *aiō* de **agyo*. Le grec στρῖγξ, -γρος « série, ligne ». V. *obstringillō*.

II. striga, -ae f. : 1^e grand-duc, oiseau de nuit, 2^e sorcière ; vampire. Forme populaire (Pétrone) de *strix, strigis*, faite sur l'accusatif de gr. στρῖγξ, στρῖγγός (cf. *tomix*). Les formes romaines remontent à *striga* et *striga*, M. L. 8308, B. W. 8310 et supposent aussi un dénominatif **strigārē*, M. L. 8310. Cf. aussi M. L. 8319, *striz*. V. Sofer, 66, 172 ; Grainger, *Mél. ling.*, p. 22.

strigilis, -is f. : étrille, racloir qui servait à enlever la sueur et les poussières sur la peau. Attesté depuis Plaute et usuel ; conservé dans les langues romanes, M. L. 8312 ; en britt. *strid* (de *striga*) et en v. h. a. *strigil*. Par extension : instrument cannelé, de forme semblable à l'étrille, servant à introduire des liquides dans l'oreille (Celse, Pline) ; cannelure de colonne (Vitr. = *ortpia*). Il est douteux que *strigilis* « pépite d'or » chez les Espagnols, Plin. 33, 62, soit le même mot. Comme la plupart des termes relatifs à la toilette, *strigilis* pourrait être emprunté au grec ; on pense à gr. στρῖγης, στρῖγη etc. (cf. Schol. Pers. 5, 126, *strigiles... a tergo quod graece στρῖγγικῶ dicuntur*), qui aurait été déformé par l'étymologie populaire et rapproché de *striga*, l'instrument traçant sur la peau des raies ou sillons (cf. le doublet *strigula* dans le Schol. de Juvénal, 3, 243) ; l'do stil- n'avait pas chance de subsister, le latin évitant deux l dans un même mot. De même, *strigementum* (éclairure) rappelle exactement pour la forme στρῖγης (Aristote), dont il n'est sans doute qu'un calque.

Dérivés : *strigilicula*, στρῖγγιδον (Apul., Gloss. Philox.) ; *strigiliarius* (Gl.).

Mais l'hypothèse d'un emprunt n'est pas nécessaire, car on peut rapprocher v. sl. *strīgo, strīsti* « tondre » et le groupe germanique de v. angl. *strican* « frotter », all. *streichen*.

**strigor, -ōris m.?* : attesté seulement dans Plt., Ba. 280, où le sens et la forme sont incertains, dans la glose de l'abrégié de Festus, P. F. 415, 2 : *strigores, i. e. densarum uirium homines*, et dans le texte correspondant, très mutilé, de Festus 414, 17 : *strigores in Ne/lei carmine (5) pro st/rigosis positum... (dens)arum uirium ha... <strig>ores exerciti. Sunt doute à rattacher à stringō, striga. Lire peut-être strigones?*

stringētum : v. strigilis.

strigō, strigōs : v. striga I.

stringēs : v. stringō.

stringō, -is, strinxI, strictum, stringere : serrer, étreindre, presser. De ce sens général sont dérivées des acceptations particulières et techniques « resserrer, contracter » (opposé à *laxare, diducere*) ; dans la langue

rustique, « pincer une branche », cf. Vg., G. 2, 367, *ubi iam ualidis amplexae stirpibus ulmos | extirpint, tum strige cornas, tum brachia tonde*, et en particulier « pincer l'olive pour la détacher de l'arbre, cueillir », cf. Caton, Agr. 65, 1, *olea ubi nigra erit, stringito* ; distinct d'abord de *legere* « ramasser » (par terre), cf. *legillus* et *strictor*, et *strictus*, ou de *demere* (dans *uindemis*), puis s'est employé indistinctement de toute espèce de récolte : *s. frondes, folia, hordeos* (Vg., G. 1, 31) ; *guernas glandes* (id., ibid. 1, 305). Dans la langue nautique, « serrez de près, raser, longer », cf. Vg., Ae. 5, 163, *litus ama, et laevas stringas sine palmula cautes*, qui a peut-être servi de modèle à l'expression *legerē drām* (v. *legō*) ; Ov., M. 11, 733, *stringebat summas ales mucrabilis undas* ; de là le sens de « effleurer, toucher légèrement » (sens physique et moral) ; « étriller, paner » (cf. *strigilis*). Dans la langue militaire, *s. gladium* « étreindre son épée (pour la tirer) », d'où « tirer l'épée, dégainer » (sens propre et figuré) ; de là, dans Ov., R. Am. 377, *in hostes stringatur iambus*. Participe : *strictus* (serré, étroit) et « brief, concis », *strict*, M. L. 8315 et 8305, *strictus* ; B. W. rétrécir. Brittonique : *armor. strictus*. Adv. *strictē, strictim*.

Formes nominales, dérivées et composées : *stringor* (Lucr. 3, 693, *gelidai stringor aquai*) : contraction ; *strictō, rare et tardif* (Cael. Aurel.) ; *strictor*, M. L. 8303 ; *strictūra*, M. L. 8304 ; *strictūs* (-a olea, Caton) ; *strictōri* : vêtement serré (Ed. Diocl.) ; *strictōrum* : cordon (Cass. Fel., Gl.). Cf. aussi *striga*, *strigilis*, *stringimentum*, *strigor*, *ad-, circum-, con-*, M. L. 2173 ; *dē-, di(s)-*, d'ou *districtus* et **districtia* « détresse », M. L. 2694-2695 a, B. W. s. u. ; *in-, inter-, ob-, per-, pree-, re-*, M. L. 7252 ; *sub-, super-*, avec les nuances ordinaires marquées par le préverbale et les dérivés attendus. Cf. aussi M. L. 8311, **strigicāre*, supposé par quelques dialectes italiens. Sur *stringēs*, dans Isid., Or. 19, 23, 1, *quibusdam nationibus sua cuique propria uestis ut...* *Gallis linnæ, Hispanis stringēs* (vulg. *striges*) ; cf. CGL V 631, 43, *stringū, genus uestimenti* ; V 610, 11, *stigium*, même sens) avec un doublet roman **stringa*, v. Sofer, 45, et Emerita 17, 263 sqq. V. aussi *obstringillō*, -lus (-lum) : sorte de sandale. Peut-être *strictiūlla*, Plt., frg. 100. A *stringō* se rattache également *praestigiae* « tours de passe-passe, jongleries, ruses », etc., issu de **praestigia* par dissimilation (cf. *praestringere oculōs* « éblouir » et les vers de Gaecilius cités par Cic., N. D. 3, 29, 73, *omnes meos dolos, fallacias | praestigias praestrinxit commoditas patris* (var. *praestinxit* avec influence de *stringō*). Ancien, usuel et classique. De là *praestigiatō, -rix* ; et, tardifs, *praestigō, -ās (-gor)*; *stigū, giosus*.

V. *stringilis*, *striga I* ; et Walde-Pokorny, II 637.

**strittaus, -īm. :* -m antiqui dicebant pro *tritauo* (qui ai pater ai) ai et atauiae, F. 414, 24 et P. F. 415. *Vox nūlli*, issue de la dittographie de l's final de *ataus* qui précède *tritauo* dans Plt., Pe. 57 : *Pater, auos, prauos, abauos, atauos, tritauos*. Le -u- est une gémination expressive. V. *auus*.

**strittabillae* : mot obscur de Plaute cité par Varro, L. L. 7, 65 (cf. *scrattae*), qui l'explique : *strittabillas a strittando* ; *strittare ab eo qui sisit aegre*. — *Stret-*

tillare n'est pas autrement attesté ; *strittare* a peut-être un correspondant dans le siénois *tretticāre*, M. L. 8318 ; mais rien n'est moins sûr. Aulu-Gelle et Nonius donnent *strittiūlae*, *strittiūllae*. V. Hammarström, Eranos 23 (1925), 115 sqq.

**strittō, -as* : v. le précédent.

strix, -gis f. : v. *striga*.

stro(n)gia, -as f. : sorte de vase. Mot gallo-latin (graffiti de La Graufesenque), qu'on rapproche de gr. στρογγύλος « rond » ?

stropha, -ae f. : 1^e détour, ruse (surtout au pluriel), d'où *strophārius* « rusé » (Gl.) ; 2^e strophe (Macr.). De στροφή. Le premier sens semble le plus ancien (Phèdre, Sén.).

strophiūm, -i n. : est *fascia brevis, quae uirginalem tunorem cohibet papillarum*, Non. 538, 7. Emprunt au gr. στρόφιον, déjà dans Plaute.

Dérivés : *strophiārius* ; *strophiolum*.

strophus, -i m. : colique(s), tranchées. Emprunt savant au gr. στρόφος, latinisé (le mot latin est *uermina*) ; d'où *strophōs* (Vég., Ven. Fort., Carm. 8, 9, 17, qui scande *strophōsus*).

stroppus (struppus), -i m. : *stroppus est, ut Ateius Philologus existimat, quod Graece στρόφιον uocatur, et quod sacerdotes pro insigni habent in capite. Quidam coronam esse dicunt, aut quod pro corona insigni in caput inponatur, quale sit strophium. Itaque apud Fałiscos diem (idem codd.) festum esse qui uocetur Struppearia, quia coronati ambulent, et a Tuscanis, quod in puluinari imponatur Castoris, struppuum uocari*, F. 410, 6. Cf. P. F. 473, 4 : *struppi uocabantur in puluinariibus fasciculi de uerbénis facti qui pro deorum capitibus ponebantur*. Dans la langue commune : « courroie » qui sert à attacher la ramie à son tolet ou le bâton à la chaise à porteur ; cf. Rich. s. u. Les formes romaines remontent à *strōpus*, M. L. 8321 ; de même le germanique : v. angl. *stropp*.

Dérivé : *stropulus* (Tert.).

Emprunt, sans doute par un intermédiaire étrusque, au gr. στρόφος, avec gémination expressive de la consonne intérieure (cf. *bracchium*).

strūs, strūix, strūfertārius : v. *strūō*.

strūma, -as f. : tumeur scrofuleuse, écruelles et « ladrière » (du porc ; cf. *scrōfa*). Sert de surnom. Attesté depuis Cicéron. Non roman.

Dérivés : *strūmōs* ; *strūmātūs* (rare et tardif) ; *strūmēa* (sc. *herba*) : herbe aux écruelles, grenouille (Pline) ; *strūmāria* : serpentaire (Diosc. 2, 193) ; *strūmella* (Marc. Empir.) ; *strūmus* m. : morelle à fruits noirs, solanée qui passait pour guérir les écruelles.

Pas d'étymologie évidente.

***strūntus, strūndius** : étron. Mot de glossaire, non latin. L'origine germanique est douteuse, les formes de bas allemand *strunt*, *stront* pouvant être empruntées aux formes romaines. Cf. B. W. s. u. ; M. L. 8322.

strūō, -is, -xi, -ētūm, -ere : disposer en piles, « em-

piler » (des matériaux), « entasser, dresser », s. *arbōrēs in pyram* (en particulier « dresser une table »), construire, bâtrir » (sens propre et figuré) : *tempa saxo structa uetusto*, Vg. 3, 84; *sycophantias struere*, Plt., Asin. 71, « lever »; cf. Lex. XII Tab. 1, 2, *si caluitur pedemue struui*. Ancien, usuel, classique. Non roman. Celtique : *gall. ystryw*.

Dérivés et composés : *struēs*, -is f. : pile ; en particulier, dans la langue religieuse, sorte de gâteau : *genera liborum erant, digitorum coniunctorum similia, qui continebantur in transuersum superiecta panicula*, P. F. 409, 2. A ce sens se rattache le composé *strufertāriū*, cité par P. F. 337, 2 : « dicebant qui quae-dam sacrificia ad arbores fulgoritas faciebant, a ferto scilicet quodam sacrifici genero; struix, -icis f. : -es dicebant omnium rerum instructiones, P. F. 409, 5. Rare et archaïque (Liv. Andr., Naev.).

structio (postclassique) ; *structor* (classique, mais technique) ; *ū*, d'après Gell. 12, 3, 4) : 1^o constructeur (d'où « maçon, charpentier »); 2^o celui qui dresse la table ; *structilis*, -ibilis (postclassique) ; *structōrius* (Tert.) ; *structus*, -is m. (Tert., Arn.) ; *structura* : construction, structure (classique) ; maçonnerie ; *strūmentum* (Tert.), refait sur *instrūmentum*.

ad-struō : construire à côté, bâtrir en outre ; d'où, à l'époque impériale, « ajouter ». A basse époque, employé pour *affirmō*; cf. Comm. Bern. Lucan. 7, 447, *adstruit deos non curare terram; adstructō, -tor; circum, con-, dé*, M. L. 2606 ; B. W. *détruire* ; britt. *distroyw*; *ex-, ab-, per-, prae-*, *sub-struō*, dans lesquels le préverb ne fait que préciser l'idée verbale et qui peuvent à leur tour avoir des dérivés. Certains de ces dérivés ont servi à traduire des termes grecs ; ainsi *constructō* (Priscien) traduit *οὐράνιος*, et *construendum* a passé avec ce sens en britt. *cystrawen*. A noter le sens spécial pris par *instruō*. D'expressions comme *i. mēnsas* « dresser des tables » on est passé à *i. conūtūum* « garnir un banquet » et *instruere* est arrivé à signifier « fournir, équiper », d'où *i. alqm alqā re* instruire quelqu'un de quelque chose », M. L. 4472; *instructus* « équipé, muni » et « instruit » ; *instructō*. Le substantif *instrūmentum* a désigné « ce qui sert à équiper, à garnir ; agrès, équipement ; mobilier ; outil(s) », M. L. 4473. Celtique : britt. *ystryw*; irl. *instrument*.

Pour *industrius*, v. ce mot.

Les formes *struō* et *struēs* montrent que la gutturale de *struix*, *structus* est secondaire, comme dans *uīxi*, *uītus*, en face de *uīuō*. On peut donc rapprocher le groupe de *sternō* (v. ce mot). Dans l'ombr. *strucla* (*struhclā*), *strūla*, au sens de *struēs*, -glā-, est un suffixe (cf. lat. *stricula*).

strappus : v. *stroppus*.

strūthiō (*strūtiō*), -ōnis m. : autruche. Emprunt tardif au gr. *στρουθίων*, demeuré dans les langues romanes, sous cette forme ou dans le juxtaposé *autis strūthius*, M. L. 833, 8323. Celtique : irl. *struth*; germanique : all. *Strauss*, etc.

**stūbulum* : -i n. : στόλυμα (Diöse. 3, 14), sorte de chardon, artichaut?

studeō, -es, -ui, -ere : avoir du goût, du zèle ou de

l'attachement pour (datif), le complément d'objet pouvant être une personne, s. *Catilinae*, ou un abstractum, *rebus Cassii*) ; être désireux de (avec le génitif à l'époque archaïque : *studē tuū*); s'appliquer à : s. *literis*, d'où à l'époque impériale, « étudier », e. g. Sén.; Q. N. 7, 1, *duo qui apud Chaldaeos studuisse se dicunt. Anueni* (Enn.), classique, usuel (surtout en prose). Non roman (sauf quelques formes dialectales peu sûres, M. L. 8324).

Dérivés : *studium* : *est animi assidua et uehementia ad aliquam rem applicata magna cum uoluntate occupatio, ut philosophiae, poeticae, geometriae, litterarum* Cic., Inu. 1, 25, correspondant au gr. *στοιχεῖον* traduit, comme *studeō* traduit *στοιχεῖον*; « attachment » ; « goût, zèle » ; en particulier « goût pour l'étude », d'où *studia*, -ōrum « les études » et même *studolum* : petite étude (M. Aurel.); *studiosus*, M. L. 8326 et 8325, **studiare*, qui a remplacé *studere* dans les langues romaines. Celtique : irl. *estadh*, *esthud*.

La racine de *studeō* doit être la même que celle de lat. *tundō*, à côté de quoi l'on a got. *stautan* « tūtū », *þuntū* ». La valeur affective de *studeō* rappelle celles de gr. *στρέψω* et de lat. *puet*, en face de gr. *στρέψω* δλεπλέων (Hes.) et de lit. *spādužiu* « je presse ». Il y a en indo-européen une série de mots à **(e)s-ou* (**s/p-* initial qui désignent des chocs et ce qui en résulte. V. *stupeō*.

stultus, -a, -um : sot, stupide. Synonyme de *stolidus* mais semble davantage usité par la langue classique. M. L. 8328 ; v. h. a. *stolz*.

Dérivés et composés : *stultitia* (usuel et classique) sottise (abstrait et concret); *stultiloquus*, -*loquuntia*, -*uidus*, mots plautiniens (cf. gr. *μωπόλυος*, *λογία*); *stultificō*, -as (St Jérôme).

V. *stolidus*. Peut-être dialectal.

stupa : v. *stuppa*.

stupeō, -es, -ui, -ere : être frappé de stupeur ; démeurer stupide. Ancien et classique ; se dit du physique comme du moral.

Formes nominales, dérivés et composés : *stupor*, adj. *stuporatus* (Tert.); *stuporōsus* (Orib.); *stupidus* d'où *stupiditās* (rare, mais dans Cic.); *stupido*, -i (Mart. Cap.); *stupēcō*, -is (rare, mais dans Cic.), M. L. 8330 b; *obstupēcō* (*obstipēcō*), *obstupidus*; *stupēfaciō*, -is et *obstupēfaciō*; *ad*, *circum*, *cōn*, *in*, *ob-stupēcō* (ces deux derniers attestés seulement aux particules *instupēcō*, *obstupendus*). Celtique : irl. *stupor* « stupor », bret. armor. *souex* « *stupēdō* ? », *sebez* (douteux).

Comme *studeō*, verbe exprimant un mouvement, un choc ; cf. gr. *τόπτω* « je frappe », v. sl. *tūpūtū* « grand bruit », *tūpūtati* « piétiner »; skr. *tupati* and *prastupati* « il heurte », et sans doute arm. *t'mbrim* « je suis dans l'engourdissement, dans la torpeur », etc.

V. *stuprum*.

stuppa, -ae f. : écume. Emprunt au gr. *στρῶμα*, comme l'indique déjà Festus, 418, 18 : *stuppam linum in politum appellant Graeci Dorii*. Latinisé ; de là : *stuppus* (Vg.); *stuppārius* (Plin.); *stuppātor* : calfat (Inscr.). A basse époque, *stuppa* désigne un bouchon, CGL II

599, 99 d'où germ. *stoppe*, v. h. a. *stopfōn*, all. *stopfen*. Gélique : britt. *stouf*. Sans rapport avec *stipa*, *stipula*; mais des confusions ont pu se faire.

M. L. 8332, *stūppā*, et 8333, **stūppāre*.

stuprum, -i n. : déshonneur, honte, d'abord au sens large du mot ; cf. F. 418, 8 : *stuprum pro turpiitudine antiquos dixisse apparet in Nelei carmine* (2) : « foede stuprum castigor cotidie ». Et in *Appi sententis* (1) : « qui animi compotem esse, nequid fraudis stuprique ferocia parat ». Naeius (Bell. Pun. 42) : « *Seseque ī* (l. uī?) *perire mauolunt ibidem, quam cum stupro redire ad suos popularis* ». Item (43) : « *Sin illos deserant fortissimos stupros, magnum stuprum populo fieri per gentis* ». Employé ensuite dans le sens spécial de « déshonneur résultant de la débauche ou du viol ; commerce honteux ; adultère ; viol » ; et « accouplement » (Col.). Irl. *stripach*.

Dérivés et composés : *stuprō*, -as (rare), M. L. 8333 a; *stuprātor* (époque impériale); *stuprōsus* (Val. Max.); *constuprō*.

Sans doute du même groupe radical auquel appartient *stupēcō*. Euphémisme?

stūrili : v. *acipenser*.

sturnus, -i m. : étourneau, oiseau (Plin.). M. L. 8339; *sturninus* : gris comme un étourneau (St Jér.); *sturnella*, -i, -us (Anthim.).

Cl. du même sens, v. isl. *stare* (et autres mots germaniques) et, avec prothème : *στρατός* ὁ φάρος, ὑπὸ Θερμῶν, Hes. La forme même de gr. *φάρ* (ion. *ψήρ*) et *στράτη* « étourneau » est à noter. Le vocalisme -ur- est le même que dans lat. *turdus* en face de lit. *strāzdas*; noter le vocalisme de gr. *στρωθός* « moineau » ; de même, en face de gr. *στρηγουλός* ὁ ρυθμίονς & γριον (Hes.), le vieux prussien *a spurglis* « sperling ».

Formes populaires qui comportent beaucoup de variations.

**suād* : « sic ». Ancien adverbe, conservé dans un reste de formule augurale cité par Festus 476, 25 : « *suād id, Messalla aī esse sic te i* ».

Cl. *sous si*, *sic*, notamment osq. *svai*.

suādeō, -es, -sl, -sum, -ere : conseiller (*alicui ali-quit*). Différenciation de *iubeō* ; e. g. Cic., Cat. 1, 5, 13 : *non iubeo, sed, si me consulis, suadeo*; de *persuādeō*, Cic., Phil. 2, 11, 27 : *an C. Trebonio persuasi? cui ne suadere quidem ausus essem*; de *dissuādeō*, Plt., Ci. 219 : *modo quod suasit id dissuadet*. Ancien, usuel, classique. A basse époque, *suādeor* = *nebezo*.

Dérivés et composés : *suādus* (rare, poétique), d'où *Suāda* (ENN.) : déesse correspondant au gr. Πειθώ ; *suādela* (archaïque); *suādibilis*; (*suāsibilis* : εὐπειθής, Aug., Vulg.); *suāsiō*; *suāsor* (attesté dès Ennius); *suāsus*, -us; *suāsorius* (surtout terme de rhétorique).

Composés : *cōsuādeō* (plautinien), et surtout *dis-* et *persuādeō* avec les dérivés ordinaires : *dissuāsiō*, -or (tous deux dans Cic.); *persuāsiō* (Cic.), -or, -strīx (Plt., Ba. 1167), -sus, -us (Plt., Cic.); *-sibilis*; *insuāsibilis* (époque impériale).

V. *suāuis*.

La racine se retrouve dans gr. *Φάδοματ* (béot. Φῆδο[ν]) dans le papyrus de Corinthe), hom. *Φαδήσω*

« je me plaît », *Σαδον* (*σεαδον*), partic. parl. *Σαδότα*, et dans véd. *svādate* « il se plaît à » (*άπατ* isolé), *svādāma* « douceur » (le rapport avec la racine *svād-*, courante en sanskrit, n'est pas clair). Le fait que, comme dans *mānsi* en face de *manēō*, le perfectum est en -si suggère l'idée qu'il y aurait dans *suādeō* non un causatif, comme dans le type *monēō*, *monitus*, *monui*, mais un présent fait sur une forme en -ē ; et, en effet, Hérodote a *ἀδήσω*, Hipponax *ἀδήκε* et le locrien *Φεαδήσωτα*. Il y a un aoriste en -σ dans hom. *Φάσσω* « il a eu du plaisir ».

**suāsum* : *colos appellatur qui fit ex (s)tillicidio fumoso in vestimento albo*. Plautus (Tru. 271) : « *Quia tibi suaso infecisti propudicos pallulam* ». *Quidam autem legunt insuaso*, F. 392, 25 ; cf. P. F. 99, 6 : *insuasum appellabat colorem similem luteo, qui fiebat ex fumoso stillicido*. Sans autre exemple.

On rapproche *sordēs* ; il y aurait ici une forme populaire à vocalisme a, et *suāsum* reposerait sur **swart-to-*.

suāuis (sw- ; dissyllabique ; la prononciation trisyllabique est plus récente), -e : doux. Se dit de toutes les sensations ; doux au toucher, au goût, à l'odorat, à la vue, etc., et par extension des sentiments ou du caractère : s. *homō*. Ancien, classique, usuel ; sur l'emploi par les poètes, v. B. Axelson, *Unpoet. Wörter*, p. 36. M. L. 8342. Celtique : irl. *suabh*.

Dérivés et composés : *suāuiter*; *suāvitās* (ancien et classique); *suāuitūdō* (archaïque), M. L. 8343; **suāuiāre*, M. L. 8341 a, et **assuāuiāre*, 735; *insuāuis* (classique = ἀηδής); *suāuidicō* (id.). Composés poétiques en *suāui-ūi* : *suāue-olēns*, -tia; *suāuidicus*, -fragrantia (St Aug.), -*loquēns*, -*loquentia*, -*logus*, -quiūm; *suāiliūdīus* (Tert., d'après φλοπατήμων); *suāuisonus*, traduisant ou imitant des composés grecs en ἄδυ-, ἄδυ-, du type ἀηδετής. Pour *suāuium*, v. *suāui*.

suāuis représente, comme *leuis*, *gravis*, etc., sans distinction de thèmes de masculin-neutre et de féminin, un ancien adjectif en -u : skr. *svādū*, *svādī*, gr. *Φάδος* (ion.-att. ἄδυς), *Φάδεια*, v. *sax. svāti*. Tandis que l'intensif skr. *svāddiyān*, gr. ἄδυτος, est radical, le latin a une forme secondaire *suāuior* faite sur *suāuis*. La racine est la même que celle de *suādeō*; v. ce mot.

sub, *su(b)s* : préverbe et préposition : « sous » et « au fond (de) ». En tant que préverbe, *sub*, comme *ob*, *ab*, *ec-*, peut être renforcé de -s, **subs*, d'où *sus-* devant les expressions sourdes *c*, *t*, *p*, *q*; *subscū*, *suscītō*, *suspēndō*, *sustollō*, *sustīneō* et sans doute devant *sp*; *Insuprō*, *suspīcō*. *su(b)s* en tant que particule indépendante est conservé dans la locution proverbiale *susque dēque* « de bas en haut comme de haut en bas », c'est-à-dire « de toute façon », « indifféremment »; cf. Gell. 16, 9, 1 sqq., expression de la langue familière qui ne semble plus attestée après Cicéron, Att. 14, 6, 1. Le *b* de *sub* devient voyelle et devant *b*, *d*, *t*, *l*, *n*, *s*, *t*, *u*; il s'assimile régulièrement devant *c*, *f*, *g*, *p* et souvent devant *m* et *r*.

Du sens général « sous » sont dérivées des acceptations particulières : dessous, au-dessous de (sens physique et moral), au pied de : *sub monte*, *sub colle*, *sub urbe* (ou avec mouvement, *sub montem*, *sub mūrum*), e. g. Plt.,

Tri. 598, est ager sub urbe hic nobis (les villes étant dans un endroit élevé par rapport à la campagne ; d'où *suburbānus ager*). Un sens dérivé est celui de « dans le voisinage de », « à l'approche de », « à portée de », où *sub* s'est dit de l'espace et du temps, e. g. Cés., B. C. 1, 27, 3, ne sub ipsa profectione milites oppidum irrumparent ; de même, sub noctem, sub uesperum, sub lūcum. De là « au moment de » et, par suite, « un moment après, immédiatement après » ; e. g. Cic., Fam. 10, 16, 1, sub eas (litteras) recitatae sunt tuae. Au sens moral, *sub* marque souvent une idée d'inferiorité, de soumission, de dépendance : sub regnō, sub imperiō esse, sub manū, sub Marte (Vg., Ae. 12, 410) ; sub ē condicione. En composition, outre l'idée de « sous, dessous » (comme dans *succubō*), *sub* exprime aussi l'idée soit de substitution : « à la place de » (cf. *suppōnō* et ses dérivés, succēdō, succurrō, substitō, sublegō) et par suite de succession (*subolēs*), soit d'une action furtive (*rapiō*, *subripiō* ; cf. ὑποχλέπτω) ; il sert à former des diminutifs (*absurdus/subabsurdus* ; *agrestis/subagrestis* ; *accūsō/subaccūsō*, Cic., etc.), par opposition à *per* et *super* ; ce type de formation est ancien, cf. gr. ὑπὸλευκός, v. irl. *fo-dord* « murmur » (en face de *dord* « vocifications »). La parenté avec *super* apparaît dans des composés comme *suspiciō*, qui ne veut pas dire « regarder en dessous », mais « regarder d'en bas vers le haut, regarder d'en dessous » ; *subleuō* « soulager », c'est-à-dire « alléger en soulevant » ; *surgō* « se lever », c'est-à-dire « se dresser de bas en haut » ; *sublātus*, qui sert de participe à *tollō* ; ici *sub* marque un mouvement vers le haut, comme dans *susque dēque* ; cf. Vg., Ae. 12, 759, *sub moenia* ; G. 4, 385, *subiecta*. Ainsi s'explique qu'on puisse rattacher, malgré les sens opposés, *sub* et *super*, *summus*, comme en grec ὑπό et ὑπέρ, ὑπάρχω, et qu'on ait, d'une part, *sub-ter* et, de l'autre, *super*. Cf. aussi *supinūs*, *suppus*. — *Sub* est peu représenté dans les langues romanes (roum. *su*, v. port. *so*, M. L. 8344), qui ont des représentants de la forme plus pleine *subtus*, M. L. 8402. Mais un grand nombre de composés en *sub-* sont demeurés ou ont été créés.

Formes dérivées ou composées : *dēsub* (latin impérial ; forme renforcée de *sub* ; cf. *super/dēsuper*) : sous, dessous ; *subter* adv. et prép. (avec l'ablatif ou l'accusatif, plus fréquent), préverbale : au-dessous, sous ; *subtus* adv. (et prép. depuis Vitruve) : « en dessous, par dessous ». Attesté surtout à l'époque républicaine et, du reste, rare dans les textes, ignoré de Cicéron et César, mais a dû être courant dans la langue parlée, comme le montre l'extension du mot dans les langues romaines. M. L. 8402. Composé tardif : *dēsubtus*.

subinde : v. article.

susque dēque : v. plus haut.

V. *super*.

Le groupe de *sub*, *super* est manifestement apparenté à skr. *úpa* et *upári*, got. *uf* et *ufar*, etc. Mais *s-* initial ne se trouve pas de manière sûre hors de l'italique, où l'on a osq. *cur*, ombr. *su* (et *sub-*), supu, osq. *supruis* « superis » et ombr. *super*, *subra*. Car le celtique a des formes qui indiquent aussi une ancienne consonne finale : got. *uf* (*ub-uh*), v. isl. *of*, v. h. a. *ūf* comme got. *af*, etc. De même que le latin a *abi* à côté de *ab*, il a *sus-* à côté de *sub* ; cf. v. sl. *vūs*, *vūz*. Le vocalisme de got. *iup* « *ūvō*, *ūva-* » n'a de correspondant nulle part hors du germanique. Le *-p* final de cette forme

L'addition de *s-* ne paraît pas pouvoir s'expliquer par un fait de date indo-européenne que l'italique, où *sub* s'est dit de l'espace et du temps, e. g. Cés., B. C. 1, 27, 3, ne sub ipsa profectione milites oppidum irrumparent ; de même, sub noctem, sub uesperum, sub lūcum. De là « au moment de » et, par suite, « un moment après, immédiatement après » ; e. g. Cic., Fam. 10, 16, 1, sub eas (litteras) recitatae sunt tuae. Au sens moral, *sub* marque souvent une idée d'inferiorité, de soumission, de dépendance : sub regnō, sub imperiō esse, sub manū, sub Marte (Vg., Ae. 12, 410) ; sub ē condicione. En composition, outre l'idée de « sous, dessous » (comme dans *succubō*), *sub* exprime aussi l'idée soit de substitution : « à la place de » (cf. *suppōnō* et ses dérivés, succēdō, succurrō, substitō, sublegō) et par suite de succession (*subolēs*), soit d'une action furtive (*rapiō*, *subripiō* ; cf. ὑποχλέπτω) ; il sert à former des diminutifs (*absurdus/subabsurdus* ; *agrestis/subagrestis* ; *accūsō/subaccūsō*, Cic., etc.), par opposition à *per* et *super* ; ce type de formation est ancien, cf. gr. ὑπὸλευκός, v. irl. *fo-dord* « murmur » (en face de *dord* « vocifications »). La parenté avec *super* apparaît dans des composés comme *suspiciō*, qui ne veut pas dire « regarder en dessous », mais « regarder d'en bas vers le haut, regarder d'en dessous » ; *subleuō* « soulager », c'est-à-dire « alléger en soulevant » ; *surgō* « se lever », c'est-à-dire « se dresser de bas en haut » ; *sublātus*, qui sert de participe à *tollō* ; ici *sub* marque un mouvement vers le haut, comme dans *susque dēque* ; cf. Vg., Ae. 12, 759, *sub moenia* ; G. 4, 385, *subiecta*. Ainsi s'explique qu'on puisse rattacher, malgré les sens opposés, *sub* et *super*, *summus*, comme en grec ὑπό et ὑπέρ, ὑπάρχω, et qu'on ait, d'une part, *sub-ter* et, de l'autre, *super*. Cf. aussi *supinūs*, *suppus*. — *Sub* est peu représenté dans les langues romanes (roum. *su*, v. port. *so*, M. L. 8344), qui ont des représentants de la forme plus pleine *subtus*, M. L. 8402. Mais un grand nombre de composés en *sub-* sont demeurés ou ont été créés.

Formes dérivées ou composées : *dēsub* (latin impérial ; forme renforcée de *sub* ; cf. *super/dēsuper*) : sous, dessous ; *subter* adv. et prép. (avec l'ablatif ou l'accusatif, plus fréquent), préverbale : au-dessous, sous ; *subtus* adv. (et prép. depuis Vitruve) : « en dessous, par dessous ». Attesté surtout à l'époque républicaine et, du reste, rare dans les textes, ignoré de Cicéron et César, mais a dû être courant dans la langue parlée, comme le montre l'extension du mot dans les langues romaines. M. L. 8402. Composé tardif : *dēsubtus*.

subinde : v. article.

susque dēque : v. plus haut.

V. *super*.

Pour la finale, *s-ub* est à gr. ὑπό, skr. *úpa* et irl. *fo* ce que *ab* est à gr. ἄντο, skr. *dpa*. Il n'y a pas trace de voyelle finale en latin ; et, en effet, le germanique a des formes qui indiquent aussi une ancienne consonne finale : got. *uf* (*ub-uh*), v. isl. *of*, v. h. a. *ūf* comme got. *af*, etc. De même que le latin a *abi* à côté de *ab*, il a *sus-* à côté de *sub* ; cf. v. sl. *vūs*, *vūz*. Le vocalisme de got. *iup* « *ūvō*, *ūva-* » n'a de correspondant nulle part hors du germanique. Le *-p* final de cette forme

germanique et de quelques autres repose sur un ancien alternant normalement avec *-p* en fin de mot. Le *p* de l'adjectif arm. *hup* « près » (*i hpoj* « de près ») est ambigu ; il peut reposer sur un *-b* ou sur *-pp-* (cf. lat. *suppus*).

Les correspondants de *super*, ombr. *super* ont été indiqués ci-dessus ; *superne* a en face de lui ombr. *superne*. Pour *superbus*, cf. gr. ὑπέρς (dont le *b* est remarquable), irl. *úall* « orgueil » et sans doute got. *ubils* *úubos*, v. h. a. *uppi* « maleficus ». A en juger par *probus*, le *-b-* de *superbus* doit reposer sur **bh-*. Le sens et la formation rappellent gr. ὑπερφύλαξ. Le dérivé en *-er* servant pour *super* « sur », le latin a fait *subter*, qui est nouveau, et *sub-tus*, qui l'est aussi. D'autre part, en face de *susque dēque*, on trouve *subinde* comme *deinde*.

Quant à la construction, le fait que *sub* et *super* (et même ombr. *super*) se construisent avec l'accusatif il y a mouvement et avec l'ablatif pour indiquer une position concorde avec l'usage correspondant en grec et en germanique. Mais cette règle n'explique pas tout l'emploi : *sub* se construit avec l'accusatif au sens de « vers », ainsi *sub uesperum* « vers le soir », et *subter* se construit plus souvent avec l'accusatif qu'avec l'ablatif locatif, comme toutes les prépositions en *-ter* : *inter*, *ext*, *contrā*, *praeter*, *proper* ; Cicéron écrit, Tusc. I 10, 20, *iram in pectore, cupiditatem subter praecordia locauit* ; *subus* ne se rencontre qu'avec l'accusatif (il est vrai qu'il n'est que tardivement attesté comme préposition) et que *dē-subus* est suivi de l'accusatif ou de l'ablatif) ; *super* se construit de même : Vg., Ae. I 295, *saeua sedens super arma* ; ceci concorde avec l'usage grec : ὑπὸ νύκτα « vers la nuit », ὑπὲρ μῆτρα, etc. ; et, en effet, d'une manière générale, les prépositions s'emploient avec l'accusatif pour marquer un rapport. D'autre part, gr. ὑπό s'emploie souvent avec le génitif (ancien ablatif), ainsi Platon, Phèdre 236 b, πγγ... ὑπὸ τῆς πλατάνου φῖ. En slave, *podū* « sous » et *nadū* « sur » se combinent avec l'instrumental pour indiquer la position ; et skr. *upa* se rencontre aussi quelquefois, avec l'instrumental ; dans le même sens de « dessous », arm. *and* se construit aussi avec l'instrumental ; et, si lit. *añt* « sur » se construit avec le génitif-ablatif, *pō* « sous » se construit avec l'instrumental. Dès lors, on ne saurait dire quel cas représente l'ablatif en latin avec *sub*, et même avec *uper*.

süber, *-eris* n. : il liege. M. L. 8357, *süber* et **söber*.

Dérivés : *süberies*, *-ei* f. (Lucil.) ; *sübereus*, *-inus*, M. L. 8358.

On rapproche gr. σῦφαρ « γῆρας, τὸ ὑπέρτατον » ol δὲ τὸ ύδρος καὶ τὸ ἐρωτιδημένον σύκον, καὶ τὸ ἔπι τὸ γέλαστος τροφόδες, en somme une peau ridée, une pellicule inégale. Le rapprochement n'est possible que si le grec et le latin ont emprunté quelque mot ; car le grec ne s'expliquerait pas avec un mot indo-européen commun.

**subidus*, *-a*, *-um* : adjectif de forme et de sens incertains, cité par Aulu-Gelle 19, 9, 11 d'après un vieux poète, Valerius Aeditius.

Composé (?) : *insubidus* « sot », aussi dans Aulu-Gelle, ibid., et 18, 8, 1 ; 6 (7), 1, 2.

Mots rares, sans étymologie, que l'on corrige en *stupidus*, *insipidus*, etc. Sans rapport visible avec *subāre*. *subigō*, *-igitō* : v. *agō*.

subinde adv. : 1^e immédiatement après ; 2^e par extension s'est dit d'actes qui se répètent fréquemment, coup sur coup ; de là le sens de « souvent », e. g. Suét., Calig. 30, 3 : *tragicum illud subinde iactabat : Oderint dum metuant*. Composé de *sub* + *inde* non attesté avant l'époque impériale et qui semble avoir d'abord appartenu à la langue familiale (Hor., Sat., Epist., Colum.) ; mot de la prose. Roman (français, provençal, catalan). M. L. 8363 ; B. W. s. u. Dans la basse latinité apparaissent *subindius* (d'après *frequentius*), CGL V 484, 25, et même *suuentum* (Compos. Luc.).

**subis*, *-is* f. : oiseau inconnu qui passait pour briser les œufs de l'aigle (Nigid. ap. Plin. 10, 37). Texte incertain.

subitus : v. *subēo*, s. u. *ed*.

sublestus, *-a*, *-um* : *-a antiqui dicebant infir'ma et tenuia*. Plautus in *Persa* (347) : « Ad paupertatem si immigrant infamiae, grauior paupertas fit, fides sublestior », i. e. *infirior*. Idem in *Neruolaria* (98) « *uinum* ait *sublestissimum* », *quia infirmos faciat uel corpore uel animo*, F. 478, 3. Semble uniquement du vocabulaire plautinien. Étymologie incertaine.

sublica, *-ae* f. : pieu, pilotis. Mot technique (Naev., Cés.).

De là : *sublicēs* défini : *κατατηγές οἱ ἐν τῷ ποταμῷ τὴν γέφυραν υποβαστάζοντες*, CGL II 185, 22, qu'on lit dans Sall., H., fragm. 4, 77 ; *sublicius* (*pōns*) « bâti sur pilotis », nom d'un pont dont la fondation était attribuée à Ancus Martius. — Les traces de *sublica* en roman sont douteuses, M. L. 8375.

Sans étymologie sûre. Souvent rapproché du groupe de *liquor*, etc., mais ceci n'explique pas *sublica*.

sublimis, *-e* (doublet archaïque *sublimus* ; cf. *sterilis*, *-us*, *prōclīus*, *-ius*, etc.) : qui va en s'élevant, qui se tient en l'air (*rapere algm sublimem*) ; d'où « élevé, sublimé » (sens physique et moral : *sublimia carmina*) ; *sublime* ou *sublimia*, *-ium* (*sublima*, *Lucr. I 340*) « les hauteurs de l'air, le ciel ». Ancien (Enn., Plt.), classique ; mais tend à sortir de l'usage et à devenir un mot « noble ». Sur l'existence supposée de *sublimem*, v. entre autres, Heraeus, Phil. 55, 197 sqq. ; Lindsay, Bursians Jahresber., 1906, p. 228 ; Haftter, Gl., 23, 251 sqq.

Dérivés : *sublimat* (époque impériale) ; *sublimō*, *-ās* (archaïque ; Ennius, Caton, repris par les archaïsants de l'époque impériale) ; *sublimiter* (Cat.) ; *sublimus* (Front.).

L'étymologie de Festus, P. F. 401, 5, *sublimem... a lumine superiore, quia supra nos est*, paraît être un calème. Sans doute de *sub* + *limis* (*limus*) « qui monte en ligne oblique, qui s'élève en pente » : *sublime cacumen, sublime tectum*, etc. ; Vg., G. 144 : *apparet liquido sublimis in aero Nisus*. Autre étymologie de H. Jacobsohn, dans Glotta, 16, 48 sqq., qui l'explique par *is, sub quo limen est*. Cf. encore Language, 16, 93.

subō, *-ās*, *-āre* : être en chaleur (en parlant des fe-

melles, spécialement de la truie, par opposition à *suriō*. Semble avoir été mis en rapport, peut-être par étymologie populaire, avec *sub*; cf. *subsidere* dans Lucr. 4, 1198, *subire, submittere*, et Hor., Epod. 12, 11, *iamque subando tenta cubilia tectaque rumpit*. Mot technique ou vulgaire. M. L. 8349.

Sans étymologie sûre.

subolēs : v. *alō*.

subrigō : v. *regō*.

subrūmō : v. *rūma, rūmis*.

subscūs : v. *cūdō*.

**subillis* : *dicebant quaedam lamellae sacrificiis necessariae*, P. F. 399, 1. Sans autre exemple. Cf. *ipsillēs*. Inexpliqués l'un et l'autre.

**subtel* : τὸ κοιλὸν τοῦ ποδός, ap. Prisc., GLK II 147, 9. Cf. **subtelāre* « soulier », M. L. 8397, et *subtālāres*, sous *tālus*.

subtēmen : v. *texō*.

subter : v. *sub*.

subtilis, -e fin, mince : *subtile filum*, Lucr. 4, 88; *indui te subtilibus*, Vulg. Ezech. 16, 10. Par suite « tenui, subtil (sens physique et moral), délié ». Classique, usuel.

Dérivés et composés : *subtiliter*; *subtilitās* f.; *subtiloquus*, -*loquentia* (Tert.); *persubtilis*.

Sans doute terme de tisserand; de **sub tēla* « qui passe sous la chaîne », cf. *subtēmen*, qui désigne les fils les plus fins de la trame; v. Rich., s. u. *tēla*. M. L. 8399 et 8398, *subtilare* (attesté dans les gloses : *attenuat, sup-tilit*, CGL V 437, 34); B. W. *subtil*.

subitus : v. *sub*.

subuas : v. *uas, uadis*.

subūcula : v. *extō*.

subūcula, -ae f. : -m *Aelius Stilo et Cloatius isdem fere verbis demonstrant uocari quod dis detur ex alico et olio et melle; nam de tunicis genere notum est omnibus*, F. 402, 25. La glose de Festus confond deux mots différents. Sur *subūcula* (cf. *ex*, *ind-uō*) « vêtement de dessous », v. M. L. 8361, **subūcula*. Pour le sens de « gâteau », cf. peut-être gr. *κοστύλλως* (Chrysipp. Tyan. ap. Athen. 14, 647).

subūula, -ae f. : alène; par analogie « petit épieu », d'où *subūlō*, -ōnis m. « daguet ». Attesté seulement depuis Sénèque; mais sans doute ancien. M. L. 8403, 8404. De **sub-dil-ā*, v. *suō*. Pour la formation, cf. *fibula* et *palpebrae*, *palpetrae*, *pābulum*; *subella*, M. L. 8356. Composés : *insubulum* (avec *ū*) « ensouple » (Isid.), M. L. 4474; *insubulō*, -ās.

subuleus : v. *sūs*.

subulō, -ōnis m. : joueur de flûte. Mot étrusque d'après Varr., L. L. 7, 35 et F. 402, 2. Déjà dans Ennius! Cf. *subilus*.

succēnseō : v. *cēnseō*.

succēdāneus : v. *succidō* sous *caedō*.

**sucerotilla* : *tenuis diceba(tur et alta uoz)*. Titinius

in (171) ... *<feminina> fabulare succro(tilla uocula Atra)*.
1. Cf. *crotalum* « castagnette » (de ρχταλον)?
sūcerda, sūcēdia : v. *sūs*.

sūcidus : v. *sūcus*.

sūcīnum (*succ-*), I n. : ambre. Attesté à partir de Plin. Adj. *sūcīneus* et *sūcīnus*; *sūcīnācium ulūm* influencé par *sūcus*?

sūcula, -ae f. : cabestan (Caton, Vitr.) ; pressoir. Mis en rapport avec *sūs* par les anciens; cf. Fest. 390, 10. *sūcula machīnae* (genus) ... *foratae... ut uber scrofae*.
Sans étymologie sûre.

sūculae, -ārum f. pl. : nom des Hyades, Τάρες, rapproché par l'étymologie populaire de gr. ὄγη au lieu de ώω; cf. Cic., N. D. 2, 11; Plin. 18, 247. Cf. la substitution de *Vergiliæ* à l'ancien *Vergiliac*, Havet, Mar. § 264.

sūcēus (*succus*, tardif), -I m. : suc, jus (= χυλός, χυός et ὄγη). Par dérivation : suc en tant que symbole de la force intime, « vigueur » (souvent joint à *sangus*). Ancien, usuel, classique. M. L. 8419. Celtique : irl.

Dérivés : *sūcidus* : plein de sève, gras, épithète qui s'emploie surtout de la laine, cf. Varr., R. R. 2, 11; 6 : *tonsurae tempus... cum sudare incepunt uer... quo sudore recens lana tonsa suida appellata est*; la quantité longue de l'ū est attestée par un septénnaire trochaiqué de Plit., Mi. 787, *lautam uis an quae nondum sit lauta? sic consūcidam* (lire peut-être *siccan*, *suicidam*, ce qui, du reste, ne change rien à la quantité), M. L. 8414, *sūcidus et lana sūcida; exsūcidū* (Tert.); *exsū(c)eō* (Cael. Aur.), M. L. 3073, 6407; **sūcēus?*, 3075.

sūcōsus, M. L. 8414 a; *sūcōsītās* (époque impériale); *sūcūlentus* (id.; Apul.), M. L. 8418 a; *sūcidū*, di (Plin. Val. 2, 9); *sūcōcō*, -ōnis, dans Cic., Att. 7, 13 a, est une conjecture de Bosius; les manuscrits ont *sūcōnes*. Nombreuses formes à -cc- dans les manuscrits. Cf. *muccus*.

On pense au synonyme slave *sokū*; mais on ne voit pas comment établir un rapport. Cf. *sūgō?*!

sudis, -is (et *sudēs*) f. : 1^e pieu, épieu (à partir de César); 2^e nom d'un poisson correspondant au gr. ἀρπάνια « argentine » ou « spet, brochet de mer », d'après Plin. 32, 154.

Dérivé (?) : *sūducūlum* (ū dans Plit.) : *genus flaggi dictum quod uapulantes sudantes facit*, P. F. 453, 13. Mot de Plaute, Pers. 419 (sén. iamb.), scortorum liberator, *sūducūlum flagri*. Le rattachement à *sūdāre* n'est sans doute qu'une étymologie populaire.

Sans étymologie sûre.

sūdō, -ās, -āul, -ātūm, -ārē : 1^e suer; par suite « exsuder ou transsudier, distiller »; 2^e suer comme symbole de « se donner de la peine, se fatiguer, s'évertuer ». Ancien, usuel, classique. M. L. 8421.

Formes nominales, dérivés et composés : *sūdor*, suer; quelquefois synonyme poétique de *liqūr*; fatigue, effort. S'emploie quelquefois au pluriel, comme

in (171) ... *<feminina> fabulare succro(tilla uocula Atra)*.
1. Cf. *crotalum* « castagnette » (de ρχταλον)?
sūcerda, sūcēdia : v. *sūs*.

sūcidus : v. *sūcus*.

sūcīnum (*succ-*), I n. : ambre. Attesté à partir de Plin. Adj. *sūcīneus* et *sūcīnus*; *sūcīnācium ulūm* influencé par *sūcus*?
Sans étymologie sûre.

sūcula, -ae f. : cabestan (Caton, Vitr.) ; pressoir.

sūculae, -ārum f. pl. : nom des Hyades, Τάρες, rapproché par l'étymologie populaire de gr. ὄγη au lieu de ώω; cf. Cic., N. D. 2, 11; Plin. 18, 247. Cf. la substitution de *Vergiliæ* à l'ancien *Vergiliac*, Havet, Mar. § 264.

sūdūs, -a, -um : sec, sans pluie. Se dit du temps; fréquent dans la locution *cum sudum est* (cf. Plit., Mi. 2).

quand il fait sec », ce qui explique l'étymologie de Festus : *sudum sūcum, quasi se udum, i. e. sine udo*, P. 377, 8. Ancien, classique. Pas de dérivés. Non romain.

Il a été remplacé par l'adjectif expressif, à géminée intérieure, *sūcīus*. Doit appartenir au groupe de av. *hūkō* (skr. *puṣkah*), v. sl. *suzū*, lit. *sūsas*, v. angl. *séar* (sec). On partait de **suz-do*, et la formation serait rapprocher du type lat. *forda, crūdūs* ou du type v. *gūrūdū* « ferme ». En somme, indo-iran. **sūs-ka*- et lat. **suz-do* (*sūdūs*) seraient de formation semblable, avec des suffixes secondaires différents, à peu près comme lat. *cascus* et *cānus*, skr. *nagnād* et lat. *nūdūs*.

La spécialisation de sens tient à ce que *sūcīus* a pris les emplois principaux; *sūdūs* n'est qu'une survie.

sūcēsō (souvent dissyllabique avec *u* consonne), -is, -ās, *sūtūm*, *sūcēscē* : s'accoutumer à. *Sueō*, qu'on attribue parfois à Lucrèce, n'existe pas; Lucrèce n'a que *sūēmūs*, contraction de *sūēmūs*, comme *sūēstīs*, *sūēnt*; le verbe indiquant l'état qui correspond à l'inchoatif *sūcēsō* est *soleō*. Participe *sūētūs* : accoutumé à, d'où *sūētūs*. Le simple *sūcēsō* est rare et surtout poétique; en prose il n'y a guère que Tacite qui l'emploie; par contre, les composés sont usuels et classiques.

Dérivés et composés : *sūtūdū* (très tardif et rare, relatif sur *cōsūtūdū*); *adsūcēsō* (as-) : s'habituer à; quelquesfois transitif « habiter »; *adsūtūs* : accoutumé (actif et passif); *adsūtūdū* (rare, non classique); *sūcēfācō*, -fō; *cōsūcēsō*, d'où *cōsūtūfācō* = elōθā M. L. 2175; *cōsūtūs*; *cōsūtūdū* (usuel et classique), demeuré dans les langues romanes, M. L. 2176; B. W. *cōtūme* (et peut-être en irl. *costad?*), et *cōsūtūfācō* (Plit.); *cōsūtūdīnārīus* (Per. Aeth.); *cōsūtūfācō* (Ter. Sall.); *dēsūtūdū*, *dēsūtūfācō*, *dēsūtūdū* et *dissūcēsō*; *dissūtūdū* (bas latin); *dēsūtūfācō*; *insūcēsō*.

Dérivé **sūdēh-skō* du groupe du « réfléchi » qui indique ce qui est propre à un individu, à un groupe d'hommes, etc. V. *sūt*. Hors du latin, on ne trouve des formes de ce type qu'avec -dh- : skr. *śradhā* « caractère propre, habileté »; gr. *elōθā* (de **sēwōdhā*), lesb. *elōθā*, *elōθē* « coutume, usage » (lac. *bēcōp* *θōc*, Heb.), *θōc* « coutume, caractère; lieu de séjour »; got.

sūdūs « coutume ». V. *mānsuēs* (et *soleō?*), *sodālis*, *soror*. *sueris* : v. *sūs*.

sūfēs, -ētis (*suffes*) m. : suffète, « cōsul lingua Poēnōrum », P. F. 405, 8. Mot punique, attesté depuis Tite-Live.

suffarcīnō : v. *farciō*.

sūffibulum, -I : v. *figō, fibula*.

sūfficiō, -is, -fēcl, -fēctum, -fēcere : transitif et ab-solu : 1^e a) placer dessous; mettre à la place de, substituer; et aussi « fournir, donner » (*suppeditāre, ὑπέχω*); b) mettre dedans, plonger dans, d'où teindre (cf. *inficere*), s. *lanam medicamentis*; 2^e être suffisant, suffire (= *suppetō*). Sens premier « se placer sous, supporter », d'où « résister [à] », e. g. Vg., Ae. 9, 810, *nec sufficit umbo/ictibus*; 12, 739, *idēque* (= *ferrum*) diu... sufficit, par suite « être de taille à, suffire ». Dérivés tardifs : *sufficienter*, *sufficientia* et *insufficientis*, -tia (Tert.). V. *faciō*.

sūfflō, -Is, -Ire : fumiger, parfumer par des fumigations. Ancien (Caton), technique.

Dérivés : *sūffimen* (Ov.); *sūffimentum* (classique), d'où *sūffimentō*, -ās (Vég.); *sūffitiō*, -tor, -tus, -ūs (Pline). Cf. aussi la glose obscure : *exfir, purgamentum, unde adhuc manet suffitio*, P. F. 69, 29.

On ne peut rapprocher *fūmūs* — et c'est le seul rapprochement auquel on pense — qu'en posant un type **dhw-ī*, qui n'est, du reste, pas invraisemblable. Cf. peut-être *finus*?

sūffīscus : v. *fiscus*.

sūfflāmēn, -inīs n. : sabot de frein, enravure; cf. Rich., s. u. Mot technique de l'époque impériale, attesté depuis Juvénal. De là *sūfflāmīnō*, -ās (Sén.). Sans rapport, semble-t-il, avec *sūfflō*, malgré l'homonymie. On rapproche le v. h. a. *balco* « poutre », etc.

sūffōcō : v. *fauz*, *fauces*.

sūfrāgō, -inis f. : 1^e jarret (opposé à *armus*); 2^e provin, cf. Col. 4, 24, 4, *suboles quam rustici suffraginem uocant*. Mot technique (Plin., Col.). M. L. 8433 a.

Dérivés : *sūfrāgīnōsūs* « qui a un épervin »; *sūfrāgīnātū*.

Expliqué généralement comme composé de *sub* + un nom **frāgō*, de la même famille que *frāgō* (pour l'ā, cf. *indāgō*, etc.), au sens de « courber, flétrir »; cf. Thes. VII 1244, 18 sqq.

sūfrāgor, -āris, -ārl (et *sūfrāgō*, Sisenna, Pomp., Vulg.): donner son suffrage, voter (pour s. *alictū*) ; par suite « accorder son approbation ou son appui ».

Dérivés : *sūfrāgūm* : suffrage, vote. Ancien (Plt.), classique, usuel; *sūfrāgātō*, -frāgātō, -trīx, -tōrius (classiques).

A *sūfrāgor* s'oppose *refrāgor* « faire de l'opposition à », qui appartient aussi à la langue du droit public. De là *refrāgium* (tardif), *refrāgātō*, *refrāgātōr*; *refrātōrius*, -*rius* (Sén.).

Il semble qu'il y ait un verbe en -ā, *-frāgāri, -frāgāre, correspondant à *frāgō*, -is. *Sūfrāgor* a dû désigner le fait de « voter avec » (au moyen d'une tessère,

etc.) ; cf. gr. σύμβολον. *Refrāgor* a été formé secondairement d'après *reclamō*, opposé à *clamāō*, etc. *Refrāctorius*, -riolus « chicaneur » (Sén., Cic.) montrent que la parenté de *refrāgor* et de *refringō* était sentie par les Latins.

† *subgrunda* (*sug-*), -ae : v. *grunda*.

sūgillō (*sugg-*), -ās, -āul, -ātum, -āre, meurtrir, couvrir de bleus (cf. la glosse *suggillet* (*lat?*) : πλήρης δέστε υπόκατα τοῦτο); d'où *sūgillāta*, -ōrum : bleus, meurtres, cf. Plin. 20, 55, *allium suggillata aut liuentia ad colore reducūt*; par suite « noircir, flétrir, insulter à ».

Dérivés : *sūgillatio*; *sūgilliuncula*; *sūgillatus*, -ūs m. (Tert.).

Sūgillō ne semble pas attesté avant Varron, cité par Nonius 171, 10, qui ne paraît pas avoir compris le sens du verbe, si l'on en juge par sa glose : *suggillare, obcludere*. *Varro Lege Maenia* (238) : « contra lex Maenia est in pietate, ne filii patribus luci claro suggillent oculos ». Le verbe, de couleur populaire avec ses géménées, est peut-être apparenté à *sūgō* (cf. *scribō* et *cōscribillō*, *stringō* et *obstringillō*, *sorbēt* et *sorbilō*; le sens premier serait faire un *sugon* ». Le sens de « faire prononcer, suggérer » qu'en trouve dans Prudence, Pe. 10, 999, est dû à un faux rapprochement avec *suggerō*, imaginé par les grammairiens de basse époque; cf. Consentius, GLK V 376, 25. Non roman.

sūgō, -is, -xi, -etum, -ere : sucer. Depuis Varron, mais *sūmen* est dans Plt. M. L. 8438.

Dérivés et composés : *sūctus*, -ūs m.; *sanguisūga* : sangue (*v. sanguis*), M. L. 7575; *exsūgō* (archaïque) : épouser en suçant; *exsūctus*, M. L. 3074; *sūmen* (de **seug-s-men*) n. : bout de sein, tétine; en cuisine « tétine de truite »; par dérivation « mamelle qui engrasse », cf. Varr., R. R. 1, 7, 10, (*Caesar Vopiscus*) *campos Roseae Italiae dixit esse sumen*. M. L. 8447. De là *sūminutus*; -ta (*sūs*) : truie. V. aussi *sūctus* et *sūgillō*. Les formes romaines attestent aussi *sūctiaria* (fr. *sucer*, B. W. s. u., etc.) et *sūculare*, M. L. 8415, 8417.

Verbe propre à l'indo-européen occidental; cf. irl. *sūgimle* le germanique, v. angl. *súcan*; **sūk-* dans v. isl. *súga*, v. h. a. *súgan*, etc., de même sens. La guttuelle du lette *súk* « sucer » (en parlant de la sangsue) ne concorde pas avec celle de sl. *súšq*, *súsatí* « sucer ». Mot populaire, comportant des variations; cf. *súcus?*

sul, *sibi*, *sé* : pronom réfléchi de la 3^e personne singulier et pluriel « de soi, à soi », etc. A l'époque archaïque, on trouve une forme d'accusatif-ablatif *séd*. Le datif a la même désinence que le pronominal de 2^e personne *tib*; le génitif *suī*, comme *tui*, est emprunté à l'adjectif possessif :

sūus, -a, -um : « son » et « leur » (avec, à l'époque archaïque, une ou deux formes du type *sīs*, par exemple Enn., A. 149, *postquam lumina sis oculis bonus Ancu' reliquit*). Dérivés tardifs : *sūlētūs*, -ās (= *obxētūmāt*) « s'approprier »; -*ficiātō* (*Rustic.*); *sūipassus* = *lōtōtētē* « réfléchi, réciproque » (Gramm.).

Suit, *sūus* ne s'emploient généralement dans une phrase que pour renvoyer au sujet de cette phrase et, dans une complétive, pour renvoyer au sujet de la prin-

cipale. En autre cas, le latin recourrait au génitif de *u* ou d'un démonstratif. Mais *sūus* a tendu de bonne heure à s'étendre au delà de ces limites; et en roman *sūus* est devenu presque partout l'adjectif possessif de la 3^e personne du singulier, correspondant à *meus*, *tūus*. Par contre, au pluriel, *sūus* avec valeur de réfléchi a été remplacé par le génitif de *ille*, *illōrum*; v. Stoltz-Lauermann-Hofmann, *Lat. Gr.* 5, p. 470. M. L. 7761, *se* (*panroman*), et 8493 a, *sūus*.

Le réfléchi indo-européen a les formes des pronoms personnels et *sē* se comporte comme *tē*. Pour le sens, c'est un mot de valeur générale, indiquant ce qui existe de manière autonome, qui a une existence propre. Il pouvait s'appliquer à la 1^{re} ou à la 2^e personne, comme à la 3^e; cet état ancien est bien conservé notamment en slave. En latin, *sē* ne s'applique qu'à la 3^e personne, mais du pluriel comme du singulier. En vertu de ce sens général, **swe*- se prêtait à indiquer soit un membre d'un groupe social, v. *sodālis*, *soror*, *sueſcō*, soit l'isolement, v. *sēd*. L'accusatif et ablatif est v. lat. *sēd* où *sēd* est à osq. *sīom* « sē » ce que *tēd*, *tē* est à osq. *tīum*; et *sibī* est à rapprocher de osq. *sīfēt* « *sibī* » (cf. v. pruss. *sebbei*). La forme **sē* sur laquelle repose **sēd* est à rapprocher de got. *si-k* et de v. sl. *se*, lit. *si*, v. pruss. *sien*, tandis que le grec a été de **Fēt* et le lituanien *savē*. Pour l'alternance **sar*/**sē*, cf. le nom de nombre *sex*. — L'adjectif possessif dérivé *sūus* a, sous forme vocalique, le *w* radical; cf. osq. *suveis* « *sui* », *suva* « *suam* », *ombr. sueso* « *suōt* » (locatif); sens contesté gr. *(Fēt)*, skr. *sudh*, *gāth*, *x̄a*, v. perse (*huwa*), lit. *sāvas*, v. pruss. *swais*, v. sl. *svoj*, et aussi got. *swe* « propre », partout avec *w*.

V. Benveniste, BSL, 50 (1954), p. 36.

suleus, -I m. : sillon, -i *appellantur qua aratum ducatur, uel sationis facienda causa, uel urbis condendas, uel fossura rectis lateribus ubi arbores seruantur; fulmen quoque, qua eius uestigium, similiiter appellatur. Quid vocabulum quidam ex Graeco factum, quia illi dicunt ὄλχον*, F. 392, 17. Ancien, classique, usuel. M. L. 8442.

Dérivés et composés : *sulcō*, -ās (ni dans Ciceron) ni dans César; appartiennent surtout à la poésie impériale qui l'emploie au figuré: sillonner; *sulcāmen* n. (*Apul.*) *sulcātor*, -ōrius (époque impériale); *sulcātūs*; *in-sulcō* (tardif), M. L. 4475 a. Composés en -*sulcus* (*sulcīs*): *bi*, *tri-sulcus*; *dissulcus porcus diciuntur*, *cum in ceruice saetas diuidit*, P. F. 63, 29; *bisulci* lingua, Pit., Poe. 1034.

Le rapprochement avec gr. θάνω « je tire », alb. *hel'* « je tire » est évident; du reste, le vieil anglais a *sulc* « charrette ». Pour la forme, *sulcus* répond à gr. θάνω « traction, bride ». Si l'on admet une alternance **swełk*, **welk*, **selk*, on rapprochera lit. *velkū*, v. sl. *vlisk* « je tire ».

**sulcens*, -a, -um : adjectif usité seulement dans *flou* (*sulca* (Col. 5, 10, 11)), sorte de figuer inconnu.

sullatūrō, -īs, -īre : verbe forgé plaisamment par Cic., Att. 9, 10, 6, qui le joint à *proscripturiō*. Dérivé de *Sulla*: « avoir envie de faire son Sulla ».

sulpur (*sulphur*, *sulfur*), -ūris n. : soufre. S'emploie aussi au pluriel : *sulpura uiua* (Vg.). Attesté depuis Ca-

ton; usuel. Panroman. La graphie la meilleure est *sul-pur*, par un *p* (manuscrits en capitale de Virgile); les manuscrits de Sénèque ont généralement la forme *sul-phur*, ceux de Pline *sulphur* et *sulphur*, v. index de Ian; la graphie, tardive avec *f*, indique la disparition de l'aspiré. Les formes romaines remontent à *sulphur* et *sulfur*; cf. M. L. 8443; B. W. s. u.

Dérivés : *sulpureus* (déjà dans Ennius, A. 260); *sulphurō* (*sulpho*), -ās (Mul. Chir. 673); *sulp(h)urātus*; *sulp(h)urōsus*, -rāns, -rāria, -ae f. « souffrière », -rāio, tous d'époque impériale.

Mot sans doute suditalique, comme *mefitis*, et sans étymologie connue; le germanique **sveblas*, all. *Schwebel*, n'a sans doute rien de commun avec *sulpur*.

L'alternance *-p*/-*ph* rappelle celle qu'on a dans *fun-gus*, οὐγγῆν οὐγγῆρος, et suggère l'hypothèse d'un emprunt à une langue où l'explosive était aspirée (étrusque?, langue méditerranéenne?).

gultis : v. *sīs* et *uold*.

sum, *sam*, *sōs* : v. **so-*.

sum (le *crum* de Varr., L. L. 9, 100, est sans exemple et paraît créé de toutes pièces), *es(s)*, *fūl* (ancien *fūi*, Enn.), *esse* : être. Verbe d'existence et copule à la fois, comme en grec *ētū*. Le parfait est emprunté à une autre racine; de même l'ancien subjonctif présent *fuam* (remplacé à l'époque classique par l'ancien optatif *siem*, *sim*), le subjonctif imparfait *forem*, doublet de *essem*, les formes d'infinitif et de participe futur *fore*, *futūrus*; le participe, sans doute récent, -*sēns* n'est attesté que dans quelques composés (*absēns*, *praesēns*, *cōsentēs*, ce dernier dans une expression rituelle); sur **ēns*, v. ce mot. Un participe ancien à vocalisme en *o* est peut-être dans *sōns*; v. ce mot. Pas de supin, pas de substantifs dérivés anciens; v. *essentia*. Comme son correspondant grec, *sum* s'emploie dans divers idiotismes, notamment dans les locutions impersonnelles : *est cum*, *est ut*, *est* suivi de l'infinitif; cf. έστιν θέτε, θνω, Δέ. Avec le locatif ou avec *in* et l'ablatif, il marque la résidence, le séjour : *Romae esse*, etc., et par suite un état qui dure (*esse in togā*, etc.); ou avec *in* et l'accusatif marquant le terme d'un mouvement : *in mentem esse* (où *esse* ne diffère guère de *uentre*); de là, dans la langue populaire, *in finus fui* « j'ai été à un enterrement » (Pétr.). Il s'emploie aussi pour opposer la réalité à l'apparence (*es*, *es*, *es*, *es*, *es*, *es*, etc.). La locution *id est* correspond, enfin, à gr. έστιν έστι et sert à introduire une explication. L'imperatif *estō* s'emploie comme affirmation concessive: « *soit* ». Enfin, *esse*, chez les auteurs chrétiens, sert à traduire τὸ εἰνα « l'être ». Usité de tout temps. Conservé plus ou moins déformé dans les langues romanes, qui à *esse* ont substitué un infinitif *essere*, M. L. 2917, et ont aussi recours à certaines formes de *stare* (q. u.).

A *sum* correspond un inchoatif *escō*, -īs, qui n'est plus attesté que dans les textes archaïques aux 3^e personnes du singulier et du pluriel de l'indicatif présent *escit*, *escunt*, avec le sens de *erit*, *erunt*; cf. *escit* dans la loi des XII Tables. Il figure aussi dans les composés : *obescit* (*obescet*, cod.) : *oberū uel aderit*, P. F. 207, 4

(sans exemple); *superescit...* *supererit*, F. 394, 6 (exemples d'Enn., A. 494; Acc., Chrys. 266).

Composés : *absūm*, -es, *āfūi* (plus correct que *abfūi*), *ātēpū*; être éloigné de (s'emploie au sens local et temporel). Impersonnel : *tantum abest ut*. De *absēns* : *absētia* (= *ātēpūtā*), rare et non attesté avant Cicéron, qui est à l'origine du fr. *sans*, it. *senza*, M. L. 43, B. W. *sans*, et passé en celtique : gall. *awsem*; *absētūs* (Pétr.); *absētō*, -ās (bas latin), M. L. 42 a; *adsum* (-as-) : être auprès, assister, d'où : assister en justice (*dē aduocātūs*), prêter assistance; **cōsum*, usité seulement au participe *cōsēns* dans *dī cōsēntēs* (v. ce mot); quelques traces aussi de *confuit*, -*fore*, *futūrus* (v. ce mot); *dēsum*, -*dēs*, *dēsse* (et les formes étymologiques *dees*, *deesse*), mais le témoignage de la métrique est en faveur des formes contractes, sauf exceptions rarissimes et tardives : Stace, Cypr. Gall.; cf. Thes. s. u. : manquer, faire défaut; *exsum*, attesté par P. F. 72, 10 : *exesto*, *extra esto*. *Sic enim lictor in quibusdam sacris clamitabat : hostis, uinctus, mulier, uirgo exesto*; *scilicet interesse prohibebatur*, sans autre exemple; *insum* : être dans; *intersum* : v. ce mot; *obsum* : être devant, faire obstacle à, être opposé à, nuire à; *possum* : v. ce mot; *prae sum*: 1^o être à la tête de, 2^o être présent, sens seulement conservé dans *praesēns*, *praesēntia*; *prōsum*, *prōfūi*, *prōdēsse* : être utile (v. *prōde*); *subsum* : être sous ou au fond; *supersum* : 1^o être en plus; 2^o survivre (cf. *superstōtō*).

La racine i.e. **es-* fournit un présent d'aspect « indéterminé » et un parfait (qui, en grec, s'est confondu avec l'imparfait), mais pas d'aoriste, ce qui a conduit à des suppléments du type de lat. *sum* : *fuam*, *fui*. Le contraste du vocalisme de *est*: *sunt* se retrouve exactement dans v. sl. *jestū*: *sejtū*, et, avec une différence de timbre pour la désinence, dans osq. *est*: *sent*, *ombr. est*: *sent*, v. isl. *is*: *it*, got. *ist*: *sind*, gr. *ētū*: *dot* (ion.-att. *ētū*); vocalisme indéterminé dans skr. *asti*: *sānti*. La 2^e personne du singulier v. lat. *es(s)*, class. *es*, répond à hom. dor. *ētū*, arm. *es*, et non à la forme skr. *āsi*, ion.-att. *el*, où *-ss-* est simplifié. Pour **es*, cf. de plus, hitt. *ēsmi* « je suis », *āsanzi* « ils sont », etc., sans trace d'alternance vocalique. Le subjonctif v. lat. *siem*, *siēs*, *siet* (formes emphatiques), *sim*, *sīmus*, etc., repose sur l'ancien optatif du type véd. *s(i)ydm*, v. h. a. *sī*; l'ombrien *a*, de même, sur, *sei* « *sīs* », *si*, *sei* « *sīt* », *sīns* « *sīnt* ». Le futur *erō*, *erūt* repose sur l'ancien subjonctif, cf. véd. *āsat*, *āsati* « qu'il soit ». L'imparfait *erām* est une forme nouvelle, obtenue au moyen de la caractéristique -ā- des imparfaits en -*bam* et des plus-paraîts en -*erām*.

Le supplément de **es-* par la racine **bhewā*, **bhū*, d'aspect « déterminé », qui fournissait un aoriste radical : skr. *ābhūt* « il a été », gr. *ēpū* « il a poussé », se trouve partout, sauf en grec et en arménien, où cette racine a gardé le sens concret de « croître, pousser ». De même que le latin a *fui* et l'osque *fuid* « fuerit », le vieux slave *by*, *bystū*, en face de *jestū*, le lituanien *būo* (avec -ā- pour caractériser le présent, comme dans lat. *erat*); l'irlandais *a* au présent en face de *is* du présent. — Ce n'est pas seulement pour le « perfectum » ou pour le présent que la racine **bhewā* apporte son concours; en vieil irlandais, *biid* signifie « il existe » en

face de la copule *is*; le germanique occidental a une flexion telle que v. h. a. *bim*, *biu* « je suis », *bist* « tu es », *birum* « nous sommes », *birut* « vous êtes », en face de *ist*, *sind*. En italo-celtique, le subjonctif en *-ā* est tiré de la racine **bhew-*: le vieil irlandais a *ba* en face de v. lat. *fum*; sur le **bhū-* tiré de **bhuwā-* a été bâti l'imparfait du subjonctif italien: osq. *fusid*, lat. *foret*; le futur oscro-ombrien est de la forme *fust* « erit ». L'imperatif *estō(d)* répond à osq. *estud*, cf. gr. ἔσθω, tandis que l'ombrien a *futu*.

Par une innovation singulière, la 1^{re} personne du singulier a pris en italien la forme osq. *sūm*, lat. *sum*, sous l'influence de la 1^{re} personne du pluriel, lat. *sumus*, elle-même bâtie sur *sunt*; d'une manière générale, le latin n'a gardé des formes athématisques que celles qui correspondent à des formes thématiques à vocalisme *e*, soit *edō*, *edimus*, *edunt*, en face de *ēs*, *ēst*, *ētis*. En face de *eo*, *edō*, la 1^{re} personne du singulier *sum* est un compromis entre le type ancien de **esmi* et les formes nouvelles.

L'absence de formations nominales répond à l'usage indo-européen.

Le type en *-ske/o- de *escit* rappelle gr. ἔσθω et pali *acchati* « rester »; la valeur de futur fait penser, en particulier, à un subjonctif arménien *içem* « que je sois », avec vocalisme à degré zéro et *i*- prothétique.

sūmen, -inis n. : v. *sūgō*.

sūmmus, -a, -um : le plus haut, très haut. Sert de superlatif à *super*, avec *sūpēmus*, pour lequel il est quelquefois employé, e. g. *summa diēs*, Vg., Ae. 2, 324 (cf. gr. ὥπαρος); *prima et summa*, Quint. 6, 4, 22. Ancien, usuel. M. L. 8454. Celtique : irl. *summ*. Subst. *summum* n. : la partie la plus haute, le sommet, extrémité; *summa* : v. ce mot. Adverbes : *summum* « au plus »; *summē* « au plus haut degré »; *summōtenus* (Ps.-Ap.).

Dérivés : *summitās* (époque impériale) : sommet; *summās*, -ātis adj. : du plus haut rang (archaïque et postclassique), d'où *summātus*, -ūs « principātus » (Lucr. 5, 1142); *sūmōd*, -ās : porter à son apogée (tardif). — *Summārium*, *summātus*, *summātūm* se rattachent plutôt à *summa*. Cf. aussi **sūmīō*, **sūmītāre*, M. L. 8452, 8453. V. *sub*.

summa, -ae f. : substantif tiré du féminin de *summus*: 1^{re} proprement « la chose la plus haute, la surface ». Usité presque uniquement au sens figuré soit « somme formée par la réunion ou l'addition des parties, total, ensemble » de *summa* (*linea*), par suite de l'habitude des Romains, comme des Grecs, de compter de bas en haut (d'où κεφάλαιον); v. Max C. P. Schmidt, *Kulturhist. Beitr. z. Kenn. d. gr. u. röm. Altert.*, I. H. : Z. Entstehung u. Terminol. d. element. Math., Leipzig, 1906, p. 107 sqq.; en particulier, « somme d'argent », s. *pecūnia* (d'où *summula* « petite somme »); 2^{re} partie la plus importante, point capital ou essentiel, e. g. Cic., Inu. 1, 20, 28, *cuius rei satis erit summam dixisse*. Locutions adverbiales : *ad*, *in summam* « à la fin, bref, en somme » (Sén., Pétr., Plin.). Celtique : irl. *swim*.

Dérivés et composés : *summārium* (neutre d'un adjectif inusité); *oratio*, *quae nunc uulgo breuiarium di-*

citur, olim, cum Latine loqueremur, summarium vocabatur, Sén., Ep. 39, 1; *summātūm* « sommairement ».

cōsummo, -ās : faire le total de; d'où « mener à sa fin,achever» (= οὐτετέλω). Se rapproche ainsi de *cōsumō*, avec lequel il tend à se confondre à basse époque, notamment dans la langue de l'Église; Ital. Num. 32, 13, *consummata est natio*, là où la Vulgate a *consumaretur* (= ἐξεργάσθη); cf. M. L. 218. Dérivés : *cōsummātē*, -tiō, -tor, -trix.

Summānus, -I : épithète de Jupiter, qu'on explique soit par *sub + mān-us* (v. *mānis*) « (dieu) de la lumière matinale », cf. Cic., N. D. 1, 10, 16, et la note de Pease, soit plutôt comme un dérivé de *summus*, cf. les caet. *summania tempa* de Lucr. 5, 521, et Frazer, *Fasti* of Ov., 5, 731, n. Toutefois peut être d'origine étrusque, déjà indiquée par Pline, HN, 2, 138; cf. Boemer, Comment des Fastes, I, 6, 731, comme pour *Sāturnus*, *Mercurius*, *Carmenis*, etc., et les étymologies latinisantes seraient secondaires.

Dérivé : *summānlia* : *liba farinacea in modum rotas facta*, P. F. 275, 7, gâteaux ronds offerts à *Summānus* en tant que dieu solaire.

sūmōd, -is, *sūmpsi*, *sūmptum*, -ere (Festus signale des formes de parfait *sūmētū* : *sūmptis*, *sūmētū* : *sūmētū*, P. F. 383, 15, qui se concilient difficilement avec *sūmōd* si ce dernier est issu de **su(b)s(e)mō*; cf. A. Götz, IP. 46, 127, § 107, Anm. 1; aussi vaut-il mieux partir avec M. Niedermann, Philol. Woch., 1922, col. 296, de **sus-(e)mō* avec *sus-* tiré du synonyme *suscipiō*, comme *Amīternus*, avec *am-* au lieu de *amb-*, a été fait sur *amfractus*, *amtermīni*; pour la syncope, cf. pōnō de **pōsīō* : prendre (sur soi), se charger de; la composition du verbe explique que le sens soit voisin de *suscipiō*, d'où « se charger de, entreprendre, assumer »; « prendre par choix ou par adoption »; s. *mītūum* « emprunter ». Sens particulier « dépenser ». Ancien, classique, usuel. Rares représentants dans les langues romanes. M. L. 8448.

Ombr. *sumtu* « *sūmīō* ». Emprunté?

Dérivés et composés : *sumptus*, -ūs (-i) : charge d'où « dépense, coût » et « prise (d'un médicament) ». Technique *sumpta* (pars) : pincée; *sumptuārius*, *sumptuōsūtus* et, dans Sidone, *sumptuōsūtās*; *sumptuātū* (Plt.); *sumptiō* : prise (rare; sens propre dans Cat. et Varr.; sert à Cic. pour traduire λήψια « mineure de syllogisme »); *sumptiōd*, -ās (Pline); *sumptuō*, -ū « fournir d'argent (pour le voyage) ».

Sūmō senti comme un verbe simple a fourni à son tour des composés : *absūmō* : consumer, épuer, détruire. Se dit souvent du temps, a. *diem*; *absūmēdō*, -inis f. formation plaisante de Plaute en jeu de mots avec *sūmē* : *quanta sumini absumedo*, Cap. 904; *absūmētū* (Dig.); *adsūmō* (ass-) : prendre en ajoutant, s'adjointre, ajouter; cf. Cic., de Or. 2, 39, 163, *omne quod sumatur in oratione... aut ex sua sumi ut atque natura aut adsumi foris*; Varr., L. L. 8, 69, *extrinscens adsumi*; à basse époque, joint à un infinitif, « accepter de, assumer ». Fréquent dans la langue de l'Église, 68, 9 *assūmō* traduit ἀνακρέων; cf. Hil., in psalm. 68, 9 *dum alienum a natura sua corpus assumit*.

Dérivés : *assumptiō* : 1^{re} fait de s'adjointre, emprunt; 2^{re} en dialectique, « mineure d'un raisonnement », traduisant πρόσληψις; cf. Cic., Diu. 2, 108 : *dēmū tibi istas duas sumptiones, ea, quae λήψια dēmū iōdē vocant, non dabitur*; 3^{re} assumption (langue de l'Église); *adsumptiō tamē quam πρόσληψις idem vocant, non dabitur*; 4^{re} assoption (langue de l'Église); *adsumptiūs*, terme de rhétorique, se dit d'une démonstration empruntée à des éléments extérieurs à la cause; *assumptor*, -trix (bas latin) : qui s'attribue; *assumptus*, -ūs (Boëce).

cōsumō (ancien, classique, usuel) : prendre ou employer entièrement, cf. Fest. 296, 22, *prodigiae hostiae vocantur, ut aī Veranius, quae consumuntur*; de là « consumer, dévorer » (= *combūrere*); *cōsumptiō*, *consumptor*, rares; *incōsumptus* (Ov., d'après ἀλογο?); *dēsumō* (époque impériale) : prendre pour soi, choisir; *insūmō* : employer, dépenser (classique; *insūmērē sumptum*, Cic.); prendre; à basse époque, synonyme de *cōsumō* « épouser »; *insūmptiō* (bas latin); *præsumō* (surtout d'époque impériale; non dans Cic.) : prendre d'avance (propre et figuré), par suite « prélever, anticiper, présumer »; *præsumptiō* : anticipation (= πρόληψις, cf. Quint. 9, 2, 16), présomption (dans tous les sens qu'a le mot français), d'où les dérivés tardifs *præsumptor*, -ōrius, -ōsus (-tuōsus), -tiūe; *resūmō* : reprendre (déjà dans Enn., repris à l'époque impériale; non dans Cic.), recouvrir; *resumptiō*, -īus, -ōrius (Cael. Aur.).

sūgō, -is, -i, *sūtūm*, *suere* : coudre; de là *sūta* n. pl. dans *aēnea*, *ferrea sūta*. Ancien (Tér.), classique, mais assez rare.

Dérivés et composés : *sūtor* : couseur, spécialisé dans le sens de « celui qui coud les chaussures, cordonnier », M. L. 8493, et, avec suffixe -āri, germanique: v. isl. *sūtari* « Schuster », etc., sans suffixe dans v. angl. *suere*; fém. *sūrtiō*, *sūtiō*, *-ōnis* f. (S. Jér.); *sūtōrius* et *sūtōriūs*; *sūtūnus*; *sūtūna* f. : échoppe de savetier; *sūtūnūm*; *sūtēla* f. : mot de Plaute employé au figuré : *lae dolosae astutiae a similitudine suentium dictae*, P. F. 407, 11; *sūtilis* (époque impériale); *sūtūra* f. (id.); *sūtūllus* : savetier (Schol. Iuvén. 3, 150); cf. aussi *sūbūla*. Varro a aussi *pel-leviū* : boutique de pelletter, L. L. 8, 55, qui a passé dans les gloses.

Composés : *adsūō*, d'où *assūmentum*; *circumsūtūs*; *cōsūō*, qui a tendu à remplacer le simple *sūo* et qui est panroman, M. L. 2174; B. W. sous *coudre*; **cōsūtūra*, M. L. 2179, et **accōnsūtūrā* « accouturer »; **cōsūtor*, M. L. 2178 a; *desūō* (archaïque); *insūo*; *insūlūbūm* « ensemble », M. L. 4474; *obsūtūs*; *persūo*; *præsūo* : coudre par devant, recouvrir en cousant; *resūo*, M. L. 7253; *substitūs*; *trānsūo*.

Pour « coudre », l'indo-européen avait une racine *sū-, avec doublet *sū- (la forme à vocalisme plein ne semble pas attestée): skr. *syūdā* « cousu » (avec un présent *syoyati* « il coud » qu'on n'essaiera pas d'examiner ici); v. sl. *sīj*, *sīt* et got. *siujan* « coudre », lit. *sūv*, *sūt*; et, d'autre part, skr. *sūtram* « fil ». Dans le lat. *sūo*, il n'y a pas trace de -y-; et l'on ne peut déterminer si la forme est du type de v. sl. *sīj* ou de lit. *sūv*, l'un et l'autre remplaçant un ancien présent

athématique. Il suffit de rappeler, de plus, gr. καττώ. — Pour la forme, cf. le cas de lat. *spūo*.

Sūbūla (v. ce mot) est à rapprocher de v. sl. *śilo* (tch. *śido*) « alène »; v. h. a. *sūtula* a le même sens; le latin et le germanique ont le genre féminin en partie parce qu'il s'agit d'un objet qui est un agent, qui est mobile, en partie parce qu'il comporte essentiellement un trou à passer le fil.

suoetaurilia, -iūm n. pl. : sacrifice d'un porc, d'une brebis et d'un taureau. Il existe aussi, attesté dans Festus 372, 22, un doublet *soltaurilia* de même sens, que le glossateur explique *quod omnes eae solidi integrī sint corporis*, rattachant le premier élément du composé à *sollus*, « quia sellum Osce totum et solidum significat ». Mais on attendrait en ce cas **sollaurilia* et le sens d'un pareil composé ne pourrait être que « sacrifice composé d'un taureau entier », ce qui n'a pas de sens. *Soltaurilia* semble fait sur *suoetaurilia* et, si le mot a réellement existé, a dû signifier « sacrifice composé exclusivement d'un taureau ». Mais, en dehors de Quintilien qui le cite, I. O., I. 5, 67, les textes ne connaissent que *suoetaurilia* (lire **suoī*?).

Le sacrifice de trois animaux domestiques comporte dans l'Inde védique le cheval, le bœuf et le mouton; en latin, il s'agit d'un sacrifice fait non par des chefs de guerre, mais par des ruraux.¹

supellex (*supp-*), -leclitis f. : mobilier, ustensiles de ménage. Terme de sens général, que la langue classique emploie seulement au singulier au sens propre ou figuré « instrument, matériel, appareil ». Ancien, classique et usuel.

Dérivé : *sup(p)electicārius* : chargé du soin du mobilier (Ulp.).

La flexion provient sans doute de la contamination de **sup(p)ellex*, **sup(p)electis*, avec un adjectif **supellectilis*. A basse époque apparaît une flexion normalisée *supellectilis*, -lis.

Pas d'étymologie claire; on pense à *super* et à la racine de *lectus*.

super : adverbe, préverb et préposition, « sur, au-dessus, par-dessus »; s'emploie avec sens local ou temporel (cf. dé). Comme préposition, est suivi de l'accusatif ou de l'ablatif, sans qu'une distinction de sens apparaisse, mais l'ablatif est surtout poétique : *super terrae tumulum noluit quid statui nisi columellam*, Cic., Leg. 2, 26, 66; *fronde super uiridi*, Vg., B. 1, 81. Du sens de « par-dessus », *super* a pris le sens de « au delà, par delà, autre; plus de »: *satis superque*; *super LX milia, super solitos honores, super omnia*; avec ablatif : *et paullum siluae super his*, Hor., S. 2, 6, 3. A l'époque républicaine, la langue familière l'emploie pour *dē* avec le sens de « au sujet de » (et l'ablatif); cet emploi, évité par les puristes (Cicéron n'en a d'exemples que dans sa correspondance), s'est étendu dans la langue impériale, *dē* tendant à se spécialiser dans le sens de « de »; cf. F. 394, 11: *per se* « *super* » significat quidem « *supra* », *ut cum dicimus « super illum cedit »*. *Verum ponitur etiam pro « de », Graeca consuetudine, ut illi dicunt ὑπέ*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8456, *super* et *supra*; 200, *adsupra*.

Dérivés et composés : *dēsuper* adv. « d'en haut,

d'au-dessus», M. L. 2607 a; *insuper* adv. « au-dessus, en outre », et préposition, formes renforcées de *super*, cf. *abante*, *inante*, etc. Il y a aussi trace de *āsuper* et *exsuper*.

superus : qui est au-dessus, opposé à *inferus*; de là [dī] *Superi* « les dieux d'en haut », par opposition à [dī] *Inferi*; *supera* n. pl. « les régions célestes ». L'ablatif *sēminis suprā*, *superā* (et archaïque *suprād*, SC Ba., comme *extrād*; cf. *extrā*, *infrā*, etc.) a formé un adverbe et une préposition, construite avec l'accusatif, de même sens que *super*; il s'emploie, notamment, en parlant du temps, pour renvoyer à quelque chose qui a été dit ou fait « plus haut »; cf. Cat., Agr. 157, 2, *quae supra scripta est*. Comparatif de *superus* : *superior*, superlatif : *suprēmus* (sur *suprēmus*, v. Havet, *Man.*, § 943); d'où *suprēma* (scil. *diēs f.* « la dernière heure du jour »; *suprēma* n. pl. (sc. *officia*) « les derniers devoirs ».

Dénominal de *superus* : *superō*, -ās, absolu et transitif, « être au-dessus, surpasser, être de reste ou en surplus, survivre », M. L. 8458; *superātiō* (rare, époque impériale); *superōt̄r̄ix* (Ov., époque impériale); *superantia* (Cael. Aurel.); *superāmentum* (Dig.); *superābilis* adj. (époque impériale) et *insuperābilis* (cf. *āventrēplētōrōc*; *exsuperō*, renforcement de *superō*, fait sans doute d'après *excellō*, *ēmineō*, ancien et usuel, qui a les mêmes dérivés que *superō*, dont *exsuperātiō*, qui, dans la langue de la rhétorique, traduit ὑπερβολή, et un composé *inexsuperābilis*.

supernus : qui se trouve par-dessus (cf. *infernus*); avec un adverbe *supernē*, toujours avec ē final, ainsi que *infernē*, notamment dans Lucrèce 6, 544 et 597; Hor., Od. 2, 20, 11; cf. *pōnē*, M. L. 8461; *supernus*, attesté plus tard que *supernē*, a été bâti sur ce dernier (cf. *sēdulus* d'après *sēdulō*) et a servi de modèle d'abord à *infernus*, puis à *ez-* et *internus*, v. Leo, ALLG 10, 437; *superns*, -ātis adj.; cf. *infernū*.

superbus : qui se trouve au-dessus; « altier, hautain »; presque uniquement employé au sens moral, d'où « orgueilleux »: *Tarquinius Superbus*, et aussi « magnifique, superbe » (poétique et époque impériale); de là *superbē*, *superbiter*; *superbia*, M. L. 8458 a, britt. *syberō* « superbus »; *superbiō*, -ās (cf. *ferōciō*, -ās); *superbi-ficus*, -loquentia (rares et poétiques). Pour la formation de *superbus*, cf. *probūs*. Substantif : *superba*, -ae f. : camomille (Ps.-Ap. 23, 11).

Super a servi, en outre, de premier terme à de nombreux composés, la plupart récents et issus d'anciens juxtaposés : *supergredior*; *superiaciō*; *supersedeō*; *superlatiō*; *superlatiū*, calques du grec ὑπέρθεται, -θετικός; irl. *superlait*; *superstes*, -ātis (v. stō); *supercilium* (v. *cilium*). A basse époque, il est joint à des adjectifs ou à des verbes, avec la valeur d'un superlatif : *superadmirārō* (Facund.); *superadulthus* (Vulg.); *superenīens*, -glōriōsus, -glōrifici; *supersubstantialis* (traduit à contresens de ἐπεισόδητος, Jér., Ambr.; v. Blaise), etc.

Dans la langue de l'Eglise, s'ajoute souvent à des verbes composés dont le préverbé a perdu sa valeur : *superabundō*, *superexuberō*, etc.; *superexcēlō*, etc.

Les langues romanes attestent aussi **superānus*, M. L. 8457, et **superculus*, 8460.

V. sub.

superstes, -stītō : v. stō.

supinus, -a, -um : renversé en arrière, couché sur le dos (joint et opposé à *prōnus*, *obliquus* par Cic., Diu. 1, 53, 120). S'emploie aussi de choses en mouvement « qui qu'un de couché, il est arrivé à signifier « mollement étendu ou incliné, étalé », e. g. Vg., G. 2, 276, *sin (metere) tumulis acclive solium collisque supinos*; il a pris aussi, d'abord en poésie, puis dans la prose impériale, le sens de « paresseux, indolent » (notamment en parlant de l'estomac, dans Cael. Aur.). Dans la langue des grammairiens du Bas-Empire, le n. *supinum* a désigné les formes de substantif verbal en -um, -ū. L'origine de cette désignation est obscure; l'image contenue dans *supinum* est sans doute analogue à celle qui est dans *declinō*; v. H. D. Naylor, *The derivation of the grammatical term « supine »*, Class. Rev., 25, p. 206, et Benveniste, Rev. Phil., 1932, p. 136. Ancien (Plt.), classique, usuel: M. L. 8462.

Dérivés et composés : *supinatās* (Quint.); *supinō*, -ās : renverser en arrière; dans la langue rustique, « retourner de la terre »; *supinatō* « rejet des aliments, régurgitation » (Cael. Aur.); *Supinatīs*, épithète de Jupiter d'après St Aug.; *respinus*.

V. sub.

**supō*, -ās : jeter. Attesté seulement dans la gloss de Festus, P. F. 407, 9 : *supat, iacit, unde dissipat, discit, et obispat, obicit, et insipat, h. e. iniciū*; cf. 252, 10: *supare significat iacere*; et 93, 17, où la forme thématique en -ere attendue est attestée à côté de la forme en -ā : *insipere fac in olam, iacere pullis. Vnde dissipare, obspipare, ut cum rusticī dicunt: obspipa pullis escam*. — *Insipere* est extrêmement rare, de même *obspipare* (Pl. Cist. 579). Le seul composé est *dissupō* (*dissipō*), -ās, -āre : jeter de côté et d'autre, disperser, dissiper (classique). De là *dissipatō* (Cic.), -or, -trīz (tardifs), M. L. 2689 a (formes savantes).

La voyelle comprise entre s et p est mal établie. Si c'est u, on peut rapprocher lit. *supū*, *sūptī* « bercer » et v. sl. *sūpē* (v. Trautmann, *Balt.-sl. Wörter*, p. 293); si c'est i, on rapprochera skr. *kṣipati* « il jette ». Ni dans l'un ni dans l'autre cas, il ne s'agirait d'un mot indo-européen bien établi.

suppa, -ae f. : soupe! (Orib., Syn. 9, 16). Emprunt au germanique occidental. V. B. W. s. u.

supparus (*supparum*), -I m. : 1° voile qui n'avait qu'une écoute, cf. Fest. 458, 14 et Rich, s. u.; 2° banière étendue sur une traverse fixée à un montant vertical; 3° sorte de vêtement de femme : *uestimentum puellare lineum, quod et subucula, i. e. camisia, dictur*, P. F. 407, 6. On trouve aussi dans P. F. 459, 4 la forme *suparium* « genus ueli minimum » et « paravent » (cf. Rich, s. u.), et des graphies comme *sipharam* (-rus), *siparis*. Le grec a de même *στραπός*, *στραπός*, avec le sens de « voile », mais seulement dans Arrien, ce qui rend peu probable un emprunt du latin au grec. *Supparus*, avec le sens de « vêtement de femme », est déjà dans Plaute. Varro, L. L. 5, 131, le rapporte à *suprā*, mais il ajoute « nisi id quod item dicunt Oscae ». En effet, le vocalisme intérieur a de *supparus* s'explique mieux par la phonétique osque; en latin, la forme attendue

serait **supperus*. Mot technique ou populaire, susceptible d'alterations.

**suppediō*, -ās, -āre : transitif et absolu « fournir en renfort » ou « arriver en renfort ». De *sub* + *pediō*, dénominal de *pedes*, cf. *eques/equitō* et, pour le sens, *succurrō*, *suppetō*. Le verbe a appartenu d'abord à la langue militaire et a dû se dire de l'infanterie qui arrivait au secours des troupes engagées, ou du serviteur à pied (*pedes*) qui accompagnait le cavalier pour lui venir en aide (*subministrō*). Dans la langue commune, *suppediō* s'est employé à la place de *sufficiō*, e. g. Plt., Ad. 423, *clamore ac stomacho non quoero labori suppediare*; T.-L. 30, 25, 7, (*nauis*) *defendebatur egregie quoad iela suppediariunt*.

Dérivé : *suppediatiō* (Cic.).

suppetō : v. petō.

suppliō, -ās, -āre : v. *pīlō*, s. *pila*.

supplex, -ācīs (ablatif *supplīcī*, -cīs dans la poésie dacrylique, génitif pluriel *supplīcum*) adj. : qui se plie sur les genoux (se dit de l'attitude du supplicant); puis « qui se prosterner, supplicant ». Ancien, usuel, classique. M. L. 8467; B. W. couple.

Dérivés : *supplīcīt̄r̄*; *supplīcō* (-cor, tardif), -ās : s'agenouiller devant (suivi du datif, s. *alicū*, joint à *summissē* par Cic., Planc. 5, 12); par suite « supplicier », M. L. 8468; de là *supplīcātiō* (classique), -or (tardif); *supplīcānter*; *supplīcē* (Apul.), de **supplīcēs*?

supplīcīum : supplication adressée aux dieux soit pour en obtenir quelque chose, soit en action de grâces ou comme marque de soumission; cf. Sall., Iu. 55, 2 et 46, 2; acte par lequel on apaise la divinité; par suite « sacrifice », cf. P. F. 405, 4, *supplīcīa ueteres quædam sacrificia a supplīcando uocabant*. Le sens de « supplication » ayant été réservé à *supplīcātiō* (ainsi dans Cicéron et César), *supplīcīum* a tendu à se spécialiser dans le sens de « sacrifice offert pour apaiser les dieux à la suite d'une faute commise », et, dans la langue commune, il a, sans doute d'abord par euphémisme, désigné le « châtiment (capital) infligé », puis le « supplice », ainsi Vg., A. 6, 749-750 : *ergo excentur poenis ueterumque malorum | supplīcīa expendunt*. C'est à ce sens que se rattachent *supplīcīt̄r̄* (Iul. Val., Aug.); *supplīcātūmentum* (Ital.) = *χλασίς*. Mais les deux sens « supplication » et « supplice » ont continué à coexister pour *supplīcīum* jusque dans la latinité impériale. Pour le développement de sens, v. R. Heinze, ALLG 15, 89 sqq.

On explique souvent *supplex* par **sub-plakōs*, en le rattachant à *plakō* (cf. Stoltz-Leumann, *Lat. Gr.* 5, p. 25), mais l'ā de l'adjectif fait, en ce cas, difficulté et, du reste, la formation elle-même s'expliquerait mal. Il est plus vraisemblable de supposer que l'adjectif est formé comme *duplex* (cf. s. u. *plectō*) et qu'il a désigné d'abord l'attitude physique du supplicant (cf. Cic., Phil. 2, 34, 86, *supplex te ad pedes abiciebas*; Vg., A. 10, 523, *et genua amplectens effatur talia supplēx*). Mais, à mesure que le sens moral a prévalu, on a tendu à rapprocher de *plakō* l'adjectif *supplex* et ses dérivés; cf., par exemple, Acc., Trag. 298, *supplīcīis placans*. C'est sans doute à ce rapprochement secondaire qu'est due la forme avec tmēse

sub uos placō (avec ā?) que cite Festus, 206, 18 et 402, 30 : *sub uos placō in precibus fere cum dicitur, significat id (l. idem?) quid supplico*.

**suppus*, -ā, -um : *suppum antiqui dicebant quem nunc supinum dicimus... Eius uocabuli meminit Luci(l)ius* (1297) : « si uero das quod rogat, et si suggeris *suppus* », F. 37, 20; cf. aussi Isid., Or. 18, 65 : *(iactum) unionem canem, trinonem suppum, quaternionem planum uocabant*. Un exemple dans Lucr. 1, 1061. Dénominal : *suppō*, -ās (Acc., R³ 375). Forme à géminée expressive, du type *lippō*; cf. v. *isl. upp* auf, aufwärts », avec -p- géminé en germanique; l'ombrien a *sopam* « *sup-pam* ».

V. sub-.

suprā, *suprēmus* : v. *super*.

sūra, -āe f. : 1° mollet; 2° petit foie, l'un des os de la jambe. Surnom romain, et *Sulla*? Attesté depuis Plaute et usuel; non roman. Dérivé tardif : *sūrosus*: σύρηνος. Cf. peut-être *surus*.

Sans correspondant sûr.

sureculus, -I m. : v. *surus*.

surdus, -ā, -um (ū) : sourd, c'est-à-dire « qui n'entend pas » ou « qu'on n'entend pas »; cf. le double sens de gr. *κωφός*, et Varr., L. L. 9, 58 : *ergo dicitur ut surdus ur, surda mulier, sic surdum theatrum, quod omnes tres ad auditum sunt comparatae*; « indistinct » (se dit non seulement de l'ouïe, mais de l'odeur, de la couleur, etc., surtout dans Pline : s. *colas*, 37, 67; s. *materias*, 13, 98, etc.). S'emploie aussi par image au sens de « qui ne veut pas entendre, inattentif; inexorable », etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8474.

Dérivés et composés : *surdāster*; *surdītās*; *surdēcō*; -is; *surdīgō*, *surdītīa*, ces trois derniers tardifs et rares; *obsurdēcō*, M. L. 6024 (ab-); *surdō*, -ās (Calpurn.), d'ou *surdāns*; *surdus* (Gl.); *obsurdātus*, *obsurdēfācō* (tardifs); *absurdus* : v. ce mot; *exsurdē*, *exsūrdāre*, M. L. 3078-3079.

Pas d'explication sûre. La racine indiquée sous *susur-* rend compte de la forme, mais mal du sens.

suren(p)sit : v. *sūmō*.

surena (?) : coquillage inconnu, cité par Varr., L. L. 5, 77, qui donne le nom comme indigène : *(uocabula pisicum) uernacula ad similitudinem ut surenae, pectenuli, ungues*. Sans rapport avec le nom du grand ministre chez les Parthes, qui est un mot étranger (Tac., Amm.)! Peut-être corruption de *perna*; cf. R. G. Kent, Varro, de L. L., ad loc.

surgō : v. *regō*.

suriō, -īs, -īre : être en chaleur. Se dit des mâles, par opposition à *subō*. Très rare (Apul., Arn.). De *surus*?

surisēula, -āe f. : sorte de petit vase, synonyme de *gellunculus* (v. *gillō*). Un exemple dans Pelag., Vit. patr. 5, 4, 67. Origine inconnue.

sūrsum (*sūrsus* et, avec assimilation de l'r, *sūsum*, attesté depuis Caton) adv. : vers le haut, en montant. De **subs* + *uorsum* (cf. *uortō*, *uertō*); mais le second élément, n'apparaissant plus, a souvent été renforcé de *uorsum*, *uersus* par un pléonasme dont il y a de nom-

breux exemples ; cf. all. *heutzutage* (*heut* de v. h. a. *hiu tagu*), fr. *popul.* au *jour d'aujourd'hui*, ital. *con meco*, etc. : *sūsum uorsum*, e. g. Cat., Agr. 33, 1. Forme avec *deorsum* un couple antithétique, employé proverbialement, e. g. Sén., Ep. 44, 4, *omnia ista sursum deorsum fortuna uersata*. Ancien, usuel, classique. M. L. 8478. Dérivé : *su(r)sālis* (Orib.). Composé : *dēsūrsum* = *āvōtēv* (Conc., Rust.).

surus, -I (ū?, le texte d'Ennius est peu sûr) m. : pieu, piquet. Conservé seulement par P. F. 383, 11 : *surum dicebant, ex quo per deminutionem fit surculus*. Ennius (A. 525) : *unus surus surum ferret, tamen defendere possent* ; cf. id. 51, 21 : *crebrisuro apud Ennium* (inc. 35) *significat wallum crebris suris, i. e. palis, munitionem*. Remplacé par le diminutif :

surculus, -I m. (-lum n., Ven. Fort.) : rejeton, pousse, scion ; arbrisseau. Terme fréquent en agriculture et conservé en italien, M. L. 8473. Nombreux dérivés : *surc(u)lo*, -ās : émonder, ébrancher ; et aussi « embrocher » (Apic.) ; *surcula* : sorte de vigne (Plin. 14, 34) ; *surculāris* : qui produit des rejetons ; *surculārius* : planté d'arbrisseaux, s. *ager*, ou « qui vit sur les arbrisseaux », s. *cicada* ; *surculōsus*, *surculāceus* : ligneux ; cf. aussi *surcellus* (Apic., Plin. Val.), M. L. 8472 ; *surculāmen* (Gild. Chron.).

On rapproche véd. *svāruh* « long pieu planté en terre (pour le sacrifice) » et v. angl. *spear* « poteau », v. h. a. *swir* « pieu ». Le radical aurait en latin le vocalisme zéro. V. *suriō*.

sūs, *suis* m. et f. (nom. *suis* dans Prudence ; dat.-abl. pl. *sūbus* et *suibus*). Il y a peut-être eu aussi un génitif *suoris*, cf. *bouerum* dans Varro) : 1^e sanglier, laie ; et porc, truie ; 2^e sorte de poisson dit aussi *suillus* d'après Isid., Or. 12, 6, 12 et 12, 2, 37, qui cite Dracontius, Laud. 1, 515 (cf. *porcus marinus*). Terme générique. Ancien et classique, mais s'est trouvé en concurrence, d'une part, avec *aper*, d'autre part avec *porcus*, mots plus pleins et de déclinaison plus régulière, qui s'y sont substitués. M. L. 8479.

Dérivés et composés : *suoris* (genre?), cité par Varr., L. L. 5, 110, parmi les parties du porc : *suoris a nomine eius*; *offula ab offa, minima suere* ; cf. aussi Plt. ap. Fest. 444, 32 (v. *spectile*), v. Heraeus, ALLG 14, 124; *suile*, -is : porcherie, conservé en logoudorien, M. L. 8438 b; *suīnus* (-a carō) (peut-être bret. *souin*, mais qui peut provenir de l'ags. *swin*) ; *suillus* (de **su-i-no-lo-s*), M. L. 8439, 8440, s. *fungus* et *suillinus* (Cassiod., Greg. Tur.) ; *sūculus*, d'après *porculus* ; *sūcula* : jeune truie, M. L. 8416, 8418 b; **suculāre*, M. L. 8418 ; fr. *souiller*.

suerda, -ae f. « stercus suillum », P. F. 391, 4 (cf. *muscarda*) ; *suc(c)idia*, -ae f. « quartier de porc salé » ; cf. Varr., L. L. 5, 110 : *succidia ab suibus caedendis* ; *nam id pecus primum occidere cooperunt domini et, ut seruarent, saltere*. Sans doute de **su-caedia* ; la graphie *succidia* est due à l'influence de *succidō*; *sūbulus* : porcher (cf. *bubulcus*) ; *suuetaurilia* ; M. L. 8492, **sūtegis*.

Mot indo-européen désignant le porc sauvage (sanglier) ou domestique (porc ; cf. *porcus*) ; gr. ὄα, ὄος, (avec doublet οὐς), v. h. a. *sū* (truie), alb. *θύ*, av. *hū* (génitif

singulier ; lire *hūoð*), pers. *xūk* et skr. *sū-karaḥ* « porc ». Il y a un *u* bref dans le nom gallois *hwch* du « porc », de même que dans lat. *sū-bulcus* et gr. ὄ-πορβος « porcher », de l'*ū* du type *sūs* alternait donc avec *ū*, comme il arrive dans plusieurs mots surtout de caractère populaire ; il serait arbitraire de tirer tous les *ū* des formes telles que *sūrū/s*. La lettre a le dérivé *suecis* « porclet ». C'est sur une forme pareille à lat. *suīnus*, v. sl. *sōnū* « de porc », que reposent got. *swein* (neutre) « *Xoipos* » et le synonyme v. sl. *svontja*. — A l'accusatif singulier, le latin a fait *suum* d'après son usage de suivre pour ce cas l'analogie des formes autres que celle du nominatif (*patrem*, d'après *patris*, etc.); ce n'est pas ancien, car l'ombrien a acc. sg. sim. « *sūm » (d'où acc. pl. si **sūs* de **sū-ns*), de même que le grec a *ūv*.

sus : v. *sub*.

suscēnseō : v. *cēnseō*.

suscipiō : v. *capiō*.

suscitō : v. *citō* sous *cieō*.

sūsinārius, -I m. : prunier (Orib.). Sans doute mot étranger, dérivé de **sūsina* représenté par it. *susina*, M. L. 8483.

suspiciō (*suspeciō* dans le palimpseste du pro Font. 5, Cie.), -ōnis f. : soupçon, suspicion ; supposition (terme de rhétorique).

Dérivé : *suspiciōsus* : le rapport avec *suspicio* est mis en valeur dans ce vers de Plt., Ps. 562 (sén. iamb.) ; *suspicio est mi nunc uos suspicari* ; mais l'i de *suspicio* fait difficile. Peut-être y a-t-il un allongement comparable à celui qu'on a dans *indāgō*, *ambāgēs* vis-à-vis de *agō*, *adāgium* (?) vis-à-vis de *aīd*, *contāgō* vis-à-vis de *tango*. Ancien, classique, usuel. Le fr. « soupçon » peut représenter *suspiciō* ou *suspectō*. M. L. 8488 ; B. W. s. u.

susplrium : v. *spīrō*.

susque dēque : v. *sub*.

sustentō : v. *sustineō*, sous *teneō*.

susurrus, -I m. : bourdonnement, murmure, chuchotement. Attesté depuis Plaute, classique ; à l'époque impériale, presque uniquement réservé à la langue poétique.

Dérivés et composés : *susurrō*, -ās, M. L. 8490 a, et *insusurrō*; *susurrus*, -a, -um (très tardif, Sid., Vulg.); *susurrō* (-riō), -ōnis m. (id.), *susurrāmen*, *susurrātiū* (= φυεψισμός), -or, -irix, -im, *susurrium*, tous rares et tardifs.

Mot expressif comme *murmurillus* que rapproche Plt., Ru. 1404. Le redoublement et la gémination de *r* sont deux traits caractéristiques. Le mot se rattache, du reste, à un groupe indo-européen : skr. *sōdrati* « il émet un son », lat. *absurdus*. — Cf. la remarque faite sur *sonō*.

suus, -a, -um : v. *suī*.

sybina, -ae f. (l. *sibyna?*) : -am appartenant *Ilyri telum uenabuli simile*. Ennius (A. 504) : « *Ilyri restant sicis sybinisque fodantes* », P. F. 453, 10. Mot illyrien. Le grec a σιβνην (var. σιβλνην), σιβνης et σιγνης, σιγνης (cy-

σινηγωγή, répandu par la langue de l'Église. M. L. 8497 a (formes rares) ; irl. *sinagoig*.

syngrapha, -ae f. ; *syngraphus*, -I m. : contrat écrit, traité. Emprunt au gr. συγγράφη, σύγγραφος (Plt., Cic.).

synodus, -I f. : confrérie, synode. Emprunt tardif au gr. σύνοδος répandu par la langue de l'Église. M. L. 8500 ; v. fr. *sanet* ; irl. *senod*, brit. *senedd*.

Dérivés : *synodālis*, -liter.

Syria, -ae f. : Syrie = gr. Συρία, nom d'une contrée d'Asie Mineure dont le nom et les adjectifs dérivés *Syriacus*, *Syrius* ont servi à désigner certains produits originaires et importés de ce pays, e. g. *syrica māla* (Colum., Plin.) ; *syriaca* (*syrica*) *faba* (Isid. 17, 7, 9; Sofer, p. 55) ; *syriaci bouēs*, cf. M. L. 8501-8503 ; de *Syros* provient *pot. Sauv.*

syringa (-gia, -giō), -ae f. (-gium n., Orib., Dynam.) : 1^e seringue ; 2^e fistule. Emprunt tardif fait sur l'accusatif de gr. σύριγξ. M. L. 8504. Panroman, sauf roumain, v. B. W. s. u.

Dérivés latinisés : *syringiātus*, -giōsus.

syrrna, -ae f. : robe tragique. Adaptation populaire (Afran.) du gr. σύρμα, -ατος ; it. *ririma*. M. L. 8505.